BIBLIOTECA NAZ.
142
B
33
NAPOLI

BIBL. NAZ.
VITT. EMAN. F III
142
B
33
NAPOLI

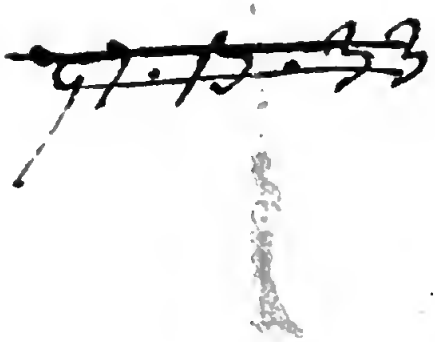

HISTOIRE D'IRLANDE.

TOME SIXIEME.

HISTOIRE D'IRLANDE,

DEPUIS L'INVASION

D'HENRI II,

Avec un Discours préliminaire sur l'ancien état de ce Royaume.

Par THOMAS LELAND, Docteur en Théologie, ancien Membre du College de la Trinité, & Prébendaire de l'Eglise de St. Patrice de Dublin.

Traduite de l'Anglois.

TOME SIXIEME.

B. R. NEAPOLIS

A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHIL. ROUX, Imprimeurs-Libraires, associés.

M. DCC. LXXIX.

HISTOIRE D'IRLANDE,

*Depuis l'invaſion d'*HENRI SECOND.

SUITE DU LIVRE Ve.

CHAPITRE VI.

Troupes envoyées d'Irlande au ſecours du Roi. — Leurs mauvais ſuccès. — Ormond créé Vice-Roi. — Les Ecoſſois & les Irlandois lui cauſent beaucoup d'embarras. — Arrivée & expéditions d'Antrim. — Il eſt créé Marquis, & chargé de faire des levées en Irlande. — Contre-temps qu'il éprou-

va. — *Il reçoit le ſerment de l'aſſociation, & accepte le commandement des conſédérés.* — *Iſſue finale de ſes négociations.* — *Ormond tente de rompre la conſédération d'Irlande.* — *Affaires d'Ulſter.* — *Les troupes Angloiſes de cette Province adherent au traité.* — *On envoye une nouvelle commiſſion à Monroe.* — *Il prend Belfaſt.* — *Traite avec les troupes Angloiſes.* — *Qui ne veulent aucune trêve.* — *Les Irlandois prennent l'allarme.* — *Offrent le commandement de leur armée à Ormond.* — *Ils demandent qu'on déclare les Ecoſſois & leurs adhérents rebelles.* — *Il élude leur demande.* — *Les Irlandois concluent un traité à Oxford.* — *Inſolence des agents du Pape.* — *Leur demande finale.* — *Demandes extravagantes de quelques agents Proteſtants.* — *Propoſitions de la part des membres du Conſeil-Privé d'Irlande.* — *Embarras de Charles.* — *Sa réponſe aux Députés d'Irlande.* — *Diſcours qu'il leur tient à leur départ.* — *Il envoye le traité au Marquis d'Ormond.* — *Embarras de ce Lord.* — *Les Lords Inchiquin & Eſmond ſe*

révoltent contre le Parlement, & refuſent d'obſerver la trêve. — Ormond entame ſon traité. — Propoſitions des Irlandois, & réponſe qu'il leur fait. — On leur accorde un délai. — Ormond blâme la condeſcendance du Roi. — Offre de ſe démettre de ſon Gouvernement. — Charles rejette ſon offre. — S'efforce de concilier les Papiſtes & les Proteſtants d'Irlande. — Menées des confédérés dans les Cours étrangeres. — Leurs opérations militaires. — Les Irlandois prennent Duncannon. — Progrès du Lord Caſtlehaven. — On renouvelle le traité avec Ormond. — Le Comte de Glamorgan & le Nonce Rinuccini attendus en Irlande. — Eſprit & conduite du Clergé d'Irlande. — Nouvelles demandes des confédérés. — Arrivée du Comte de Glamorgan. — Ses ordres, & traité ſecret. — Ses négociations avec Ormond paroiſſent être conclues. — Le Roi change malheureuſement de deſſein.

CHARLES avoua que la trêve n'étoit qu'un acheminement à la paix qu'il comptoit faire avec les

Lettres de Carte, V. III. N°. clxxiij.

Irlandois; il déclara en même-temps qu'elle n'auroit lieu qu'autant qu'elle s'accorderoit avec ſa conſcience, ſon honneur & ſa juſtice; mais la ſituation dans laquelle il ſe trouvoit le força à s'écarter de ces principes, & à accommoder ſa conduite politique aux difficultés & aux détreſſes qu'il
A. D. éprouvoit. Les Ecoſſois, dont il con-
1643. noiſſoit le courage & la réſolution, & qu'il craignoit avec juſte raiſon, s'étoient unis avec leurs freres à Weſtminſter, par cette fameuſe confédération qu'on appelle *la ligue Presbytérienne.* Ils ſe diſpoſoient à faire une deſcente en Angleterre, pour appuyer la rébellion, à ce que diſoient les Royaliſtes; mais ſelon eux, pour la cauſe du Seigneur, & de ſes ſerviteurs le Parlement & ſes adhérents.

Les proteſtations de zele & de fidélité que lui avoient faites les confédérés Catholiques d'Irlande, (c'eſt ainſi qu'on les appelloit alors,) les aſſurances d'un puiſſant ſecours que leurs agents lui avoient prodiguées, la vigilance avec laquelle le Comte d'Ormond contenoit les troupes Proteſtantes de Leinſter dans l'obéiſſance

qu'elles lui devoient, tout cela, dis- Ibid.
je, fit eſpérer au Roi que les Irlan- n°. clxix.
dois enverroient une armée à ſon ſecours. Il avoit ordonné au Marquis d'Ormond de lui envoyer les troupes dont il pourroit ſe paſſer, dès que la trêve ſeroit conclue. On Carte;
tira environ deux mille hommes ef- Orm. V.
fectifs de l'armée de Leinſter, & on I. p. 471.
les embarqua avec beaucoup de peine. Ils furent deſcendre dans North Wales, pendant que le Lord Inchiquin tranſportoit avec autant de difficulté pluſieurs régiments de Munſter dans la partie occidentale de l'Angleterre. Ces troupes deſtinées pour le ſervice du Roi, étoient compoſées de Proteſtants, la plupart nés en Angleterre, qui regardoient leur retour dans leur Pays natal comme une délivrance miraculeuſe des maux qu'ils avoient endurés en Irlande. Tous s'é- Borlaſe.
toient obligés par un ſerment ſolemnel à défendre la Religion Proteſtante établie dans l'Egliſe d'Angleterre, à ſoutenir la perſonne & les prérogatives du Roi contre tous ſes ennemis, & particuliérement contre le Comte d'Eſſex & ſes forces. A

peine ces troupes eurent-elles débarqué dans la Province de Galles, qu'on fit courir le bruit que quatre mille rebelles Irlandois, altérés du ſang des Proteſtants, étoient arrivés ſur la côte, dans le deſſein d'étendre leur fureur barbare juſqu'en Angleterre. William Brereton, qui commandoit dans ce canton pour le Parlement, ne rougit point d'en donner avis à Londres. Il écrivit en même-temps aux Officiers de ces troupes; il les loua de la bravoure qu'ils faiſoient paroître pour la défenſe de la Religion, & ne négligea rien pour les détacher du Roi. Les habitants de Londres reçurent aveuglément cette nouvelle, & la répandirent partout. Les moins timides s'en moquerent, & dirent que les Irlandois rebelles venoient joindre les troupes du Roi & de la Reine, pour aſſurer la Religion & les libertés de l'Angleterre.

Carte, Orm. V. I, p. 471.

Whitelocke, p. 75.

Brereton feignit de croire la nouvelle qu'il avoit débitée, & s'enfuit précipitamment pour éviter les troupes Irlandoiſes. Elles furent renforcées par treize cents fantaſſins & cent

quarante cavaliers que le Marquis d'Ormond leur envoya. Le Général Byron ſortit de Cheſter, s'empara de quelques châteaux, battit Brereton, le pourſuivit juſqu'à Namptwich, & aſſiégea la ville; mais après quelques tentatives inutiles, il fut attaqué & battu par Thomas Fairfax. Preſque tous ſes principaux Officiers, & douze cents ſoldats furent fait priſonniers; & l'ennemi s'empara de ſon artillerie, de ſon bagage & de ſes munitions. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour les Royaliſtes, fut que pluſieurs de leurs ſoldats furent ſe ranger ſous les drapeaux de Fairfax, & que quantité de priſonniers prirent les armes pour le Parlement. Byron ſe retira à Cheſter avec les débris de ſon armée, & reçut un renfort d'Irlande. Borlaſe. Carte.

On agita ſi l'on rappelleroit le Marquis d'Ormond en Angleterre, pour lui donner le commandement des troupes d'Irlande; mais les circonſtances de ce Royaume étoient ſi critiques, la conduite des affaires ſi eſſentielle aux intérêts du Roi, & la fidélité & l'autorité du Marquis ſi Carte, Lett. V. III, n°. cxcij.

reconnues, que non-ſeulement on le continua dans ſon poſte, mais qu'on le nomma Gouverneur en chef avec le titre de Vice-Roi.

Ormond entra en charge au milieu de mille difficultés, ſans autre appui que cette loyauté enthouſiaſte qui le diſtinguoit de tous les autres ſujets. Le Général Monroe, qui commandoit les Ecoſſois dans la Province du Nord, n'eut aucun égard pour la trêve. Après avoir maſſacré quelques payſans innocents, il conſentit à ſuſpendre ſes hoſtilités juſqu'à ce qu'il eût reçu les ordres du Gouvernement d'Ecoſſe & du Parlement d'Angleterre. Ils lui enjoignirent de continuer la guerre, ſans égard pour le Gouverneur en chef. Les confédérés Irlandois qui avoient la ſupériorité dans la plupart des autres Provinces, étoient toujours turbulents & factieux. Ils ne payoient point exactement les ſubſides qu'ils avoient promis; ils violerent les articles de la trêve, & commirent divers outrages. Les Anglois pilloient le Pays. On défendit dans quelques endroits aux Irlandois de trafiquer avec eux;

Carte, Vol. I. p. 485.

Borlaſe. Cox.

de maniere que pluſieurs garniſons Angloiſes furent ſur le point d'abandonner leurs poſtes, de crainte de mourir de faim. Il s'éleva pluſieurs diſputes au ſujet des logements; le Gouverneur n'étoit occupé qu'à ouïr des plaintes, & à appaiſer les querelles des deux partis. Ce qu'il y eut encore de plus fâcheux, fut qu'après que le Roi eut encouru la haine de ſes ſujets, pour avoir demandé du ſecours aux Irlandois, ces derniers refuſerent de lui envoyer des troupes, en même-temps qu'ils permettoient aux émiſſaires de France & d'Eſpagne de faire des levées pour le ſervice de leurs Cours reſpectives. Ce fut en vain que le Marquis d'Ormond leur repréſenta le danger de ce délai, & l'importance dont il étoit d'envoyer du ſecours au Roi avant que leur ennemi commun eût prit le deſſus, ou que le Roi eût repris ſon autorité. Les confédérés étoient tellement perſuadés qu'il étoit obligé d'avoir recours à eux, & d'acheter leur appui par de nouvelles conceſſions, qu'ils ne voulurent pas permettre qu'on achetât chez eux des

Carte, Orm. V. I. p. 474.

armes & des munitions pour ſes troupes.

Cependant Charles eſpéroit toujours de recevoir du ſecours d'Irlande, non-ſeulement contre les ennemis qu'il avoit en Angleterre, mais encore contre ceux d'Ecoſſe. Le Comte d'Antrim s'étant ſauvé de la priſon dans laquelle Monroe le tenoit, ſe rendit en Angleterre, & fut très-bien accueilli par la Reine. Les préparatifs de guerre que l'on faiſoit en Ecoſſe, réveillerent ſon génie entreprenant. Il forma auſſi-tôt le deſſein de faire des levées dans l'Irlande, & de ſecourir Montroſe contre les ligueurs; mais il eut le malheur en débarquant de tomber entre les mains de Monroe, qui le retint quelques mois en priſon, malgré les mouvements que le Roi ſe donna pour obtenir ſa liberté. Ayant enfin trouvé le moyen de ſe ſauver de Carricfergus, on le conduiſit dans les quartiers d'Owen O'Nial, lequel ſachant le crédit que ce Seigneur Catholique avoit à la Cour d'Angleterre, & le voyant porté pour les confédérés, le reçut avec beaucoup de

Carte, Orm. V. I. p. 477.

Ib. V. III. n°. clxj.

Ib. V. I, p. 477.

déférence. Il ſe rendit de-là à Kilkenny, où il reçut le même accueil de la part du Conſeil ſouverain. Il lui offrit le commandement de ſon armée, & le preſſa de prêter le ſerment d'aſſociation. Comme cet engagement ne s'accordoit point avec ſes projets, il fut trouver le Roi, à qui il exagéra le crédit qu'il avoit chez les confédérés, & déclara le deſſein qu'il avoit de ſe faire nommer Généraliſſime des Papiſtes d'Irlande. Il eſpéroit d'obtenir la Vice-Royauté de ce Royaume; & pour y parvenir, il propoſa de lever dix mille hommes dans l'Irlande pour le ſervice du Roi, dont il en enverroit trois mille en Ecoſſe contre Argyle.

On eut de la peine à ſe perſuader qu'un ſimple Gentilhomme fût en état de lever, d'armer & d'entretenir dix mille hommes, & d'en envoyer trois mille en Ecoſſe, & l'on regarda ſon projet comme impoſſible & extravagant. On craignit en le ſuivant de faire une diverſion, & d'obliger Monroe à retourner en Ecoſſe avec ſes troupes, dans un temps où il étoit

Carte, V. III. n°. cclxix.

de l'intérêt du Roi qu'elles reſtaſſent dans Ulſter, pour les empêcher d'envoyer du ſecours aux Ecoſſois; mais on s'apperçut bientôt que ces derniers pouvoient pénétrer en Angleterre ſans leurs aſſociés d'Ulſter, & que cette précaution étoit par conſéquent inutile. On prétendit qu'il convenoit pour l'intérêt du Roi, de chaſſer Monroe de l'Irlande, parce que les Irlandois n'ayant plus cet ennemi ſur les bras, ſeroient beaucoup plus en état de le ſervir; & que quand même les ſuccès du Comte d'Antrim ne ſeroient pas auſſi conſidérables qu'il ſe le promettoit, il pourroit ſe faire qu'il attirât quantité d'Irlandois dans le parti du Roi, en cas d'une nouvelle rupture. Ces raiſons, jointes aux ſollicitations de la Reine, déterminerent Charles à lui donner le commandement des troupes qu'il pourroit lever. Pour animer ſon zele, il le promut à la dignité de Marquis, lui promettant en outre de le créer Duc d'Argyle, s'il avoit le deſſus ſur le Seigneur de ce nom & ſur ſes adhérents. La Reine lui donna une lettre de recom-

Carte, V. III. n°. ccxxxij.

Ibid. n°. ccxlv.

Ib. V. I. p. 478.

Ibid. V. III. n°. clxxiij.

mandation pour le Marquis d'Ormond, & il partit accompagné de Daniel O'Nial, Gentilhomme de la Chambre du Roi, qu'on jugea propre à corriger la légéreté du nouveau Marquis. Carte, V. I. p. 479.

Etant arrivé à Kilkenny, il s'adreſſa au Conſeil ſouverain, eſpérant qu'il le ſoutiendroit; mais il rejetta abſolument la demande qu'il lui fit de dix mille hommes pour le ſervice du Roi d'Angleterre. Il demanda à acheter des armes & des munitions pour le Prince Rupert, le Conſeil le lui permit; mais fit naître mille difficultés au ſujet du payement. Il demanda encore trois mille hommes pour le ſervice d'Ecoſſe. On lui répondit, que s'il pouvoit les lever dans ſa tribu, on lui fourniroit les armes, les munitions & les proviſions néceſſaires, à condition qu'ils ſe rendroient dans un port d'Ulſter, & qu'ils ſeroient commandés par un Officier qu'il nommeroit; ce qui donna lieu de croire que le Conſeil avoit deſſein de s'aſſurer d'un port dans le Nord. Ormond éluda cette demande, pour ne point fournir aux Irlan- Ib. V. III. n°. ccxlij.

dois un prétexte pour refuſer ou ſuſpendre leurs ſubſides.

Antrim, laſſé de ces difficultés & de ces délais, ſe flatta de les ſurmonter en ſe liant plus étroitement avec les confédérés d'Irlande. Il s'étoit vanté à la Cour d'Angleterre de l'autorité & du crédit qu'il avoit en Irlande, & il auroit été fâché de démentir la bonne opinion qu'on avoit de lui. Il accepta donc, à ſon propre péril, & au préjudice de la cauſe du Roi, le ſerment d'aſſociation, & ſe ligua par-là avec les confédérés, qui le créerent membre du Conſeil ſouverain, & Lieutenant-Général de leurs troupes. Il promit de n'accepter d'autre commiſſion que la leur, & de ne tranſporter aucunes troupes ſans leur conſentement. Toute la confiance d'Antrim ſe ranima, mais ne ſervit qu'à l'expoſer à de nouvelles mortifications. Il voulut engager quelques partis Irlandois, qui affectoient d'agir indépendamment des confédérés, à ſe déſiſter de leur révolte; mais ils ne tarderent pas à être battus par le Lord Caſtlehaven. Il entra en négociation avec Monroe, s'i-

Carte, V. I. p. 480.

maginant de pouvoir engager ce Général à lui donner le commandement des troupes Ecoſſoiſes ; mais il reconnut encore dans cette occaſion la vanité de ſes eſpérances. Pour comble de mortification, après avoir levé quelques troupes chez ſes partiſans, les confédérés négligerent de lui envoyer le ſecours qu'ils lui avoient promis. Les vaiſſeaux (*) du Parlement d'Angleterre épioient ceux de d'Ormond, qui tranſportoient les troupes, pour les intercepter. Ils quitterent enfin leurs ſtations après que les troupes du Roi eurent pris Liverpool ; & tout le vaſte projet du

(*) Voici un exemple de barbarie que rapporte Swanly, Capitaine d'un de ces vaiſſeaux. Il en prit un ſur lequel il y avoit cent cinquante hommes qui alloient à Briſtol. Le Parlement d'Angleterre, indigné de ce que les Irlandois avoient pris les armes contre lui, ordonna au Capitaine de les juger militairement dans l'endroit où on les avoit pris. On ne pouvoit exécuter cet ordre ſans expoſer pluſieurs de ſes adhérents au même traitement. Swanly choiſit ſoixante & dix Irlandois parmi ſes captifs, & les fit jetter dans la mer, quoiqu'ils euſſent ſervi le Roi avec beaucoup de fidélité. *Carte, Vol. I, p. 481. Vol. III, n°. ccc.*

Marquis d'Antrim ſe réduiſit à tranſporter deux mille hommes en Ecoſſe, après avoir aſſuré Montroſe d'un renfort conſidérable.

A. D. 1644. Pendant que ces choſes ſe paſſoient, le Marquis d'Ormond eut toutes les peines du monde à maintenir & diſcipliner l'armée, à entretenir la tranquillité publique, & à ménager l'eſprit orgueilleux & intraitable des confédérés d'Irlande. Son principal objet étoit de les diviſer. Pour y parvenir, il demanda la permiſſion de faire grace à ceux qui ſe ſoumettroient au Roi. Les confédérés furent inſtruits de ſa demande, & craignirent ſes ſuites; mais Ormond ne ſe découragea point. Il lia correſpondance avec quelques-uns des principaux chefs; il flatta leur ambition, & leur fit eſpérer que, s'ils ſervoient le Roi avec zele, ils pourroient obtenir des emplois proportionnés à leur naiſſance & à leur qualité, & jouir en Irlande du même crédit que les Anglois. Il y avoit un nombre de places vacantes, que pluſieurs ſollicitoient à la Cour d'Angleterre. Il pria le Roi de ne point y nommer, ou du moins

Carte, V. I. p. 483.

de ne les accorder qu'à des Proteſtants Irlandois modérés, l'aſſurant que perſonne ne déſapprouveroit cette méthode, & que c'étoit la plus ſûre pour appaiſer le mécontentement de la nation.

Les affaires d'Ulſter furent celles qui embarraſſerent le plus le Gouverneur. Owen O'Connoly, qui étoit devenu une créature du Parlement d'Angleterre, ſe chargea de lettres pour les Colonels Anglois de cette Province, par leſquelles il leur ordonnoit de rompre la trêve, & de prêter le ſerment d'aſſociation, leur promettant de leur payer leur arrérage, & de pourvoir dorénavant à leur entretien. Les Officiers de Monroe étoient portés pour la ligue, & avoient envoyé en Ecoſſe pour avoir une copie de ce fameux traité. Les régiments Anglois, aux ordres d'Ormond, étoient mieux intentionnés pour le Roi; mais leurs beſoins étoient urgents; & ils ne pouvoient y remédier, qu'en obéiſſant aux ordres du Parlement. Ormond conſeilla à leurs Colonels de ne point violer la trêve, ou du moins d'imiter

l'exemple de Monroe, & de demander du temps, juſqu'à ce qu'ils euſſent reçu les inſtructions du Gouvernement. Il leur repréſenta l'injuſtice de la ligue, & leur montra un ordre du Gouvernement d'Irlande, qui défendoit à qui que ce fût d'y ſouſcrire : mais la crainte qu'ils eurent du Général Ecoſſois, dont ils connoiſſoient l'animoſité contre tous ceux qui s'y oppoſoient, jointe à celle de déplaire au Parlement d'Angleterre, les empêcha de faire publier cet ordre à la tête de leurs régiments. Ils ſe contenterent de perſévérer ſecretement dans leur attachement pour le Roi ; & ils écrivirent (*) au Par-

(*) Ils déclarerent beaucoup d'empreſſement pour continuer la guerre, avec le conſentement du Roi & du Parlement ; ce que M. Carte attribue entiérement à un motif politique ; mais il a obſervé qu'après être convenus de continuer la guerre, ils déclarerent qu'ils étoient perſuadés de la juſtice de cette meſure (*Vol. I. p. 495*) ; & cela eſt vrai. Leur Province étant en état de ſe défendre, ils pouvoient ſe diſpenſer de s'accommoder avec les Irlandois. Ils avoient été témoins, & quelques-uns même avoient éprouvé les outrages des premiers inſurgents. Ils étoient remplis d'horreur pour leurs cruautés. Quelles que fuſſent les pro-

lement de maniere à ſe concilier ſa protection, & à en obtenir les ſecours dont ils avoient beſoin.

Quoique les troupes de Monroe euſſent dévaſté les terres de ces Officiers Anglois, & les euſſent harcelés dans leurs quartiers, ils s'efforcerent cependant de les retenir dans Ulſter, conformément aux inſtructions qu'ils avoient reçues; mais après que l'oppoſition du Marquis de Newcaſtle eut allarmé les Ecoſſois, on envoya ordre à Monroe de retourner en Ecoſſe. Les vieux ſoldats Ecoſſois & les habitants du Nord, furent au déſeſpoir de ſe voir abandonnés par leurs freres. On fit de toutes parts des levées pour le ſervice d'Ecoſſe, & pluſieurs rebelles d'Irlande s'engagerent pour ſervir contre le Roi. Le peuple fit beaucoup de bruit, ſe plaignit que le Pays couroit riſque de ſe dépeupler; que les

Carte, Vol. I. p. 488.

meſſes qu'ils avoient faites au Marquis d'Ormond, il eſt naturel de croire qu'ils déſapprouverent une trêve, qui laiſſoit non-ſeulement les Irlandois du Nord impunis, mais qui leur laiſſoit tous les avantages qu'ils avoient obtenus par leur cruauté.

payſans avoient abandonné la campagne, & qu'on étoit menacé d'une famine générale. Les Officiers Anglois s'efforcerent de calmer ces craintes; & dans ces entrefaites, on contremanda les Ecoſſois. On ne tranſporta donc que les levées Angloiſes & Irlandoiſes, & quelques régiments Ecoſſois, qui, laſſés de ne point recevoir leur paye, demanderent à retourner en Ecoſſe.

Carte, Vol. I. p. 490.

A peine la Province fut-elle revenue de cette agitation, qu'on envoya d'Ecoſſe à Monroe dix mille livres ſterling, des habits, des proviſions, & quatre Eccléſiaſtiques pour appuyer & encourager la ligue. Ces miſſionnaires parcoururent avec un zele infatigable toutes les Paroiſſes des Comtés de Downe & d'Antrim, & leurs doctrines furent reçues partout avec une ardeur qui approchoit de l'enthouſiaſme. Les ſoldats, les Officiers, les Gentilshommes, les payſans, ſe rendirent en foule auprès d'eux, diſputant à l'envi à qui s'intéreſſeroit le premier à une cauſe auſſi pieuſe, & accepteroit un engagement auſſi précieux & auſſi eſſentiel au

bonheur de leurs ames. Les défenſes & les menaces du Gouvernement, la proclamation contre la ligue, que quelques Officiers Anglois firent enfin publier dans leurs régiments, ne ſervirent qu'à augmenter la ferveur générale. Les ſoldats & les ſubalternes qui avoient prêté le ſerment en cachette, s'en vanterent ouvertement, & braverent leurs Commandants. On regarda ceux qui refuſerent de le prêter & de ſe liguer avec les Saints, comme des impies & des malheureux, indignes de jouir des privileges de l'humanité, ſi bien que les habitants leur refuſerent de quoi vivre. Ceux qui avoient paru le plus attachés à la cauſe du Roi, furent infectés de la contagion populaire. Audley Mervin, connu par ſes harangues ennuyeuſes, invectiva avec tant de véhémence contre la ligue dans le Parlement de Dublin, témoigna tant de fidélité pour le Roi, & déclama ſi au long contre les Communes d'Angleterre, & contre la négligence qu'elles témoignoient pour l'Irlande, que le Marquis d'Ormond lui confia le gouvernement de Derry; mais à peine fut-il entré en

charge, qu'il contracta ce même engagement qui avoit été l'objet de ſa cenſure.

Carte, Vol. I. p. 493. Monroe & ſes Officiers ſignerent la ligue avec beaucoup de ſolemnité dans l'Egliſe de Carricfergus; mais par une modération aſſez rare, il laiſſa à ſes Eccléſiaſtiques le ſoin de la faire ſigner à ceux qui ne l'avoient point encore fait. Les Officiers Anglois Royaliſtes ne furent point les dupes de cette douceur apparente. Ils ne douterent point que le Parlement d'Angleterre ne leur donnât ordre de la ſigner; & en effet, Monroe reçut une commiſſion des Chambres d'Angleterre, ſcellée du grand ſceau, laquelle lui donnoit le commandement des troupes d'Ulſter, tant Anglois qu'Ecoſſois, ſous leur nom & leur autorité, & la permiſſion de faire la guerre à tous les ennemis de la ligue. Les Royaliſtes s'aſſemblerent à Belfaſt pour délibérer ſur la réponſe qu'ils feroient au Général Ecoſſois, lorſqu'il les ſommeroit de ſe ſoumettre à ſes ordres. Pendant qu'ils conſultoient là-deſſus, Monroe trouva le moyen de ſurprendre la ville. Il vou-

ut auſſi s'emparer de Lisburne; mais es Officiers Anglois le repouſſerent avec beaucoup de courage. Les troupes d'Ulſter furent donc ſur le point de ſe faire la guerre les unes aux autres. Les Anglois craignoient la ſupériorité des Ecoſſois, & ceux-ci la bravoure des Anglois. Leur intérêt étoit d'en venir à un accommodement; & il fut bientôt conclu. On convint qu'on n'obligeroit point les Anglois à prêter aucun ſerment contraire à leurs conſciences & aux loix fondamentales d'Irlande, juſqu'à ce qu'ils euſſent expoſé au Parlement d'Angleterre les raiſons qui les en empêchoient; que leurs régiments auroient les mêmes proviſions, & jouiroient des mêmes privileges & des mêmes appointements que ceux des Ecoſſois. Ils s'engagerent, à ces conditions, à ſe joindre à Monroe pour l'aider à pourſuivre les rebelles d'Irlande, juſqu'à ce que Sa Majeſté leur eût défendu de paſſer outre.

La priſe de Belfaſt, & l'union des troupes d'Ulſter, furent deux incidents qui allarmerent & provoquerent les confédérés de Kilkenny. Carte, Vol. I. p. 496.

Leurs forces étoient éparſes, & leurs Généraux diviſés par des compétences frivoles. Leur orgueil augmenta à proportion du crédit qu'ils acquirent. Pendant que Caſtlehaven marchoit au ſecours d'Owen O'Nial, ils propoſerent ſecretement au Marquis d'Ormond de prendre le commandement de leurs troupes, & de marcher contre les rebelles du Nord avec les Royaliſtes; car les Irlandois affectoient d'être de ce nombre. Ils le prierent en même-temps de déclarer les Ecoſſois rebelles, à cauſe qu'ils avoient violé la trêve.

Ormond réfléchit qu'en acceptant le commandement des Irlandois, il confondroit l'autorité du Roi avec celle que les rebelles avoit uſurpée; ce qui le rendroit odieux aux Proteſtants, offenſeroit ſon maître, & mettroit ſa perſonne en danger, quand même ſa conduite ſeroit juſtifiée par quelques avantages actuels. Il étoit également dangereux de donner une proclamation contre les Ecoſſois, & de les déclarer rebelles, parce qu'ils étoient attachés au Parlement. Il leur auroit fourni un prétexte plauſible pour

pour s'oppoſer au Roi, des raiſons apparentes pour ſéduire les autres ſujets, & provoqué quantité de Proteſtants, ou du moins des Puritains qui n'étoient point portés pour la ligue. Le Marquis ne pouvoit donc, ſans pécher contre la prudence, irriter le Parlement d'Angleterre, qui ne l'aimoit point, & s'expoſer au haſard de faire révolter ſon armée. Il étoit dangereux, d'un autre côté, de déſobliger les Irlandois. Ils ſe ſeroient ſervi de ce prétexte pour ne point payer le reſtant du ſubſide, pour ne point lui fournir les beſtiaux qu'ils lui avoient promis, & lui fermer l'entrée des marchés. Les petites remiſes qu'il recevoit de l'Angleterre n'étoient point proportionnées aux beſoins du Gouvernement, quand même les vaiſſeaux du Parlement ne les auroient point interceptées. Sa ſubſiſtance dépendoit donc entiérement des Irlandois, & il ne pouvoit les irriter, ſans s'expoſer à périr de faim.

Ormond jugea donc à propos, au lieu de leur refuſer leur demande, de les amuſer avec un traité qui tendoit Carte, Vol. I. p. 498.

à ſon but, quoique d'une maniere différente. Il leur dit qu'il ne pouvoit ſe déclarer contre les Ecoſſois, qu'il n'eût reçu les ordres du Roi; & leur propoſa en attendant de lui fournir de quoi ſoudoyer & entretenir ſix mille fantaſſins, & cinq cents cavaliers des troupes de Sa Majeſté; & qu'il s'engageoit, avec ce corps, d'empêcher les Ecoſſois de violer la trêve, & de mettre la Province à l'abri de leurs incurſions. Les Irlandois comprirent que ſi le Roi déclaroit une fois les Ecoſſois rebelles, il ne pourroit abſolument ſe paſſer d'eux pour maintenir ſon autorité en Irlande, & inſiſterent ſur cette meſure. Ormond s'y oppoſa pour la même raiſon; & dans ces entrefaites, il parut que le Général Ecoſſois, malgré la violence de ſes déclarations, & quelques tentatives qu'il fit pour recommencer les hoſtilités, n'avoit point deſſein de pouſſer la guerre avec vigueur.

Pendant que le Marquis d'Ormond luttoit ainſi contre les beſoins & les détreſſes de l'Etat, l'arrogance des confédérés Papiſtes, & l'animoſité des ligueurs du Nord, Oxford devint

a ſcene d'une négociation importan-
e avec les Irlandois. On permit par
es articles de la trêve, aux confédé-
és, d'envoyer des agents au Roi pour
raiter de la paix. Charles la deſiroit
mpatiemment, dans l'eſpoir de rece-
voir un renfort d'Irlande. Les Com-
niſſaires du parti Papiſte furent nom-
més dans le mois de Novembre 1643;
mais la diverſité d'opinions qui s'é-
everent dans l'aſſemblée, la difficulté
qu'on trouva à dreſſer leurs inſtruc-
tions, & à convenir des propoſitions
qu'ils devoient faire, furent cauſe
qu'ils n'arriverent à la Cour de Lon-
dres que le 23 du mois de Mars ſui-
vant. Leurs premieres propoſitions
découvrirent la confiance & la vanité
de leur parti. Ils demanderent, indé-
pendamment de l'établiſſement de la
Religion Catholique Romaine, qu'on
annullât tous les actes en faveur des
aventuriers; ce qui n'étoit pas au
pouvoir du Roi de faire; qu'on n'en-
tretînt aucune armée ſur pied en Ir-
lande, & que l'on continuât leur Con-
ſeil ſouverain, juſqu'à ce que le Par-
lement eût redreſſé leurs griefs, &
même quelque temps après. Que l'on

Carte, Vol. I. p. 499.

revît dans un Parlement libre toutes les commiſſions qu'on avoit données pour rechercher les titres de la Couronne ſur les terres, depuis la premiere année d'Eliſabeth; tous les bills d'atteinte depuis ce période; toutes les conceſſions & tous les baux que la Couronne avoit faits en conſéquence; ce qui eût anéanti la puiſſance des Anglois en Irlande. Le Roi & ſes Miniſtres furent outrés de ces demandes, & parurent réſolus de rompre toute conférence avec des hommes auſſi extravagants & auſſi intraitables; ſur quoi les agents Irlandois ſe radoucirent. Ils ſe déſiſterent de ces propoſitions, & en firent d'autres qu'ils qualifierent de modérées & de raiſonnables, & qui étoient les moindres qu'ils puſſent faire, ſans nuire à la liberté des ſujets Irlandois.

Les plus importantes de ces demandes modérées, furent le libre exercice de leur Religion, & l'abolition des loix pénales; un Parlement libre, durant la tenue duquel on ſuſpendroit la loi de Poynings; la caſſation de tous les actes & de toutes les ordonnances du Parlement d'Ir-

lande, depuis le 7e. d'Août 1641, l'époque de cette prorogation funeſte, à laquelle ils imputoient tous les troubles qui étoient ſurvenus; celle de toutes les accuſations, de tous les bills d'atteinte & de toutes les proſcriptions au préjudice des Catholiques d'Irlande, à compter de ce jour; une décharge des dettes, & une commiſſion générale; la caſſation des commiſſions données depuis l'an 1634, pour rechercher les titres que le Roi avoit ſur leurs terres; un acte de limitation pour la ſûreté de leurs poſſeſſions; l'établiſſement d'un College d'Avocats, & des Séminaires pour l'éducation des Catholiques d'Irlande; que les Irlandois naturels puſſent parvenir aux emplois & aux charges de l'Etat; qu'il fût défendu à ceux qui ne poſſéderoient aucun bien dans l'Irlande, & qui n'y réſideroient point, de ſiéger dans le Parlement de ce Royaume; que l'on déclarât par un acte formel l'indépendance de leur Parlement de celui d'Angleterre; que la juriſdiction du Conſeil-Privé d'Irlande fût reſtreinte aux affaires d'Etat; qu'aucun Gouverneur en chef

ne pût reſter plus de trois ans en place, ni acheter des terres en Irlande, ſi ce n'eſt de Sa Majeſté. Pour marquer l'indignation qu'ils avoient conçue pour les cruautés que l'on avoit exercées envers leurs partiſans, ils ajouterent à ces articles, & à d'autres moins importants, que le Parlement feroit une recherche exacte de tous les meurtriers, de tous les voleurs, & de toutes les barbaries inhumaines qu'on avoit commiſes de part & d'autre ; que les coupables ſeroient exceptés du pardon général, & punis ſelon la nature de leurs crimes. Ils promirent, ſi l'on acquieſçoit à ces propoſitions, de conſacrer leurs vies & leurs fortunes au ſervice du Roi, & de lui fournir dix mille hommes pour étouffer la révolte de l'Angleterre.

Quoique pluſieurs de leurs demandes ne fuſſent point recevables, Charles accepta cependant tout le mémoire comme la baſe d'un traité, qui, étant bien diſcuté, & au moyen de quelques conceſſions de part & d'autre, pouvoit conduire à une paix avantageuſe. Le Roi la deſiroit avec

Carte, Vol. I. p. 499.

mpatience ; mais elle fut retardée ɔar la contention des Papiſtes & des ³roteſtants d'Irlande, leſquels étant rrités, ne garderent aucun ménagement dans leurs demandes. Il avoit lemandé au Conſeil-Privé d'Irlande,]uelques perſonnes expérimentées ɔour aſſiſter au traité. Il nomma l'Ar:hevêque Usher, & huit autres ſuets, parmi leſquels le Roi en choiſit]uatre pour l'aider de leurs conſeils. ³luſieurs Proteſtants zélés, qui ignoɔient ce qui ſe paſſoit, & qui ne s'en apportoient point entiérement à la ıomination du Conſeil, s'aſſemble'ent dans la maiſon du Comte de Kildare, & choiſirent quatre perſonıes auxquelles on permit, à leur ɔriere, de préſenter leur requête au Roi. On leur joignit Charles Coote, & un Officier nommé Parſons ; & il mporte peu de ſavoir s'ils furent auoriſés ou non à le faire, puiſque le Roi les reçut comme agents des Proeſtants d'Irlande. Tout le parti étoit ³uritain, ennemi déclaré des Papiſes & de leur Religion, & ſe méfioit lu Roi ; Coote & Parſons, qui conluiſoient cette affaire, étoient entié-

rement dévoués au Parlement d'Angleterre. Leur zele les tranſporta ſi fort, qu'ils arriverent à Oxford avant les agents du Conſeil d'Irlande, que le Roi avoit fait appeller.

Borlaſe. Cox, Vol. II. p. 140. Append. N°. XXI.

Le Roi leur fit un aſſez bon accueil, & ils lui préſenterent la requête du corps des Proteſtants, dont ils tenoient leur autorité. Il parut touché de leurs détreſſes, & convint que les inſurgents Papiſtes avoient tort; mais qu'ils ne devoient point les confondre avec les Gentilshommes du diſtrict, qui, ſelon lui, n'avoient pris les armes que pour ſe garantir des injuſtices des Gouverneurs d'Irlande. Ces agents, piqués de l'indulgence que le Roi témoignoit pour les Papiſtes, & ſur-tout de l'accueil qu'ils avoient reçu dans une Cour que la Reine gouvernoit, devinrent importuns & hardis. Ils demanderent qu'on leur permît de réfuter en détail la remontrance que les Irlandois avoient dreſſée à Trim; une copie des propoſitions que leurs agents avoient faites; ce qu'on leur refuſa. Loin de ſe rébuter, ils produiſirent la réponſe que les Proteſtants avoient faite à

cette remontrance; elle étoit accompagnée de pluſieurs propoſitions ſi orgueilleuſes, qu'on auroit cru qu'ils avoient déja ſubjugué les Papiſtes.

Ils demanderent que l'on exécutât à la rigueur les loix pénales contre les récuſants; que l'on bannît tout le Clergé Romain, & que l'on reſtituât ſes Egliſes & ſes revenus aux Proteſtants; que l'on continuât le Parlement actuel, & que l'on abolît l'autorité que les confédérés avoient uſurpée; qu'on les déſarmât; qu'on les obligeât à réparer tous les dommages qu'ils avoient cauſés aux Proteſtants; qu'on les punît ſelon la nature de leurs offenſes, & qu'on ne leur accordât aucun pardon; qu'on exigeât ſtrictement le ſerment de ſuprématie de tous les Magiſtrats, & qu'on exclût du Parlement ceux qui refuſeroient de le prêter; qu'on ne dérogeât en rien à la loi de Poynings, qui étoit, diſoient-ils, le grand boulevard de l'autorité royale, & l'appui des ſujets Proteſtants d'Irlande; que le Roi s'emparât de toutes les terres confiſquées; & qu'après avoir donné ſatisfaction à ceux à qui elle

étoit due en vertu des premiers actes du Parlement, il diſpoſât des autres en faveur des colons Anglois.

Le Roi & ſes Miniſtres furent étonnés de la maniere péremptoire dont ils firent ces propoſitions & quelques autres ſemblables. On prétendit qu'elles avoient été dictées à Londres, pour empêcher qu'on ne s'accommodât avec les Irlandois, & peut-être pour les engager à violer la trêve. On dit aux agents qu'il étoit impoſſible que les Proteſtants d'Irlande puſſent faire des demandes qu'ils ne pouvoient appuyer, quand même ils ſeroient ſoutenus de l'autorité royale. On leur demanda s'ils étoient en état de continuer la guerre, au cas que les Catholiques refuſaſſent d'acquieſcer à des conditions auſſi dures : on leur repréſenta la ſituation critique du Roi, & on les exhorta à proportionner leurs demandes aux exigences des temps & des circonſtances actuelles. Rien ne put les fléchir. Ils prétendirent être autoriſés à faire ces propoſitions ; & un comité du Parlement d'Irlande (c'eſt le nom que l'on donnoit à quel-

Cox.

Borlaſe.

ques-uns de ſes membres) aſſura que c'étoit le ſentiment de tout le parti Proteſtant. » Ils dirent qu'ils igno-
» roient entiérement les circonſtan-
» ces du Roi ; qu'ils n'avoient fait
» que propoſer les ſentiments de ſes
» fideles ſujets ; & qu'ils croyoient
» qu'il étoit plus avantageux aux
» Proteſtants d'abandonner l'Irlande
» pendant quelque temps, que de
» faire une paix déſavantageuſe ". Ils manifeſterent en même-temps, dit M. Carte, leurs ſentiments réels, & déclarerent inſolemment, que le Roi n'avoit autre choſe à faire qu'à ſe ſoumettre aux conditions de paix que propoſoit le Parlement d'Angleterre ; & que, s'il le faiſoit, il ne manqueroit point de ſubſides pour continuer la guerre d'Irlande.

Carte, Orm. V. I. p. 505.

Les Commiſſaires députés par le Conſeil d'Irlande, arriverent enfin. Ils blâmerent l'extravagance de ces propoſitions, & preſſerent Coote & ſes collegues de s'en déſiſter. Ils refuſerent de le faire ; mais lorſque l'on vint à examiner leur projet d'accommodement, on trouva leurs demandes ſi incompatibles avec les cir-

conſtances du Roi, qu'on ne put abſolument y conſentir. Ils prétendirent qu'il importoit pour la ſûreté de tous les ſujets Proteſtants d'Irlande, que l'on déſarmât les récuſants, & que l'on exécutât les loix pénales. Le Roi repréſenta inutilement aux agents d'Irlande, que leur parti étant ſupérieur en nombre, & maître de plus des trois tiers du Royaume, il n'étoit pas naturel qu'ils vouluſſent ſe mettre à la merci de ceux qu'ils avoient ſi griévement offenſés. Que les loix pénales étoient trop odieuſes pour qu'on pût les exécuter à la rigueur, même en temps de paix ; que la choſe étoit encore plus impraticable dans la conjoncture préſente, puiſque les Catholiques avoient aſſez d'orgueil & de confiance pour demander, en faveur de leur Religion, des conceſſions qui réduiſoient l'Egliſe établie à un état de tolérance précaire. Il parut donc qu'on ne pouvoit conclure aucun traité aux conditions que les Proteſtants propoſoient, & que les plus animés d'entr'eux n'en vouloient aucune, à quelque condition que ce fût. Charles ſentoit ſes be-

ſoins, & ſon impatience pour une paix qui devoit lui procurer un renfort conſidérable de troupes Irlandoiſes, étoit enflammée par les ſuggeſtions de la Reine, qui, dans ce conflict de parties, crut peut-être que tous les Irlandois, à l'exception des Catholiques, étoient infectés de ce qu'on appelloit à ſa Cour l'*eſprit de révolte*; & qui, malheureuſement pour ſon époux, vint à bout de lui perſuader qu'il n'y avoit qu'eux qui méritaſſent ſa confiance. Soit qu'il fût imbu ou non de ce préjugé, il témoigna beaucoup d'attention aux agents des confédérés d'Irlande, & répondit à leurs propoſitions avec cette politeſſe & cette complaiſance que ſes malheurs lui avoient appriſes.

Il avoit conſenti à quelques-unes de leurs demandes avant la révolte d'Irlande, & il ne ſe fit aucune difficulté de leur réitérer ſes promeſſes. Il acquieſça pareillement à d'autres qui lui parurent juſtes & raiſonnables. Il renvoya aux deux Parlements la diſcuſſion de l'article qui regardoit l'indépendance de l'Irlande. Il promit de paſſer un acte pour les auto- Carte, Orm. V. I. p. 506.

riſer à remplir les charges du Gouvernement, & à acheter des terres; il permit aux récuſants les Séminaires qu'ils avoient demandés pour l'éducation de la jeuneſſe. Au-lieu d'annuller les actes du Parlement, les accuſations & les bills d'atteinte, il promit d'accorder un pardon général, & d'acquieſcer à l'acte d'oubli que le Vice-Roi & le Conſeil jugeroient à propos de donner; de convoquer un nouveau Parlement en Irlande, mais ſans ſuſpendre la loi de Poynings. Il répondit à la propoſition qu'ils lui firent, de révoquer les loix pénales; que ces loix n'avoient jamais été obſervées à la rigueur; & que ſi ſes ſujets récuſants rentroient dans leur devoir, ils n'auroient pas lieu de ſe plaindre qu'on les traitoit avec moins de modération que ſous les deux derniers regnes; & que ceux qui lui donneroient des preuves de leur attachement, obtiendroient de lui des charges & des emplois, qui les convaincroient de la protection dont il les honoroit.

Les agents Irlandois, flattés de la condeſcendance que le Roi avoit pour

eux, ſe comporterent avec beaucoup de modeſtie & de ſoumiſſion. Ils avouerent que le Roi, vu les circonſtances dans leſquelles il ſe trouvoit, ne pouvoit leur accorder davantage, & qu'ils eſpéroient que l'aſſemblée générale, lorſqu'elle ſeroit inſtruite de ſa ſituation, modéreroit ſes demandes; mais qu'ils n'étoient point autoriſés à s'en écarter. Le Roi les congédia, leur conſeillant dans les termes les plus pathétiques, de conſidérer les circonſtances dans leſquelles lui & eux ſe trouvoient: » Que l'exiſtence de leur » nation & de leur Religion dépendoit de la conſervation de ſes droits » & de ſon autorité en Angleterre: » que ſi ſes ſujets Catholiques d'Irlande vouloient conſentir aux conditions qu'il pouvoit leur propoſer, ſans ſe compromettre, & qu'ils » pouvoient accepter ſans que leurs » vies, leurs fortunes & leur Religion couruſſent aucun riſque, il » ſeroit en état de leur accorder des » graces qui rendroient leur bonheur parfait, & qu'il les diſpenſeroit de maniere qu'ils n'auroient » pas lieu de ſe plaindre qu'on les

Clarendon, Révolte d'Irlande. Edit de Dublin, p. 21.

» eût trompés. Que ſi, pour vou-
» loir inſiſter ſur des choſes que ſa
» conſcience ne lui permettoit point
» de leur accorder, & qu'ils n'étoient
» point fondés à demander, & telles
» qu'en les leur accordant, elles lui
» cauſaſſent pour le préſent un dom-
» mage que leurs ſubſides ne pour-
» roient réparer, quoiqu'ils puſſent
» lui être utiles dans la ſuite, ils
» différoient de le ſecourir juſqu'à
» ce que les rebelles euſſent pris le
» deſſus en Angleterre & en Ecoſſe,
» ils reconnoîtroient alors que le
» pouvoir qu'ils avoient en Irlande,
» ne ſuffiſoit pas pour ſoutenir ſes
» intérêts & les leurs; & que ceux
» qui l'avoient détruit, viendroient
» encore plus aiſément à bout d'ex-
» terminer leur nation, & d'abolir
» leur Religion".

Telles furent les réponſes d'un Prince qui avoit pluſieurs fois promis de ne point tolérer le Papiſme, & de ne point révoquer les loix pénales d'Irlande. Mr. Carte, tout zélé qu'il étoit pour lui, a été ſi ſcandaliſé de la partie la plus offenſante de cette adreſſe, qu'il a tâché d'en adou-

ir les expreſſions, ſans les défigu-
er; cependant, avec toute cette éner-
gie apparente, il paroît que Charles
vita à ſon ordinaire cette préciſion,
qui auroit pu le gêner dans la ſuite.
on principal objet étoit de perſua-
ler aux Irlandois qu'il leur accorde-
oit le libre exercice de leur Reli-
gion pour les récompenſer de leurs
ervices; mais en évitant de s'expli-
quer plus explicitement, il ſe réſer-
a le pouvoir de décider ſi cette con-
eſſion étoit compriſe dans le nom-
re des graces qui devoient complé-
er leur bonheur. Il comprit qu'il de-
oit leur céder quelque choſe pour
es engager à prendre les armes pour
a défenſe. Ce n'étoit que la dé-
reſſe ſeule de ſes affaires qui l'o-
ligeoit à accepter un ſecours des
landois qui le rendoit également
dieux à ſes amis & à ſes ennemis.
étoit difficile de décider comment
s'y prendroit pour ne point alié-
er ſon parti. Il n'étoit point en état
e décider ce point : ſes Miniſtres
'oſoient le conſeiller. En lui recom-
andant des conceſſions trop avan-
geuſes, ils s'expoſoient au reſſenti-

ment des Communes : en s'oppoſant à l'indulgence qu'il témoignoit pour les Irlandois, ils auroient offenſé la Reine, & ſes créatures les auroient accuſés d'indifférence pour les intérêts du Roi. Dans cette perplexité, le Roi céda aux arguments plauſibles que les Miniſtres ont coutume de ſuggérer dans les cas où il s'agit de leurs intérêts particuliers, & il réſolut de charger le Marquis d'Ormond de la haine que devoit lui attirer le traité qu'il alloit conclure avec les Irlandois. Il lui ordonna de conclure la paix avec les Catholiques d'Irlande, aux conditions qu'il jugeroit les plus avantageuſes au public, & les plus propres à établir dans ce Royaume une union qui pût lui procurer les ſecours dont il avoit beſoin pour réduire les rebelles d'Angleterre & d'Ecoſſe.

Carte, Orm. V. I. p. 508.

Ormond prévit tout le danger & toute la difficulté d'une pareille commiſſion. Il étoit chargé de propoſer des termes d'accommodement, que le Roi ni ſes Miniſtres ne voudroient, ni n'oſeroient approuver. Si le peuple d'Angleterre s'oppoſoit à faire

a paix avec les Irlandois, les Anglois établis dans l'Irlande étoient extrêmement irrités des outrages qu'ils en avoient reçus. Accordoit-il quelques graces aux Papiſtes, on lui diſputoit ſon autorité, & on l'accuſoit de partialité pour ſes alliés, dont pluſieurs avoient pris le parti des confédérés. Les leur refuſoit-il, ſes alliés lui auroient reproché de favoriſer des ennemis implacables, qui avoient juré la ruine de leurs familles. Il avoit encore plus à craindre l'autorité & l'animoſité du Parlement d'Angleterre, qui n'auroit pas manqué de ſe venger de lui, pour peu que ſa conduite eût choqué ſes paſſions & ſes préjugés, d'autant plus que le Roi étoit hors d'état de le protéger. Pour comble de difficulté, la Cour d'Angleterre ne lui envoya aucune inſtruction; de maniere qu'il fut chargé tout ſeul de la conduite d'une affaire délicate, à laquelle le Roi ne pouvoit prendre aucune part. Carte, Orm. V. III. n°. cccxxix.

Les difficultés de ſon Gouvernement ſuffiſoient ſeules pour confondre ſes talents, ſans qu'il fut beſoin de celle-ci. Il étoit accablé par le

beſoin, dénué de tout ſecours, bloqué par mer, & entouré d'ennemis. Les Irlandois étoient orgueilleux, & ſe plaignoient ; les Ecoſſois, quoique dans l'inaction, inſolents & importuns ; & la Province du Midi agitée par une rébellion qui allarmoit les Royaliſtes. Le Lord Inchiquin avoit commandé dans Munſter depuis la mort de Saintléger ; mais ſans le titre de Lord Préſident. Il poſtula cet office pour récompenſe de ſes ſervices ; mais s'étant adreſſé au Roi à Oxford pour cet effet, il eut la mortification d'apprendre qu'il l'avoit donné au Comte de Portland, & il ne put même en obtenir la ſurvivance après ſa mort. On jugea à propos, pour juſtifier un traitement auſſi injurieux, de répandre pluſieurs calomnies ſur ſon compte. Il s'en retourna à Munſter dans la réſolution de ſe venger ; il entra en négociation avec le Parlement d'Angleterre, & lui promit d'engager ſon frere à lui livrer la ville de Wareham, où il commandoit, & de prendre lui-même ſon parti. Il fut reçu à bras ouverts ; & pour l'engager à pour-

Carte, Orm. V. I. p. 509.

ſuivre ſon deſſein, on lui promit de lui fournir les ſecours dont il auroit beſoin. Il commença par ſommer le Roi de s'accommoder avec ſon Parlement d'Angleterre, & celui-ci de l'aſſiſter contre les Irlandois; & feignant d'avoir appris que ces derniers avoient formé le projet de s'emparer de ſes garniſons, il chaſſa les Magiſtrats & tous les habitants Papiſtes de Cork, d'Youghal & de Kinſale, & s'empara de leurs effets. Ses Officiers ſignerent le *Covenant* (*); il refuſa de le ſouſcrire avant que la trêve fût expirée; mais il obligea ſes ſoldats par ſerment à exterminer les Papiſtes, à continuer la guerre contre les Irlandois, & à ne point faire la paix ſans le conſentement du Roi & du Parlement d'Angleterre. Le Lord Eſmond, Gouverneur du fort de Duncannon, ne tarda pas à ſuivre l'exemple d'Inchiquin : les Ecoſſois d'Ulſter promirent de le ſeconder; de maniere que le flambeau de la

(*) On appelle ainſi la ligue que les Ecoſſois firent enſemble pour maintenir leur Religion libre de toute innovation.

guerre fut ſur le point de s'allumer avec plus de violence que jamais ; mais Monroe & ſes troupes, après quelques mouvements & quelques eſcarmouches peu conſidérables, retomberent dans leur inaction ordinaire ; & Inchiquin, négligé par le Parlement d'Angleterre, fut bientôt obligé, pour conſerver ſes troupes & les Proteſtants de Munſter, de conclure une trêve avec les Irlandois.

Tel étoit l'état des affaires, lorſque le Marquis d'Ormond entama ſon traité avec les confédérés. Leurs Commiſſaires furent le joindre à Dublin le 6 de Septembre 1644, & l'on convint ſans difficulté de prolonger la trêve ; mais on ne fut pas ſi-tôt d'accord ſur la paix. Les Irlandois concevoient de jour en jour de plus hautes idées de leur crédit & de leur autorité, & ſe prévalurent des beſoins du Roi, pour obtenir de lui de nouvelles graces. Leur Clergé profita de la caſſation du traité de Dublin pour faire valoir ſon autorité. Un nommé Fleming, Archevêque Papiſte de Dublin, étoit du nombre des Commiſſaires. Ormond, qui con-

oiſſoit le caractere des gens de ſon
tat, refuſa de conférer avec lui ;
ais ils n'avoient pas beſoin d'être
evêtus d'un caractere public pour
gir, & leur autorité l'emporta ſur
ous les efforts des membres les plus
odérés & les plus clairvoyants de
ur parti. Ce qu'il y a de certain,
ſt que les Commiſſaires Irlandois
arurent avoir oublié les promeſſes
u'ils avoient faites au Roi, & les
ſurances qu'ils lui avoient données
e leur confiance. Leurs propoſitions
irent les mêmes que celles qu'ils
voient faites à Oxford, excepté
u'ils en ajouterent quelques autres
oins importantes. Ils demanderent
ntr'autres choſes ce qu'on ne pou-
oit leur accorder dans la conjonc-
ire préſente ; ſavoir, que l'on mît
u nombre des traîtres les Ecoſſois
: le Lord Inchiquin qui s'étoient op-
oſés à la trêve. Ils prétendirent que
: Roi le leur avoit promis, & le
ord Digby, ſon Miniſtre, en con-
int ; mais il ajouta que c'étoit à con-
ition que l'on conclût la paix ou
i trêve. C'étoit pour la premiere
ois qu'Ormond négocioit entre le

Carte ; Orm. V. III. n°. cccxxxj.

Roi & les Catholiques d'Irlande; mais comme il connoiſſoit le caractere des Proteſtants, il crut devoir traîner la négociation en longueur, & il fit aux Commiſſaires Irlandois les mêmes réponſes qu'on leur avoit déja faites en Angleterre, perſuadé que ſon honneur & celui de ſon maître exigeoient qu'il agît ainſi. Ils demanderent qu'on annullât les loix pénales qu'on avoit faites contre ceux qui profeſſoient leur Religion, & il leur renouvella la promeſſe que le Roi leur avoit faite d'en ſuſpendre l'exécution. Il leur refuſa le nouveau Parlement qu'ils demandoient; il s'oppoſa à la ſuſpenſion de la loi de Poynings, & limita le pardon des rebelles. Il demanda, de ſon côté, que les Irlandois aboliſſent le Gouvernement qu'ils avoient uſurpé, qu'ils reſtituaſſent au Roi les villes & les châteaux, aux Proteſtants les Egliſes, & aux Laïques les biens dont ils s'étoient emparés. Ormond communiqua au Roi ces propoſitions & les réponſes qu'il avoit faites. Il remit la concluſion du traité au mois de Janvier ſuivant; mais les Commiſ-

ſaires

aires qu'on avoit envoyés au Roi, yant eu le malheur d'être pris par n vaiſſeau du Parlement, cette né- ociation fut ſuſpendue juſqu'au mois l'Avril 1645 (*).

Dans cet intervalle, Charles don- a malheureuſement des preuves de on inconſtance & de cette indul- ence pour les Papiſtes, qui étoit ſi dieuſe à ſes ennemis, à ſes ſujets roteſtants, & ſi contraire aux pro- ieſſes ſolemnelles qu'il avoit faites.)ans le temps même qu'on négocioit Uxbridge, il ſe flatta de recevoir e dehors un ſecours aſſez puiſſant our le mettre en état d'écraſer ſes nemis. La Reine lui faiſoit eſpé- Rush- worth.

(*) Vers ce temps-là, Mac-Mahon & le rd Macguire, chefs de la conſpiration des andois, furent condamnés & exécutés à ndres. Ils ſe ſauverent de la Tour au bout deux ans de priſon; mais ils furent re- s, & on leur fit leur procès. Macguire manda d'être jugé par les Pairs d'Irlande, vertu de ſon privilege; mais ſa requête rejettée, & les deux Chambres confirme- nt l'opinion du Juge Bacon, qu'il devoit e jugé en Angleterre par des Jurés. Elles etterent auſſi la demande qu'il fit d'être dé- ité, & il fut pendu à Tyburn.

rer un renfort de dix mille Lorrains. Les Irlandois exagéroient leur puiſſance, & affectoient le zele le plus ardent pour ſon ſervice, & lui, de ſon côté, brûloit d'impatience de s'attacher des alliés auſſi puiſſants. Les confédérés Catholiques négocioient ſecretement avec lui par l'entremiſe de leurs agents; ſavoir, le Lord Muſkerry, Nicolas Plunket & Geoffroy Browne. Ce dernier, en particulier, lui préſenta un mémoire, dans lequel il lui diſoit que ſon parti modéreroit les demandes qu'il lui avoit faites au ſujet de la Religion, s'il vouloit conſentir aux autres articles. Charles, qui comptoit ſur ſes promeſſes, devint de jour en jour plus complaiſant. Il marqua au Marquis d'Ormond, dans la réponſe qu'il lui fit, & qui fut rendue publique, de n'inſiſter ſur les conditions qu'il avoit déja offertes aux Catholiques, qu'autant qu'il les verroit diſpoſés à les accepter. Il lui permit de conſentir à la ſuſpenſion de la loi de Poynings; mais de ne point révoquer les loix pénales, & de s'en tenir là-deſſus à ſa premiere réponſe. Il avoit cepen-

Carte, Orm. V. II. Append. n°. xv.

Ibid. Vol. III. n°. cccl v.

dant promis, dans une lettre qu'il lui écrivit deux jours auparavant, non-ſeulement de ſuſpendre les loix pénales dès que la paix ſeroit conclue, mais encore, ſi les Irlandois lui envoyoient le ſecours qu'ils lui avoient promis, & s'il rentroit dans ſes droits, de les annuller toutes par un acte, à l'exception de celles qui défendoient les appels à la Cour de Rome, & l'exercice d'une juriſdiction étrangere dans le Royaume. Aucune conceſſion ne pouvoit être plus odieuſe & plus dangereuſe; auſſi écrivit-il au Marquis d'Ormond de ne la communiquer qu'aux trois agents Papiſtes, & de lui garder là-deſſus un ſecret inviolable. Carte, Orm. V. II. Append. n°. XV.

A peine le mois fut-il écoulé, que le Roi pouſſa ſa complaiſance encore plus loin. On s'étoit ſervi du traité d'Uxbridge pour engager les confédérés d'Irlande à conclure la paix, avant que le Roi s'accommodât avec le Parlement d'Angleterre; ce qui l'auroit mis hors d'état de leur accorder les graces qu'il leur avoit promiſes. Après que le traité fut rompu, on leur dit que leur exiſtence Ibid. Ibid. V. III. N°. ccclxv.

dépendoit du ſecours qu'ils donneroient au Roi, parce qu'on s'étoit apperçu dans les conférences que l'objet du Parlement étoit d'inveſtir les Ecoſſois de la ſouveraineté & de la propriété de l'Irlande. On inſiſta d'autant plus ſur ces lieux communs, que le Roi avoit actuellement plus beſoin que jamais de ſecours étrangers. Il avoit tout à craindre de l'armée que les Parlementaires venoient de lever. Il prévit, ainſi qu'il le marquoit à la Reine, que la guerre ſeroit beaucoup plus ſanglante l'été ſuivant qu'elle ne l'avoit jamais été. Il bannit donc tout ſcrupule par rapport aux Irlandois, & il autoriſa le Marquis d'Ormond à conclure la paix à quel prix que ce fût, tant pour la ſûreté de ſes ſujets Proteſtants, que pour le maintien de ſon autorité en Irlande. » Procurez-moi, lui diſoit » le Roi, le marché le plus avanta- » geux que vous pourrez, & ne fai- » tes uſage du pouvoir que je vous » donne, qu'autant que vous en au- » rez beſoin. Quoique je m'en rap- » porte entiérement à vous pour la » conduite de cette affaire impor-

Rushworth, King's Cabinet opened.

Carte, Orm. V. II. n°. xviij.

» tante, je ne puis cependant m'em-
» pêcher de vous dire, que je croi-
» rai gagner beaucoup, ſi, en ſuſ-
» pendant la loi de Poynings, à l'é-
» gard deş bills dont on conviendra,
» & en annullant les loix pénales,
» je puis engager les Irlandois à m'aſ-
» ſiſter contre les rebelles d'Angle-
» terre & d'Ecoſſe. Il n'y a point
» de conditions auxquelles je ne con-
» ſente, pourvu qu'elles ne bleſſent
» ni ma conſcience, ni mon hon-
» neur ".

Quelques raiſons plauſibles qu'on pût alléguer pour concilier cette révocation des loix pénales avec la conſcience du Roi & les ſentiments d'honneur dont il ſe piquoit, Ormond prévit parfaitement les dangereux effets d'une pareille démarche, ſur-tout dans un Pays dont la plûpart des habitants étoient Papiſtes. Il étoit ſincérement attaché à la Religion Proteſtante; il connoiſſoit le génie, les paſſions, les préjugés du parti Proteſtant, & l'horreur qu'il avoit pour la plus légere conceſſion en faveur du Papiſme; il prévit, dis-je, la haine qu'il alloit encourir, &

le danger auquel il alloit s'expoſer, en traitant à des conditions que le Roi ne pourroit avouer, & que de pareilles conceſſions encourageroient les Irlandois à hauſſer leurs demandes. Il n'eſt donc pas étonnant qu'ayant ſu l'intention qu'avoit le Roi de s'écarter des conditions qu'il avoit toujours fait profeſſion de regarder comme ſacrées, il ſe dégoûtât de ſa ſituation actuelle. Il demanda ſon rappel, de crainte, diſoit-il, que les confédérés n'exigeaſſent plus d'un compatriote & d'un allié, qu'il ne pouvoit leur accorder, & qu'il ne fût obligé à abandonner ſon Gouvernement, faute de ſecours, ou de ſe ſoumettre honteuſement aux Irlandois, ou aux ligueurs.

Carte, Orm. V. I. p. 520.

A. D. 1645. Charles & ſes Miniſtres connoiſſoient l'importance des ſervices d'Ormond, & l'utilité dont il leur étoit dans ſa place de Vice-Roi d'Irlande. Ils avoient approuvé la vigilance avec laquelle il avoit découvert le projet que quelques partiſans du Parlement d'Angleterre avoient formé de s'emparer des villes de Dublin, de Drogheda & de Dundalk. Ils regardoient

ſon crédit, ſon influence, & ſon attachement pour le Roi, comme le principal ſoutien de ſa cauſe contre le pouvoir des Catholiques, & l'eſprit ſéditieux & turbulent des ligueurs. Pour l'engager à ſupporter le fardeau d'une place, qu'il importoit qu'il conſervât, Charles lui accorda toutes les graces que ſes circonſtances actuelles lui permirent de lui accorder ; il augmenta ſes pouvoirs ; & pour l'engager à agir avec plus d'ardeur dans l'affaire délicate & dangereuſe dont il l'avoit chargé, il envoya un pardon général, ſcellé du grand ſceau, au Gouverneur en chef, aux Conſeillers-Privés, & aux autres Officiers employés à ſon ſervice.

On peut mettre au nombre des nouvelles graces qu'il accorda au Marquis, la commiſſion qu'il avoit ſollicité de recevoir les ſoumiſſions des confédérés qui accepteroient la paix aux conditions que le Roi leur avoit offertes, & de les rétablir dans leurs poſſeſſions. Charles eſpéra par-là de les diviſer, & d'empêcher qu'ils ne s'uniſſent, au cas qu'ils refuſaſ-

ſent ſes conceſſions, & qu'ils ſe déclaraſſent pour la guerre. Pour les diſpoſer en même-temps à un traité à l'amiable, & les engager à continuer le Parlement actuel, il déclara que l'ordre que Parſons avoit donné d'exclure des Communes ceux qui refuſeroient de prêter le ſerment de ſuprématie, étoit attentatoire à ſa prérogative. Il donna ordre au Vice-Roi d'annuller cet ordre. Les Proteſtants zélés craignoient les ſuites de cette indulgence pour les récuſants Papiſtes; ils prévirent la ſupériorité qu'elle alloit leur donner dans la légiſlation d'Irlande. Ils avoient à alléguer leurs ſervices & leurs ſouffrances. Pour prévenir leurs clameurs, & les diſpoſer favorablement pour le Roi, on envoya d'Angleterre un bill paſſé dans le Parlement d'Irlande, par lequel le Roi remettoit aux Proteſtants de ce Royaume, tant Eccléſiaſtiques que Laïques, toutes les rentes, ſervices, vingtiemes & prémices qu'ils lui devoient à la St. Michel de l'an 1641, & qu'ils lui devroient à Pâques 1645.

Dans ces entrefaites, les Irlandois

travaillerent avec un zele infatigable à affermir leur confédération, pour pouvoir continuer la guerre, ou conclure la paix d'une maniere avantageuſe à leur cauſe. Ils implorerent le ſecours des Princes étrangers. Burke, un de leurs Eccléſiaſtiques, fut envoyé à Madrid. Richard Belling, Secretaire du Grand-Conſeil, politique intriguant & actif, fut chargé de s'adreſſer au Pape, aux Princes Italiens, & au Marquis de Caſtel Rodrigo, Gouverneur des Pays-Bas, » pour qu'ils puſſent ſavoir (c'eſt » ainſi que les confédérés s'expri- » moient dans leurs lettres,) quels » ſecours ils pouvoient attendre de » dehors, afin qu'au cas qu'ils fuſ- » ſent de nouveau obligés à *ſervir* » *Dieu dans des trous* & des *tannie-* » *res*, ils puſſent convaincre tout l'u- » nivers qu'ils avoient fait tout ce » qui dépendoit d'eux pour préve- » nir ce malheur ". Leurs agents ſe donnerent tous les mouvements poſſibles à Paris, & ne ceſſerent de ſolliciter la Reine d'Angleterre, qui étoit dans ce temps-là retirée en France. Un Prêtre intriguant, nommé O'-

Carte, d'après le regiſtre du Grand-Conſeil.

Hartegan, qui étoit du nombre, les avoit tellement déshonorés par ſa préſomption, ſa vanité & ſon indiſcrétion, qu'on donna ordre à Belling d'employer tous les moyens honnêtes qu'il pourroit imaginer, pour l'engager à retourner en Irlande. Pour ſe procurer du crédit dans les Cours étrangeres, & leur prouver leur puiſſance, ils fournirent environ quatorze cents hommes à la France, & firent pluſieurs levées pour l'Eſpagne, quoiqu'ils euſſent refuſé au Marquis d'Ormond d'envoyer deux mille hommes en Ecoſſe au ſecours de Montroſe. Ils perſiſterent dans la réſolution qu'ils avoient priſe » de ne » fournir aucun ſecours au Roi, qu'ils » n'euſſent conclu la paix d'une ma» niere qui prouvât qu'ils n'avoient » pris les armes que pour la défenſe » de la Religion, & pour la réta» blir dans toute ſa ſplendeur ".

Carte, d'après le regiſtre du Grand Conſeil.

Ils agirent avec la même vigueur dans leurs opérations militaires contre ceux qui ſe déclarerent pour le Parlement, & qui refuſerent la trêve. A peine le Lord Eſmond, Gouverneur de Duncannon, eut-il pris

la réſolution de livrer ſon fort au Parlement, qu'il eut la mortification de ſe voir négligé & abandonné de ſes nouveaux maîtres. Le Conſeil ſouverain de Kilkenny fut allarmé de la défection de cette place, & craignit que ſon commerce ne fût ruiné par les vaiſſeaux des *Têtes-Rondes*, comme ils les appelloient, qui mouilloient dans la riviere ſous le canon du fort. Leurs troupes bloquerent Duncannon du côté de terre, au commencement du mois de Janvier; mais voyant qu'il recevoit du ſecours par mer, ils convertirent le blocus en un ſiege régulier, dont ils donnerent la conduite à Parſons, Général de Leinſter. Le fort ſe rendit au bout de dix ſemaines; & Eſmond, qui en étoit Gouverneur, mourut peu de jours après, de chagrin & de vieilleſſe.

Le Lord Inchiquin, également négligé par le Parlement d'Angleterre, fut attaqué à l'expiration de la trêve, par le Comte de Caſtlehaven, à la tête de cinq mille fantaſſins, & de mille cavaliers. Le Comte inonda la Province méridionale, & ré-

duiſit pluſieurs forts ſans beaucoup de réſiſtance. Etant arrivé à Roſtellan, il eut la gloire de ſaiſir Henri O'Brien, qui avoit livré Wareham au Parlement d'Angleterre, & il l'envoya au Roi, pour le punir de ſa déloyauté comme il le jugeroit à propos. Les forces d'Inchiquin étoient inférieures à celles de l'ennemi, & ſi dépourvues de vivres, qu'elles ne purent tenir la campagne, & qu'elles furent obligées de s'enfermer dans Corke, pendant que Caſtlehaven ravageoit le pays juſqu'aux portes de cette ville. Il venoit d'inveſtir Youghal, lorſque le Lord Broghil arriva avec un renfort du Parlement d'Angleterre. Le Comte leva le ſiege, & ſe retira à Kilkenny à l'approche de l'hyver.

Carte, V. I. p. 540.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient dans la campagne, Dublin devint la ſcene d'une négociation preſque continuelle. On avoit renvoyé le traité entre Ormond & les confédérés au 10 d'Avril. Ces derniers voulurent gagner du temps, en attendant qu'ils euſſent des nouvelles des agents qu'ils avoient envoyés dans les Cours étran-

geres, & s'imaginoient qu'en différant de ſe décider juſqu'à ce que le Roi fût plongé dans de nouveaux embarras, ils en obtiendroient des conditions plus avantageuſes. Ils demanderent que l'on différât les conférences; mais le Vice-Roi exigea qu'on les tînt au jour marqué. Les agents Irlandois furent le joindre, mais en moindre nombre que leurs pouvoirs ne portoient. Au bout d'une ſemaine, ils dirent que leur aſſemblée générale devoit ſe tenir le 15 de Mai, & qu'ils ne pouvoient rien conclure ſans ſon conſentement; qu'ils étoient ſeulement chargés de faire leurs propoſitions & de les diſcuter, & que ſi celles qu'on leur feroit étoient avantageuſes, ils engageroient leur parti à les accepter.

Ormond, qui avoit à cœur les intérêts du Roi, & qui étoit infiniment plus jaloux de ſon honneur que ce malheureux Prince ne l'étoit lui-même, cacha l'ordre qu'il lui avoit donné d'abroger les loix pénales. Il s'en tint ſimplement aux premieres conditions, ſavoir, qu'on en ſuſpendroit l'exécution juſqu'à la concluſion de

la paix. Il perſuada aux agents Irlandois que la ſuſpenſion de la loi de Poynings n'étoit point néceſſaire, & que le Roi leur expédieroit les conceſſions qu'ils avoient demandées avec la même promptitude & la même ſûreté par la voie du Parlement. Il conſentit à décharger les Irlandois des rentes & des revenus qui appartenoient au Roi, & qu'ils avoient perçus depuis la premiere rébellion, & d'abroger tous les bills d'atteinte, les accuſations & les proſcriptions. On étoit convenu que le Roi conféreroit indiſtinctement les emplois & les charges aux Catholiques & aux Proteſtants. Les agents exigerent en conſéquence, qu'elles fuſſent également partagées ; à quoi d'Ormond s'oppoſa. Il ſut cependant ſi bien allier l'autorité avec la complaiſance, que les agents parurent diſpoſés à la paix ; ce qui lui fit eſpérer que leur aſſemblée générale ſe décideroit bientôt en faveur du Roi.

Mais cette aſſemblée, quoique unie en apparence pour la cauſe commune, étoit compoſée de parties diſcordantes, dirigées par différents mo-

tifs, & animées de différentes paſſions. Les Irlandois d'Ulſter n'avoient point oublié les crimes qu'ils avoient commis, & craignoient qu'on ne les dépouillât de leurs biens. Ils s'oppoſoient par conſéquent à une paix qui ne mettoit point leurs perſonnes en ſûreté, & qui ruinoit entiérement les colonies du Nord. Le Clergé, qui avoit toute la communauté à ſa dévotion, s'oppoſoit à tous les projets d'accommodement qui ne s'accordoient point avec ſes ſouhaits extravagants. Trop ignorant pour diſcerner, & trop intéreſſé pour conſulter les vrais intérêts de ſon parti, il repaiſſoit ſon imagination de richeſſes, de puiſſance, de magnificence, & celle de ſes partiſans de la ſplendeur de leur Religion.

L'impatience que Charles avoit de s'accommoder avec les Irlandois ne fut plus un ſecret pour leurs chefs, & contribua malheureuſement à enflammer leur orgueil, & à faire échouer toutes les meſures de ce Prince mal conſeillé. S'il s'en fût entiérement rapporté au Marquis d'Ormond, dans ſa négociation avec les Irlan-

dois, il auroit pu ſe faire que le zele & les talents de ce Miniſtre, ſecondés des conſeils des confédérés les plus intelligents & les plus modérés, euſſent contribué à la concluſion du traité; & lui euſſent procuré, de la part de l'Irlande, un ſecours qui auroit beaucoup influé ſur ſes affaires; mais Charles dépendoit entiérement de ſes Conſeillers & de ſes agents privés.

Edouard Somerſet, Lord Herbert, fils aîné du Marquis de Worceſter, étoit un des plus zélés partiſans de ce Prince. Attaché à Charles, non-ſeulement par principe, mais par affection pour ſa perſonne, il leva un corps conſidérable de troupes pour ſon ſervice, à ſes dépens & à ceux de ſon pere. Pour le récompenſer de ſon zele, il lui accorda un brevet ſigné de ſa main, par lequel il le créoit Comte de Glamorgan; & quoique ce brevet ne fût pas ſcellé du grand ſceau, il ne laiſſa pas que de prendre ce titre, d'autant plus que le Roi le lui donnoit lorſqu'il lui écrivoit. Ce Seigneur joignoit à un caractere doux & inſinuant, une imagination vive, &

Birch's Inquiry.

beaucoup de préſomption; & les graces que le Roi lui accorda, le confirmerent dans l'idée qu'il avoit de ſon importance. Charles, qui ſe promettoit beaucoup des ſervices de ce Seigneur, le créa Généraliſſime de trois armées, ſavoir, des Anglois, des Irlandois & des troupes étrangeres, avec pouvoir de nommer tous les Officiers ſubalternes de ce corps imaginaire. Il lui permit de traiter avec tels de ſes ſujets qu'il lui plairoit, pour ce qui concernoit les tutelles, les douanes, ſes droits & ſes prérogatives; il lui donna des patentes en blanc, pour les remplir à ſa volonté, & conférer les charges & les emplois à qui il jugeroit à propos. Il promit même ſa fille Eliſabeth au fils de ce favori, avec une dot de trois cents mille livres ſterling. Il étoit Catholique Romain, & fort attaché à ſa Religion. Il avoit épouſé en ſecondes noces, Marguerite O'Brien, fille du feu Comte, & ſœur du Comte actuel de Thomond; il avoit quelque bien, & étoit allié à quelques-unes des familles les plus puiſſantes d'Irlande.

Carte, Orm. V. II. n°. xiij.

Glamorgan prétexta quelques affaires réelles ou imaginaires pour aller dans ce Royaume vers la fin de l'année 1644. Le Roi le recommanda au Vice-Roi, lui marquant qu'il l'avoit engagé à accélérer la paix par tous les moyens poſſibles, & qu'il avoit une confiance entiere dans ſon affection & ſon intégrité; mais qu'il ſe méfioit un peu de ſon jugement. Il paroît d'abord extraordinaire que le Roi employât un pareil ſujet dans une affaire qui demandoit autant d'adreſſe & de prudence; mais il ſera aiſé de rendre raiſon de ce qu'il dit au Vice-Roi, en ſuppoſant qu'il ait prévu qu'il ſeroit obligé de déſavouer ce que Glamorgan auroit fait: il donnoit par-là plus de force & de plauſibilité à ſon déſaveu. Quoique les amis du Marquis ne lui euſſent pas fait un portrait avantageux de Glamorgan & de ſa conduite, il ne laiſſa pas que de témoigner dans ſes dépêches le deſir qu'il avoit de le voir bientôt arriver; mais il feignit d'ignorer le contenu des commiſſions & des inſtructions dont il étoit chargé. Ces commiſſions donnerent beaucoup à

Ib. V. III. n°. cccl xxxvj.

parler aux amis du Roi. Les confédérés d'Irlande conçurent les eſpérances les plus flatteuſes d'un Gentilhomme d'un auſſi grand crédit, & de la même Religion qu'eux, & s'imaginerent qu'on ne l'envoyoit en Irlande que pour écouter leurs demandes, & leur accorder des conditions auxquelles le Roi ne vouloit conſentir, dans l'embarras où il ſe trouvoit, que par ſon entremiſe, de peur que le public n'en fût inſtruit. Birch's Inquiry.

Les Irlandois furent également flattés du ſuccès de leur ambaſſade à Rome, & des égards que le Saint-Siege leur témoignoit. Innocent X voulut diſtinguer le commencement de ſon Pontificat par quelque marque extraordinaire de ſon zele pour les intérêts de la Religion. Il reçut Belling, Miniſtre des confédérés d'Irlande, avec un reſpect particulier; & pour répondre à leur requête, il réſolut d'envoyer en Irlande un Nonce qui ſût profiter des circonſtances actuelles de ce Royaume, pour y établir la Religion Romaine, & ſoumettre ſes habitants à ſon joug ſpirituel, au cas qu'il ne pût réuſſir à

Carte, Vol. I. p. 558.

les rendre tributaires. Il choiſit pour cet effet Jean-Baptiſte Rinunccini, Archevêque de Fermo, Gentilhomme Florentin, éloquent, gracieux, adroit, inſinuant, régulier, & même auſtere dans ſa conduite; mais ambitieux, emporté, vain, bigot, ſuperſtitieux, & pleinement convaincu par un effet de ſon orgueil & de ſon fanatiſme, que la Providence l'avoit choiſi pour convertir les Iſles de l'Occident.

On lui ordonna, entr'autres inſtructions, d'engager les Prélats d'Irlande à ſe déclarer pour la guerre, juſqu'à ce que leur Religion fût parfaitement établie, & qu'on eût confié le Gouvernement du Royaume à un Vice-Roi Catholique. On lui recommanda encore de pratiquer le Marquis d'Ormond, de l'engager, s'il étoit poſſible, à livrer Dublin & Drogheda aux Irlandois, & ſur-tout à rentrer dans le ſein de l'Egliſe Romaine; d'aller voir la Reine d'Angleterre, qui étoit à Paris, de l'aſſurer que la Religion étoit le ſeul objet de ſa miſſion, & qu'on n'avoit aucun deſſein contre les prérogatives

de la Couronne d'Angleterre ; de la détourner du deſſein qu'elle avoit témoigné d'aller en Irlande, vu que ſa préſence pourroit gêner les Religionnaires, & fortifier le parti neutre & modéré, indépendamment de la dépenſe d'un établiſſement, qu'on pouvoit employer plus utilement à la guerre.

L'attente de deux perſonnages auſſi diſtingués, deſtinés à favoriſer & à appuyer la cauſe des confédérés d'Irlande, ranima leurs eſpérances, & augmenta ces idées de leur crédit que leurs ſuccès & la condeſcendance du Roi leur avoient inſpirées. L'aſſemblée du 15 de Mai reçut les propoſitions du Marquis avec tant de modération, qu'il ſembla que les loix pénales étoient le ſeul obſtacle qui s'oppoſoit à la paix. Le Comte de Clanricarde aſſura le Vice-Roi, que s'il les abrogeoit, l'accommodement ſeroit bientôt conclu, & que les Irlandois ſacrifieroient leurs vies & leurs fortunes pour la cauſe du Roi ; mais le Clergé d'Irlande, qu'on avoit convoqué, factieux, jaloux, intéreſſé, & même la partie la moins

Carte, Vol. I. p. 543.

irréprochable de ſon ordre, voulant ſe rendre recommandable au Pape & à ſon Miniſtre par ſa ſollicitude extraordinaire pour les intérêts de l'Egliſe, ſoutint qu'en vertu du ſerment d'aſſociation, les confédérés Catholiques étoient obligés de ſtipuler expreſſément, qu'ils garderoient les Egliſes, les Abbayes & les Monaſteres dont ils étoient actuellement en poſſeſſion. Les membres les plus modérés de l'aſſemblée furent choqués de cette propoſition, & exigerent qu'on révoquât une déclaration qui les feroit paſſer pour des parjures. Après bien des altercations, tout ce qu'on put exiger du Clergé, fut de déclarer qu'il n'avoit point deſſein de mettre les agents qui négocioient la paix au nombre des parjures, quand même on ne feroit aucune mention de la clauſe dont il venoit de parler, pourvu qu'il obtînt ce qu'il demandoit. Enflammé par l'eſpoir des richeſſes & des honneurs qu'il ſe promettoit, il menaça ſes partiſans ſuperſtitieux des foudres de l'Egliſe, & qualifia d'impie une paix qui ne procureroit point à ſes Prélats une

juriſdiction abſolue, & le droit de ſiéger au Parlement, que les Proteſtants avoient uſurpé; ils les engagerent à proteſter contre le traité actuel; & quoique l'aſſemblée traitât ces procédés de traîtres & de ſéditieux, cependant le Clergé prévalut ſi fort ſur eux, qu'ils refuſerent de reſtituer les Egliſes aux Proteſtants, & rejetterent tous les moyens qu'on propoſa pour lever ce nouvel obſtacle à la paix.

La bataille de Naſeby (*), qui fut ſi funeſte à la cauſe du Roi, contribua à augmenter l'arrogance des confédérés. Au-lieu de conſidérer que leur fortune étoit liée avec celle du Roi,

(*) Cette fameuſe bataille qui décida la querelle entre le Roi & le Parlement, ſe donna le 14 Juin 1645. Le Prince Robert commandoit l'aile droite de l'armée du Roi, & le Chevalier Marmaduke Langdale la gauche. Le Chevalier Jacob Ashley conduiſoit le corps de bataille, compoſé de toute l'infanterie, & le Roi étoit à la tête du corps de réſerve. Du côté du Parlement, la cavalerie de la droite étoit commandée par Cromwell, & celle de la gauche par Ireton. Le Général Fairfax & le Major Général Skippon étoient tous deux à la tête du corps de bataille, le premier à la droite, & le ſecond à la gauche. *N. D. T.*

& que le triomphe du parti populaire menaçoit leur nation & leur Religion de toutes les conſéquences que Charles avoit prévues, leur vanité & leur préſomption furent telles, qu'ils crurent devoir profiter du malheur de ce Prince, pour en exiger de nouvelles conceſſions. Leurs propoſitions, par rapport à leurs intérêts civils & religieux, devinrent de jour en jour plus énormes. Ils demanderent que l'on abolît à l'inſtant les colonies de Wicklow & de Kilkenny; que l'on envoyât à un Parlement libre la connoiſſance de celles de la Province du Nord, qui étoient beaucoup plus conſidérables; que l'on examinât, & que l'on redreſſât les griefs qui étoient réſultés de leur établiſſement; de garder les forts & les villes dont ils étoient en poſſeſſion, & d'exercer leur Gouvernement, juſqu'à ce que les articles de la paix euſſent été confirmés par un acte du Parlement; d'occuper non-ſeulement le même nombre de charges & d'emplois civils & militaires, mais encore que le Roi les favoriſât à cet égard; qu'on leur accordât

dât des Ecoles & des Univerſités; que leurs Prélats puſſent exercer librement leur juriſdiction; qu'on annullât toutes les loix pénales contre les Récuſants, données par Henri & Eliſabeth, ou contre les Proviſeurs, ſous les regnes précédents, & qu'on ne les obligeât point à rendre les Egliſes dont ils étoient en poſſeſſion.

Charles étoit tellement conſterné, qu'il craignit que ſa défaite ne rendît tous les ſecours des Irlandois inutiles à ſes affaires. Il ne put diſſimuler l'indignation que lui cauſoient ces demandes extravagantes; il écrivit à Ormond de prolonger la trêve, au cas que les Irlandois fuſſent aſſez lâches pour vouloir profiter de ſa foibleſſe, & pour rejetter la paix à d'autres conditions, ſinon de tâcher de les diviſer, aimant mieux, diſoit-il, abandonner le tout au haſard de la guerre, que d'acorder aux Papiſtes une tolérance qui ruineroit la Religion Proteſtante. Ce Prince ſe flatta cependant de pouvoir utilement employer les troupes Irlandoiſes. Il chargea le Lord Digby d'écrire au Lord Carte, V. III. n°. cccc.

Muskerry, & aux autres agents qui avoient été le trouver à Oxford, de leur rappeller les promeſſes qu'ils lui avoient faites, de leur repréſenter le danger auquel leur parti s'expoſoit, en inſiſtant ſur des demandes contraires à ſon honneur & à ſa conſcience, & qu'aucun malheur ne le forceroit jamais d'accorder. Ormond rédigea les conceſſions que les Irlandois pouvoient eſpérer d'obtenir. Elles différoient peu de celles qu'on leur avoit déja offertes. Il conſentit à abroger les loix pénales contre les récuſants; & pour les convaincre de l'intention dans laquelle étoit Sa Majeſté, d'employer indiſtinctement tous ſes ſujets d'Irlande, il leur promit, dès que la paix ſeroit conclue, d'ajouter à l'armée du Roi un corps de Catholiques, compoſé de quatre mille fantaſſins, & de ſix cents cavaliers.

Carte, Vol. I. p. 547.

Ils éluderent le plus qu'ils purent de répondre à ces propoſitions du Vice-Roi. Ils attendoient tous les jours le Comte de Glamorgan, qui arriva enfin en Irlande, après avoir échappé aux vaiſſeaux que le Parle-

ment avoit mis en croiſiere. Il avoit leurré le Roi des promeſſes les plus magnifiques, entr'autres de lui envoyer ſix mille hommes dans le mois de Juin, d'y joindre un renfort de quatre mille Royaliſtes du Pays de Galles; de bloquer le port de Milford, de lui fournir quantité d'armes, & de lui avancer ſoixante mille livres ſterling. Il fut trop long-temps retenu en Angleterre pour remplir ſes engagements, & il n'arriva en Irlande que vers la fin de Juillet. Il fut reçu par le Marquis d'Ormond avec tous les égards que mérite un homme que le Roi protégeoit & honoroit de ſa confiance; & lorſqu'il partit pour Kilkenny, il le recommanda au Lord Muskerry comme une perſonne qui avoit beaucoup de crédit auprès du Roi, & ſur les ſentiments de laquelle il pouvoit compter; ajoutant qu'il ſe feroit un devoir de le ſeconder préférablement à tout autre, dans ce qui concernoit le ſervice de Sa Majeſté, & de ſuivre ſes conſeils dans toutes les occaſions où il s'agiroit du bien du Royaume.

King's Cabinet opened.

Birch's Inquiry, p. 62.

J'ignore ſi le Vice-Roi eut connoiſſance ou non des inſtructions particulieres que l'on donna à Glamorgan; mais il paroît par la maniere dont il le recommanda, qu'il regarda le Comte comme une perſonne duement autoriſée à traiter avec les Irlandois. Ces derniers furent choqués de la fermeté qu'Ormond faiſoit paroître dans cette négociation; leurs partiſans le regarderent comme un homme mal-intentionné, & réſolurent de concert, avec un Conſeil Preſbytérien, (c'eſt ainſi qu'ils l'appelloient) d'ôter au Roi toute eſpérance de ſecours, & d'empêcher qu'il ne fît ſa paix avec les Irlandois. Ils la retarderent le plus qu'ils purent; & lorſqu'ils ſurent, après la priſe du cabinet du Roi à Naſeby, qu'il avoit ordonné à Ormond de conclure la paix à quelque prix que ce fût, ils entrerent dans une ſi furieuſe colere, qu'ils firent imprimer ſes lettres avec des remarques très-injurieuſes à la conduite du Marquis. Ils reçurent Glamorgan avec des marques de ſatisfaction toutes particulieres; & celui-ci, profitant de la lettre qu'Or-

Aphoriſmical Diſcovery. MS. Trin. Col. Dub.

Carte, V. III. n°. ccccv.

mond avoit écrite au Lord Muſkerry, feignit de la regarder comme une ſtipulation formelle de ſa part, d'agir de concert avec le Comte, & de ratifier tous les engagements qu'il prendroit.

Glamorgan produiſit aux confédérés deux pleins-pouvoirs du Roi. Le premier étoit daté du 6 de Janvier 1645, N. S. Le voici tel que je l'ai traduit d'après les Mémoires Latins de Rinunccini. Birch's Inquiry.

CHARLES, R.

» Nous avons tant de confiance » en vous, après les preuves que » vous nous avez données de votre » fidélité, que nous promettons, ſur » notre parole de Roi & de Chrétien, » d'autoriſer tout ce que vous ferez » ſur la foi de notre ſignature, de » notre cachet, ou de notre paro- » le, de même que ſi ces préſentes » étoient ſous le grand ſceau d'An- » gleterre. Nous vous ſerons même » obligés de ne point inſiſter trop » ſcrupuleuſement ſur les conditions, » dans la vue de nous rendre un ſer-

» vice, dont nous eſpérons vous ré-
» compenſer, s'il plaît à Dieu. Quand
» même vous iriez plus loin que les
» loix ne permettent, & que vous
» outre-paſſeriez les pouvoirs que
» nous vous donnons, ignorant les
» cas dans leſquels vous pouvez vous
» trouver, comme c'eſt pour notre ſer-
» vice que vous agiſſez, nous promet-
» tons non-ſeulement de vous par-
» donner, mais encore d'appuyer ce
» que vous aurez fait, de tout notre
» pouvoir & de toute notre autorité.
» S'il arrivoit par accident, ou pour
» telle autre cauſe que ce ſoit, que
» vous fuſſiez obligé d'outre-paſſer
» quelqu'un de nos ordres, nous pro-
» mettons de le confirmer à votre re-
» tour, & de ſuppléer à ce qui pour-
» roit y manquer, les circonſtances
» dans leſquelles nous nous trou-
» vons, ne nous permettant point
» de diſputer là-deſſus. Vous pou-
» vez compter ſur notre parole, s'il
» eſt vrai qu'il y ait encore de la
» bonne foi & de la fidélité chez
» les hommes. Agiſſez donc gaye-
» ment, promptement, & hardi-
» ment; les préſentes vous ſeront un

» ſûr garant de ce que vous ferez.
» Donné à notre Cour à Oxford,
» ſous notre ſignature privée, le 12
» de Janvier 1644".

Le ſecond, ſur lequel le Comte fondoit ſon autorité, comme étant plus formel & plus circonſtancié, étoit daté du 12 du mois de Mars ſuivant, après que le Marquis d'Ormond eut témoigné la répugnance qu'il avoit à reſter en charge, & à traiter avec les Irlandois aux conditions que le Roi avoit propoſées. Elle étoit conçue dans les termes ſuivants :

CHARLES, R.

» CHARLES par la grace de Dieu,
» Roi d'Angleterre, d'Ecoſſe, de
» France & d'Irlande, Défenſeur de
» la Foi, &c. à notre féal & bien-
» aimé Couſin Edouard Comte de
» Glamorgan, Salut.
» Nous, mettant une entiere con-
» fiance en votre fidélité, vous au-
» toriſons par ces préſentes, auſſi
» valables à tous égards que ſi el-

» les étoient ſous le grand ſceau, &
» vous donnons pouvoir de conclure
» avec les Catholiques confédérés de
» notre Royaume d'Irlande, dans les
» cas où vous ſerez obligé de con-
» deſcendre à des choſes où il n'eſt
» pas à propos que notre Lieutenant
» paroiſſe, ou que nous avouions
» publiquement. C'eſt pourquoi nous
» vous ordonnons de procéder avec
» tout le ſecret poſſible, en vous
» conformant à ce préſent ordre.
» Nous promettons, ſur notre pa-
» role de Roi & de Chrétien, d'exé-
» cuter tout ce à quoi vous vous
» engagerez, ſelon votre prudence,
» & ſous les conditions que vous ju-
» gerez convenables, ſur la foi de
» votre ſignature & de votre cachet;
» les confédérés ayant déja donné
» des témoignages de leur zele pour
» notre ſervice, dans les ſecours que
» nous avons reçus de leur part. Et
» pour tout ce que vous ferez en
» général, ou ſur chaque article par-
» ticulier, les préſentes vous ſeront
» un ſûr garant.

» Donné à notre Cour à Oxford,
» ſous notre ſignature royale, le 12

» de Mars, dans la vingtieme année
» de notre regne 1644.

En vertu de ce plein-pouvoir, Glamorgan fit un traité particulier avec les confédérés, brûlant d'impatience de ſe voir à la tête de dix mille Irlandois, & de rétablir l'indépendance, l'autorité & la ſplendeur du Roi. L'Abbé Scarampi, agent du Pape, s'oppoſa à ce qu'on fît la paix publiquement avec le Marquis d'Ormond, & ſecretement avec le Comte, & à ce qu'on ſéparât les articles religieux des articles civils; mais il ne put empêcher que la paix ne fût conclue environ un mois après ſon arrivée.

Glamorgan promit, au nom du Roi, que tous les Catholiques d'Irlande jouiroient du libre exercice de leur Religion; qu'ils demeureroient en poſſeſſion de toutes les Egliſes que les Proteſtants ne poſſédoient pas actuellement; que tous les Catholiques ſeroient exempts de la juriſdiction du Clergé Proteſtant; & que le Clergé Catholique exerceroit ſa juriſdiction ſur les ſujets de ſa com- Cox. Append. N°. xxvij.

munion ; que le Parlement feroit un acte pour aſſurer aux Catholiques toutes les conceſſions du Roi, & les rendre capables de poſſéder les charges & les emplois ; que le Marquis d'Ormond ne troubleroit point les Catholiques dans les articles ci-deſſus ſpécifiés, ni dans les autres, juſqu'à ce qu'il plût au Roi de les confirmer. Le Comte de Glamorgan engagea la parole du Roi qu'ils ſeroient exécutés. Les Commiſſaires Irlandois ſtipulerent de leur côté, que le Grand-Conſeil fourniroit au Roi dix mille hommes, pour ſervir Sa Majeſté en Angleterre, en Galles ou en Ecoſſe, ſous le commandement du Comte de Glamorgan & des autres Officiers que les confédérés nommeroient ; & que les deux tiers des revenus du Clergé ſeroient employés pendant trois ans à l'entretien de ce corps de troupes.

Les confédérés ayant examiné ces articles, ſe déſiſterent de la demande qu'ils avoient faite d'un acte du Parlement, qui aſſurât les conceſſions que le Roi feroit au Clergé, comme

difficile & préjudiciable à Sa Majeſté. Glamorgan s'engagea de les aſſurer par une autre voie, & promit ſous la foi du ſerment d'inſtruire le Roi de ce qu'il avoit fait pour ſon ſervice, d'obtenir la confirmation des articles dont il étoit convenu en vertu du plein-pouvoir qu'il lui avoit donné, & de ne point prendre le commandement de l'armée qu'on n'eût rempli les conditions dont Sa Majeſté & lui étoient convenus. Le Conſeil général ajouta, pour plus grande précaution, que leur union & leur ſerment d'aſſociation ſubſiſteroient dans toute leur force, juſqu'à ce que le Parlement eût ratifié les conditions de cette paix.

En conſéquence de ce traité, qui fut conclu le 25 d'Août, le Conſeil général ordonna, le 9 du mois ſuivant, la levée de dix mille hommes pour le ſervice du Roi; & comme le traité public avec Ormond n'étoit point encore conclu, Glamorgan, qui brûloit d'impatience de conduire ce renfort en Angleterre, preſſa le Marquis de faire toutes les conceſſions qu'on lui avoit permis d'ac- Carte; Orm. V. I. p. 552.

corder, & de s'en rapporter pour les autres à la volonté du Roi.

Le traité avec Ormond ayant été remis ſur le tapis, on diſcuta avec beaucoup de modération, & l'on convint ſans difficulté de tous les articles relatifs aux intérêts civils des confédérés. Leurs propoſitions, par rapport à la Religion, étoient extravagantes & inſidieuſes, & ne tendoient à rien moins qu'à un établiſſement légal, non-ſeulement de la Religion Romaine, mais encore de la juriſdiction du Pape. Ormond s'oppoſa prudemment à ces demandes. Les agents Irlandois, qui étoient inſtruits de ce que Glamorgan avoit fait, demanderent qu'on n'inférât dans le traité aucune clauſe qui exclût les Catholiques des nouvelles graces qu'il plairoit à S. M. de leur accorder. Leur propoſition fut acceptée. Le Lord Digby, étant arrivé à Dublin, travailla à concilier les Irlandois, & à hâter le ſecours qu'ils avoient promis. On convint mutuellement de renvoyer au Roi la déciſion des propoſitions relatives à la Religion, qui mettoient obſtacle à la paix. Elle paroiſſoit à la

veille d'être conclue, & le Roi attendoit à tout moment l'embarquement des troupes Irlandoiſes; mais il ſurvint de nouvelles difficultés, & les moyens mêmes qu'on employoit pour le ſervir, firent avorter les projets de ce Prince infortuné.

CHAPITRE VII.

Rinunccini envoyé en Irlande avec le titre de Nonce. — S'abouche à Paris avec la Reine. — Projets des Catholiques Anglois. — Le Nonce arrive à à Kilkenny. — Maniere dont il eſt reçu par le Conſeil ſouverain. — Ses conférences avec Glamorgan. — Son oppoſition au traité de paix. — Ses menées avec les Evêques Papiſtes. — Il obtient de nouvelles conceſſions de Glamorgan. — Affaires militaires. — Priſe de Sligo. — On tente de la reprendre. — Défaite & mort de l'Archevêque de Tuam. — Le traité ſecret de Glamorgan découvert. — Digby l'arrête, & le fait mettre en priſon. — Le Conſeil examine ſa conduite. — Sa conférence avec Ormond. — Le Conſeil ſouverain demande ſa liberté. — Il eſt renvoyé abſous. — Le Roi déſapprouve ſa conduite. — Lettres privées du Roi à Ormond & Glamorgan. — Mouvement que le Nonce ſe donne pour empêcher la paix. — Délais & altercations. — Nouvelles con-

ceſſions de Glamorgan. — Promeſſes qu'il fait au Nonce. — Aſſurances qu'il donne au Roi. — Traité conclu avec le Marquis d'Ormond. — On le preſſe de ſe joindre aux Irlandois contre le Parlement. — Ses réponſes ſages & circonſpectes. — Le Roi écrit de l'armée d'Ecoſſe. — Déclaration du Lord Digby. — Le traité ratifié & publié. — Le Nonce s'y oppoſe. — Ignorance & bigoterie de ce Prélat. — Il engage Owen O'Nial à s'attacher à lui. — Bataille de Benburb. — Ses effets. — On empêche la publication de la paix dans pluſieurs villes. — On excommunie ceux qui l'acceptent. — On invite Ormond à ſe rendre à Kilkenny. — Il eſt reçu avec joie. — On forme le deſſein de l'enlever. — Il retourne dans la Capitale. — Entrée du Nonce à Kilkenny. — Il fait empriſonner les membres du Grand-Conſeil, & en crée un nouveau. — Vaine attente de Glamorgan & du Nonce. — Préparatifs pour la défenſe de Dublin. — Ormond traite avec le Parlement d'Angleterre. — Les confédérés inveſtiſſent Dublin. Leurs demandes. — Leurs diſſentions. — Digby &

Clanricarde traitent avec Preſton & le Nonce. — Retraite ſoudaine des confédérés. — Traité entre Clanricarde & Preſton. — La négociation du Marquis d'Ormond avec le Parlement rompue. — Ormond adopte avec répugnance les vues de Clanricarde. — Preſton ſe réconcilie tout-à-coup avec le Nonce. — Une nouvelle aſſemblée générale ſe déclare contre la paix. — Ormond recommence ſon traité avec le Parlement. — Les confédérés tentent inutilement de le rompre. — Les Parlementaires ſe rendent maîtres de Dublin. — Ormond remet l'épée de l'Etat, & quitte l'Irlande.

A. D. 1645. DURANT tout le cours de cette négociation, pluſieurs confédérés parurent deſirer le rétabliſſement de la paix publique. Ils ſentoient la néceſſité de ſoutenir le Roi; ils ſe bornoient à des conditions modérées, & à profeſſer leur Religion, ſans ſe mettre en peine ſi les loix l'autoriſoient ou non. Le Clergé ne manqua point d'invectiver contre ceux qui abandonnoient ainſi l'Egliſe. Les agents qu'il avoit à Rome repréſen-

terent le danger qu'il y avoit que des temporiſeurs impies laiſſaſſent conclure la paix ſans qu'on eût pourvu aux intérêts de l'Egliſe ; & Rinuccini eut ordre de ſe rendre en Irlande pour l'empêcher.

Les Royaliſtes craignirent, avec juſte raiſon, que la préſence de ce Nonce, & ſes pratiques avec le Clergé d'Irlande, n'oppoſaſſent un obſtacle à un traité qui traînoit depuis long-temps, & ne retardaſſent les ſecours qu'on attendoit des confédérés. La Reine d'Angleterre auroit voulu le retenir à Paris juſqu'à ce que le traité fût conclu. Il témoigna avoir envie de l'accompagner, & de préſenter ſes lettres de créance dans une audience publique ; mais la loi d'Angleterre défendoit, à quelque Miniſtre étranger que ce fût, d'entrer dans le Royaume ſans le conſentement du Roi & du Conſeil, & les Anglois Proteſtants qui étoient à la Cour repréſenterent au Roi le danger d'une pareille viſite, qui donneroit lieu de croire qu'il avoit conclu un traité avec le Pape.

Carte ; Vol. I. p. 559.

Birch, Inquiry.

Le Nonce témoigna de ſon attache-

ment pour le Roi, &, ſuivant les inſtructions qu'il avoit reçues, s'efforça de convaincre Sa Majeſté que l'affaire, dont il étoit chargé, n'avoit pour but que de rétablir ſon pouvoir & ſon autorité. La Reine, auſſi peu ſincere que lui, feignit d'approuver ſon voyage en Irlande, eſpérant, diſoit-elle, qu'il ménageroit une paix entre ſon époux & les Irlandois, également néceſſaire aux intérêts de tous les deux. Elle lui repréſenta le danger que les confédérés Catholiques courroient, ſi le Roi étoit vaincu, & obligé de s'accommoder avec ſes ennemis. Elle conclut de-là qu'il convenoit que les Irlandois modéraſſent leurs demandes, » au-lieu de vou-» loir tout obtenir". Elle lui témoigna le deſir qu'elle avoit qu'il reſtât à Paris, juſqu'à ce que le traité fût conclu; qu'il pourroit, en employant ſes ſollicitations auprès du Pape, terminer une affaire qui intéreſſoit toules les Puiſſances de l'Europe, qui craignoient avec raiſon la ruine du Roi d'Angleterre, & la ligue des Parlementaires avec les Huguenots & les Hollandois, ligue odieuſe

& formidable à tous les Potentats.

Ce qui donna encore plus de poids à ces raiſons, fut un mémoire que le Nonce reçut des Catholiques d'Angleterre. Ils ſavoient que la Reine avoit envoyé Kenelm Digby à Rome, pour demander du ſecours au Pape. Ils prierent Rinunccini de faire en ſorte qu'on le refuſât, juſqu'à ce que les Irlandois euſſent obtenu leurs juſtes demandes, par rapport à la Religion, & qu'on eût aſſuré les droits & les intérêts des Catholiques. Ils propoſerent de ſe liguer avec leurs freres d'Irlande, & de fournir une armée au Roi; mais ils inſiſterent ſur ce qu'on leur accordât auparavant leurs demandes, & qu'on leur en aſſurât l'exécution. » Le Roi, dirent-» ils, eſt un Prince auquel on ne peut » ſe fier, & il ne manquera pas de s'ac-» commoder avec ſon Parlement, ſi » ſon intérêt l'exige, d'autant plus » qu'il lui a pluſieurs fois promis de » faire exécuter les loix pénales con-» tre lesCatholiques. Quel fond peut-» on faire ſur un Prince qui a ſacrifié » le Comte de Strafford & les Evê-» ques, malgré la promeſſe ſolemnelle

» qu'il avoit faite de les protéger"?

Durant le tracas de cette négociation, le Nonce ſe repaiſſoit de l'idée flatteuſe qu'il étoit à la veille d'extirper l'héréſie du Nord, l'objet de ſes travaux, & celui des Catholiques d'Angleterre. La Reine ſoupiroit après la pacification abſolue de l'Irlande. Les Catholiques d'Angleterre la jugeoient abſolument néceſſaire pour pouvoir tranſporter un corps de troupes Irlandoiſes, leſquelles, en ſe joignant avec celles d'Angleterre, qui étoient de la même Religion qu'eux, ſerviroient tout-à-la-fois le Roi, & le tiendroient en reſpect, & l'obligeroient à remplir les conditions qu'il avoit promiſes. On propoſa de nouveau de charger la Reine d'Angleterre & la Reine Régente de France de la négociation du traité. Le Nonce eſpéra d'y avoir part, & de ſervir d'arbitre entre le Roi & les confédérés Catholiques; mais la Cour de Rome crut qu'il étoit de l'intérêt de l'Egliſe qu'il fût en Irlande, & lui ordonna à pluſieurs repriſes de s'y rendre. Il s'embarqua, & arriva à Kilkenny le 12 de No-

vembre, lorſque la négociation avec Ormond paroiſſoit à la veille d'être conclue.

Il proteſta au Conſeil ſouverain, dans la premiere audience qu'il lui donna, qu'il n'avoit d'autre objet que les intérêts de la Religion & la paix du Royaume. Le Conſeil lui promit de ſon côté d'agir de concert avec lui, & de ne rien faire ſans ſon conſentement. On lui montra les conceſſions que le Vice-Roi avoit faites dans les affaires civiles, de même que celles d'une nature religieuſe qu'on avoit obtenues du Comte de Glamorgan, Gentilhomme Catholique, que le Roi avoit chargé de ſatisfaire les confédérés ſur les articles qui mettoient obſtacle à la paix. On lui repréſenta l'importance dont il étoit de garder le ſecret ſur ces conceſſions religieuſes, juſqu'à ce que le Roi pût les avouer. Les confédérés s'étoient pareillement efforcés d'obtenir du Marquis d'Ormond quelques conceſſions par rapport à la Religion; & quoiqu'ils n'euſſent point réuſſi dans leur projet, on avoit eu ſoin de ne rien inſérer dans les articles publics qui dé-

Carte, Vol. I. p. 561.

mentît les conceſſions du Comte de Glamorgan. On fit obſerver au Nonce qu'il importoit extrêmement de déterminer ce qu'il convenoit de faire pour le maintien de la Religion & de l'autorité du Roi, vu que ſes beſoins étoient urgents, la puiſſance du Parlement formidable, & que la trêve étoit à la veille d'expirer.

Birch, d'après les Mémoires du Nonce.

Glamorgan s'adreſſa pareillement au Nonce avec une déférence particuliere. Il lui témoigna le plus profond reſpect pour ſon caractere, & la réſolution qu'il avoit priſe de n'agir que par ſes ordres. Il lui montra la commiſſion que le Roi lui avoit donné de traiter avec les Irlandois, de même que les ordres qu'il en avoit reçus, qui marquoient la confiance extraordinaire qu'il avoit en lui. Il lui montra auſſi une lettre qu'il adreſſoit au Pape Innocent X, comme une preuve de ſon attachement pour le Saint-Siege. Le Nonce lui en montra une autre dans laquelle Charles approuvoit le deſſein qu'il avoit d'aller en Irlande, & le prioit d'agir de concert avec le Comte de Glamorgan, promettant de

ratifier ce qu'ils feroient conjointement. Il lui recommandoit ſur-tout le ſecret, & l'aſſuroit que, quoique cette lettre fût la premiere qu'il eût écrite à un Miniſtre du Pape, il eſpéroit que ce ne ſeroit point la derniere. » Lorſque vous aurez pris, » lui diſoit-il, vos meſures avec le » Comte, je me déclarerai ouver- » tement, ainſi que je vous l'ai pro- » mis. — Votre ami ".

Le ſeul effet de cette condeſcendance fut de rendre cet Eccléſiaſtique vain, plus hardi & plus entreprenant. Il s'oppoſa aux termes du traité particulier, diſant qu'ils étoient inſuffiſants & précaires. Il condamna le deſſein qu'on avoit de publier les articles politiques, & de ſupprimer les Religieux; ce qui ſcandaliſeroit, diſoit-il, les étrangers, & leur donneroit lieu de croire qu'on avoit ſacrifié l'honneur & la liberté de la Religion à des avantages temporels. Il obſerva qu'il n'étoit pas ſûr que l'on exécutât ces articles religieux; qu'il pouvoit arriver que le Roi ne pût les confirmer, & que le Comte de Glamorgan, qui pouvoit ſeul en

Carte, ut ſup.

obtenir la confirmation, mourût. Que ſi les confédérés évitoient de publier les articles religieux, de peur d'indiſpoſer les Proteſtants, ils devoient également craindre d'aliéner le Pape & tous les Princes Chrétiens, en les ſupprimant. Il obſerva encore que dans ces articles que l'on vantoit ſi fort, il n'étoit fait aucune mention d'un Lord Lieutenant Catholique, ni des Evêques, ni des Univerſités, ni de la continuation du Conſeil ſouverain, ni de celle du gouvernement des confédérés. Le Conſeil s'efforça de lever ces objections. On produiſit diverſes pieces, on les examina, on y répondit, mais ſans autre effet que de confirmer le Nonce dans ſon ſentiment, & les confédérés modérés dans la réſolution qu'ils avoient priſe de s'accommoder.

Le Nonce voyant que le Conſeil refuſoit abſolument d'adopter les meſures qu'il avoit priſes, réſolut de s'oppoſer à ſon ſentiment. Il invita les Evêques Catholiques qui étoient à Kilkenny à une conférence. Huit d'entr'eux proteſterent avec lui contre la paix, & convinrent de s'y oppoſer,

poſer, & de ne point rendre leur réſolution publique, juſqu'à ce que le Conſeil eût conclu la paix. Le Nonce, s'adreſſant enſuite à Glamorgan, lui fit obſerver que le Roi ne devoit pas ſe laiſſer abuſer plus long-temps par les hérétiques ; que la conſervation de ſa Couronne dépendoit, après Dieu, du Pape, & de l'union de tous ſes ſujets Catholiques avec ceux des autres Pays ; qu'il étoit de ſon intérêt de s'aſſurer des Irlandois, en acquieſçant à leurs juſtes demandes, & que Son Excellence étoit obligée d'employer les pouvoirs dont elle étoit revêtue au ſervice du Roi & de la Monarchie, de même qu'à l'établiſſement de la foi orthodoxe. Le Comte, qui étoit à-peu-près du même génie & du même caractere que le Prélat Italien, céda à ſes inſtances, ne chercha plus qu'à ſe voir à la tête de l'armée d'Irlande, & eut aſſez de vanité & de ſuperſtition pour ſigner un acte, qui ſervit comme de ſupplément au premier traité qu'il avoit fait. Il promit, dès que les dix mille Irlandois ſeroient arrivés en Angleterre, que le Roi n'employe-

roit dorénavant pour Lord Lieutenant qu'un Catholique Romain ; qu'il permettroit aux Evêques de la même communion de ſiéger au Parlement ; qu'il leur permettroit d'établir des Univerſités, & laiſſeroit ſubſiſter le Conſeil ſouverain, juſqu'à ce que les articles particuliers euſſent été ratifiés.

Ce traité, quoique fait ſecretement, fut pourtant découvert par un accident extraordinaire. Il convient, pour l'expliquer, de rapporter quelques faits que j'aurois paſſé ſous ſilence dans toute autre circonſtance que celle-ci.

Carte, Vol. I. p. 530-537.

Pendant que les Irlandois confédérés preſſoient le Marquis d'Ormond de déclarer les ligueurs du Nord rebelles, ce dernier s'efforçoit de les attacher au Roi & au Gouvernement. Ils ſe plaignirent hautement de la négligence que le Parlement d'Angleterre témoignoit pour eux : non-ſeulement les vieilles troupes Angloiſes, mais encore Monroe & ſes Ecoſſois, parurent diſpoſés à ſe liguer avec le Gouverneur en chef à des conditions modérées & raiſonnables. Le

Parlement, allarmé des ſuites d'une pareille union, réſolut d'envoyer dix mille livres ſterling, des hardes & des proviſions aux troupes d'Ulſter, & de nommer un comité de ſes membres pour viſiter cette Province, examiner l'état des troupes, & écouter leurs plaintes. Dans ces entrefaites, Charles Coote, à qui il venoit de donner le commandement de Connaught, fut trouver de ſa part les Généraux Bretons du Nord, pour les prier de l'aider à ſoumettre les rebelles de ſon Gouvernement, & à réduire Sligo, une de leurs principales places. Après avoir balancé quelque temps là-deſſus, ils détacherent quatre mille fantaſſins & cinq cents cavaliers, tant Anglois qu'Ecoſſois. Ces troupes ſe mirent en marche, prirent Sligo, & dévaſterent les Comtés voiſins; ce qui cauſa un tort conſidérable aux rebelles & aux Royaliſtes. Le Comte de Clanricarde étoit le ſeul qui pût réprimer ces outrages; mais piqué de ce qu'on lui avoit refuſé la Préſidence de Connaught, après la mort du Lord Ranelagh, il refuſa d'accepter le commandement

de l'armée, ſous les ordres des nouveaux Préſidents, le Lord Wilmot & le Lord Dillon de Coſtello.

Dans cette conjoncture critique, le Marquis d'Ormond chargea le Lord Taafe de réduire ceux qui avoient violé la trêve, & attaqué les quartiers des Royaliſtes dans Connaught; ce qu'il fit avec le ſecours de Clanricarde & de quelques autres Seigneurs de la Province d'Occident. Dans ces entrefaites, les confédérés de Kilkenny, allarmés & irrités des hoſtilités des rebelles du Nord, envoyerent Jacques Dillon, un de leurs Officiers, au ſecours de l'Archevêque de Tuam, Préſident de la Province de Connaught, qui levoit des troupes pour reprendre Sligo. Ce Prélat guerrier donna l'aſſaut, pénétra dans la ville, & étoit à la veille d'en chaſſer la garniſon Angloiſe, lorſqu'il apprit que l'armée du Nord approchoit. Charles Coote l'attaqua dans ſa retraite, mit ſes troupes dans une entiere déroute, & l'Archevêque fut tué. Les vainqueurs pillerent ſon bagage, & ce fut parmi ſes papiers que l'on trouva une copie authentique du

traité que le Comte de Glamorgan avoit conclu avec les confédérés, laquelle contenoit un détail de ſa commiſſion, & du ſerment qu'il avoit fait aux confédérés.

On l'envoya auſſi-tôt au Parlement, qui la fit imprimer, & en répandit des copies; ce qui fit un tort infini à l'honneur du Roi, ſcandaliſa ſes adhérents Proteſtants, & fournit un ſujet de triomphe à ſes ennemis. On en envoya des copies au Marquis d'Ormond & au Lord Digby, qui étoient à Dublin, & à pluſieurs Irlandois. Cette découverte augmenta la confiance des Papiſtes, abattit celle des Proteſtants, & fit craindre aux Miniſtres qu'ils ne ſe révoltaſſent. L'effet naturel qui en réſulta, fut, comme le Lord Digby le dit lui-même, » que les Proteſtants en » conclurent que le deſſein du Roi, » ainſi qu'on l'avoit aſſuré, étoit de » faire révolter les Irlandois, & d'in» troduire le Papiſme par les moyens » les plus indignes & les plus per» fides ". Il falloit trouver quelque expédient pour appaiſer la rumeur générale, & diſculper le Roi. Le Lord

Inquiry, p. 98. Rushworth.

Digby témoigna tant de zele contre les procédés de Glamorgan, que bien des gens l'attribuerent, non point à ſon attachement pour une Religion qu'il abandonna dans la ſuite, mais à un deſſein ſiniſtre de ſupplanter ce Comte dans le commandement des troupes d'Irlande. Il l'attira à Dublin ſous prétexte de concerter avec lui ſur quelques préliminaires relatifs au tranſport de trois mille Irlandois, deſtinés au ſecours de Cheſter; & quelques jours après ſon arrivée, il l'accuſa au Conſeil-Privé de trahiſon, & le fit arrêter.

Pour appuyer cette accuſation, il lut à la barre du Conſeil le traité, le ſerment & la commiſſion de Glamorgan, daté du 12 de Mars. Le Lord Digby prétendit que cette commiſſion étoit forgée ou ſubreptice; ou, au cas qu'elle fût vraie, qu'elle avoit été limitée par quelques inſtructions particulieres; » & qu'il étoit » aſſuré que le Roi étoit incapable » d'accorder aux confédérés des con- » ceſſions auſſi déſavantageuſes à la » Religion & à la Royauté, quand » même il s'agiroit de ſauver ſa Cou-

Carte, V. III. N°. ccccxviij.

» ronne, ſa vie & celle de ſa fem-
» me & de ſes enfants ".

Tel fut le langage que l'on tînt au Conſeil, quoique Digby fût perſuadé, ainſi qu'il l'avoua au Secretaire Nicolas, » qu'il étoit preſque » impoſſible qu'un homme de bon » ſens eût pu contracter un pareil » engagement, ſans y être autoriſé ". Ormond, lui-même, ne douta point que le Roi n'eût donné commiſſion à Glamorgan, & ne lui eût promis de ratifier ce qu'il feroit, lorſqu'il ſe rappella l'étendue des pouvoirs qu'il lui avoit donnés. Charles, pour attacher les Irlandois à ſon ſervice, le chargea de les aſſurer qu'il ne feroit point exécuter les loix pénales, & qu'il les abrogeroit dès que la paix ſeroit conclue. Voyant que cette conceſſion ne produiſoit aucun effet, il autoriſa ſon Lord Lieutenant à les annuller, & à déclarer les récuſants capables d'exercer les charges & les emplois. Ils n'avoient point encore demandé d'être mis en poſſeſſion des Egliſes; mais ayant depuis inſiſté ſur cet article, le Roi rejetta, à la vérité, leur demande dans ſes dépêches

Inquiry, p. 99.

publiques, comme incompatible avec ſon honneur & ſa conſcience; mais parut y acquieſcer dans une lettre qu'il écrivit au Marquis d'Ormond.

Carte, Vol. III. n°. cccc.

» Mon intention, lui diſoit Charles, » n'eſt pas que vous accordiez aux » Irlandois, en matiere de Religion, » (au cas que vous ne puiſſiez avoir » la paix autrement,) au-delà de ce » que je vous ai dit, ſavoir, de » leur permettre d'avoir des chapel- » les dans quelque Paroiſſe conve- » nable, où il y a beaucoup de Pa- » piſtes, pour y faire leurs dévotions, » ſi vous ne trouvez point d'autre » expédient pour obtenir la paix ". Ces expreſſions paroiſſent ſi modérées & ſi circonſpectes, qu'elles ont échappées aux Ecrivains qui jugent des choſes par les circonſtances dans leſquelles ſe trouvoit alors l'Angleterre; mais dans le temps dont je parle, il n'y avoit preſque pas une Paroiſſe dans l'Irlande où il n'y eût des Catholiques; de maniere que ſi d'Ormond eût obéi à ſon maître, il auroit pu, en vertu de l'autorité qu'il lui donnoit, accorder par-tout des Egliſes aux Catholiques, & établir

leur culte dans tout le Royaume.

Ces circonſtances me perſuadent qu'Ormond ne crut jamais qu'un Gentilhomme qu'il ſavoit que le Roi avoit chargé de négocier avec les Irlandois, & qu'il leur avoit, en conſéquence, recommandé, eût forgé la commiſſion mentionnée dans le traité, ni outrepaſſé ſes ordres, puiſque les articles de ce traité ne contenoient rien au-delà de ce qu'il avoit eu ordre de leur accorder. Cependant, pour appaiſer la fermentation générale, Glamorgan fut mis en priſon, & examiné le lendemain devant un comité du Conſeil. Il avoua ingénuement ce qu'il avoit fait, & s'en rapporta, pour les particularités, à la copie des articles qui étoit parmi ſes papiers, & qu'il produiſit peu de temps après. Il déclara n'avoir conſulté que les parties avec leſquelles il avoit contracté, » qu'il n'avoit prétendu ni » engager Sa Majeſté, ni intéreſſer » ſon honneur ni ſa conſcience; qu'il » avoit cru être autoriſé par ſa com- » miſſion à conclure le traité; qu'il » s'étoit contenté de montrer ſon » plein-pouvoir, & de le dépoſer en-

Carte, V. I. n°. ccccxviij, p. 553.

» tre les mains des confédérés ". Dans la copie de ſon ſerment, que le Parlement d'Angleterre publia, il étoit dit expreſſément, » que le Comte ne » prendroit point le commandement » de l'armée, juſqu'à ce qu'on eût » exécuté les conditions qu'il avoit » propoſées de la part de Sa Majeſ- » té ". On avoit ajouté à celle qu'on préſenta au Conſeil, » ou que l'on » fût inſtruit de ſa volonté ".

Pour prouver l'authenticité de cette addition, & la vérité de ce qu'il avançoit au Conſeil, le Comte montra au Marquis d'Ormond, dans une conférence qu'il eut avec lui, l'original de l'acte qui rendoit le contrat nul, moyennant la ſatisfaction requiſe par le contrat; il avoit été ſigné le lendemain du traité, & par les mêmes parties. Il portoit, » que le » Comte ne prétendoit engager Sa » Majeſté qu'autant qu'elle jugeroit » à propos, après qu'elle auroit re- » çu le ſecours de dix mille hom- » mes. Il promettoit néanmoins, ſur » ſa parole & ſur ſon honneur, de » ne point montrer cet acte à Sa Ma- » jeſté, juſqu'à ce qu'il l'eût enga-

» gée, autant que cela dépendoit de
» lui, à exécuter les articles du trai-
» té; moyennant quoi, les Commiſ-
» ſaires tenoient le Comte de Gla-
» morgan quitte des engagements
» qu'il avoit pris avec eux, au cas
» que le Roi refuſât d'acquieſcer aux
» dits articles. Le Comte s'engageoit,
» de ſon côté, avec ſerment, de ne
» point montrer cet acte dans l'inter-
» valle à qui que ce fût, ſans le
» conſentement des Commiſſaires ".
Comme il avoit remis la commiſ-
ſion citée dans le traité aux confédé-
rés, il produiſit celle dont je viens
de parler, avec une lettre plus cir-
conſtanciée, datée du 12 de Janvier,
dont il permit au Marquis d'Ormond
de prendre copie, après lui avoir re-
commandé le ſecret. Il nia avoir re-
çu aucune inſtruction particuliere du
Roi, qui le reſtreignit dans ſa né-
gociation. Il déclara n'avoir agi de
la ſorte que par un effet de ſon zele
pour le ſervice de Sa Majeſté, &
pour accélérer le tranſport des trou-
pes Irlandoiſes; qu'il n'avoit jamais
prétendu engager le Roi à aucune
condition qu'il pût déſapprouver, ou

dont les confédérés puſſent s'écarter, plutôt que de rappeller leurs troupes d'Angleterre. Il ne paroît pas qu'il ait inſtruit Ormond ni de ce qu'il avoit fait avec le Nonce, ni des conceſſions extravagantes que ce Prélat l'avoit engagé de faire, ni qu'il lui ait dit qu'il les avoit communiquées aux Commiſſaires des confédérés. Il envoya chercher une piece à Kilkenny; ce qui allarma beaucoup les confédérés. Ils craignirent qu'elle ne déconcertât les meſures qu'ils avoient priſes. Il eut la précaution de la ſouſtraire; de maniere que nous ignorons les ſuites de cette affaire (*).

Inquiry, p. 109-114. Glamorgan ne témoigna, durant ſa priſon, ni cet abattement, ni cette

(*) Mr. Carte prétend, faute d'attention, que cette piece étoit un double du traité de Glamorgan, ou un acte qui l'annulloit. Ormond avoit des copies de l'un & de l'autre. Il peut ſe faire qu'elle contînt quelques arrangements relatifs à l'expédition d'Angleterre, & même une nomination d'Officiers. Cette piece, ſuppoſé qu'on en eût connoiſſance, devoit offenſer pluſieurs de leurs partiſans qu'on avoit négligés, ou qui ne ſe croyoient pas récompenſés ſuivant leur mérite. Auſſi les confédérés craignirent-ils qu'elle ne dérangeât les meſures qu'ils avoient priſes.

crainte qu'a coutume d'éprouver un homme intérieurement convaincu de ſon crime. Au contraire, il écrivit à ſa femme & à ſes amis dans des termes qui prouvoient que ſon empriſonnement ne lui cauſoit pas beaucoup d'inquiétude. Les habitants de Kilkenny en furent indignés. Les plus violents prirent les armes, s'avancerent juſqu'aux portes de Dublin, & demanderent qu'on l'élargît. Le Conſeil général s'efforça de les appaiſer, mais il fut obligé de convoquer une nouvelle aſſemblée générale. L'aſſemblée, après quelques jours de réflexion, parut convaincue que la ſévérité dont on uſoit envers Glamorgan, étoit ſimulée, & que le Gouvernement ne pouvoit abſolument douter de ſon innocence. Elle pria le Lord Lieutenant, non point d'examiner l'accuſation qu'on lui avoit intentée, mais de l'élargir ſans délai; ajoutant que trois mille hommes étoient prêts à s'embarquer pour aller au ſecours de Cheſter; qu'il ne s'agiſſoit plus que des vaiſſeaux de tranſport pour leſquels Glamorgan avoit traité; mais qu'on ne pouvoit

Carte, Vol. I.e p. 562.

exécuter le traité, ni conclure la paix, qu'il n'eût obtenu ſa liberté. Le Lord Lieutenant & le Conſeil, perſuadés qu'ils avoient aſſez fait pour diſculper le Roi, & qu'ils ne pouvoient ſévir plus long-temps contre Glamorgan ſans nuire à ſon ſervice, commencerent à ſe radoucir ſur ſon compte. Ils imputerent ſon offenſe à ſon zele indiſcret pour l'intérêt de la Couronne; ils accepterent la caution qu'il donna de ſe préſenter lorſqu'il en ſeroit requis; ils le renvoyerent à Kilkenny; & avec une confiance qu'on n'a pas pour un homme que l'on ſoupçonne de haute trahiſon, ils le chargerent de traiter avec les confédérés pour le tranſport des troupes à Cheſter; pour la remiſe de trois mille livres ſterling à Dublin, pour l'armée du Roi, & pour engager leurs agents à conclure le traité que l'on négocioit depuis long-temps avec le Marquis d'Ormond.

Il ne réuſſit que dans le dernier point. Deux des principaux agents, Darcy & Browne, furent joindre Ormond. Il avoit déja offert les articles civils de paix aux mêmes conditions

qu'il avoit propoſées aux confédérés; & Glamorgan ne fut pas plutôt empriſonné, qu'il les envoya à Kilkenny, pour prévenir l'impreſſion que cet incident pouvoit faire. Il ſembloit qu'il n'étoit plus queſtion que de faire approuver les articles par l'aſſemblée générale; mais il ſurvint de nouvelles difficultés. Le Lord Digby proteſta vivement contre les articles religieux que Glamorgan avoit accordés. Le Roi les déſavoua dans la déclaration qu'il donna au Parlement. Il dit que le Comte lui ayant offert de lever des troupes en Irlande pour ſon ſervice, il lui avoit donné commiſſion de le faire, mais que ſa commiſſion ne s'étendoit pas plus loin; qu'il ne l'avoit point chargé de traiter d'autre choſe ſans le conſentement du Lord Lieutenant, » ni à plus forte raiſon de ce qui » concernoit la Religion ". Il déclara, dans une lettre qu'il écrivit au Lord Lieutenant & au Conſeil d'Irlande, que ne pouvant obtenir la paix ſans quelqu'indulgence pour les Catholiques, & ſans les exempter des loix pénales qu'on avoit données con-

Rushworth.

Carte, V. III, n°. ccccxxv.

tre eux, & que craignant qu'on ne fût ſcandaliſé d'une pareille indulgence, ſi l'on en faiſoit mention dans un acte public, il avoit donné ſecretement ordre à ſon Lieutenant d'aſſurer les Catholiques, d'une maniere moins publique, qu'il les exempteroit de ces loix pénales, & qu'il leur accorderoit toutes les graces qui ne bleſſeroient ni ſon honneur, ni ſa conſcience, ni les intérêts de ſes ſujets Proteſtants. Qu'il avoit donné ces inſtructions ſecretes au Comte de Glamorgan; que connoiſſant les liaiſons qu'il avoit avec les Catholiques, il avoit cru qu'il pourroit leur inſpirer des ſentiments plus modérés, & les engager à ſe contenter des conceſſions qu'il leur avoit faites; qu'il lui avoit ordonné de s'en tenir là, & de ne rien faire ſans l'avis du Lieutenant. » C'eſt dans cette vue, & » avec ces reſtrictions, diſoit Char- » les, que j'ai donné le plein-pou- » voir au Comte de Glamorgan de » traiter avec les Catholiques Ro- » mains, afin qu'il pût s'en ſervir, » pour leur donner une plus gran- » de aſſurance de ce que vous leur

» aviez promis, ou négocier vous-
» même cette affaire, pour leur inſ-
» pirer plus de confiance. C'eſt à
» quoi ſe réduit, diſoit-il, la com-
» miſſion que j'ai donnée au Com-
» te ". Il témoignoit être fâché de n'avoir pas employé un homme plus intelligent; il ajoutoit, que ne comptant pas beaucoup ſur la capacité du Comte, il lui avoit donné ordre de prendre conſeil du Lord Lieutenant; il enjoignoit au Conſeil de pourſuivre l'accuſation que le Lord Digby lui avoit intentée.

Dans le temps que Charles rendoit cette lettre publique, il écrivit au Marquis d'Ormond de ſuſpendre l'exécution de la ſentence que l'on rendroit contre Glamorgan, vu que le malheur qu'il s'étoit attiré étoit plutôt l'effet de ſon zele indiſcret que celui de ſa mauvaiſe volonté. Pendant qu'il affectoit de plaindre le défaut de jugement auquel il imputoit la mauvaiſe conduite du Comte, qu'il le blâmoit d'avoir négligé ſes inſtructions, & d'avoir agi à l'inſu du Marquis, il fit aſſurer pluſieurs fois Glamorgan de ſon amitié & de la con-

Carte, Vol. II. Append. N°. xxiij.

Inquiry. Harleian. MSS.

fiance qu'il avoit en lui. Les confédérés n'eurent aucune connoiſſance de ces lettres particulieres. Ils ne furent probablement inſtruit que de ce déſavœu péremptoire du traité du Comte, que Charles jugea à propos de faire à ſon Parlement. Cet incident conſterna les plus animés, & découragea ceux qui s'oppoſoient aux extravagances du Clergé & de ſon Nonce favori.

Carte, Vol. I. p. 563.

Ce Prélat s'oppoſa pendant quelque temps à tout accommodement, à moins que les conditions ne fuſſent extrêmement avantageuſes aux intérêts de l'Egliſe. Le Clergé Papiſte étoit entiérement à ſa dévotion, à l'exception de quelques Evêques que leur âge avoit rendus plus modérés, & de quelques Religieux qui n'étoient point ſoumis à ſon autorité. Se voyant ainſi appuyé, il devint inſolent & préſomptueux, indifférent pour les intérêts de la Couronne, zélé pour ceux de ſon ordre, & ne s'occupa plus que du projet fanatique d'établir la Religion Catholique dans toute ſa dignité & dans toute ſa ſplendeur. Pour déconcerter les projets des con-

fédérés qui vouloient faire la paix à des conditions qui leur assuraſſent la tolérance ; ſans l'établiſſement de leur Religion, il produiſit le plan d'un traité qu'il dit avoir été dreſſé par le Pape, & envoyé par ſon neveu le Cardinal Pamphile. Il contenoit des conditions extravagantes en faveur de l'Egliſe. On donna pouvoir à Rinunccini d'y faire les additions qu'il jugeroit à propos. Elles furent encore plus extravagantes, & il préſenta cette collection de préſomption & d'abſurdité, comme un traité qui avoit été conclu à Rome, quoiqu'il ne fût ni approuvé par la Reine, ni ſigné par ſon agent Kenelm Digby. Il convoqua le Clergé, & l'engagea à ſe déclarer en faveur de ce traité. Il le recommanda à l'aſſemblée générale, comme le ſeul qui pût aſſurer ſes droits & ſes intérêts ; il l'exhorta à attendre l'arrivée des articles originaux, de prolonger la trêve, & d'envoyer ſes troupes au ſecours de Cheſter. Il s'efforça pareillement de faire adopter ſon projet à Glamorgan. Ce Comte, qui, dans ſa converſation avec les Miniſtres de

Dublin, avoit adopté ce que ſes aſſociés appelloient des ſentiments de modération, fut d'avis que l'on conclût avec Ormond les articles civils, & que l'on regardât le traité qu'il feroit à part, comme une ſûreté ſuffiſante pour les intérêts de l'Egliſe. Son inſtabilité, & l'impatience de ſe voir à la tête d'une armée deſtinée à ſecourir le Roi ſon maître, le déterminerent à acquieſcer à la volonté du Nonce. Il écrivit au Marquis » qu'il jugeoit à propos de ne plus » agir, parce que Sa Majeſté propoſoit une paix plus avantageuſe; » l'aſſurant qu'il importoit extrême» ment au Roi & au Royaume de » ne point déſobliger le Nonce du » Pape ". Il lui repréſenta la néceſſité de traiter avec lui aux conditions & de la maniere qui lui plairoit. » Comme le poſte que vous » occupez, & la Religion que vous » profeſſez, lui diſoit-il, ne permet» tent point à Votre Excellence de » vous mêler ouvertement de cette » affaire, je ſuis d'avis que vous don» niez cette commiſſion à d'autres. Si » vous voulez m'employer avec eux,

Birch's Inquiry, p. 159.

» je ne doute point, tout inférieur
» que je vous ſuis, d'obtenir du Non-
» ce, dans peu de jours, & même
» au bout de quelques heures, des
» conditions également honorables
» & avantageuſes à Sa Majeſté. Je
» me ſuis ſervi du crédit que j'ai au-
» près de lui, & de la bonne vo-
» lonté qu'il me témoigne, pour ob-
» tenir qu'on envoye trois mille ſol-
» dats au ſecours de Cheſter; il s'eſt
» chargé d'en faire demain matin
» la propoſition à l'aſſemblée géné-
» rale ".

Il paroît par le ſtyle de cette lettre que Glamorgan ne doutoit point de l'authenticité des pouvoirs que le Roi lui avoit donnés; & par la réponſe du Marquis d'Ormond, qu'il le croyoit autoriſé à traiter avec les confédérés. Il évite adroitement de s'engager dans une négociation étrangere aux pouvoirs qu'il a reçu; il lui marque qu'il ne ſe flatte point que le Roi puiſſe obtenir des conditions plus avantageuſes. » Mon af-
» fection & mon intérêt, lui dit-il,
» ſont tellement liés à la cauſe de
» Sa Majeſté, que ce ſeroit une fo-

Carte; Vol. III. n°. cccc-xxviij.

» lie à moi de détourner ceux qui » veulent le ſervir dans la triſte ſitua- » tion où elle ſe trouve. Votre Ex- » cellence peut donc continuer de » le ſervir, ſans craindre que je m'y » oppoſe, ni même que je m'infor- » me des moyens qu'elle employera » pour cet effet ".

Carte, V. I, p. 564.

Pendant que le Nonce agiſſoit en faveur d'un traité, qui n'exiſtoit probablement que dans ſon imagination échauffée; qu'il aſſuroit l'aſſemblée générale qu'il attendoit tous les jours l'original de ce traité par le canal de Kenelm Digby, les membres les plus ſenſés & les plus modérés de cette aſſemblée, furent d'avis que l'on conclût le traité avec le Marquis d'Ormond. Ils dirent que le Roi ayant acquieſcé à toutes les conditions civiles, les ſpirituelles ſe réduiſoient à la pompe & à l'oſtentation du culte public, & à l'établiſſement de la hiérarchie. Que les circonſtances du Roi ne lui permettoient point de faire d'autres conceſſions, & qu'on devoit s'en rapporter à ce qu'il avoit marqué au Comte de Glamorgan. Que le Pape lui-même avoit déclaré, que

les Catholiques devoient ſe contenter que l'on tolérât leur Religion, & que c'étoit tout ce qu'ils pouvoient raiſonnablement exiger dans les circonſtances actuelles. Un Eccléſiaſtique atteſta la réalité de cette déclaration. Un autre, avec une violence qui choqua le Nonce, ſoutint que ce qu'on diſoit d'un traité conclu à Rome, étoit une calomnie contre la Reine, & un menſonge qu'on avoit imaginé pour en impoſer aux Irlandois, pour ruiner le Roi, & empêcher la paix. D'autres, plus indulgents pour le Prélat intraitable, obſerverent que la concluſion des articles civils ne pouvoit préjudicier à la paix que le Pape avoit ménagée, vu qu'on approuvoit les conceſſions qu'il plairoit au Roi de faire en faveur de la Religion, par l'entremiſe de telle autre perſonne que ce fût.

Ces délais & ces altercations redoublerent l'impatience du Comte de Glamorgan. Il s'aboucha avec les deux partis, pour tâcher de leur inſpirer des ſentiments plus modérés; il témoigna le plus grand attachement pour le Nonce, & ſigna un acte,

par lequel il s'engagea, au nom du Roi, à ratifier le traité de Rome, à condition que ſi les articles originaux arrivoient le premier de Mai, ſon traité ſeroit nul, & qu'on le tiendroit ſecret, à moins qu'on ne publiât la paix publique avec Ormond avant ce temps-là. Le Nonce acquieſça aux propoſitions de Glamorgan. Ils ſignerent, avec quelques membres de l'aſſemblée, une convention par laquelle il fut ſtipulé, que la trêve continueroit juſqu'au premier de Mai; qu'au cas qu'on ne produiſît point dans ce temps-là le traité original du Pape, le Nonce ratifieroit ce dont il ſeroit convenu avec Glamorgan; que l'on procéderoit au traité politique avec le Lord Lieutenant, pourvu qu'on ne conclût ni ne publiât rien, qu'on ne changeât rien au gouvernement civil, & qu'on ne fît rien au préjudice de la préſente tranſaction. La facilité avec laquelle Glamorgan conſentit à ces conceſſions, fut cauſe que Rinunccini ſe méfia de ſa ſincérité. Il craignit qu'il ne s'oppoſât avec Ormond au traité que le Pape lui avoit envoyé. Pour diſſiper ce

ce ſoupçon, le Comte s'obligea, avec ſerment, de ſoutenir le Nonce & les meſures qu'il prendroit contre les partiſans d'Ormond, ou contre tels autres que ce fût. Il déclara le deſſein qu'il avoit d'aller en France pour y demander du ſecours, & faire tranſporter les troupes qu'on avoit levées pour le Roi; il promit au Prélat quantité de munitions, & une flotte conſidérable, dont il lui laiſſeroit le commandement; ce qui flatta extrêmement ſa vanité. Ses ſoupçons ſe diſſiperent; il exhorta l'aſſemblée générale à faire ſes préparatifs pour la paix & la guerre, & Glamorgan ſe rendit à Waterford, pour hâter l'embarquement des troupes deſtinées à ſecourir Cheſter; mais la ville s'étoit déja rendue au Parlement.

Le Comte craignoit toujours l'inſtabilité du Nonce, & qu'il ne s'oppoſât au deſſein qu'il avoit d'envoyer un ſecours effectif au Roi. Il lui écrivit de Waterford pour lui renouveller ſes promeſſes & les aſſurances qu'il lui avoit données de ſon zele & de ſon attachement. Il lui offrit d'uſer du pouvoir qu'il avoit de con- Carte; Orm. V. I. p. 565.

férer des titres, & de créer un Comte, deux Vicomtes, & trois Barons à ſa nomination; ce qui le mettroit en état de récompenſer ſes amis, & de fortifier ſon parti. Sa confiance étoit telle, qu'il promit au malheureux Charles un ſecours de dix mille hommes, & de le rendre le plus grand & le plus heureux Prince du monde, s'il continuoit de le ſeconder. La publication du meſſage du Roi au Parlement, dans lequel ce Prince déſavouoit le traité particulier de Glamorgan, ne rabattit rien de la confiance de ce Seigneur, quoiqu'elle eût ſurpris & confondu les confédérés. Il la repréſenta comme une renonciation forcée; il déclara que le Roi lui avoit expreſſément ordonné, » au » cas que quelque accident malheu- » reux ne l'obligeât à prendre des » réſolutions contraires aux pouvoirs » qu'il lui avoit donnés, de les re- » garder comme un motif de plus » pour venir au ſecours de ſon Sou- » verain ". Il ne parla que des munitions, des ſubſides, des tranſports qu'il devoit lui procurer dans le continent par ſes négociations, & ne de-

Rushworth. Inquiry. p. 184.

Ib. p. 188.

manda autre choſe, ſi-non de trouver une armée prête à marcher lorſqu'il ſeroit de retour.

Pendant que le Comte de Glamorgan ſe diſpoſoit à un embarquement qui ne devoit jamais s'effectuer, & repaiſſoit ſon imagination de projets qui ne devoient jamais s'exécuter, le Conſeil ſouverain des confédérés étoit occupé à conclure ſon traité avec le Marquis d'Ormond. Les articles auxquels il avoit acquieſcé, parurent ſi ſatisfaiſants à l'aſſemblée générale, que les Prélats mêmes y conſentirent & les approuverent. On étoit, il eſt vrai, convenu qu'on ne concluroit point la paix avant le 1er. de Mai; mais la nouvelle aſſemblée générale, que l'on tint le 6 de Mars, ne crut pas devoir accéder à cette convention. Elle donna ordre à ſes premiers agents de conclure le traité; & malgré la proteſtation du Nonce, il fut conclu le 28 du même mois; mais avec une obligation conditionnelle, par laquelle le Roi étoit dégagé de toutes les conceſſions qu'il avoit faites, à moins qu'il n'obtînt les ſecours qui étoient l'objet final

Carte, V. I. p. 566.

A. D. 1646.

de ſes négociations avec les Irlandois. Les confédérés s'engagerent à tranſporter, le 1er. d'Avril, ſix mille fantaſſins bien armés & bien équipés, & quatre autres mille le 1er. du mois ſuivant. Le traité fut dépoſé entre les mains du Marquis de Clanricarde, pour n'être exécuté qu'après que le tranſport ſeroit fait. On convint que la paix ſeroit publiée le 1er. de Mai avec la ſolemnité ordinaire; mais qu'au cas que les troupes ne partiſſent dans le temps marqué, à moins qu'elles ne fuſſent retardées par quelque contre-temps imprévu, ou par quelque cauſe raiſonnable, dont on laiſſeroit le Marquis d'Ormond juge, les articles ſeroient nuls, & que les parties qui en avoient des copies ſe les rendroient réciproquement (*).

(*) Ces articles ſont trop nombreux pour pouvoir les rappeller en détail. On peut juger de leur teneur par les griefs qu'on allégua, & par les offres que les Irlandois firent dans différents temps. On ne ſtipula rien par rapport à la Religion, ſi-non que les Irlandois ſeroient diſpenſés du ſerment du Teſt, ou de la nouvelle formule de ſerment de fidélité. Quant à l'indépendance du Parlement d'Irlande de celui d'Angleterre, on fit une nouvelle ceſſion aux

Telle fut la concluſion d'un traité que l'orgueil, l'imprudence & la ſuperſtition des Irlandois retarderent juſqu'au moment que le Roi n'eut plus d'armée en Angleterre, & ſe trouva hors d'état de s'oppoſer à ſes ennemis. Il ne put faire uſage des ſecours qu'il en obtint par une foule de conceſſions honteuſes. Charles fut obligé de les employer à ſoumettre l'Irlande à ſon obéiſſance, afin de s'y procurer une retraite, au cas qu'il

Carte, Vol. III. n°. cccc-xxxiij.

---

confédérés. Au-lieu de renvoyer la queſtion aux deux légiſlations, ainſi qu'on l'avoit propoſé, on convint que le Roi laiſſeroit aux deux Chambres du Parlement d'Irlande la liberté de faire les déclarations qu'elles jugeroient s'accorder avec les loix du Royaume d'Irlande. *Voy. Cox. Append. N°, XXIV. p. 97.*

Le plus ſurprenant & le plus mépriſable de tous ces articles, eſt celui qui annulle les vieux actes du Parlement d'Irlande, qui défendoit d'attacher les chevaux par la queue à la charrue, & de brûler le chaume. On l'attribue à une prédilection ridicule pour les coutumes barbares du Pays; mais j'ai dit ce qui en étoit ſous le regne de Jacques. On objecta à ces actes que les peines qu'on infligeoit, ne répondoient point au but de la légiſlation, & ne remédioient point aux abus, mais encourageoient une coutume qui contribuoit à augmenter les revenus de la Couronne.

ne pût recouvrer ſes autres Royaumes. Ormond, qui ignoroit la détreſſe actuelle du Roi, donna ordre d'embarquer les ſix premiers mille hommes; mais les Irlandois confédérés, qui étoient inſtruits de l'état des affaires de l'Angleterre, réfléchirent qu'une pareille expédition étoit d'autant plus difficile & plus dangereuſe, qu'ils ne ſavoient où débarquer leurs troupes, & qu'ils manquoient de cavalerie pour les ſoutenir. Le Comte de Glamorgan, qui s'étoit obligé avec le Marquis d'Antrim, de fournir des vaiſſeaux de tranſport, ne put ſe les procurer dans le temps marqué; de maniere que les confédérés réſolurent d'employer leurs troupes contre Inchiquin & les Parlementaires de Munſter. Ils répréſenterent au Marquis d'Ormond la néceſſité de ce ſervice; qu'il étoit plus avantageux de purger un Royaume de ſes ennemis, que de ſecourir le Roi en Angleterre, au riſque de ne point réuſſir. Le Lord Muskerry, leur principal agent, témoigna la crainte qu'il avoit que le Parlement d'Angleterre n'eût extorqué au

Carte, V. III. n°. ccccxxxix.

Roi quelques conceſſions contraires aux pouvoirs qu'il avoit donnés au Lord Lieutenant de traiter avec ceux de leur parti. Voyant la détreſſe du Roi, l'animoſité de ſes ennemis, & la foibleſſe du Gouvernement d'Irlande, il conſeilla au Marquis de pourvoir à ſa ſûreté, & d'accepter le commandement des troupes Irlandoiſes, & de les conduire contre l'ennemi commun de l'Irlande, auſſi-tôt après la publication de la paix. Le Comte de Glamorgan lui fit la même propoſition; & comme ſi la jonction avoit déja lieu, ce Seigneur bouillant exigea que le Marquis d'Ormond & les confédérés lui promiſſent de lui fournir dix mille hommes à ſon retour du continent, s'obligeant de ſon côté de fournir les vaiſſeaux, les munitions & l'artillerie. Le Marquis lui répondit vaguement, ſans accepter, ni rejetter ſa propoſition. Lettr. Orig. du Marquis d'Orm.

» Comme je ne puis, dit-il au Lord » Muskerry, vous empêcher de ſervir le Roi en Angleterre, je ne » m'oppoſerai pas non plus à ce que » vous le ſerviez dans ce Royaume; » mais je ferai en ſorte, ſelon que Carte; Vol. III. ut ſup.

» l'occaſion s'en préſentera, & que » j'en aurai le pouvoir, de ménager » ſes intérêts, la vie, la liberté & la » fortune de tous ceux qui voudront » me ſeconder". Il promit à Glamorgan, en ſon nom & à l'inſu des Irlandois, de faire tout ſon poſſible pour lever les dix mille hommes, dût-il lui en coûter le bien qui lui reſtoit (*).

(*) La lettre qu'il écrivit à Glamorgan dans cette occaſion, fournit une nouvelle preuve que l'empriſonnement du Comte, ainſi que ſes ennemis le diſoient, ne fût qu'un empriſonnement ſimulé; qu'Ormond, loin de regarder ſa commiſſion comme fauſſe ou ſubreptice, la regarda comme directement émanée du Roi, qui lui donnoit pouvoir de négocier en ſon nom, comme une perſonne qu'il devoit ſeconder, autant que cela s'accordoit avec ſes principes, ſon honneur & ſa ſûreté, au-lieu de s'oppoſer aux meſures qu'il prenoit pour le ſervice de Sa Majeſté. Voici la lettre tranſcrite mot pour mot, d'après l'original que j'ai entre les mains.

MYLORD,

„ Je reçois les compliments que vous me „ faites, & les avis que vous donnez pour ma „ ſûreté future, comme des preuves évidentes „ de la faveur dont vous m'honorez, & je ſuis „ ravis que les accidents qui vous ſont arrivés „ n'ayent fait aucune impreſſion préjudiciable

Charles Coote & les troupes du Parlement commirent de ſi grands

Carte, V. III. n°. ccccxlvj.

„ à l'affection réelle que vous me permettez „ d'avoir pour vous.

„ Je vous ai rendu, MYLORD, ainſi que je „ vous l'avois promis, un compte exact de ce „ qui ſe paſſe ici, excepté qu'à la concluſion „ des articles, le temps nous a ſi fort preſſés, „ qu'il nous a été impoſſible d'y faire le moin- „ dre changement; & à l'inſtant même que je „ vous écris, je ſuis tellement occupé des dé- „ pêches de Kilkenny, que je ne puis ré- „ pondre qu'en partie & à la hâte, à la lettre „ que V. E. m'a écrite le 3 de ce mois, & que „ j'ai reçue hier à midi.

„ Quant à l'offre que vous me faites de „ vaiſſeaux, d'armes, de munitions, & d'un „ train d'artillerie pour le ſervice du Roi, au „ cas que vous puiſſiez compter à votre re- „ tour ſur dix mille hommes de tranſport, je „ vous répondrai que je m'oblige, autant que „ cela dépendra de moi, de vous les four- „ nir, quand même il s'agiroit d'employer, „ pour cet effet, le reſte de ma fortune. Si „ V. E. peut obtenir le même nombre de „ troupes de l'autre parti, je ſuis perſuadé „ que ſon voyage ne ſera point infructueux, „ & aura tout le ſuccès que je deſire.

Je ſuis,

MYLORD,

Votre fidele & affectionné allié & humble ſerviteur,

ORMOND.

Au château de Dublin, le 6 d'Avril 1646.

Au Comte de Glamorgan, à Waterford.

ravages dans la Province de Connaught, que les confédérés preſſerent de plus en plus le Marquis de

---

On voit par-là que Glamorgan connoiſſoit parfaitement la nature & le motif de ſa détention, qu'il n'en ſut point mauvais gré au Marquis, & que celui-ci lui donna clairement à entendre qu'il ne devoit point en être fâché. Il eſt vrai que le Comte témoigna quelque reſſentiment contre le Lord Digby; mais c'eſt que Digby étoit ſon rival. Il négocioit dans ce temps-là avec le Conſeil ſouverain, dont il obtint trois cents hommes pour la garde du Prince de Galles, qui étoit alors dans l'iſle de Scilly, & qu'il projettoit de faire paſſer en Irlande; projet qu'Ormond approuva, & qui plut à ceux des confédérés qui vouloient s'oppoſer à l'ambition du Nonce. Digby acquit du crédit auprès des confédérés. Glamorgan tâcha de le ſupplanter, & d'obtenir le commandemant de leurs troupes, & de le priver de l'objet favori de ſa vanité; je veux dire de l'honneur de rendre la liberté au Roi ſon maître. (*Voyez Carte, Vol. III. N°. ccccxxxvij*). Digby crut devoir calmer ſa jalouſie. „ J'ai rencontré „ à Waterford, dit-il à Ormond, (*N°. ccccxlj.*) „ le Lord Glamorgan, qui m'a paru un homme „ très-mauſſade (cela étoit vrai), & qui plus „ eſt, très-indiſpoſé contre moi. Je n'ai rien „ négligé pour le déſabuſer & me réconcilier „ avec lui, & le Lord Muskerry lui-même m'a „ conſeillé de le faire, & s'eſt intéreſſé à notre „ accommodement ".

Dans le temps qu'Ormond s'engageoit avec tant de zele à ſeconder les efforts de Glamorgan, au riſque & péril de ſa fortune, il eſt

ſe déclarer contre eux. Clanricarde, qui s'étoit reſſenti de leurs outrages, inſiſta à ce que le Gouverneur les déclarât traîtres. Les confédérés lui repréſenterent la néceſſité dont il étoit que tous les Royaliſtes agiſſent de concert, & ſe liguaſſent enſemble; que les obſtacles qui s'oppoſoient à l'embarquement de leurs troupes, étoient une raiſon ſuffiſante pour les engager à violer les articles; qu'il n'auroit pas plutôt publié ſon traité, que Glamorgan publieroit les articles ſecrets, de peur d'occaſionner une rupture entr'eux, & d'indiſpoſer les amis qu'ils avoient dans les Pays étrangers. Ils

Carte, Vol. I. p. 569.

---

certain que lui & Digby ne faiſoient pas plus de cas de lui que de ſes promeſſes, dont ils connoiſſoient la vanité & l'extravagance; mais quoiqu'ils connuſſent ſes foibles, & qu'ils s'oppoſaſſent à ſon traité, cela n'empêcha pas qu'ils ne le regardaſſent comme duement autoriſé par le Roi, & qu'ils ne le traitaſſent avec les égards que méritoit la confiance dont il l'honoroit. Il continua d'en jouir, témoin les lettres qu'on trouve parmi les manuſcrits de la Bibliotheque Harléyenne, dans leſquelles Charles l'aſſure de la continuation de ſon amitié, & promet de ratifier les inſtructions qu'il lui a données, & d'exécuter les promeſſes qu'il a faites à lui & au Nonce.

prierent le Lord Lieutenant, au cas qu'il ne goûtât point ce conſeil, de joindre ſes forces aux leurs, & d'agir vigoureuſement contre l'ennemi commun.

Carte, V. I. p. 570. Dans ces entrefaites, Ormond apprit que le Roi s'étoit mis entre les mains des Ecoſſois ; ce qui l'obligea à prendre d'autres meſures & d'autres réſolutions. Il répondit aux confédérés qu'il ſentoit la néceſſité de l'union qu'ils lui propoſoient ; mais qu'il ne pouvoit ſe liguer avec des gens qui ne tenoient point leur autorité du Roi ; qu'il recevroit cependant les ſecours que les ſujets du Roi voudroient lui fournir ; qu'il s'expliqueroit plus amplement, lorſque la paix auroit été publiée. Il refuſa de convenir qu'ils n'euſſent point violé leurs engagements, puiſqu'ils n'avoient pas encore fourni les ſommes qu'ils avoient promiſes au Gouvernement. Que le Roi ayant déſavoué les articles de Glamorgan, il ne pouvoit en permettre la publication. Il exigea qu'ils les ſupprimaſſent, & que l'on publiât ſans délai le traité de Dublin. Que s'ils ſe refuſoient à ces

propoſitions, il ſeroit forcé, vu l'état dans lequel les affaires de Sa Majeſté ſe trouvoient à Dublin, d'employer quelqu'autre voie pour rétablir & ſoutenir ſon autorité en Irlande.

Les confédérés prirent l'allarme; ils craignirent qu'Ormond ne ſe joignît aux Parlementaires, qu'ils ne lui en euſſent fait la propoſition, & qu'ils ne lui euſſent offert des conditions avantageuſes. Ils ſe radoucirent; ils s'efforcerent de pallier leurs fautes, & promirent de remplir leurs engagements. Ils conſentirent à ſupprimer le traité de Glamorgan, & à publier les articles dont ils étoient convenus avec Ormond. On étoit ſur le point de le faire, lorſque le Roi écrivit au Lord Lieutenant de ne point paſſer outre, & lui défendit de prendre aucun engagement avec les Irlandois, ſous telle condition que ce fût. Ormond feignit de croire que cet ordre lui avoit été extorqué; mais il ne put le perſuader aux autres. On ne vit de part & d'autre qu'incertitude & confuſion. Le Lieutenant & le Conſeil repréſenterent au Roi la détreſſe

Carte; V. III. n°. ccccliij.

du Gouvernement d'Irlande, la néceſſité de renouveller au moins la trêve, quoiqu'il défendît de le faire, & l'impoſſibilité dans laquelle ils étoient de commencer la guerre, n'ayant ni argent, ni munitions. Les confédérés déclarerent qu'ils ne pouvoient continuer leur négociation, vu les circonſtances critiques dans leſquelles le Roi ſe trouvoit. Dans cette conjoncture, le Lord Digby revint fort à propos du continent. Il déclara que Charles étoit détenu priſonnier par les Ecoſſois, & ne pouvoit envoyer d'autres inſtructions à ſes ſerviteurs, que celles qu'on lui extorquoit. Que malgré la vigilance avec laquelle on le gardoit, il avoit trouvé le moyen d'écrire à Paris à la Reine, au Prince & à ſes Miniſtres, de ſuivre les ordres qu'il avoit donnés pendant qu'il étoit libre : que dans les points qu'il n'avoit point déterminé, il permettoit au Prince de donner les ordres qu'il jugeroit les plus avantageux à la Couronne ; qu'à l'égard des affaires d'Irlande, le Lord Lieutenant devoit ſe conformer à ſes premieres inſtructions, ſans

Carte, V. III. n°. cccclxj.

égard pour les ordres qu'on pourroit lui extorquer par force ou par ſurpriſe. Il prioit la Reine & le Prince de l'aſſurer qu'il ne s'écarteroit jamais des meſures qu'il lui avoit preſcrites; & que comme, ſelon toutes les apparences, ſes ennemis s'empareroient du grand ſceau d'Angleterre, il ne devoit y avoir aucun égard, à moins que le Roi ne l'aſſurât par ſa ſignature, ou par un chiffre, qu'il s'en étoit ſervi librement & volontairement.

Le Prince de Galles écrivit au Marquis d'Ormond qu'il appuyeroit toutes les démarches qu'il feroit pour conclure le traité avec les Irlandois. Le Lord Digby, s'étant rendu au Conſeil-Privé de Dublin, déclara que la lettre par laquelle le Roi défendoit de continuer la négociation avec les confédérés, étoit ſubreptice, & contraire à ſes intentions. Il aſſura ſur ſa tête que la déclaration qu'il faiſoit étoit conforme à la volonté du Roi. Il la ſigna, & on l'inſéra dans les regiſtres du Conſeil. Ormond fit auſſi enregiſtrer la promeſſe qu'il fit de conclure la paix conformément aux

Carte, V. III. n°. ccccix.

Ibid. Vol. I. p. 573.

Cox. Vol. II. p. 165.

articles que le Marquis de Clanricarde avoit en main. Les confédérés y ayant conſenti, la paix fut conclue le 29 de Juillet. Le Conſeil en ratifia les articles, & ordonna aux ſujets de les obſerver.

Il y avoit lieu d'eſpérer que cet événement rétabliroit la tranquillité publique, & donneroit aux affaires une tournure plus agréable; mais la paix de *Quarante-Six*, comme on l'appelle, étoit l'ouvrage d'un Gouvernement malheureux, & tellement déſavoué par la faction dominante, que le Parlement créa le Lord Liſle Gouverneur en chef d'Irlande. Les ligueurs d'Ulſter mépriſerent la négociation; les Parlementaires de Munſter refuſerent de faire la paix avec les Irlandois. Ces réformateurs vouloient abſolument exterminer les Papiſtes & les rebelles d'Irlande. Un parti nombreux & puiſſant de Catholiques ne viſoit à rien moins qu'à exterminer les Anglois & la Religion qu'ils profeſſoient. Pendant tout le cours de la négociation, Rinunccini s'oppoſa avec un zele infatigable à toute autre paix que celle dont le

Pape avoit dreſſé lui-même les conditions ; à tout traité civil ſéparé de l'Eccléſiaſtique, & à tout traité eccléſiaſtique qui ne répondoit point à la folle eſpérance qu'il avoit de rétablir la Religion Romaine dans toute ſa ſplendeur.

Ce Prélat intriguant étoit ſi mauvais politique, que, malgré le zele qu'il témoignoit publiquement pour les intérêts du Roi, il écrivit au Cardinal Pamphile qu'il étoit à ſouhaiter, pour l'Irlande & le Papiſme, que le Roi périt, & que le Parlement d'Angleterre triomphât. Imbu de cette idée étrange, il ſe réjouit en ſecret des malheurs des Royaliſtes, & s'oppoſa à toutes les meſures que l'on prit pour ſoutenir la cauſe de Charles. Il harangua, remontra & proteſta contre le traité avec Ormond, & prétendit qu'il convenoit que les confédérés ſe liguaſſent, ſans égard ni pour la paix, ni pour les Miniſtres du Roi. Il leur conſeilla de chercher du ſecours au-dehors, d'implorer l'appui de quelque Prince étranger, & ſurtout celui du Pape, qui étoit leur protecteur naturel. Comme la plupart

Carte, Vol. I. p. 574.

des confédérés étoient portés pour la paix, & ſoutenus par les troupes du Général Preſton, le Nonce comprit que ni ſon induſtrie, ni les pratiques, ni les clameurs de ſon Clergé ne l'empêcheroient point, s'ils ne trouvoient le moyen de s'oppoſer à une armée prête à exécuter les ordres du Conſeil ſouverain.

Owen O'Nial & ſes troupes d'Ulſter parurent au Nonce un inſtrument propre à ſes deſſeins; mais le Chef & ſes adhérents étoient brouillés avec le Conſeil ſouverain. On n'avoit fait aucune mention dans le traité civil de ceux qui avoient ſouffert des colonies d'Ulſter, & Owen & les autres Officiers avoient quantité de griefs à alléguer. Leurs troupes étoient principalement compoſées de ce qu'on appelloit en Irlande, *Creaghts*, ou de brigands qui n'avoient aucune demeure fixe, & erroient de lieu en lieu avec leurs troupeaux; ce qui cauſoit un préjudice conſidérable aux diſtricts. Ils avoient commis de ſi grands ravages dans Leinſter, que le Conſeil de Kilkenny employa la voie des armes pour s'y oppoſer; ce qui provoqua leur reſſen-

timent. Le Nonce s'adreſſa à leur Commandant ; il l'aſſura qu'il employeroit les ſecours qu'il attendoit de dehors pour renforcer ſon armée ; il lui avança quelque argent, & l'engagea à s'oppoſer à la paix. Les Irlandois d'Ulſter, qui ne ſubſiſtoient qu'à la faveur des troubles publics, ſe déclarerent les ſoldats du Nonce. Ils ſe rallierent ſi promptement, que vers la fin de Mai, Owen ſe vit à la tête d'environ cinq mille fantaſſins & de cinq cents cavaliers, avec leſquels il s'avança vers Armagh.

Monroe, qui commandoit l'armée d'Ecoſſe, allarmé de ce mouvement, & craignant qu'ils n'attaquaſſent les garniſons Angloiſes, ſe mit à la tête de ſix mille fantaſſins & de huit cents cavaliers, & arriva, après une marche forcée, à minuit à Armagh, dans le deſſein de ſurprendre O'Nial dans ſes quartiers. Il apprit que les Irlandois campoient ſept milles plus loin, dans un endroit appellé Benburb, entre deux collines. Ils avoient leur dos appuyé à un bois, & leur droite à la riviere de Blackwater, dont on croyoit le paſſage difficile. Le len-

Carte, Vol. I. p. 574.

demain matin, Monroe ſe mit en marche de l'autre côté de la riviere à la vue d'O'Nial, pour aller joindre un renfort qu'il attendoit. Ayant trouvé un gué, il la traverſa, & s'avança vers les Irlandois. Les deux armées ſe mirent en bataille; mais au-lieu d'en venir à une action générale, le Général Irlandois employa le reſte du jour à eſcarmoucher. Le ſoleil, qui avoit été favorable aux Ecoſſois, baiſſoit derriere eux. Un détachement qu'il avoit envoyé pour s'oppoſer aux troupes que Monroe attendoit, fut battu, & ſe hâta de joindre le corps de l'armée. Monroe prit ces troupes pour les ſiennes, & s'imagina que c'étoit un renfort qui arrivoit à l'ennemi. Il alloit ſe retirer, lorſque les Irlandois l'attaquerent, pleins de confiance de remporter la victoire. Un régiment Anglois, commandé par le Lord Blaney, ayant voulu tenir ferme, fut preſque tout taillé en pieces. La cavalerie Ecoſſoiſe fut auſſi-tôt battue, ſe replia ſur l'infanterie, & la mit en déroute. Plus de trois mille Anglois furent tués ſur le champ de bataille; les Ir-

landois ne perdirent que ſoixante & dix hommes. Ils prirent aux Ecoſſois leur artillerie, la plupart de leurs armes, leurs tentes, leur bagage, & quantité de proviſions. Monroe s'enfuit à la hâte, abandonna pluſieurs poſtes importants, ſomma toute la Province du Nord de prendre les armes contre les Irlandois victorieux, fut vigoureuſement pourſuivi, & O'Nial alloit ſe rendre maître de la Province d'Ulſter, lorſque le Nonce le rappella tout-à-coup dans Leinſter pour s'oppoſer à la paix. Il ſe mit en marche à la tête de dix mille brigands, ſon armée ayant été renforcée depuis la bataille de Benburb.

Ce renfort ranima la confiance des adhérents du Nonce. On s'en apperçut à la maniere dont on reçut la publication de la paix dans pluſieurs Provinces d'Irlande. On l'avoit publiée à Dublin & dans le camp du Général Preſton, & l'on envoya des Officiers pour la publier dans pluſieurs villes qui appartenoient aux Irlandois. Les habitants de Waterford & de Clonmel alléguerent quelques prétextes frivoles pour les empêcher

Carte; Vol. I. p. 577.

d'exécuter leur commiſſion. Le Maire de Limerick aſſiſta à la publication; mais il fut tout-à-coup attaqué par une foule d'habitants, à la tête deſquels étoient des Eccléſiaſtiques. Ils bleſſerent le Maire & les Hérauts; ils les tinrent dix jours en priſon, & reçurent les remerciments & la bénédiction du Nonce, pour récompenſe de ces outrages. Il dépoſa de ſa propre autorité, les Magiſtrats qui voulurent faire publier la paix, & donna le gouvernement de la ville au chef de cette émeute. Il convoqua ſon Clergé à Waterford; il accuſa tous ceux qui avoient conſenti à la paix, d'avoir violé leur ſerment d'aſſociation; il excommunia les Commiſſaires & tous ceux qui avoient eu part au traité; il mit ſous interdit toutes les villes où l'on avoit reçu la paix; il ſuſpendit de leurs fonctions tous les Eccléſiaſtiques qui l'approuveroient, & tous les Confeſſeurs qui abſoudroient ceux qui l'obſerveroient. Il menaça d'excommunication ceux qui payeroient ou leveroient la taxe impoſée par le Conſeil de Kilkenny, & les ſoldats qui

appuyeroient l'exécution de ſes ordres. Pour mieux cimenter l'union de ſes partiſans, il exigea d'eux un nouveau ſerment, par lequel ils s'obligerent de ne conſentir à la paix, qu'autant qu'elle ſeroit honorable, qu'elle ne bleſſeroit point leur conſcience, & qu'elle ſeroit approuvée par le Clergé d'Irlande (*).

(*) Il paroît que ces meſures violentes étoient contraires aux inſtructions que le Nonce avoit reçues de la Cour de Rome, puiſqu'il fut obligé de ſe juſtifier auprès du Pape. Mr. Carte cite, d'après les Mémoires du Nonce, une autre occaſion dans laquelle on l'accuſa de s'être écarté des inſtructions du Saint-Siege. Le fait eſt ſi curieux, que je ne puis me diſpenſer de le rapporter. Il avoit recommandé dans un diſcours qu'il fit au Conſeil de Kilkenny, la fidélité à Dieu, à la Religion & au Roi. Il en envoya une copie à Rome, & le Cardinal Pamphile le réprimanda, & lui marqua que le Saint-Siege n'approuvoit point que des ſujets Catholiques prêtaſſent ſerment de fidélité à un Prince hérétique. La Cour de Rome fut très-fâchée qu'il eût dépoſé une copie de ce diſcours, craignant, ſi on le publioit, qu'il ne fournît aux hérétiques des arguments contre l'autorité que le Pape s'arrogeoit ſur les Princes Hérétiques, puiſque ſon Miniſtre exhortoit les Catholiques à être fideles à un Roi qui paſſoit pour tel. Il retira l'original des mains du Secretaire du Conſeil,

Les cenſures du Nonce & du Clergé produiſirent leur effet ſur le peuple ignorant & ſuperſtitieux. On cria par-tout

---

& lui en remit un autre, dont il retrancha le paragraphe qui avoit choqué la Cour de Rome.

Cependant, ſon zele contre la paix l'emportoit ſi fort, qu'il retomba dans la même faute. Il fut le premier à ſigner une proteſtation du Clergé, dans laquelle il ſe déclaroit fortement pour la Religion & pour le Roi. Pamphile le blâma de nouveau, & lui rappella que la Cour de Rome n'avoit jamais permis à ſes Miniſtres d'acquieſcer à des actes publics en faveur de la Couronne & de la perſonne d'un Prince hérétique. Il condamna ſa conduite, diſant qu'elle fourniſſoit aux ennemis du Saint-Siege un prétexte de l'accuſer de s'être écarté des regles & des maximes établies. Mais comme le Pape, lui dit-il, ſait qu'il eſt très-difficile dans ces ſortes d'aſſemblées, de ſéparer les droits de la Religion de ceux qui ont rapport à l'obéiſſance que les Catholiques font profeſſion de rendre à leurs Rois, Sa Sainteté exige ſeulement que ſon Miniſtre ne conſente point, par aucun acte public, à ces proteſtations publiques de fidélité, que des raiſons politiques obligent les Catholiques de faire. --- Rinuccini déclare dans ſon apologie, » que tous les Evêques » d'Irlande avoient prêté ſans ſcrupule le ſer» ment qui contenoit la clauſe de fidélité que » le Pape déſapprouvoit, & qu'elle étoit ſi » enracinée dans l'eſprit des Irlandois, & mê» me du Clergé, que s'il s'y étoit oppoſé, » on

par-tout contre une paix qui n'aſſuroit point les intérêts de la Religion. Le Conſeil ſouverain dreſſa un appel contre ces cenſures; mais il ne fut point publié. Au-lieu d'uſer de ſon autorité, il s'efforça d'appaiſer le Clergé; il écouta ſes propoſitions extravagantes, & le confirma par-là dans l'opinion qu'il avoit de ſa puiſſance. Il ſavoit qu'Owen O'Nial étoit dévoué au Nonce, & qu'il étoit fâché que le Lord Lieutenant ne l'eût pas mis au nombre des Généraux qu'il avoit chargés de négocier la paix. Preſton, qui étoit le ſeul qu'il pût oppoſer à O'Nial, s'étoit rendu ſuſpect. Une partie de ſon armée avoit déſerté faute de paye; l'autre avoit pris le parti du Clergé. Dans ces circonſtances critiques, le Conſeil eut recours au Marquis d'Ormond. Il le pria de ſe rendre à Kilkenny, pour l'aider à maintenir la paix contre la violence du Nonce, & concerter les

» on l'auroit ſoupçonné d'avoir d'autres vues » que celles d'une ſimple miſſion, d'autant » plus qu'on l'en avoit déja accuſé ſans qu'il » y eût donné lieu ".

moyens d'arrêter les progrès du Lord Inchiquin, qui ravageoit la Province méridionale, ſans égard ni pour la paix, ni pour les ordres du Gouvernement.

Quelque déplorable & quelque déſeſpérée que fût la ſituation actuelle du Roi, malgré l'impoſſibilité de tranſporter les troupes d'Irlande, & l'inutilité dont elles lui étoient, la paix étoit cependant néceſſaire, du moins pour ſoutenir le nom de ſon autorité en Irlande. Un Gouverneur en chef, ſans troupes, ſans argent, ſans vivres, menacé tout-à-la-fois par les Parlementaires d'Ulſter, de Connaught, de Munſter, & par les Catholiques de ces Provinces, & de celle qui reſtoit, pouvoit à peine réſiſter un jour. Il falloit néceſſairement que le Royaume devînt la proie des ennemis du Roi, ou de quelque Puiſſance étrangere. Sa commiſſion avec les confédérés étoit finie par la concluſion de la paix; & au cas qu'elle n'eût point lieu, il ne pouvoit en négocier une autre. Ces raiſons engagerent Ormond à accepter la propoſition des confédérés. Il ſe rendit

à Kilkenny avec le Marquis de Clanricarde & du Lord Digby, ſous l'eſcorte de quinze cents fantaſſins & de cinq cents cavaliers, & y fut reçu avec des témoignages de reſpect & de joie qui annonçoient le deſir qu'avoient les habitants de rentrer ſous la protection du Roi. Ces apparences flatteuſes s'évanouirent. Preſton prétexta une indiſpoſition pour ne point aller joindre le Lord Lieutenant. Un émiſſaire qu'il avoit envoyé à Owen O'Nial, ne put le détacher du Nonce, malgré les promeſſes qu'il lui fit. Le Comte de Caſtlehaven, qu'il envoya à Waterford, ne put engager ce Prélat & ſon Clergé à prendre des meſures plus modérées, & à conſentir à la paix. Il les trouva inflexibles & inexorables. Il fut ſcandaliſé de l'animoſité de Rinunccini, qui lui déclara la réſolution dans laquelle il étoit de s'oppoſer à la paix, & ſe ſervit, dit le Comte, de quelques expreſſions meſſéantes à un Eccléſiaſtique, & qui marquoient ſes inclinations ſanguinaires. Ormond, pour appaiſer les habitants, fit quelques excurſions dans Munſter. Il ſe

Carte, Vol. I. p. 580.

Mémoires de Caſtlehaven.

diſpoſoit à aller à Cashel; mais un de ſes parents s'oppoſa à ſa marche. Les Magiſtrats lui dirent qu'O'Nial avoit menacé les habitants de ſa vengeance s'ils le recevoient, & qu'il ne tarderoit pas à exécuter ſes menaces. Le Conſeil-Privé de Dublin lui donna avis des deſſeins & des mouvements de ce Général. Il étoit tellement perſuadé qu'il avoit deſſein d'intercepter le Lieutenant, & d'aſſiéger la Capitale pendant ſon abſence, qu'il fit les préparatifs néceſſaires pour mettre la ville en état de défenſe.

Ces bruits allarmerent Ormond, & furent pour lui un nouveau motif pour accélérer la paix; mais il reçut bientôt une confirmation authentique du danger dont il étoit menacé. Il ne fut pas plutôt parti pour Kilkenny, que le Nonce, qui avoit gagné O'Nial avec de l'argent, l'engagea à entreprendre le ſiege de Dublin, & à intercepter le Lieutenant à ſon retour. Il choiſit cette derniere entrepriſe, comme la moins haſardeuſe. Preſton céda pareillement aux inſtances du Nonce, & entra dans le complot. On aſſura d'Ormond que

Carte, Vol. I. p. 582.

ces deux Généraux s'étoient mis en marche pour lui couper retraite. Il n'étoit plus temps de délibérer. Il força ſa marche, regagna la Capitale, & y fut reçu avec la joie naturelle à un peuple qui craignoit à chaque inſtant que lui & ſon parti ne fuſſent interceptés.

Le triomphe du Nonce paroiſſoit complet. Le chemin de Kilkenny lui étoit ouvert. Owen O'Nial campoit avec ſon armée dans le voiſinage de cette ville, & n'attendoit que ſes ordres pour agir. Preſton lui étoit entiérement dévoué. Les ſoldats, les Officiers, la Nobleſſe & les habitants accouroient en foule auprès de ce vain Prélat, réſolus de ſe venger des Ormondiſtes, (c'eſt ainſi qu'ils appelloient les fauteurs de la paix,) & de ſoutenir la Religion, le Clergé & le Miniſtre du Pape. Le pouvoir que les confédérés Catholiques avoient ſi long-temps maintenu, l'autorité de leurs aſſemblées, la dignité de leurs Conſeils, s'évanouirent dans un inſtant. Quelques Eccléſiaſtiques s'emparerent du Royaume. Le Nonce fit ſon entrée à Kilkenny, avec toute

la pompe d'un Roi & d'un conquérant. On lui confia la direction de toutes les affaires civiles & eccléſiaſtiques. Enivré par le pouvoir & la flatterie, il donna ordre d'empriſonner les membres du Conſeil ſouverain, & le Général Preſton l'exécuta. Il créa en ſon nom, & de ſa pure autorité, un nouveau Conſeil, compoſé de quatre Evêques & de huit Laïques. Il agit dans cette aſſemblée en qualité de Préſident. Il forma ſon armée, il nomma les Officiers, & en diſpoſa à ſon gré.

Birch's Inquiry, p. 244.

Le Comte de Glamorgan fut, de tous ces gens infatués qui ſoumirent leur raiſon aux intérêts de ce Prélat, celui qui parut le plus obéiſſant. Il venoit de recevoir une lettre du Roi, dans laquelle Charles l'aſſuroit de ſon affection & de ſon attachement, & lui marquoit, qu'au cas qu'il pût ſe ſauver, ſon deſſein étoit de s'aller jetter dans ſes bras & dans ceux du Nonce. Il communiqua cette lettre à Rinunccini, & celui-ci & ſon favori ſe repurent du vain projet de tranſporter le Roi en Irlande. Le Nonce crut devoir témoigner quelques

Carte, Orm. V. I. p. 584.

marques de faveur à un Gentilhomme qui avoit un auſſi grand crédit auprès de ſon Souverain, & tant d'attachement pour le Saint-Siege. Il le créa Général de Munſter, à la place du Lord Muskerry, qui avoit été diſgracié & empriſonné ; & quoique tout le monde connût la légéreté, la vanité & l'inconſtance de ce Comte, on lui pardonna ces défauts en faveur de ſa ſoumiſſion abjecte envers le Pape & ſon Miniſtre. Rinuccini lui promit de le nommer Vice-Roi d'Irlande, dès qu'il auroit chaſſé le Marquis d'Ormond de Dublin. Il le recommanda à Pamphile comme un homme capable de cet emploi. Glamorgan fut tranſporté de ces faveurs. Il voua de nouveau une obéiſſance éternelle au Nonce; il lui promit, avec ſerment, de n'agir que par ſes conſeils; de ſe démettre de ſon emploi lorſqu'il le lui ordonneroit, & d'être entiérement ſoumis au Saint-Siege. Ce Prélat ambitieux comptoit ſi fort de ſe rendre maître de Dublin, & d'en donner le Gouvernement à ſa créature, qu'il écrivit à Rome pour s'informer du cérémonial

qu'on devoit obſerver entre le Miniſtre du Pape & le nouveau Vice-Roi.

Dans ces entrefaites, Ormond ſe mit en état de ſoutenir le ſiege. Les habitants, qui avoient négligé les fortifications de Dublin, ſortirent de leur indolence à la vue du danger qui les menaçoit, & travaillerent à les réparer. Les vieux Irlandois du Nord, qui devoient aſſiéger la ville, s'étoient rendus odieux par leurs cruautés, & étoient ſur-tout en horreur aux habitants Anglois de Dublin. Pour animer leur zele contre les meurtriers de leurs compatriotes, la Marquiſe d'Ormond, & les autres femmes de qualité, porterent elles-mêmes des paniers de terre pour accélérer les travaux; mais au milieu de ces préparatifs, le Lieutenant déploroit amérement ſa ſituation actuelle. Il n'étoit ni en état de faire ſubſiſter l'armée, ni de ſoutenir les garniſons de dehors; & il n'oſoit les rappeller à Dublin, de crainte d'augmenter la détreſſe générale. L'ennemi une fois maître du Pays, l'acciſe & toutes les autres reſſources lui étoient ôtées. Il avoit engagé ſes terres

pour vingt-trois mille livres ſterling, qu'il avoit employées au ſervice du public. Ses Fermiers de Kilkenny lui en envoyerent deux mille autres, qu'il employa à acheter des vivres pour quelques jours. Il ne pouvoit ni ſoutenir le ſiege, ni traiter avec les Irlandois, ni compter ſur le traité qu'il feroit avec eux. Toute l'autorité des Catholiques confédérés étoit dévolue aux vieux Irlandois, les plus déſeſpérés, les plus barbares & les plus oppoſés aux Anglois, qu'ils avoient menacés d'exterminer. Ils mépriſoient & bravoient le Gouvernement d'Angleterre, & s'efforçoient de ſoumettre la nation à une Puiſſance étrangere. Ormond ne pouvoit ſe ſoumettre à de pareilles gens. Il déteſtoit les Parlementaires, & il fut obligé de s'adreſſer à eux. Après avoir héſité quelque temps, il réſolut enfin, pour conſerver l'apparence du Gouvernement d'Angleterre en Irlande, de demander du ſecours au Parlement de Londres.

Il demanda un renfort immédiat de trois mille fantaſſins & de cinq cents cavaliers, trois mois de paye Carte, Orm. V. I. p. 586.

pour ſon armée, ainſi augmentée; une ſûreté pour les perſonnes & les biens de ſes adhérents, de ceux qui, depuis la rébellion, avoient été obligés de reſter dans les quartiers des Irlandois, de tous les Catholiques qui n'y avoient point eu part, & des rebelles que le Lieutenant & le Conſeil jugeroient à propos d'admettre, avec le conſentement du Parlement d'Angleterre, au nombre des ſujets Proteſtants du Roi. Il s'engagea ſous ces conditions de continuer la guerre, ſous les ordres du Parlement; mais que ſi on lui refuſoit le ſecours qu'il demandoit, lui & le Conſeil ſe démettroient de leurs emplois, avec la permiſſion du Roi, pourvu que leurs perſonnes & leurs biens fuſſent en ſûreté, & qu'on acquittât les dettes qu'ils avoient contractées pour le ſervice de l'Etat. Le Parlement n'accepta que cette derniere propoſition. Il nomma des Commiſſaires pour recevoir la démiſſion d'Ormond & les ſoumiſſions des garniſons, & envoya deux mille fantaſſins & trois cents cavaliers au ſecours de Dublin.

Le Nonce, comptant ſur le ſuccès de ſon entrepriſe, diſpoſa toutes choſes pour le ſiege de la Capitale. Il donna toute ſa confiance à Owen O'Nial, & borna ſa faveur à ce Général & à l'armée qu'il commandoit. N'oſant refuſer le ſecours de Preſton, dont il ſe méfioit, il lui fit promettre, ſous le ſceau du ſerment, d'agir de bonne foi & avec vigueur au ſiege de Dublin. Preſton, qui étoit naturellement colérique, fut choqué de cette partialité. Les troupes d'O'Nial ne gardoient aucun ménagement dans leurs ravages. Les Gentilshommes de Leinſter en furent indignés, & prierent Preſton de vouloir les défendre contre les barbares du Nord. L'indiſcrétion du Nonce, & les outrages de ſes troupes favorites occaſionnerent une rivalité entre ſes deux Généraux, qui penſa leur devenir funeſte. Le Lord Digby étoit à la veille d'aller en France, ſoit pour en obtenir du ſecours, ſoit pour engager cette Cour à interpoſer ſa médiation pour porter les Irlandois à la paix, lorſqu'il apprit le mécontentement de Preſton. Il forma dès ce moment le

projet de le détacher du Nonce. Il entra en négociation avec lui. Preſton demanda une ſûreté pour la Religion, & promit, ſi on la lui accordoit, de ſe joindre à Ormond. Digby lui donna quelques aſſurances de la part de la Reine & du Prince. Preſton exigea la caution du Marquis de Clanricarde, dont il faiſoit profeſſion de ſuivre les conſeils; mais ces Seigneurs empêcherent que d'Ormond s'accommodât avec le Parlement d'Angleterre. Digby, dont les eſpérances étoient plus vives, ſe flatta non-ſeulement de gagner Preſton, mais encore de s'emparer de la perſonne du Nonce par ſurpriſe. Son projet échoua; & Ormond, qui ſe méfioit de Preſton, n'ayant point voulu traiter avec ce Général, celui-ci s'avança vers Dublin avec O'Nial, à la tête de ſeize mille fantaſſins, & de ſeize cents cavaliers.

Carte, V. III. n°. ccccxcij.

Ils s'avancerent en bon ordre & d'un air délibéré. Ils envoyerent leurs propoſitions au Marquis d'Ormond, le priant d'y répondre ſur le champ. Ils demanderent que l'exercice de la Religion Romaine fût auſſi libre &

auſſi public dans toutes les garniſons Angloiſes, qu'il l'étoit à Paris & à Bruxelles, & que l'on mît des garniſons Catholiques à Dublin, Drogheda, Trim, Newry, Carlingford, & autres places des diſtricts Anglois. Ormond, quoique dans la détreſſe, dédaigna de répondre à ces propoſitions inſolentes. Il n'avoit pour toute munition que trente barrils de poudre, qu'un vaiſſeau du Parlement lui apporta. Il s'adreſſa aux agents du Parlement d'Angleterre, qui étoient dans ce temps-là à Ulſter. Ils refuſerent de lui envoyer du ſecours, à moins qu'il ne leur livrât Drogheda. Il eut recours aux Ecoſſois de cette Province; ils parurent portés pour le Roi; mais les détachements qu'ils avoient envoyés en Ecoſſe, joints à la défaite de Benburb, les avoient trop affoiblis, pour qu'ils puſſent fournir le ſecours qu'on leur demandoit. Dans cette extrêmité, il voulut faire paſſer ſa femme & ſes enfants dans l'Iſle de Man; mais on lui refuſa un vaiſſeau, à moins qu'il ne les envoyât dans un endroit ſoumis au Parlement; ce qu'il refuſa de.

Carte; Vol. I. p. 588. Cox, V. II, p. 173. Borlaſe.

faire. Il ſe flatta que l'approche de l'hyver empêcheroit l'ennemi de reſter long-temps campé devant la ville. Pour augmenter leur détreſſe, il détruiſit les moulins & les ponts, il ravagea la campagne à pluſieurs milles de Dublin, & attendit patiemment l'arrivée des confédérés.

Carte, V. l. p. 589. Ils arriverent enfin, & prirent leurs poſtes près de la ville avec une apparence très-formidable; mais l'animoſité des Généraux de Leinſter & d'Ulſter ſubſiſtoit toujours, & leurs troupes n'étoient pas aſſez pourvues pour réſiſter à l'intempérie de la ſaiſon & à la pauvreté du Pays. Ils ne purent s'accorder ſur leurs opérations. O'Nial étoit diſſimulé, mordant, réſervé, jaloux, querelleux & ſévere; Preſton, colérique, franc, & incapable de diſſimuler ſon reſſentiment. Le Nonce fut allarmé de ce conflict de caracteres, & peu s'en fallut qu'il ne fît mettre Preſton en priſon. O'Nial affecta de craindre quelque mauvais deſſein de ſa part contre lui & ſes troupes. Les Officiers des deux partis adopterent les jalouſies & le reſſentiment de leurs

chefs. Ceux de Leinſter mépriſerent les barbares du Nord ; ceux d'Ulſter leur donnerent, par mépris, le nom d'Anglois, & les menacerent de les exterminer, ſi jamais l'Irlande rentroit dans les mains de ſes maîtres légitimes. En un mot, les deux armées étoient ſans ceſſe à la veille de s'égorger réciproquement, au-lieu de pouſſer le ſiege avec vigueur.

Le Lord Digby profita de ces animoſités pour porter les Irlandois à la paix, ou à des conditions raiſonnables, ou du moins pour détacher Preſton de leur confédération, & le lier avec Ormond, pour empêcher le traité avec le Parlement d'Angleterre. Il députa le Marquis de Clanricarde aux confédérés. Ils le reçurent avec le reſpect qu'ils devoient à un Seigneur Catholique auſſi diſtingué, & il entama un traité avec le Nonce & ſon Conſeil. Ses propoſitions furent que l'on abrogeroit les loix contre les Catholiques ; qu'ils garderoient les Egliſes juſqu'à ce qu'on fût inſtruit de la volonté du Roi ; que la Reine & le Prince ratifieroient ces articles, &

que le Roi de France en garantiroit l'exécution. Le Nonce rejetta ces propoſitions comme inſuffiſantes. Les confédérés les plus ſenſés & les plus modérés les approuverent. Dans ces entrefaites, on reçut avis que les troupes du Parlement d'Angleterre étoient arrivées à Dublin ; ce qui interrompit la négociation. O'Nial retira ſes troupes de leurs poſtes, & décampa pendant la nuit ; le Conſeil ſouverain ſe rendit à Kilkenny, & le Nonce l'y ſuivit. Preſton & ſes Officiers continuerent la négociation avec Clanricarde, & promirent, pour ſûreté des conditions qu'il propoſa, d'obſerver la paix qu'il venoit de faire, d'être ſoumis à l'autorité du Roi, & de ſe liguer avec Ormond contre tous ſes ennemis.

Le Marquis, ainſi délivré du danger qui le menaçoit, eut tout le loiſir néceſſaire pour traiter avec les Commiſſaires du Parlement d'Angleterre. Voyant le mauvais état de Dublin, ils crurent qu'Ormond accepteroit leur ſecours aux conditions qu'ils lui propoſeroient, quelques dures qu'elles fuſſent. Les habitants

Proteſtants les regarderent comme leurs libérateurs, & les preſſerent de faire entrer leurs troupes dans la ville. Ormond conſentit à leur demande, permit aux ſoldats de débarquer, & de prendre leurs logements dans les fauxbourgs. Ce que Clanricarde venoit de faire, donna lieu d'eſpérer un accommodement avec les Irlandois. Il traita avec les Commiſſaires, non point comme un homme déſeſpéré, mais avec la dignité qui convenoit à ſa place & à ſa qualité. Ils propoſerent de prendre les Proteſtants d'Irlande ſous la protection du Parlement; de lui reſtituer ſes biens, ou de lui accorder une penſion annuelle de deux mille livres ſterl. pendant cinq années, au cas que ſes revenus ne montaſſent pas à cette ſomme. Ce fut à ces conditions qu'ils lui propoſerent de réſigner ſon Gouvernement. Il rejetta ces propoſitions comme vagues & incertaines. Il leur fit obſerver qu'on n'avoit point répondu aux propoſitions qu'il avoit envoyées à Londres; qu'ils n'offroient une ſûreté aux Proteſtants, qu'à condition qu'ils obéiroient à

tous les ordres du Parlement; qu'ils ne pouvoient lui en dire la nature, ni l'aſſurer que ceux qui exigeoient le *Covenant* ne fuſſent pas du nombre; qu'ils n'offroient aucune ſûreté aux Papiſtes qui étoient reſtés neutres; qu'ils ne leur donnoient aucune aſſurance d'être continués dans le ſervice public, ni dans leurs emplois civils ou militaires; qu'ils n'avoient aucun ordre du Roi qui autoriſât ſa démiſſion. Il leur dit qu'il conſerveroit le poſte qu'on lui avoit confié; mais que, pour ne point priver le Royaume de leur ſecours, il vouloit bien leur permettre de diſtribuer leurs ſoldats dans les garniſons, juſqu'à ce qu'il fût la volonté du Roi, & que le Parlement eût donné plus d'étendue à leurs inſtructions, à condition qu'ils donneroient trois mille livres ſterling pour l'entretien de l'armée. Les Commiſſaires rejetterent ces propoſitions, firent rembarquer les troupes pour Ulſter, où les Ecoſſois conſentirent à peine à les recevoir.

Durant cette négociation, le Marquis d'Ormond ſe trouva inſenſible-

ment engagé dans une autre, qui ne s'accordoit point avec les principes de Religion, d'honneur & de politique dont il étoit imbu. Le Marquis de Clanricarde avoit promis à Preſton, dans le traité qu'il fit avec lui, que la Reine & le Prince ratifieroient les articles qui concernoient la Religion. Il falloit, pour rendre ſa promeſſe valide, qu'Ormond promît d'obéir à tous les ordres en faveur des Catholiques qu'il recevroit de la Reine & du Prince, ou qui ſeroient atteſtés par le Lord Digby, Secretaire du Roi, comme étant iſſus de lui. Ormond, qui avoit des preuves de l'indulgence de Charles pour les Catholiques d'Irlande, qui connoiſſoit les principes & les Conſeillers de la Reine, craignit que cette promeſſe ne l'engageât à des conceſſions extravagantes, pareilles à celles qu'on avoit rejettées avec dédain. Digby le pria de déclarer que les intentions favorables qu'avoit le Roi d'aſſurer aux Catholiques le libre exercice de leur Religion, avoient été omiſes dans le dernier traité de paix par la ſubtilité de quelques Papiſtes, à deſ-

Carte, Vol. III. N°. DIVDXXII.

ſein d'indiſpoſer le peuple contre un traité auſſi défectueux. Une pareille déclaration étoit contraire à la vérité. C'étoit promettre qu'on ne profiteroit point de cette omiſſion, qu'on abrogeroit les loix pénales, & que les Catholiques reſteroient en poſſeſſion des Egliſes, juſqu'à ce qu'on fût inſtruit des intentions de Sa Majeſté. C'étoit adopter les articles religieux que Glamorgan avoit accordés. Il s'obligeoit par-là non-ſeulement d'employer Preſton & ſes Officiers, & de leur donner des commiſſions ſous les ordres du Marquis de Clanricarde, qui devoit commander les troupes Catholiques; mais de recevoir leurs troupes dans les garniſons du Roi, & d'admettre quelques régiments de Preſton dans Dublin; ce qu'il ne pouvoit faire ſans danger, & ſans indiſpoſer le parti Proteſtant.

Ormond, qui traitoit alors avec les Commiſſaires, ne fit aucune mention des engagements de Clanricarde, & ne répondit point aux propoſitions de Digby. Après le départ des Commiſſaires, il fit ſes objections

à ce qu'on lui avoit proposé. Clanricarde s'étoit imprudemment engagé à faire exécuter ces articles. Digby fit usage de toute son adresse pour les concilier avec son jugement & ses principes. Ces deux Seigneurs feignirent d'être assurés de la sincérité de Preston, & de ses bonnes dispositions pour le service du Roi. Tous les deux se flattoient de le raccommoder avec le Gouvernement. Ormond céda enfin à leurs importunités, & consentit à écrire à Preston, dont il se méfioit, & qu'il mépriſoit souverainement. Il lui promit d'abord en termes généraux des récompenses pour lui & ses Officiers, s'ils se soumettoient à la paix, & de l'employer lui & son armée, tant en campagne que dans les garnisons du Roi. Il lui marqua dans une autre lettre, qu'il lui permit de montrer au Marquis de Clanricarde, la résolution dans laquelle il étoit d'obéir à tous les ordres que le Roi expédieroit librement en faveur des Catholiques d'Irlande, ou pendant sa captivité, à ceux de la Reine & du Prince, & à ceux du Roi, que son

Secretaire Digby auroit ſignés (*).

Ce fut ainſi que ſe termina la négociation de Clanricarde. Elle diſpenſa le Lieutenant de l'odieuſe néceſſité de ſe ſoumettre au Parlement d'Angleterre, & le mit en état de pourſuivre vigoureuſement tous ceux qui s'oppoſoient à la paix. Clanricarde obtint le commandement de l'armée de Leinſter. Preſton conſentit à

Carte, Vol. I. p. 194.

(*) Ormond fut fâché de s'être écarté de ſa dignité & de cette fermeté de conduite dont il ſe piquoit. Il reconnut ſi bien l'incongruité & le danger de cette déclaration, qu'il la révoqua. Voici ce qu'il écrivit au Lord Digby, lorſqu'il feignit de vouloir paſſer en France. -- „ Je vous prie de faire en ſorte, ſi l'on me „ donne quelque ordre touchant ce peuple, „ qu'il ne bleſſe point les principes que je me „ ſuis faits en matiere de Religion; car, dans „ ce cas, je ferai uſage de la liberté qu'un ſujet „ a d'obéir à contre-cœur. Je vous dis ceci, „ de peur que mon ſcrupule ne nuiſe au ſervice du Roi, dans des occaſions où d'autres „ ne feroient aucune difficulté de lui obéir. „ Vous ſavez mieux que perſonne ce que je „ penſe là-deſſus; mais je ſuis bien-aiſe de „ vous faire reſſouvenir que ce que je dis „ ici a principalement lieu par rapport aux „ conceſſions qui peuvent aſſurer aux Catholiques Romains les Egliſes & les Bénéfices „ qui nous appartiennent, & la juriſdiction „ eccléſiaſtique qu'ils veulent exercer". *Carte, Vol. III. N°. DXXV.*

ſervir ſous lui en qualité de Major-Général, concerta avec Ormond les opérations militaires, s'engagea à prendre Waterford & Kilkenny, & le Lord Lieutenant lui promit de le joindre avec ſes troupes. A peine ſe fut-il mis en marche, qu'il rencontra les agents du Nonce. Ils lui ordonnerent de ſa part de licencier ſes troupes, & le menacerent, au cas de déſobéiſſance, de l'excommunier lui & ſes adhérents. Preſton fut tellement effrayé de ces menaces, qu'il ſe réconcilia avec le Nonce & ſes adhérents. L'armée de Leinſter venoit de joindre celle d'Ormond, lorſque Clanricarde, qui l'accompagnoit, reçut une lettre de Preſton. Il lui marquoit que ſes Officiers refuſoient de ſervir, de crainte d'être excommuniés. Il conſeilloit au Lieutenant de ſuſpendre ſa marche, juſqu'à ce qu'il fût la déciſion de l'aſſemblée générale de Kilkenny. Trois jours après cette apologie pitoyable, il publia une réconciliation formelle à ſon traité avec Clanricarde, ſous prétexte que le Gouvernement n'en avoit point exécuté les articles.

Cox, Vol. II. p. 183.

Carte, V. I, p. 595-599.

Ormond ne fut point ſurpris de cette perfidie, & ne conçut pas de grandes eſpérances de la nouvelle aſſemblée générale. Cependant, pour ôter toute excuſe aux Irlandois, il réſolut de patienter encore quelque temps, & d'attendre le réſultat de cette aſſemblée. Elle ſe tint pendant le voyage qu'il fit à Weſt-Meath pour procurer des vivres à ſes troupes. Le Nonce & ſon Clergé firent les propoſitions les plus extravagantes. Ils demanderent l'entier établiſſement du Papiſme, la jouiſſance de toutes les Egliſes & de tous les bénéfices du Royaume, l'abolition de la loi qui accordoit à la Couronne une puiſſance eccléſiaſtique, la liberté de fonder des Univerſités Catholiques, de nommer à tous les bénéfices, & d'exercer leur juriſdiction dans toute ſon étendue; que l'on s'obligeât par ſerment de continuer l'aſſociation, juſqu'à ce qu'on eût obtenu ces articles. On accepta la ſubſtance de ces propoſitions. Ils condamnerent unanimement la derniere paix. Le Nonce fut d'avis de cenſurer les Commiſſaires qui l'avoient faite; mais en s'oppoſant

s'oppoſant à cette violence, l'aſſemblée agit d'une maniere inconſéquente. Elle vota que les Commiſſaires avoient été fondés à le faire, & que le Clergé pouvoit la violer. Elle la déclara nulle, malgré le ſentiment de la Cour de France, dont ſon Miniſtre l'avoit inſtruite, & malgré les repréſentations du Marquis d'Ormond. Carte, V. III, n°. DXXXIV.

Ce fut ainſi que s'évanouirent les eſpérances qu'on avoit conçues des Irlandois. Ormond, entouré d'un parti aigri par la perfidie réitérée de cette race odieuſe, provoqué par les détreſſes qu'il avoit éprouvées au ſervice du Roi, & hors d'état de fournir plus long-temps aux beſoins d'une armée famélique, ſe trouva, après une longue ſuite d'efforts pénibles pour les intérêts de ſon Souverain, déçu, dénué, & abandonné. Ne pouvant ſoutenir plus long-temps la cauſe du Roi, ni protéger ſes ſujets Proteſtants, il ne trouva d'autre reſſource que de réſigner les droits de la Couronne au Parlement d'Angleterre. Ceux qui demeurerent attachés au Gouvernement d'Irlande, quoique zélés pour le Roi, & mé-

contents de ſes antagoniſtes, ſentirent la néceſſité de cette réſolution. Le Conſeil-Privé l'approuva. Le Roi fut mis entre les mains des Commiſſaires que les deux Chambres avoient nommés pour le recevoir des Ecoſſois. Et l'on aſſura Ormond qu'il avoit dit, qu'en cas d'une néceſſité extrême, il aimoit mieux ſe ſoumettre aux Anglois qu'aux Irlandois. Les lettres qu'il avoit écrites à Ormond, paroiſſoient démentir ce qu'on lui diſoit; mais elles ſervirent à juſtifier la réſolution qu'il venoit de prendre. Il écrivit aux Commiſſaires du Parlement, & leur offrit de réſigner ſon Gouvernement & les places aux conditions qu'on jugeroit à propos de lui preſcrire.

Carte, V. I. p. 600.

V. II. Append. N°. xxvj.

Les confédérés, qui avoient toujours fait profeſſion d'être fideles au Roi, comprirent qu'on les blâmeroit d'avoir contraint ſon Lieutenant à ſe ſoumettre à ſes ennemis, & qu'on le leur reprocheroit éternellement. Pour prévenir ce malheur, ils firent de nouvelles propoſitions d'accommodement; mais comme le Nonce dirigeoit toujours leurs Conſeils, les conditions

Vol. I. p. 601.

que leurs agents offrirent, furent des plus insolentes & des plus extravagantes. Elles servirent néanmoins à donner quelque répit au Marquis, & à suspendre les hostilités, jusqu'à ce qu'il eût conclut son traité avec le Parlement. Le Lord Inchiquin le regarda dès ce moment comme son ami, lui envoya quelque secours, & le consulta sur ses opérations contre les Irlandois de Munster. Ce Lord étoit à la tête de cinq mille fantassins & de quinze cents cavaliers; & ayant reçu un renfort d'Angleterre, il enleva plusieurs places aux Irlandois, & se mit en devoir d'assiéger Waterford. On rappella Preston de Leinster, pour s'opposer aux progrès du Lord Inchiquin; car O'Nial ne voulut obéir à aucun ordre, sans en excepter celui du Nonce, quoique ses adhérents rapaces s'appellassent l'armée du Pape. Ce chef réfractaire venoit d'obtenir le commandement des troupes de Connaught; il étoit en possession de quelques Comtés de Leinster, & commandoit en maître absolu dans tous les districts Irlandois de la Province du Nord. L'indépendance qu'il

affectoit, ſon caractere hardi, diſſimulé & entreprenant, & l'inſolence de ſes adhérents, qui ne pouvoient cacher l'orgueil & les préjugés de leur naiſſance, & qui regardoient l'Iſle entiere comme la propriété des anciens Irlandois, remplirent les confédérés de crainte. Ceux de Leinſter, & tous les Catholiques de race Angloiſe, craignirent d'être exterminés par ces Sauvages; de maniere que les inſurgents Irlandois, qui avoient donné tant de crédit & de dignité à leur conſpiration, qui avoient extorqué au Roi les conceſſions les plus honteuſes, & preſcrit des loix à ſon Lieutenant, furent à la veille de ſe brouiller, & de ſe faire la guerre les uns aux autres.

A. D. 1647. Ils étoient néanmoins toujours ſi puiſſants en apparence, & tellement infatués par un Clergé ambitieux, ignorant & préſomptueux, que leurs déſordres inteſtins ne purent rien rabattre de leurs extravagances. Le Parlement d'Angleterre accepta les propoſitions du Marquis d'Ormond, & l'on commença le traité; mais avant qu'on le ſignât, & pendant qu'Ormond at-

tendoit pour le faire qu'on lui eût envoyé le ſecours qu'on lui avoit promis, Leyburne, un des Chapelains de la Reine, arriva en Irlande ſous le nom ſuppoſé de Winter Grant. Les Irlandois ne pouvoient trouver une occaſion plus favorable pour réparer leurs fautes, & pour traiter, par l'entremiſe de cet agent, à des conditions modérées & avantageuſes. Ils chargerent en effet Grant d'offrir leurs propoſitions; mais le Clergé les avoit dictées; on les avoit déja rejettées, & on les rejetta de nouveau avec mépris (*).

Il ne reſtoit autre choſe à faire à

(*) On prétend qu'Owen O'Nial craignit les ſuites que pouvoit avoir le départ du Duc Ormond, & entra en négociation avec lui. Ormond lui promit, s'il vouloit conſentir à une trêve d'un an, de rompre le traité qu'il avoit fait avec le Parlement; mais qu'il falloit qu'il ſe décidât dans quatorze jours. O'Nial envoya Daniel O'Nial ſon neveu au Conſeil ſouverain pour l'inſtruire de cette propoſition. Il écrivit même à ſon ami Mac-Mahon, Evêque de Clogher, pour lui en faire ſentir l'utilité, & le prier de l'appuyer. Mais le Conſeil, ſoit qu'il agît ou non par le conſeil du Prélat, fit échouer le projet, en retenant Daniel en priſon juſqu'à ce que les quatorze jours fuſſent expirés. *Borlaſe.*

Ormond que de conclure ſon traité avec le Parlement. Il envoya ſon ſecond fils, le Lord Richard Butler, qui fut depuis Comte d'Arran, le Comte de Roſcommon, le Colonel Chicheſter, & Jacques Ware en Angleterre pour garants de ſa parole. Un corps conſidérable de troupes ſe rendit d'Ulſter à Dublin, & l'on reçut dans la ville un renfort qui arriva d'Angleterre. Les articles furent ſignés le 19 de Juin. Ormond promit de remettre Dublin, toutes les places fortes, l'artillerie, les munitions, les vivres, l'épée de l'Etat, & les autres marques du Gouvernement le 28 du mois ſuivant, & même plutôt, ſi le Parlement le lui ordonnoit au bout de quatre jours. Les Commiſſaires promirent de leur côté de protéger les Proteſtants; de laiſſer ſortir d'Irlande tous ceux qui voudroient accompagner le Marquis; de recevoir ſous la protection du Parlement les récuſants Papiſtes qui ſe comporteroient bien dorénavant; & au Marquis d'Ormond, la liberté de reſter en Angleterre, à condition qu'il obéiroit aux ordres du Parlement. Ils re-

Cox, Append. N°. xxxviij.

connurent qu'il avoit employé au ſervice du Roi treize mille huit cents ſoixante-dix livres ſterling, & s'engagerent de lui en rembourſer trois mille avant ſon départ, & de lui donner des lettres de change pour le reſtant de la ſomme.

Les Parlementaires ſe voyant les maîtres de Dublin, n'attendirent point le départ d'Ormond pour exercer leur autorité. Le traité ne fut pas plutôt ſigné, que les Commiſſaires, de leur propre autorité, & ſans aucun ordre du Parlement, défendirent l'uſage de la Liturgie, qui étoit la ſeule forme de culte établie par la loi, & ordonnerent d'obſerver la formule Preſbytérienne dans toutes les Egliſes. Les Catholiques d'Irlande n'avoient jamais voulu tolérer le culte établi dans aucun lieu de leur obéiſſance, & agitoient même entr'eux s'ils permettroient au Roi d'avoir une chapelle dans la Capitale, lorſqu'ils ſe ſeroient rendus les maîtres du Royaume. Ce même eſprit de ſuperſtition fut cauſe que ces zélés réformateurs mépriſerent les remontrances du Clergé, & menacerent tous ceux qui oſe-

Carte, V. I. p. 605.

roient adorer Dieu autrement qu'eux (*). Ils attendirent impatiemment le départ du Lieutenant, ſans ſe mettre en peine de remplir les conventions du Parlement, & ſans lui fournir la ſomme qu'ils lui avoient promiſe pour acquitter ſes dettes. Il différa de ſe démettre de ſon autorité juſqu'au 28 de Juillet, eſpérant qu'on lui permettroit de tranſporter cinq mille hommes en France; ce qui auroit rendu ſon exil plus honorable; mais le Parlement s'y oppoſa, quoique ce corps dût être compoſé de ſes ennemis. Les Commiſſaires le ſommerent le 16 de ce mois de remettre le château & les marques de la Royauté dans l'eſpace de quatre jours. Il n'oſa leur refuſer leur demande; mais comme il ne pouvoit déloger ſans inconvénient, il leur propoſa de faire garder le château par leurs propres gardes, à quoi

(*) Cette défenſe ſe bornoit à la ville, & ne fut point obſervée hors des murailles; car l'Evêque de Meath continua de faire uſage de la Liturgie dans l'Univerſité. Ce fut-là que les Proteſtants de l'Egliſe établie ſe rendirent en foule pour aſſiſter au ſervice divin dans ce temps de perſécution.

ils consentirent. Il remit le cérémonial de la livraison de l'épée au jour indiqué dans le traité.

Les confédérés qui avoient du bon sens & de la modération, furent consternés; ils reconnurent enfin leur erreur, & l'extravagance de leur parti. Owen O'Nial devint de jour en jour plus redoutable. Le Nonce eut toutes les peines du monde à l'empêcher de prendre Kilkenny; & les Catholiques de Munster s'attendirent à tout moment à ses déprédations. Glamorgan, leur nouveau Général, témoigna ouvertement vouloir seconder ce Général de l'armée du Pape. Le Lord Muskerry, le rival de ce Comte, & l'ennemi du Nonce & d'O'Nial, au moment qu'on se proposoit de le perdre, fut joindre l'armée de Munster, qui l'accepta pour Général, & déposa Glamorgan. Malgré cet exemple de vigueur, on craignit toujours que la violence du Nonce n'augmentât, & qu'O'Nial ne fît quelque coup de désespoir après le départ du Marquis d'Ormond. Robert Talbot, Darcy, Belling, quelques-uns des principaux confédérés, & Pres-

Carte, Vol. II. p. 2.

ton même, comprirent alors que leur conſervation dépendoit de leur union avec Ormond. Ils prierent inſtamment le Lord Digby, dans une conférence ſecrete qu'ils eurent avec lui, de vouloir engager le Marquis à reſter encore quelque temps en Irlande. Ils s'y prirent trop tard, & d'ailleurs, il ſe méfioit de leur ſincérité. Ormond ne jugea pas que ſa préſence pût être de quelque utilité, & il ne voulut point s'abaiſſer à vivre dans la retraite, après s'être démis de la Vice-Royauté. Il remit les marques de ſa dignité aux Commiſſaires; il s'embarqua au jour marqué, & aborda à Briſtol.

Fin du Livre cinquieme.

HISTOIRE D'IRLANDE,

*Depuis l'invaſion d'*HENRI SECOND.

LIVRE VI.

CHAPITRE I.

Etat de l'Irlande lors du départ du Marquis d'Ormond. — Preſton défait à Dungan-hill. — Owen O'Nial appellé pour défendre Leinſter. — Progrès du Lord Inchiquin. — Bataille de Knocknoneſs. — Aſſemblée générale à Kilkenny. — Excès du Nonce. — Agents choiſis pour les Cours de

Rome & de France. — Leurs inſtructions. — Réponſe de la Reine & du Prince aux agents d'Irlande. — Les Irlandois négocient une trêve avec le Lord Inchiquin. — Il ſe range du côté des Royaliſtes. — Le Nonce s'oppoſe à la trêve. — Elle eſt conclue. — On excommunie ceux qui l'obſervent. — On appelle de l'excommunication. — O'Nial & le Nonce déclarent la guerre au Grand-Conſeil. — Le Nonce s'enfuit à Galway. — O'Nial traite avec Jones. — Succès de Monk. — Antrim ſe ligue avec O'Nial. — Leurs mauvais ſuccès. — Les agents retournent de France. — On conſeille au Nonce de ſortir du Royaume. — Arrivée du Marquis d'Ormond. — Il entame un traité de paix avec les confédérés. — Clameurs du Clergé. — Traité interrompu, renoué & conclu. — On donne des Commiſſaires à Charles. — Il eſt exécuté. — Son fils eſt proclamé en Irlande. — Conſternation & fuite du Nonce. — Différents partis & intérêts en Irlande. — Ormond tente inutilement de gagner O'Nial, Coote & Jones. — Détreſſe du Marquis & difficultés qu'il

éprouve. — Le Roi prend la réſolution de ſe retirer en Irlande. — Ormond ſe met en campagne. — Embarras de Jones. — O'Nial traite avec Monk. — On corrompt les Officiers de Preſton. — Ormond marche à Dublin. — Et Inchiquin à Drogheda. — Ses ſuccès. — Coote ſecouru dans Derry. — Il arrive un ſecours à Dublin. — Bruit fâcheux. — Le Lord Inchiquin reçoit ordre de ſe rendre à Munſter. — Bataille de Rathmines. — Effets de la défaite d'Ormond. — Il ſe promet beaucoup de ſa jonction avec Owen O'Nial. — Il jette du ſecours dans Drogheda. — Arrivée d'Olivier Cromwell. — Droghéda priſe d'aſſaut & ſaccagée. — Progrès des Parlementaires dans la Province d'Ulſter. — Ormond preſſe le Roi de ſe rendre en Irlande ; mais on l'empêche de le faire. — On fortifie Wexford. — Le Gouverneur livre la place à Cromwell. — Reddition de Roſs. — Levée du ſiege de Duncannon. — Ormond reçoit un renfort. — Prend la réſolution d'attaquer Cromwell, — qui inveſtit Waterford. — Perverſités des habitants. — On

renforce la garniſon. — Cromwell leve le ſiege. — Ormond ne peut attaquer ſon arriere-garde. — Les garniſons de Munſter ſe rendent à Cromwell. — Conſéquences de cet événement. Les villes refuſent de recevoir les garniſons qu'Ormond leur envoye. — Opiniâtreté & inſolence des habitants de Waterford. — Les troupes d'Ormond ſe débandent. — On blâme ſa conduite. — Les Evêques s'aſſemblent. — Leur déclaration. — Les agents de la Province, qui étoient à Kilkenny, prennent l'allarme à l'approche de Cromwell. — Il ſe retire. — Retourne à Kilkenny, — qui ſe rend. — Il marche à Clonmel. — Hughes O'Nial ſe défend avec beaucoup de courage. — Le Lord Broghill empêche qu'on ne jette du ſecours dans Clonmell. — Réſolution de l'Evêque de Roſs. — Clonmel ſe rend. — Cromwell s'embarque pour l'Angleterre.

A. D. 1647. Carte, Orm. V. II. Borlaſe.

L'IRLANDE, après le départ du Marquis d'Ormond, rentra dans ſon ancien état d'anarchie & de trouble. Harraſſée par différentes armées,

par différentes factions, par différents aſpirants à la ſouveraineté, épuiſée par la guerre, accablée par la pauvreté, on crut que la nation alloit ſuccomber ſous des malheurs auſſi compliqués. Le Colonel Michel Jones fut nommé par le Parlement Gouverneur de la Capitale, & Général de ſes troupes dans Leinſter. Les habitants, qui étoient habitués au faſte de la Cour d'Ormond, furent choqués des manieres vulgaires de ce républicain, de la groſſiéreté de ſes Officiers, de ſa ſévérité & de ſa réſerve. Les efforts qu'il fit pour rétablir la diſcipline, ne ſervirent qu'à irriter une ſoldateſque affamée. Elle pilla les habitants, elle inſulta ſes Officiers; & Jones, qui ne pouvoit ſubvenir à ſes beſoins, fut obligé de conniver à ſes outrages. Trois différentes armées Catholiques campoient dans trois différents endroits. Owen O'Nial & ſes adhérents barbares, étoient également ennemis du Roi & du Parlement d'Angleterre, & faiſoient profeſſion d'être entiérement dévoués au Pape & à ſon Nonce. L'armée de Preſton & celle

de Munſter, convaincues de l'erreur & de l'opiniâtreté de leur parti, ſoupiroient après le retour d'Ormond, & ne pouvoient ſouffrir les Parlementaires. Les Ecoſſois d'Ulſter étoient choqués des dernieres démarches de l'Angleterre, & ennemis du Gouvernement actuel. Dans Munſter, le Lord Inchiquin étoit irrité des tentatives qu'on avoit faites pour lui ôter le commandement, pendant que le Lord Liſle réſidoit dans cette Province, avec le titre chimérique de Lieutenant du Parlement. Le même principe qui l'avoit détourné du ſervice du Roi, le portoit à abandonner ſes maîtres actuels. Telle étoit la déſunion qui régnoit parmi les Catholiques & les Proteſtants. C'eſt de cet état de confuſion que je vais déduire les affaires d'Irlande juſqu'au dernier conflict de ſes parties, & à la réduction finale & complete de ce Royaume, ſous la domination de la Couronne d'Angleterre.

Le Lord Digby, qui réſidoit encore dans les environs de Dublin, ſe donna toutes les peines imagina-

bles pour ſuſciter des ennemis aux Parlementaires, & pour engager Ormond à retourner en Irlande. Il comptoit ſur les armées Catholiques de Munſter & de Leinſter, & ce fut avec leurs Généraux qu'il concerta le plan de ſes opérations. Le Lord Muskerry conſentit à ce qu'on donna le commandement de l'armée de Munſter au Lord Taafe, pour pouvoir aſſiſter au Conſeil ſouverain, & y ménager les intérêts de ſes partiſans. Celle de Preſton étoit compoſée de ſept mille fantaſſins & de mille cavaliers, en état d'agir. Il entra à la tête de ces troupes dans les quartiers des Anglois. Il prit Naas & quelques autres places peu conſidérables, & battit Jones dans deux eſcarmouches. Il inveſtit Trim pour obliger Borlaſe.
ce Général à ſe mettre en campagne, & il réſolut, par l'avis du Lord Digby, de profiter de ſon abſence pour ſurprendre cette Capitale. La garniſon étoit foible, & la plupart des habitants mécontents du Parlement. Preſton avança vers Dublin par une marche forçée, eſpérant de l'emporter d'emblée. Jones le ſuivit,

& les deux armées en vinrent aux mains près d'un endroit appellé Dungan-hill. Le Général Anglois avoit été renforcé par quelques troupes du Nord; de maniere que ſon armée étoit preſque égale à celle de Preſton. Ses ſoldats fondirent ſur l'ennemi avec une impétuoſité égale à la haine qu'ils avoient pour les Irlandois, & remporterent ſur eux une victoire complete, quoiqu'ils euſſent combattu ſans ordre & ſans aucun plan d'attaque ſuivi. Jones ne put pouſſer plus loin ſon avantage faute de vivres. Il s'en retourna à Dublin avec les armes, le canon & le bagage de l'ennemi, & un nombre conſidérable de priſonniers, parmi leſquels il s'en trouva pluſieurs d'un rang diſtingué. Preſton ſe ſauva à toute bride à Carlow, pour y raſſembler les débris de ſon armée.

Le Nonce & ſes créatures craignoient que ſi ce Général s'emparoit de Dublin, il ne livrât la ville à Ormond, & n'engageât le Prince de Galles à ſe rendre en Irlande; ce qui eût déconcerté tous leurs projets chimériques. Ils furent ravis de

ſa défaite ; ils rappellerent O'Nial de Connaught, & lui confierent la défence de Leinſter. Le Conſeil ſouverain donna ordre à Preſton de céder à ſon rival la plupart des troupes qui lui reſtoient ; ce qui le mortifia beaucoup. O'Nial mépriſa un Général que l'on forçoit à combattre malgré lui, & ſe conduiſit avec tant de prudence, qu'il pouſſa ſes déprédations juſqu'aux portes de Dublin, ſans que Jones pût l'obliger à en venir à une action. Carte ; Orm. V. II. p. 5.

Il importoit plus que jamais de conſerver l'armée que le Lord Taafe commandoit ; auſſi le Général réſolut-il de ne point l'expoſer aux caprices du haſard. Le Lord Inchiquin fut obligé d'agir avec vigueur contre les Irlandois, de pourvoir au beſoin de ſes troupes, & de diſſiper les ſoupçons du Parlement. Il pénétra dans quelques Comtés, s'empara de pluſieurs forts, & inveſtit Cahir, ancien château entouré de deux branches de la riviere Sure, bien fortifié, & d'un accès très-difficile. Il n'eut pas plutôt emporté quelques ouvrages extérieurs, que le château, qui,

ſous la Reine Eliſabeth, avoit ſoutenu pendant un temps conſidérable les aſſauts du Comte d'Eſſex & de ſon armée, ſe rendit au bout de quelques heures au Lord Inchiquin. La priſe de cette place ouvrit à ſes troupes affamées la porte du fertile Comté de Tipperary, où elles vécurent à diſcrétion. Ne trouvant aucune oppoſition de la part de Taafe, il avança vers Cashel. Les habitants ſe ſauverent dans leur Egliſe Cathédrale, qui étoit ſituée ſur un rocher bien fortifié, & défendu par une forte garniſon. Inchiquin leur promit de ne point les moleſter, s'ils vouloient lui avancer trois mille livres ſterling, & un mois de paye pour ſes troupes. Ayant imprudemment rejetté cette propoſition, il prit la place d'aſſaut, & paſſa une partie des habitants & de la garniſon au fil de l'épée. Il y fit un butin prodigieux; mais ſe trouvant hors d'état de tenir la campagne, il diſtribua, à l'approche de l'hyver, ſes troupes dans différentes garniſons.

Carte, Orm. V. II. p. 7.

Environ vingt Eccléſiaſtiques furent compris dans ce maſſacre. Le

Nonce invectiva contre cette cruauté ſacrilege, & en demanda hautement vengeance. Il imputa l'inaction de Taafe à quelque complot ſecret entre ce Lord, Muskerry & Inchiquin. Il attribua à cette déſertion perfide de la cauſe Catholique, toutes les calamités des fideles, le ſang innocent qu'on avoit répandu au pied des ſaints autels, & tous les crimes que commit l'armée Hérétique. Ses partiſans prirent feu, & leurs clameurs devinrent ſi générales, que Lord Taafe fut obligé d'entrer en campagne dans le mois de Novembre. Inchiquin raſſembla ſes forces, & lui livra bataille dans un endroit appellé Knocknoneſs. L'aîle gauche des Irlandois que commandoit le Lord Taafe, fut battue, & il ne put l'empêcher de ſe ſauver, quoiqu'il eût tué pluſieurs fuyards de ſa propre main. Un Officier de la famille de Mac-Donnel, célebre dans les guerres d'Irlande, & connu ſous le nom de Kolkitto, ou de Gaucher, commandoit à la droite un corps de montagnards, ſoutenu par deux régiments de cavalerie. Après la premiere décharge de

mouſqueterie, ils fondirent l'épée à la main ſur l'ennemi, dont ils firent un carnage horrible, & lui enleverent ſon artillerie & ſon bagage. Pendant qu'Inchiquin accouroit de l'aîle gauche, la cavalerie les abandonna, Kolkitto fut tué, & ils ſe trouve-
Borlaſe rent ſans chef. Ils tinrent cependant ferme ; mais ſept cents d'entr'eux ayant été tués ſur le champ de bataille, les autres mirent les armes bas, & demanderent quartier. La victoire d'Inchiquin fut complete. Plus de trois mille Irlandois, qui étoient l'élite de l'armée de Munſter, furent taillés en pieces. Six mille fuſils, leur bagage, leur artillerie, la tente & le cabinet de leur Général, & trente-huit drapeaux ou étendards, tomberent entre les mains des vainqueurs.

Tant de malheurs réitérés firent une vive impreſſion ſur les confédérés les plus modérés. Pluſieurs réſolurent de ne pas lutter plus longtemps contre l'orgueil & la violence du Nonce, & les outrages d'O'Nial, mais d'abandonner une cauſe ſi déſeſpérée, un Pays dévaſté par la guerre, & menacé des horreurs de la fa-

mine. Le Lord Muskerry les engagea à faire encore une démarche pour procurer la paix à leur Pays, & prévenir le danger qui le menaçoit. Il falloit, pour cet effet, procurer à leur parti une ſupériorité dans l'aſſemblée générale de Kilkenny, & leurs tentatives, à cet égard, furent ſi heureuſes, que le Nonce découvrit bientôt le deſſein qu'ils avoient de détruire ſon autorité, & réſolut de le faire échouer. Il avoit propoſé onze ſujets à Rome pour l'Epiſcopat. Il engagea le Conſeil ſouverain, qui étoit compoſé de ſes créatures, de les mander. Les Avocats objecterent que leurs bulles n'étoient pas encore arrivées, qu'ils n'étoient ni ſacrés, ni en poſſeſſion de leur temporel. Le Nonce les menaça d'abord de les ſacrer lui-même; mais pour abréger, il leur ordonna de ſiéger. L'aſſemblé fut intimidée, & acquieſça à ſa volonté; ce qui le rendit encore plus inſolent. La Province d'Ulſter envoyoit ordinairement ſoixante-trois membres à l'aſſemblée générale; mais il ne s'y en trouva que neuf. Il prétendit que comme la guerre avoit

empêché qu'on n'en élût un plus grand nombre, ces neuf devoient avoir ſoixante-trois voix; mais le parti oppoſé fut aſſez fort pour rejetter cette demande extravagante.

Carte, Orm. V. II, p. 17.

En dépit de l'oppoſition de Rinuccini, l'aſſemblée ſe déclara unanimement pour la paix, & réſolut, pour cet effet, d'envoyer des agents en France à la Reine & au Prince, qui étoient les ſeules perſonnes avec leſquelles elles puſſent traiter. Le Nonce craignit qu'on ne ſe ſervît de cette députation pour rappeller Ormond, & engager le Prince de Galles à ſe rendre en Irlande. Il s'y oppoſa vigoureuſement, & preſſa l'aſſemblée de s'adreſſer à Rome, & d'implorer la protection du Pape; & ſes inſtances eurent tant d'effet, qu'elle réſolut d'envoyer des députés à Rome, à Madrid & en France, & de ne laiſſer partir les agents pour la France, qu'après que ceux de Rome ſeroient de retour. Le choix de ces agents étoit un point d'une diſcuſſion délicate. Les antagoniſtes du Nonce s'efforcerent de faire tomber la nomination ſur ceux qui pouvoient traverſer

traverſer leurs meſures dans l'aſſemblée. Ils ménagerent ſi bien les choſes, que l'Evêque Papiſte de Ferns, & Nicolas Plunket, deux ennemis déclarés de la paix, furent nommés pour aller à Rome; mais lorſqu'on nomma Mac-Mahon de Cloger pour aller en France, avec le Lord Muſkerry & Geoffroy Browne, ce partiſan actif du Nonce pénétra leur deſſein, & refuſa poſitivement avec hauteur d'obéir aux ordres de l'aſſemblée. Cette inſulte excita une fermentation conſidérable; mais Mac-Mahon fut tellement ſoutenu par le Nonce, qu'on fut obligé de nommer le Marquis d'Antrim en ſa place. Carte; Orm. V. II, p. 19.

Le Nonce étoit particuliérement intéreſſé aux inſtructions qu'on devoit leur donner. Lui & ſon Clergé, dans la plénitude de leur orgueil & de leur folie, avoient ſigné une déclaration qu'ils ne conſentiroient jamais que la Reine ni le Prince vinſſent en Irlande avant que les articles relatifs à la Religion fuſſent réglés; qu'aucun Gouverneur en chef ne pourroit être élu, à moins qu'il ne fût Catholique Romain; qu'on livrât les pla- Ib. p. 18.

ces & les armées des confédérés aux hérétiques, ni qu'on conclût aucune paix préjudiciable à l'état actuel & à l'exercice public de leur Religion. Ils exigerent qu'on leur communiquât les inſtructions des agents deſtinés pour la France, & qu'on les dreſſât de la maniere qu'ils preſcriroient. Le parti oppoſé, pour amuſer ces zélés Eccléſiaſtiques, leur permit de dreſſer ces inſtructions, & d'y inſérer toutes leurs demandes extravagantes; d'autant plus que Muskerry & Browne avoient promis ſecretement de les négliger, & de ne point inſiſter ſur des demandes qu'on avoit rejettées, & qu'on devoit toujours rejetter, & qui tendoient à ſoumettre leur Pays à une Puiſſance étrangere; ce qui étoit le deſſein du Clergé & des anciens Irlandois (*).

(*) C'eſt de quoi convint un Jéſuite dans un Traité qu'il fit imprimer vers ce temps-là, & qu'il eut ſoin de répandre furtivement dans le Royaume. Les propoſitions de cet Auteur étoient, que les Rois d'Angleterre n'avoient aucun droit ſur l'Irlande; & qu'au cas qu'ils l'euſſent eu jadis, ils l'avoient perdus, parce qu'ils étoient devenus Hérétiques, & qu'ils n'avoient point rempli les conditions ſur leſquelles la donation du Pape Adrien étoit fon-

Vers la fin de la ſéance, les deux partis procéderent à l'élection des membres du Conſeil ſouverain. On convint, après quelques débats, qu'il ſeroit également compoſé des deux partis. Le Lord Muskerry inſinua adroitement, que comme il pouvoit arriver que pluſieurs membres fuſſent obligés de s'abſenter, il convenoit de nommer quelques ſurnuméraires. On goûta ſa propoſition, & il trouva le moyen d'introduire parmi ces Conſeillers occaſionnels, quarante-huit de ſes partiſans; ce qui mortifia extrêmement le Nonce.

Dans ces entrefaites, les agents s'embarquerent pour la France, arriverent à Saint-Germain, & furent très-bien accueillis par la Reine & Carte; Orm. V. II, p. 20.

dée; que les Irlandois pouvoient reprendre, par la voie des armes, les terres & les biens que les uſurpateurs Anglois, ou autres, avoient enlevés, & tuer non-ſeulement tous les Proteſtants, mais encore les Catholiques Romains qui ſoutenoient le Roi d'Angleterre; élire un Irlandois pour Roi, & ſecouer le joug des hérétiques & des étrangers. Le Prêtre à qui l'on ſaiſit ce Livre, évita le châtiment qu'il méritoit par la médiation du Nonce, qui prévint la cenſure de ce Livre, qui fut condamné par le Conſeil ſouverain, & brûlé par la main du bourreau à Kilkenny. *Carte, Orm. Vol. II, p. 17.*

par le Prince. Sa Majeſté, malgré ſa partialité pour le Marquis d'Antrim, s'apperçut bientôt qu'elle devoit principalement donner ſon attention au Lord Muskerry & à Geoffroy Browne, qui avoient infiniment plus de crédit & d'autorité que lui. Elle s'aboucha avec eux; ils lui montrerent des inſtructions ſecretes, ſignées par Preſton & le Lord Taafe, par leſquelles ils étoient chargés de l'aſſurer de la fidélité inviolable de leur parti, & de ſon attachement inaltérable pour la cauſe du Roi, en dépit de ceux qui s'efforçoient d'introduire en Irlande une juriſdiction étrangere; de lui demander ſon appui & celui du Prince; de lui repréſenter que le moyen le plus efficace pour maintenir l'autorité royale, étoit, que le Prince ſe rendît en Irlande avec des armes & de l'argent, & ſe mît à la tête des ſujets affectionnés au Roi. Après avoir ainſi exécuté leur commiſſion privée, ils eurent une audience publique du Marquis d'Antrim, auquel ils préſenterent les propoſitions du Clergé, pour ne point manquer aux formalités de leur office.

Le Marquis d'Ormond fut extrêmement utile à la Reine dans cette occaſion. On lui avoit permis, lorſqu'il partit d'Irlande, d'aller voir le Roi à Hampton-Court, & ce Prince le reçut avec les égards que méritoient ſes ſervices. Il voulut lui remettre ſa démiſſion de la Vice-Royauté d'Irlande, lui témoignant le regret qu'il avoit d'avoir ſi mal réuſſi. Charles refuſa de la recevoir, & lui dit qu'il vouloit qu'il la gardât, & qu'il eſpéroit qu'il ſeroit plus heureux dans la ſuite. Le Roi le conſulta avec une entiere confiance; & lorſque les jalouſies de l'armée obligerent le Marquis de retourner à Londres, il le chargea de conférer avec les Commiſſaires d'Ecoſſe, & de concerter avec eux les moyens d'engager l'Ecoſſe & l'Irlande à ſon ſervice. La retraite de Charles dans l'Iſle de Wight, retarda ſes négociations ſecretes, mais ne put rallentir ſon zele. Le comité de Derby-houſe en fut allarmé, lui fit promettre de ne prendre aucune meſure préjudiciable au Parlement, & chercha divers prétextes pour s'aſſurer de ſa perſonne.

Carte, Orm. V. II, p. 11.

Ayant ſu qu'on avoit donné ordre de l'arrêter, il ſe ſauva en France, & le Lord Oſſory, ſon fils aîné, fut l'y joindre peu de temps après.

Carte, Orm. V. II, p. 26.

Par l'avis du Marquis, la Reine & le Prince firent une réponſe très-gracieuſe aux agents Irlandois. Tous les deux blâmerent la violation de la derniere paix, & témoignerent être ravis de ce que les confédérés connoiſſoient enfin leur véritable intérêt. Voyant que les agents ne leur diſoient rien touchant la Religion, & n'étoient point autoriſés à conclure ſur d'autres points importants, ſuſceptibles de diſcuſſion & de changement, ils les aſſurerent qu'ils prendroient le parti le plus raiſonnable; qu'ils enverroient inceſſamment une perſonne en Irlande pour recevoir les propoſitions des confédérés, & leur accorder toutes les graces compatibles avec la juſtice, l'honneur & l'intérêt de Sa Majeſté.

Le Comte de Glamorgan ſollicitoit depuis quelque temps la Lieutenance d'Irlande auprès du Cardinal Mazarin, à qui Rinuccini l'avoit recommandé. Le Marquis d'Antrim ſe

flattoit de l'obtenir par le crédit de la Reine ; mais elle aſſura ſecretement Muskerry & Browne que cette place étoit deſtinée au Marquis d'Ormond, & qu'il ne tarderoit pas de ſe rendre en Irlande avec les troupes que la France devoit lui fournir. Le Prince ayant refuſé d'aller en Irlande, tant que le Nonce y ſeroit, on ne pouvoit propoſer aux agents & à leur parti, une perſonne plus agréable que le Marquis d'Ormond. Ils prirent congé très-ſatisfaits du ſuccès de leur miſſion, & furent divulguer cette bonne nouvelle en Irlande.

Durant ces négociations en France, le Conſeil ſouverain fut extrêmement allarmé de l'état critique des Catholiques confédérés. Deux défaites ſucceſſives avoient preſqu'entiérement détruit leurs armées. Leurs reſſources étoient épuiſées; leurs adhérents s'impatientoient de leur détreſſe, & murmuroient hautement. Leur cauſe étoit tous les jours abandonnée par quantité de perſonnes, qui achetoient la protection du Parlement à des conditions onéreuſes. Leurs ennemis étoient puiſſants par- Belling. Vindiciæ, cap. 7.

tout, & les auroient infailliblement attaqués, ſi l'hyver ne les eût empêchés, ſans qu'ils puſſent leur réſiſter. Ils ne pouvoient ſe diſpenſer de conclure une trêve avec quelques-uns. Le Nonce, lui-même, leur conſeilla de la négocier avec les Ecoſſois d'Ulſter & avec le Lord Inchiquin, le plus redoutable de leurs ennemis, pour mettre les confédérés en état de marcher ſûrement à Dublin, & d'exterminer les Sectaires.

A. D. 1648. Le Lord Inchiquin étoit diſpoſé à répondre à leurs deſirs. Immédiatement après la bataille de Knocknoneſs, il ſe plaignit ouvertement au Parlement de ce qu'il négligeoit de lui envoyer du ſecours. Il continua cependant ſes opérations contre les Irlandois, & les menaça d'aſſiéger Kilkenny; mais il entretint une correſpondance ſecrete avec le Marquis d'Ormond; il forma divers projets pour le rappeller en Irlande, & ſe liguer avec lui contre le Gouverneur de Dublin & ſon parti. Le Lord Broghill, qui commandoit ſous Inchiquin, s'étoit brouillé avec ce Seigneur. Ormond s'efforça de les ré-

Borlaſe.

concilier, & d'engager Broghill dans ſon deſſein. On envoya un émiſſaire aux confédérés pour négocier une trêve. Taafe & Preſton s'obligerent, par un ſerment ſolemnel, de ſoutenir les droits du Roi, & d'obéir à ſon Lieutenant. Inchiquin contracta le même engagement. Les Ecoſſois d'Ulſter promirent de ſe liguer avec Ormond, non-ſeulement contre Owen O'Nial & les Irlandois qui perſiſteroient dans leur déſobéiſſance à la Couronne, mais encore contre les indépendants d'Angleterre & d'Irlande. Cette ligue en faveur du Roi étoit déja formée, lorſque quelques Officiers Anglois de Munſter, attachés aux indépendants, qui ſoupçonnoient le deſſein de leur Général, formerent le deſſein de la faire échouer, en s'emparant de Cork & d'Youghall. Ils furent découverts, & mis en priſon. Cet incident obligea le Lord Inchiquin à avouer ouvertement ſa révolte, avant d'avoir pris les meſures néceſſaires pour l'aſſurer, & avant que la trêve avec les Irlandois fût conclue. Ce point étoit d'autant plus important, qu'il s'agiſſoit

de l'union des confédérés avec les Royaliſtes Proteſtants.

Carte, Orm. V. II, p. 31. On eſſuya de nouveaux embarras & de nouveaux délais ſur cet article. Il n'y avoit que quelques ſemaines que le Nonce avoit conſeillé la trêve. Ennemi tout-à-la-fois du parti Royaliſte & du parti populaire, il forma le projet de détacher entiérement l'Irlande de l'Angleterre, ſans ſe mettre en peine de la Puiſſance qui devoit la gouverner. L'idée de voir un Pape ſouverain de l'Irlande, & d'y voir exercer ſa juriſdiction, le rendit inſenſible aux malheurs de la nation; & le Lord Inchiquin ne ſe fut pas plutôt déclaré pour le Roi, qu'il s'oppoſa à ce que l'on conclût une trêve avec lui. Le Conſeil ſouverain s'efforça pluſieurs fois d'obvier à ſes objections. Le Nonce eut recours au Clergé, ſuivant ſa coutume. Pluſieurs Evêques s'aſſemblerent chez lui, & proteſterent contre la trêve. Le Conſeil fut choqué & ſurpris de cette extravagance; mais la crainte de l'excommunication le rendit timide & irréſolu. Clanricarde, Taafe & Preſton s'efforcerent

de le faire conſentir à la trêve. Les membres ſurnuméraires du Conſeil ſouverain, furent du ſentiment de leurs Chefs. Les aſſemblées provinciales de Leinſter & de Munſter, ſe rendirent à Kilkenny, & inſiſterent ſur la néceſſité d'une trêve. Le Nonce & ſon Clergé étoient tellement occupés des droits de l'Egliſe, de la néceſſité de s'oppoſer aux hérétiques, de venger le meurtre de leurs freres, & la profanation des autels de Caſhel, qu'ils ne purent propoſer aucun expédient raiſonnable pour continuer la guerre. On réſolut donc, après pluſieurs débats & pluſieurs conférences, de conclure la trêve, avec la clauſe de ſe ſecourir mutuellement contre tous ceux qui s'y oppoſeroient.

Le Nonce entra dans une fureur qui approchoit de la frénéſie. Il ſortit de Kilkenny, & fut ſe jetter entre les bras d'O'Nial ſon favori, qu'il conjura de marcher ſans délai contre les traîtres & les impies qui abandonnoient la cauſe de l'Egliſe. Le Conſeil le pria reſpectueuſement de retourner, pour qu'il pût conférer avec lui ſur les affaires publiques. Il

refuſa d'avoir aucune liaiſon avec lui, qu'il n'eût dépoſé les Généraux des troupes de Leinſter & de Munſter, aſſigné des vivres & des quartiers à celles d'O'Nial, & ſoumis entiérement la conduite de la guerre & de la paix au Clergé. Il fit afficher ſa proteſtation contre la trêve à la porte de la Cathédrale de Kilkenny. Quelqu'un l'ayant déchirée par mépris, il excommunia tous ceux qui avoient propoſé la trêve & qui l'approuvoient, & mit ſous interdit tous les endroits où on l'accepteroit.

Rinuccini étoit tellement aveuglé par ſa préſomption, qu'il s'imagina que ces ſévérités auroient la même force & le même effet que les cenſures contre la paix de quarante-ſix; mais les temps & les circonſtances n'étoient plus les mêmes. Il avoit rendu ſes cenſures ſpirituelles mépriſables, pour les avoir prodiguées dans pluſieurs occaſions triviales. Ses violences tirerent pluſieurs ſujets de cet état de ſoumiſſion ſtupide dans lequel ils étoient plongés: ils rougirent de leurs craintes ſuperſtitieuſes. Sa premiere ſentence d'ex-

communication avoit été appuyée par un nombre conſidérable d'Evêques. Celle-ci ne le fut que par quatre. Le prétexte de la premiere avoit été, qu'on n'avoit point fait mention de la Religion dans le traité de paix. On avoit eu ſoin dans celui-ci des intérêts du Clergé ; on y permettoit le libre exercice de la Religion Catholique ; & ces articles parurent ſi favorables, que huit Prélats rétracterent leur proteſtation contre la trêve, & conſeillerent au Nonce de prendre des meſures pacifiques. Le Conſeil ſouverain appella de ſes cenſures, & fut ſoutenu par deux Archevêques, douze Evêques, tout le Clergé ſéculier de leurs Dioceſes, par tous les Jéſuites & les Carmes, par pluſieurs Auguſtins & Dominicains, & par plus de cinq cents Franciſcains, les plus exemplaires & les plus intelligents de toutes ces légions d'Eccléſiaſtiques qui inondoient la nation.

Quoique le pouvoir du Nonce fût ſur ſon déclin, il avoit encore un parti conſidérable. Les Prêtres qui attendoient des bénéfices, les Laï- Belling. Vindiciæ, cap. 12.

ques qui ſe flattoient de rentrer dans leurs terres après l'expulſion des Anglois & des Ecoſſois, ceux qui étoient accablés de dettes, ou qui ne ſubſiſtoient qu'à la faveur des troubles publics; tous ceux-là, dis-je, ſe déclarerent pour les meſures violentes, & furent ſe ranger en foule ſous les drapeaux d'Owen O'Nial. Ce dernier avoit promis avec ſerment d'obéir aux ordres des confédérés; mais il agit comme ſi le Nonce l'eût dégagé de ſon ſerment, & déclara la guerre au Conſeil ſouverain & à ſes adhérents. Taafe, Preſton & Clanricarde ſe mirent en devoir de lui réſiſter. Leurs armées étoient tellement compoſées, qu'il n'y avoit pas un homme, depuis l'Officier juſqu'au ſoldat, qui ne mépriſât les cenſures du Nonce. Ils auroient pu l'arrêter avec O'Nial à Maryborough; mais ils éviterent toutes les meſures violentes. Ils prierent ſeulement le Nonce de ne point les importuner, ni par ſes ordres, ni par ſes lettres, parce qu'ils ne vouloient obéir qu'au Conſeil ſouverain. Et ils envoyerent un détachement conſidérable à Kilkenny,

Carte, Orm. V. II, p. 35.

pour ſoutenir l'autorité de cette aſſemblée.

La guerre étant ainſi déclarée entre les différents partis des confédérés, O'Nial conclut une trêve avec les Ecoſſois d'Ulſter, pour être plus en état de pouſſer ſes opérations. Il raſſembla les troupes qu'il avoit dans les Provinces de Connaught & d'Ulſter; mais le Nonce n'avoit point d'argent pour les faire ſubſiſter. Elles commirent mille ravages qui les firent déteſter, & elles furent bientôt hors d'état de lutter avec l'armée de Preſton, qui venoit de recevoir un renfort d'Inchiquin & de Taafe. Athlone, qui étoit depuis quelque temps entre les mains du partiſan du Nonce, fut aſſiégée par Preſton & le Marquis de Clanricarde, & capitula avant qu'O'Nial pût venir à ſon ſecours; & le Nonce qui y étoit, s'enfuit à Galway. Il voulut convoquer le Clergé pour qu'il appuyât ſes cenſures; mais Clanricarde le prévint par ordre du Conſeil ſouverain, inveſtit la ville, & obligea les habitants à publier la trêve, à lui payer une ſomme conſi-

dérable, & à renoncer au Nonce & à ſes adhérents.

Le Prélat ne perdit point courage. Il publia ſes comminations en ſon propre nom & de ſa pure autorité, & déclara ceux qui favoriſoient la trêve, ou qui y adhéroient, coupables de péché mortel. Malgré ces cenſures ridicules contre tous ceux qui oſeroient traiter avec les hérétiques, il permit à Owen O'Nial, ſon favori, de faire des propoſitions d'accommodement à Jones, à Dublin, l'ennemi invétéré du Roi, des confédérés & de la Religion Catholique Romaine. Jones n'ignoroit point la diviſion qui régnoit parmi les Irlandois; mais il n'oſa en profiter, parce qu'il ſe méfioit de ſa garniſon, & qu'il étoit perſuadé que pluſieurs de ſes Officiers attendoient l'arrivée du Marquis d'Ormond, pour ſe déclarer en faveur du Roi. Pour calmer ſes craintes, il fit arrêter les plus ſuſpects, en envoya quelques-uns en Angleterre, & fit enfermer les autres dans le château de Dublin. Monk, à qui le Parlement avoit confié le Gouvernement d'Ulſter, fit une ir-

ruption dans cette Province, ſurprit Carricfergus, arrêta Monroe, & l'envoya priſonnier en Angleterre. Il prit encore Belfaſt & Colerain, & établit des garniſons ſur les frontieres, pour s'oppoſer aux incurſions des Irlandois. Owen O'Nial, qui s'étoit en effet déclaré contre le Marquis d'Ormond, fut reçu à bras ouverts par ces indépendants victorieux. Jones s'accommoda avec lui, & lui permit de traverſer Leinſter, pour pourſuivre ſes deſſeins contre l'ennemi commun. N'ayant pu ſecourir Athlone, Owen forma le deſſein de ſurprendre Kilkenny, & le Conſeil ſouverain qui y étoit.

Il y avoit dans cette Capitale des diſtricts Irlandois, & le ſiege de leur Gouvernement, quantité d'eſprits intriguants, amateurs de la nouveauté, & zélés pour les intérêts du Nonce & d'O'Nial, les deux champions de l'Egliſe. Un Eccléſiaſtique, nommé Paul King, forma le complot de livrer Kilkenny à O'Nial. Il ne pouvoit choiſir un temps plus favorable. Le Marquis d'Antrim étoit retourné de France en Irlande, ſans eſpoir d'ob-

Pelling; Vindiciæ, cap. 14.

tenir le Gouvernement de ce Royaume. Outré de ce contre-temps, il ſe joignit au parti qui s'oppoſoit à la trêve, & promit à O'Nial d'employer le crédit qu'il avoit dans Ulſter pour le ſoutenir. Cet incident augmenta le crédit d'Owen, & anima ſes partiſans, d'autant plus que les forces de ſes ennemis étoient diſperſées; mais ce Général étoit trop lent & trop timide pour une pareille entrepriſe. Le deſſein qu'il avoit ſur Kilkenny fut découvert, & Inchiquin arriva au ſecours du Conſeil ſouverain, pendant que ſes troupes s'amuſoient à ravager le Pays, à quelques milles de cette ville.

Pendant qu'O'Nial continuoit ſes déprédations, Inchiquin, & une partie de l'armée de Preſton, le joignirent & le ſerrerent de près. Se voyant hors d'état de lui réſiſter, il propoſa à Inchiquin de ne point moleſter Munſter, pourvu qu'on lui laiſſât continuer ſes opérations dans les autres Provinces. Inchiquin, au-lieu d'accepter ſa propoſition, voulut le forcer à combattre; mais il éluda ſes efforts, & après quelques ſuccès peu

conſidérables de part & d'autre, il fut obligé de retourner à Ulſter.

Antrim ne fut pas plus heureux dans les tentatives qu'il fit pour s'oppoſer à la trêve. Il étoit entré en Irlande à la tête d'un parti de montagnards d'Ecoſſe, qui avoit été renforcé par quelques partiſans Irlandois qu'il avoit à Wexford. Il fut tout-à-coup attaqué par un détachement des troupes confédérées, qui le battit, & fit un carnage affreux de ſes montagnards. Le Nonce, fut tellement conſterné de cet accident, qu'il ſe ſauva chez O'Nial. Antrim ne rabattit rien de ſa vanité; il s'adreſſa à Jones, il lui vanta le crédit qu'il avoit dans la Province du Nord, & lui promit les ſervices les plus importants contre les Irlandois. Jones promit de le ſeconder; O'Nial conſentit à ſervir ſous ſes ordres; mais ſes eſpérances, & les belles promeſſes qu'il avoit faites, ne ſervirent, comme c'eſt l'ordinaire, qu'à le faire mépriſer. On reconnut bientôt ſon inutilité, & O'Nial reprit le commandement qu'on avoit eu l'imprudence de lui confier.

Carte; Orm. V. II. p. 42.

Belling, Vindiciæ. Borlaſe.

Dans ces entrefaites, on convoqua à Kilkenny une aſſemblée preſque entiérement compoſée de ceux qui deſiroient la paix, & qui condamnoient tous les excès du Nonce. Muskerry & Browne revinrent de France, & les aſſurerent que le Marquis d'Ormond alloit les ſuivre, & coopérer avec eux au rétabliſſement de la tranquillité publique. Encouragés par cette nouvelle, ils redoublerent de vigueur & de réſolution. Ils approuverent & ratifierent la trêve conclue par le Conſeil ſouverain. Provoqués par les outrages d'Owen O'-Nial, ils eurent tellement horreur de la conduite qu'il avoit tenue avec Jones, qu'ils le déclarerent traître par un acte public. Ils ne ménagerent pas plus le Nonce. Ils renouvellerent leur appel à Rome contre ſa ſentence d'excommunication; & la tentative que fit Rinuccini pour faire arrêter leur courier, & intercepter les dépêches dont il étoit chargé, acheverent d'enflammer leur reſſentiment. On défendit, ſous les peines les plus ſéveres, à tous les Catholiques d'Irlande, & particuliérement à ceux de

Galway, où il avoit le plus de crédit, d'entretenir aucune correſpondance avec lui. Le Préſident de l'aſſemblée lui écrivit de ſortir d'un Royaume qu'il troubloit depuis ſi long-temps par ſes intrigues factieuſes, & de ſe diſpoſer à répondre aux chefs d'accuſation que l'aſſemblée alloit envoyer au Pape, dont il avoit négligé les inſtructions, & de l'autorité duquel il avoit indignement abuſé.

Telle étoit la ſituation des affaires, lorſque le Marquis d'Ormond s'embarqua, aux inſtances réitérées du Lord Inchiquin, arriva à Cork, & y fut reçu avec le reſpect dû à un Gouverneur en chef. L'objet de ſon voyage étoit de réunir les Royaliſtes Proteſtants & Papiſtes; &, en effet, c'étoit le ſeul expédient qui reſtoit pour prévenir la ruine du Roi, dans la ſituation déſeſpérée où il ſe trouvoit. Il commença par appaiſer l'armée que commandoit Inchiquin. La France lui ayant manqué de parole, & ayant dépenſé le peu d'argent qu'il avoit pu amaſſer, il fut obligé, pour cacher ſa pauvreté, de recourir à un ſubterfuge. Il prodi- Carte; Orm. V. II, p. 39.

gua ſes promeſſes aux ſoldats, & leur dit, que le Prince alloit envoyer les vaiſſeaux qui avoient pris ſon parti dans quelque port de Munſter, qui, outre le bled dont ils étoient chargés, les enrichiroient par les priſes continuelles qu'ils ſe promettoient de faire. Il appuya ces promeſſes d'une déclaration qu'il adreſſa à tous les Proteſtants de Munſter. Suivant le ſtyle ordinaire de ces ſortes de pieces, il ſe juſtifia ſur la reddition de Dublin ; il dit que le Roi, comptant ſur l'intégrité de l'armée Proteſtante de cette Province, l'avoit envoyé en Irlande pour révendiquer ſes droits ; qu'il étoit réſolu, au riſque & péril de ſa vie, de s'oppoſer aux rebelles, & ſur-tout aux indépendants ; que tous ceux qui s'engageroient dans cette cauſe, ſeroient traités avec la même faveur, ſans aucune diſtinction ; qu'il auroit ſoin ſur-tout de pourvoir à leur ſubſiſtance, & de les garantir des maux qu'ils avoient éprouvés.

Cox, Append. N°. XLII.

L'armée parut ſatisfaite, & le Marquis traita enſuite avec l'aſſemblée générale de Kilkenny. Il conſervoit

toujours ſon autorité comme Lord Lieutenant; mais la commiſſion qu'on lui avoit donnée de conclure la paix avec les confédérés, étoit expirée lors du traité conclu l'an 1646. Il eſt vrai que la Reine & le Prince lui avoient donné pouvoir de traiter; mais il avoit beſoin des inſtructions du Roi, pour négocier une affaire auſſi délicate. Charles étoit dans ce temps-là engagé dans le traité de Newport. Il promit, entr'autres conceſſions qu'il fit aux Commiſſaires du Parlement, d'annuller toutes les trêves & tous les traités qu'on avoit faits avec les Irlandois, & de donner pouvoir aux deux Chambres de continuer la guerre en Irlande. Il donna auſſi-tôt avis de cet incident à ſon Lieutenant; mais il lui ordonna en même-temps de n'avoir aucun égard aux ordres qu'il lui donneroit, dans l'état de contrainte où il ſe trouvoit, & de s'en tenir à ceux de la Reine. » Ne » ſoyez point ſurpris, ajoutoit-il, » des conceſſions que je viens de faire au ſujet de l'Irlande; car ils n'aboutiront à rien ". Il eſt inutile d'entrer ici dans une diſcuſſion de

Carte, ut ſupra.

cette conduite du Roi, ni de le juſtifier ſur ſes négociations à Newport, vu que ces conceſſions étoient ſimplement conditionnelles, & ne devoient être valides qu'après que le traité ſeroit conclu. Il ſuffit d'obſerver qu'Ormond avoit une autorité de plus à alléguer à ceux qui auroient pu lui nier la validité des pouvoirs qu'il avoit reçus de la Reine & du Prince.

Il comptoit ſi fort de recevoir cette autorité, qu'il notifia à l'aſſemblée générale, qu'en conſéquence de la requête qu'elle avoit préſentée à Saint-Germain, on lui avoit donné ordre de conclure la paix ; & que, pour perdre le moins de temps qu'il eſt poſſible, il attendroit ſes Commiſſaires dans ſa maiſon de Carrick, qui étoit environ à quatorze milles de Kilkenny. On nomma les Commiſſaires ; ce qui mortifia extrêmement le Nonce & ſes partiſans. Outrés de perdre ainſi leur pouvoir, ces Eccléſiaſtiques ſe récrierent hautement contre l'impiété avec laquelle on trahiſſoit les droits de l'Egliſe, & l'on précipitoit la concluſion d'un traité pernicieux, ſans attendre le retour

des

des Commiſſaires qu'ils avoient envoyés à Rome, & qu'ils attendoient tous les jours avec des ſommes conſidérables pour l'armée Catholique. Leurs clameurs produiſirent leur effet. L'aſſemblée s'efforça dès ce moment de témoigner plus que jamais ſon attachement pour l'Egliſe. Elle nomma un Evêque pour un des Commiſſaires, & le Lord Lieutenant le reçut, malgré la réſolution qu'il avoit priſe. Leurs demandes par rapport à la Religion, furent étendues & explicites, & furent pendant vingt jours le ſujet de conférences perpétuelles.

Les Commiſſaires qui ſe rendirent à Carrick, étoient ſi bornés dans leurs inſtructions, on employa tant de temps à inſtruire l'aſſemblée de leurs procédés, à attendre ſes ordres, à les communiquer au Marquis, & à renouer les conférences, que l'aſſemblée invita Ormond à ſe rendre à ſon château de Kilkenny, l'aſſurant qu'il y ſeroit avec honneur & ſûreté, & que le traité ſeroit plutôt conclu. Il accepta ſon offre. L'aſſemblée en corps, la Nobleſſe, le Clergé & la Bourgeoiſie, furent le rece- Borlaſe.

voir à quelque diſtance de la ville, le conduiſirent en pompe, & les Magiſtrats le reçurent avec les cérémonies ordinaires. Il fut loger dans ſon château avec ſes propres gardes ; en un mot, on lui témoigna tout le reſpect & l'attachement poſſible. Mais pendant qu'Ormond étoit engagé dans cette négociation, l'armée du Lord Inchiquin ſe mutina au point, qu'il fut obligé de faire un voyage à Cork. Ces troupes, outrées des ſuccès des indépendants, & de ne point recevoir la paye qu'on leur avoit promiſe, firent éclater leur mécontentement. Quelques-uns de leurs Officiers crurent devoir faire la paix avec le Parlement d'Angleterre. Ils lui firent des propoſitions auxquelles on ſoupçonna Inchiquin d'avoir eu part. Ils ſe plaignirent des conceſſions qu'Ormond avoit deſſein de faire aux Irlandois, & lui propoſerent d'aller trouver Jones à Dublin, ou de ſe rendre dans les quartiers d'Owen O'-Nial. Cet incident ſuſpendit le traité ; mais l'aſſemblée continua ſes ſéances pendant qu'Ormond alla au ſecours d'Inchiquin. Un meſſager du Prince ar-

Carte, Orm. V. II. p. 44.

riva heureuſement à Cork avec des aſſurances que la flotte alloit arriver avec des munitions & des vivres; que le Duc d'Yorck étoit prêt à mettre à la voile, & que le Prince de Galles le ſuivroit inceſſamment. Cette bonne nouvelle, jointe à la vigilance d'Inchiquin, & à l'adreſſe d'Ormond, appaiſa l'armée. On mit quelques Officiers en priſon, d'autres furent caſſés, & l'on établit un ſi bon ordre dans les troupes, qu'on n'eut plus de mutinerie à craindre. Le Marquis d'Ormond retourna à Kilkenny, & reprit ſes négociations.

Jones ayant trouvé le moyen d'avoir une copie de la lettre qu'il écrivit au Conſeil ſouverain, pour lui notifier ſon arrivée, & le pouvoir qu'il avoit de conclure la paix, l'envoya au Parlement, qui la fit tenir aux Commiſſaires de l'iſle de Wight. On obligea Charles à déſavouer cette démarche, & il écrivit au Marquis d'Ormond de ne point traiter avec les Irlandois; mais il lui avoit déja envoyé des inſtructions particulieres, ordonné d'obéir aux ordres de la Reine, & de conti- Borlaſe.

nuer ſa négociation ; de maniere qu'il n'eut plus de ſcrupule ſur ce ſujet.

Pendant qu'Ormond étoit abſent de Cork, les agents Irlandois revinrent de Rome, chargés de reliques & de bénédictions, mais ſans argent. Le Pape s'excuſoit de ne point envoyer de l'argent aux Irlandois, ſur la détreſſe du St. Siege, ne leur diſoit mot des conditions qu'ils devoient exiger par rapport à la Religion, & s'en rapportoit là-deſſus à leur propre jugement. Ce contre-temps ſervit à confirmer la partie modérée des confédérés dans leurs diſpoſitions pour la paix. Cependant les conceſſions, les préjugés & les intérêts qui prévaloient dans l'aſſemblée générale, retarderent la concluſion du traité, & obligerent Ormond à leur repréſenter l'extravagance de leurs demandes, & le danger de leur délai. Ce qui produiſit encore plus d'effet, fut la remontrance que l'armée préſenta au Parlement d'Angleterre, par lequel elle demandoit que le Roi fût mis en juſtice, comme étant la cauſe principale de tous les maux qui avoient accablé le Royaume, & de tout le ſang

Carte, Orm. V. II. p. 49.

qui avoit été répandu, dont le Lord Inchiquin envoya une copie à Kilkenny. Elle produiſit un effet ſoudain ſur les Irlandois. Toutes les plaintes de l'armée Proteſtante ceſſerent. Les confédérés, frappés de la ſituation du Roi, & peut-être du danger qui les menaçoit, acquieſcerent aux conditions que d'Ormond leur avoit offertes. Le traité fut conclu, & la paix publiée; & le Clergé même, quoique fruſtré de ſes demandes extravagantes, parut ſatisfait, & enjoignit de l'obſerver.

Quant aux affaires civiles, les articles en général ne différoient en rien de ceux de l'an 46. Les conceſſions du Marquis d'Ormond par rapport à la Religion, furent les mêmes qu'il avoit autrefois rejettées avec tant de fermeté, & qui avoient ſi fort déplu au corps général des Proteſtants. Il promit d'abroger toutes les loix pénales, & d'accorder aux Catholiques le libre exercice de leur Religion. Il eſt vrai qu'il ne leur accorda ni leur juriſdiction eccléſiaſtique, ni les Egliſes, ni les bénéfices; mais il ne les reſtreignit point ſur

Cox, Append. N°. xliij.

Belling, Vind. cap. 17.

ces articles. Au contraire, il leur laiſſa les Egliſes dont ils étoient en poſſeſſion, juſqu'à ce que le Roi ſe fût expliqué là-deſſus d'une maniere libre & authentique. On prétend que le Lieutenant leur auroit fait des conceſſions encore plus conſidérables, s'il avoit eu des pouvoirs plus étendus. Ce qui fut également odieux, & qui parut très-dangereux, fut que le Marquis conſentit à ſe démettre de ſon Office, pour calmer les craintes de ceux qui connoiſſoient leur perfidie & leurs crimes; & qui appréhendoient que les articles du traité ne fuſſent point obſervés. L'aſſemblée générale nomma douze Commiſſaires, ſous le nom de Commiſſaires d'aſſurance, que l'on chargea de faire exécuter les articles du traité de paix, en attendant que le Parlement les eût ratifiés. Ils partageoient l'autorité avec le Lord Lieutenant; de maniere qu'ils ne pouvoient lever des troupes, ni de l'argent, ni établir des garniſons, ſans le conſentement de la majeure partie de ces Commiſſaires.

Clarendon, Hiſt. de la Rébell. d'Irlande, p. 74.

Ormond, perſuadé que ces conceſſions déplairoient aux Proteſtants

zélés, publia à l'inſtant une déclaration pour expliquer & juſtifier ſon traité. Elle portoit qu'il s'étoit continuellement occupé, juſqu'à la concluſion de la paix, de la Religion Proteſtante & des intérêts de la Couronne. Il citoit, pour garant de ce qu'il avançoit, les articles qui ſe réduiſoient, diſoit-il, à une indulgence modérée pour les confédérés, & à certaines choſes néceſſaires à leur ſûreté actuelle, juſqu'à ce que le Parlement eût donné un acte d'oubli. Il obſervoit qu'il n'avoit fait aucun accommodement avec ceux qui avoient eu part aux cruautés commiſes au commencement de la rébellion, qu'il n'avoit conſenti à aucun article qu'après la rupture du traité entre le Roi & le Parlement, & qu'après que l'armée avoit déclaré le deſſein horrible qu'elle avoit formé contre la vie du Roi. » Je ne rapporte point, diſoit-» il, ces circonſtances pour invalider » les conceſſions faites à ce peuple, » mais pour les rendre plus ſacrées » & plus inviolables, vu que Sa Ma-» jeſté ne s'eſt jamais trouvée dans » une plus grande néceſſité de les

Carte, Orm. V. II. p. 52.

» accorder, ni de faire reſpecter ſon » autorité; comme auſſi pour con- » vaincre tout l'Univers, & ceux » qui déſapprouvent les conditions » de cette paix avec les Irlandois, » que, comme on ne peut les fruſ- » trer du bénéfice qu'ils en retirent, » ſans injuſtice & ſans ingratitude, » (ſi je puis me ſervir de ce terme » en parlant de Sa Majeſté) on ne » peut de même en jetter le blâme » que ſur ceux qui lui ont impoſé » la néceſſité de le faire, & qui eſt » la plus triſte à laquelle un Roi ait » jamais été réduit".

Le Marquis d'Ormond ſe promettoit beaucoup des conceſſions avantageuſes qu'il venoit de faire aux Irlandois. Il ſe flattoit de délivrer bientôt le Roi de ſa ſervitude avec le ſecours des Royaliſtes, & que les perſécuteurs de ce Prince infortuné ſeroient détournés de leur deſſein par la crainte d'une invaſion formidable en Irlande; mais il n'étoit plus à même de ſervir ſon maître. Charles fut jugé & exécuté avant qu'on ſût à Londres la concluſion du traité avec les Irlandois.

Le Marquis d'Ormond reçut la nouvelle de cette cataſtrophe à Youghal, au retour d'une viſite qu'il venoit de faire au Prince Robert, qui venoit d'arriver à Kinſale avec la flotte qu'on attendoit depuis ſi long-temps; ce qui fut une grande conſolation pour les Royaliſtes. Il proclama à l'inſtant le Prince de Galles dans tous les endroits ſoumis à ſon autorité. Les Irlandois témoignerent tant de chagrin de l'exécution de Charles, que le Nonce ne douta point qu'ils ne ſe ſoumiſſent au Lord Lieutenant. Il étoit reſté quelque temps en Irlande, malgré ſes diſgraces, dans l'eſpoir que quelque incident favorable engageroit la nation à le ſeconder. Se voyant fruſtré de ſes eſpérances, il réſolut d'abandonner un pays qu'il troubloit depuis long-temps par ſon ambition inſenſée. Il s'embarqua ſecretement pour la France, d'où il continua à enflammer le Clergé d'Irlande par ſes lettres, juſqu'au moment qu'il fut rappellé à Rome. Borlaſe. Carte, Orm. V. II. p. 56.

Le Marquis d'Ormond, qui fut confirmé dans ſon Gouvernement par le nouveau Roi, & dont l'attache- Borlaſe.

ment pour la cauſe de ſon Souverain fut toujours ferme & invariable, eut quantité de nouveaux ennemis, & de nouvelles difficultés à ſurmon-
A. D. ter. Le Parlement étoit maître de la
1649. Capitale, & Jones, leur Gouverneur, attendoit des renforts conſidérables. Charles Coote conſervoit Derry pour le Parlement. Les troupes Angloiſes d'Ulſter avoient en horreur la mort de Charles; mais celle qu'ils avoient pour les Irlandois, étoit également violente. Ils ne voulurent avoir aucune liaiſon ni avec les confédérés, ni avec le Conſeil ſouverain, ni acquieſcer à la paix, ni reconnoître l'autorité du Lord Lieutenant. Owen O'Nial, chef d'une armée formidable d'Irlandois, adopta les meſures du Nonce, & brava le parti Royaliſte. Il s'agiſſoit de réconcilier ces différents ennemis. Ormond s'adreſſa d'abord à O'Nial, & le fit conſentir à un traité; mais les Commiſſaires d'aſſurance, qui le haïſſoient & le craignoient, refuſerent de lui accorder le nombre de troupes qu'il demandoit pour prix de ſon accommodement; de maniere que le

traité n'eut point lieu. Le Marquis s'adreſſa enſuite à Coote. Celui-ci ſe borna à des proteſtations vagues, quoiqu'il eût promis de ne point ſeconder ceux qui changeroient le Gouvernement, ou qui offenſeroient la perſonne & la poſtérité du Roi. Il tâcha enfin de gagner Jones, qui lui déclara la réſolution dans laquelle il étoit d'adhérer à ſes principes & à ſon parti, & de ſoutenir les intérêts de l'Angleterre. Il répondit froidement à l'expoſé pathétique qu'il lui fit des injuſtices & des ſouffrances que le Roi avoit eſſuyées, qu'Ormond ne devoit imputer qu'à ſoi-même la mort de ce malheureux Prince; que la conduite qu'il avoit tenue en Irlande, pendant qu'on négocioit le traité à Newport, avoit convaincu les ſujets du peu de ſincérité du Roi, & leur avoit fait prendre des meſures déſeſpérées. La mortification que lui cauſerent ces contre-temps, & les détreſſes que le Marquis éprouva, furent telles, qu'il ne put les oublier, quoique les troupes Angloiſes d'Ulſter ſe fuſſent déclarées pour le Roi, & blo-

quaſſent Charles Coote dans Derry.

Carte, Orm. V. II. p. 60. Ormond étoit chargé de lever une armée compoſée d'hommes de différentes nations, & dont les Religions, les intérêts & les paſſions étoient différentes; d'unir des gens qui, pendant huit ans, s'étoient fait la guerre les uns aux autres avec toute la barbarie & l'animoſité imaginable. Il avoit peu d'Officiers ſur l'attachement & les talents deſquels il pût compter; il ignoroit entiérement les circonſtances des confédérés, les proviſions, les magaſins, l'artillerie, les forces qu'ils avoient, les quartiers où ils campoient, l'état de leurs garniſons, les diſpoſitions que les Généraux avoient faites dans les places & dans les villes qu'ils occupoient. Il avoit promis de fournir une armée de quinze mille fantaſſins, & de deux mille cinq cents cavaliers; mais la Province ne pouvoit entretenir ce nombre de troupes, & les ſoldats qu'il auroit renvoyés euſſent été ſe ranger ſous les drapeaux d'O'-Nial. Les chefs ſe diſputoient le commandement, & leur rivalité cauſoit mille embarras au Lord Lieutenant.

Clanricarde ne tarda pas à s'appercevoir de ſa détreſſe, & fut aſſez zélé pour le ſervice du Roi, pour ſe démettre de ſon poſte de Lieutenant-Général, & l'aider à concilier ces différents compétiteurs. Les Commiſſaires d'aſſurance, uniquement attentifs à leurs intérêts perſonnels, ſe mirent peu en peine de pourvoir à la ſubſiſtance & au payement des troupes. Ils avoient à la vérité taxé le Royaume à ſoixante mille livres ſterling; mais lorſque le Marquis ſe mit en campagne, on n'avoit levé aucune partie de cette ſomme. Il s'adreſſa en perſonne aux différentes villes & aux différentes corporations. Celles-ci étoient autant de Républiques, qui ne reconnoiſſoient point les ordres de l'aſſemblée générale; mais qui régloient les contributions de leur propre autorité, & en diſpoſoient à leur gré. Il engagea aux habitants de Waterford les revenus & les douanes du Roi, pour la ſomme de ſept mille livres ſterling; la ville de Limerick & celle de Galway lui en promirent ſept mille; mais elles ne donnerent aucune ſûreté, & les

payements ſe firent très-lentement.

Carte, Orm. V. II. p. 65. Ils attendoient quelque ſecours de la flotte que commandoit le Prince Robert, quoiqu'elle ne fût pas directement ſoumiſe à ſes ordres; mais Robert, ſoit qu'il enviât à Ormond la gloire de réduire l'Irlande ſous l'obéiſſance du Roi, ſoit pour d'autres motifs qu'on ignore, ne s'étudia du moment qu'il arriva en Irlande, qu'à déconcerter les projets du Lieutenant. Il avoit demandé mille hommes pour équiper ſa flotte, & on ne les lui eut pas plutôt accordés, qu'il encouragea par ſa partialité les Irlandois à exciter une ſédition. Sans égard pour le traité de paix, il leur permit de célébrer la Meſſe dans les ports de mer. Animés par les Officiers du Prince, ils inſulterent les Proteſtants, & exciterent des troubles ſi violents, que le Lord Inchiquin eut beſoin de toute ſon activité & de toute ſa prudence pour les appaiſer. Robert entretint correſpondance avec Antrim, O'Nial, & autres Seigneurs mécontents. Il promit une récompenſe à ceux qui voudroient ſervir le Roi » d'une maniere

» oppoſée au Gouvernement actuel". Il excita par-là une fermentation dans Connaught, que Clanricarde eut toutes les peines du monde à appaiſer. Il forma divers projets pour faire des levées dans la Province méridionale; Ormond découvrit ces pratiques, & Robert fut honteux de les avouer. Ormond propoſa d'inveſtir Dublin, & pria le Prince de bloquer le port avec ſa flotte. C'étoit le moyen de réduire Jones à l'extrêmité; mais Robert ſe refuſa à un ſervice auſſi facile & auſſi eſſentiel aux intérêts du Roi, ſans qu'on pût en ſavoir la raiſon. Il refuſa avec la même opiniâtreté de ſeconder le blocus de Derry, & de couper les vivres à Charles Coote. Il refuſa même à Ormond l'argent que le Roi l'avoit chargé de lui remettre pour le ſervice public.

Ormond ſe trouvant dans la détreſſe que je viens de dire, preſſa le Roi de venir en Irlande. L'autorité des Commiſſaires de ſûreté eut dès-lors ceſſé; les Royaliſtes auroient repris courage; chacun ſe fût empreſſé de ſe diſtinguer au ſervice de

Carte; Orm. V. II. p. 62.

ſon Souverain ; la plupart des troupes de Jones l'auroient abandonné ; Owen O'Nial ſe ſeroit réconcilié avec le Gouvernement. Il avoit promis au Roi de ſe ſoumettre dès qu'il ſeroit arrivé en Irlande, à condition d'être compris dans l'amniſtie, d'avoir la liberté de conſcience, d'être employé dans les troupes du Roi, & d'être promu à la dignité de Comte. Le Roi lui-même étoit pleinement convaincu de la néceſſité de ce voyage ; & cela eſt ſi vrai, que lorſque les Commiſſaires Ecoſſois furent le trouver à La Haye, il remit de répondre à leurs propoſitions impérieuſes, juſqu'à ce qu'il fût arrivé en Irlande. Ses domeſtiques s'embarquerent avec le gros bagage, & arriverent à bon port. Il fut trois mois à attendre le ſecours des Etats-Généraux ; il perdit encore plus de temps à Saint-Germain ; & lorſqu'il paſſa dans l'Iſle de Jerſey, le temps d'agir arriva, & Ormond fut obligé de ſe mettre en campagne.

Carte, Orm. V. II. p. 69. La réduction de Dublin étoit le principal objet de ſon entrepriſe. La priſe de cette Capitale entraînoit celle

de tout le Royaume. Il ſe flattoit qu'elle occaſionneroit une révolte en Angleterre; que quantité de gens qui déteſtoient la mort du Roi, ſe déclareroient; & on l'aſſura même que pluſieurs marchands de Londres attendoient que les Royaliſtes ſe fuſſent emparés de Dublin, pour ſe tranſporter en Irlande avec leurs effets, qui ſe montoient à des ſommes immenſes, & y établir leur commerce. Ormond n'étoit pas en état de tenter une entrepriſe de cette importance. Il n'avoit ni vivres, ni argent; ſes ſoldats étoient tous les jours à la veille de ſe mutiner, & les Irlandois en particulier, n'avoient aucune diſcipline, & n'aimoient point à être contraints. Ils ne prenoient aucun intérêt à la cauſe dans laquelle ils étoient engagés, & ce n'étoit qu'à prix d'argent qu'on les engageoit à faire leur devoir. Connoiſſant le beſoin qu'on avoit d'eux, ils étoient inſolents, & inſultoient leurs camarades. Environ deux mille hommes de l'armée de Munſter, qu'Ormond raſſembla dans le mois de Mai, furent employés ſous les ordres du Comte

de Caſtlehaven, à réduire les places de Leinſter qu'Owen O'Nial tenoit encore, & ils vinrent à bout de les prendre, malgré les difficultés qu'ils rencontrerent. George Monroe, à qui le Roi avoit donné le commandement des troupes d'Ulſter, entra dans Connaught, pour faire une diverſion en faveur de celles qui étoient employées contre Coote; & après avoir réduit, avec Clanricarde, les garniſons que le Parlement avoit dans l'Occident, il marcha au ſecours de l'armée qui aſſiégeoit Derry. Dans ces entrefaites, le Lord Lieutenant raſſembla près de Carlow ſix mille fantaſſins & deux mille cavaliers, & ſe mit en marche après avoir emprunté de l'argent de quelques particuliers. Il prit Kildare & quelques autres places à l'ennemi; mais les beſoins de ſon armée l'empêcherent d'aller plus loin. Jones s'étoit avancé à quelque diſtance de la Capitale, & Ormond pouvoit l'attaquer à ſon avantage; mais il fut obligé de garder ſon poſte au couchant de Liffey, & le Gouverneur ſe retira.

Jones avoit auſſi ſes peines. Une

grande partie de ſa garniſon étoit mécontente, entretenoit correſpondance avec Ormond, & attendoit ſon arrivée avec beaucoup d'impatience. Ses proviſions étoient épuiſées, & il étoit hors d'état de tenir tête à l'ennemi, quand même il auroit pu compter ſur la fidélité de ſes troupes; mais le Prince Robert ayant conſtamment refuſé de bloquer le port de Dublin, il reçut un renfort & des vivres d'Angleterre. Il eut même aſſez d'adreſſe & d'induſtrie pour ſe procurer des reſſources en Irlande. Owen O'Nial, dont les confédérés avoient rejetté les ouvertures, entama un traité avec les Généraux du Parlement, & Jones crut devoir le ſeconder. Owen campoit alors dans le Comté de Monaghan, ayant ſon arriere-garde à Dundalk, Newry, Carlinford, & autres places que Monk occupoit. Leurs intérêts mutuels produiſirent une trêve entre ces deux Généraux. Owen lui propoſa de s'accommoder avec le Parlement d'Angleterre; lui fit ſes propoſitions, & ils eurent à ce ſujet pluſieurs conférences. Il promit à Jones de donner

Belling; Vindiciæ, cap. 19.

de l'occupation au Marquis d'Ormond, ſi on lui fourniſſoit de l'argent & des munitions, & on les lui promit. Dans le même temps, le Gouverneur de Dublin trouva le moyen de pratiquer les Officiers de Preſton & leur Général, & ſut ſi bien les gagner, qu'ils formerent le noir deſſein d'aſſaſſiner Ormond. On le découvrit à temps, ou peut-être n'eurent-ils pas la hardieſſe de l'exécuter.

Carte, Orm. V. II, p. 71-78.

Au milieu de ces dangers & de ces difficultés, le Lord Inchiquin envoya à Ormond un renfort de deux mille fantaſſins; & ayant reçu quelque argent par l'induſtrie de Caſtlehaven & de Taafe, il continua ſon expédition. Etant arrivé à Naas, il y tint un conſeil de guerre, dans lequel on réſolut de marcher à Dublin. Il s'avança juſqu'à la portée du canon de Caſtle-knock, dans le deſſein de faire révolter les habitants; mais après quelques eſcarmouches peu conſidérables, il fut camper à Finglaſs, à deux milles de la ville. Il apprit en arrivant que Jones avoit envoyé la plus grande partie de ſa cavalerie à Droghéda, dans le deſſein de lui couper

les vivres ; ce qui eût réduit ſon armée à la plus grande détreſſe ; ſur quoi il détacha le Lord Inchiquin avec un gros corps de cavalerie, qui le ſurprit, le mit en déroute, aſſiégea & prit Drogheda. Il attaqua un convoi que les Parlementaires envoyoient à Owen O'Nial ſous l'eſcorte d'un corps de cavaliers & de fantaſſins. Il rompit la cavalerie, tailla l'infanterie en pieces, & inveſtit Dundalk ; & Monk fut forcé, par ſes propres ſoldats, à capituler. Il prit encore quelques autres places peu conſidérables, & s'en retourna triomphant à ſon camp de Drogheda.

Au retour d'Inchiquin, l'armée ſe trouva compoſée de ſept mille fantaſſins & de quatre mille cavaliers, force inſuffiſante pour former le ſiege d'une ville grande, peuplée, & défendue par une garniſon nombreuſe. On réſolut cependant d'inveſtir Dublin. Dillon de Coſtello ſe poſta au Nord avec deux mille cinq cents hommes. Ormond paſſa la Liffey avec le reſte de l'armée, & fut camper à Rathmines, dans le deſſein de pouſſer ſes travaux vers l'Orient, & de

défendre l'entrée de la riviere. Quelques avis déſagréables rallentirent la joie qu'avoient cauſée les derniers ſuccès du Lord Inchiquin. Dans la Province du Nord, les troupes Angloiſes qui avoient inveſti Derry, & qui haïſſoient les indépendants, s'imaginerent que leurs chefs, ſans égard pour le *Covenant*, avoient deſſein de rétablir le Roi ſans aucune condition, de même que l'Epiſcopat. Imbues de cette crainte, elles refuſerent d'obéir au Lord Montgomery d'Ardes, leur Général; elles renoncerent à la cauſe & aux adhérents d'un Roi qui ne l'avoit point ſignée, abandonnerent leurs drapeaux, & ſe diſperſerent de côté & d'autre. Charles Coote profita de cette diſſention, s'adreſſa à Owen O'-Nial, & l'engagea, moyennant une groſſe ſomme d'argent, de venir à ſon ſecours. Le Lord Ardes, ſe ſentant trop foible pour attendre ſon arrivée, leva le ſiege de Derry, dans le temps que Coote étoit réduit à l'extrêmité. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour l'armée de Dublin, fut que trois Officiers Anglois, Rey-

nolds, Hunks & Venables, arriverent dans cette ville avec deux mille fantaſſins & ſix cents cavaliers, une ſomme d'argent conſidérable, & des proviſions, pendant qu'Ormond marchoit à Rathmines. Ormond & Inchiquin apprirent par les mêmes vaiſſeaux qui avoient amené ce ſecours, que Dublin étoit en état de ſe défendre; que Cromwell étoit à Briſtol à la tête d'une armée, & ſe propoſoit de faire une deſcente dans la Province de Munſter.

La plupart des habitants de cette Province étoient dévoués au Parlement; les garniſons du Roi étoient foibles, & l'on ne doutoit point que Cromwell ne fût parfaitement inſtruit de leur état. Une fois maître de Munſter, il le devenoit des meilleurs ports du Royaume, & coupoit les vivres à l'armée; de maniere qu'après avoir pris Dublin, elle ſe trouvoit hors d'état de ſubſiſter, & que ſi elle échouoit dans ſon entrepriſe, il ne lui reſtoit aucune reſſource. On réſolut donc ſans héſiter d'envoyer le Lord Inchiquin au Midi, avec trois régiments de cavalerie, pour ren-

forcer les garniſons, & affermir les ſujets dans leur attachement pour la cauſe du Roi. Les Généraux furent auſſi d'avis de continuer le blocus de Dublin, de peur de décourager leurs partiſans, s'ils ſe déſiſtoient de cette entrepriſe. Mais comme elle demandoit beaucoup de précaution, vu l'infériorité de leurs forces, on réſolut dans un conſeil de guerre, que le Marquis, après avoir chaſſé l'ennemi de Rathfarnham, ſe porteroit dans un endroit appellé Drumnagh, pour pouvoir entretenir une communication ſûre avec le parti qui campoit au Nord de la riviere.

Carte, Orm. V. II, p. 79-81.

Pluſieurs Officiers qui avoient plus de préſomption que de ſavoir, ne purent ſouffrir un mouvement qui avoit l'air d'une retraite. Ils prétendirent que la réduction de Dublin étoit plus facile qu'on ne penſoit; que la cavalerie ennemie ne ſubſiſtoit qu'à la faveur des prairies qui étoient près des murailles au Midi de la riviere; qu'il ne s'agiſſoit pour lui ôter cette reſſource, & pour la faire mourir de faim, que de s'emparer du château de Baggatrath, qui étoit

étoit auprès, & qu'on pouvoit aiſément fortifier dans une nuit; qu'en pouſſant enſuite les travaux juſqu'à la riviere, on couperoit les vivres à la garniſon, & qu'elle obligeroit ſes Officiers à capituler pour ne pas reſter plus long-temps dans la détreſſe.

Le conſeil de guerre goûta cette propoſition, & Ormond n'oſa s'oppoſer à une entrepriſe que la plupart des Officiers trouvoient également ſûre & praticable. Vers la fin du jour, on détacha un Officier nommé Purcell avec quinze cents hommes, pour aller s'emparer de Baggatrath; le reſte de l'armée ſe mit en bataille pour le ſoutenir, au cas que la garniſon fît une ſortie. Quoique le château ne fût éloigné que d'environ un mille du camp, Purcell employa toute la nuit à traverſer le Pays adjacent, avant de pouvoir arriver à ſa deſtination. Ce retard ne pouvoit être occaſionné que par la trahiſon des guides; & en effet, un Prêtre, nommé Reily, qui ménageoit la correſpondance de Jones avec O'Nial, ſe glorifia depuis

d'avoir trahi l'armée Royale. Ormond avoit paſſé toute la nuit dans la campagne ou dans ſa tente. Lorſque le jour fut venu, il trouva Baggatrath moins fort, & les travaux moins avancés qu'il ne le croyoit. Il apperçut pluſieurs partis ennemis entre le château & le rivage. Il comprit que Jones vouloit en venir à une action; & dans la néceſſité où il étoit de mettre ſon armée ſous les armes, il crut qu'il ne courroit pas plus de riſque à ſoutenir les travaux de Purcell, qu'à ſe retirer. Ormond, après avoir fait les diſpoſitions néceſſaires pour s'oppoſer à la ſortie de la garniſon, rentra dans ſa tente pour ſe repoſer; mais il fut bientôt réveillé par pluſieurs décharges de mouſqueterie. Il ſe leva; mais à peine eut-il fait deux cents pas, qu'il trouva les travaux abandonnés par Purcell; William Vaughan, un autre de ſes Officiers tué, ſon cheval lâché, & ſon aîle droite entiérement rompue. Voyant qu'il ne pouvoit rallier les troupes, il paſſa à l'aîle gauche; mais les ſoldats furent ſaiſis d'une terreur panique, & lâcherent le pied

ſans tirer un ſeul coup de fuſil. Ceux qui étoient de l'autre côté de la riviere, au-lieu d'arracher la victoire à un ennemi en déſordre, ne s'occuperent que du pillage, ne ſongerent qu'à leur propre ſûreté, & furent ſe jetter dans Trim & Drogheda. Le Marquis ſe retira à Kilkenny avec les débris de ſon armée. On lui fit quinze cents ſoldats & trois cents Officiers priſonniers, & on lui tua ſix cents hommes, dont la plupart avoient mis bas les armes; ce qui fit un tort irréparable à la réputation des vainqueurs.

Telle fut l'iſſue de cette entrepriſe contre Dublin, & on devoit naturellement l'attendre d'un Général ſans autorité, d'une armée foible & mal pourvue, compoſée de parties diſcordantes, d'Officiers perfides, négligents & ignorants, autoriſés dans leur déſobéiſſance par les Commiſſaires de ſûreté, de ſoldats mal diſciplinés, inaccoutumés au danger, indifférents pour le ſervice, & aſſurés de trouver un aſyle chez leurs aſſociés, au cas qu'ils abandonnaſſent leurs chefs. On regretta moins

la perte de ces ſoldats, que celle des armes & de l'artillerie. Ce que cette défaite eut deplus fâcheux fut qu'elle abattit le courage des amis, & releva celui des ennemis du Roi, & qu'elle affoiblit le reſpect qu'on avoit pour le Marquis d'Ormond. Elle réveilla les craintes, les jalouſies & les plaintes de ceux qui s'étoient oppoBorlaſe. ſés à la derniere paix. Ils imputerent les malheurs des confédérés au Marquis, & envoyerent la relation de cette défaite à Rome avec une eſpece de triomphe.

(*) Cet accident n'abattit point le courage d'Ormond. Owen O'Nial s'étoit dégoûté des indépendants. Ils avoient rejetté ſes propoſitions en

(*) Auſſi-tôt après cette défaite, le Marquis écrivit à Jones, pour le prier de lui envoyer la liſte des priſonniers qu'il avoit fait. Le Gouverneur Républicain, enflé de ce ſuccès, lui fit la réponſe laconique que voici.

MYLORD,

» Depuis que j'ai mis votre armée en dé» route, je n'ai pu aller vous rendre mes de» voirs, parce que je n'ai pu ſavoir où vous » étiez ".

MICHEL JONES.

Angleterre, & condamné les traités que Monk & Coote avoient fait avec lui; ce qui bleſſa ſon orgueil, & le convainquit de la néceſſité de pourvoir à ſa ſûreté par d'autres meſures. Il renouvella ſon traité avec le Marquis d'Ormond, qui ne négligea rien pour le gagner. Le malheur rendit les Commiſſaires de ſûreté plus traitables; le traité fut conduit avec quelque apparence de ſuccès, & l'on eſpéra qu'O'Nial viendroit bientôt joindre le Lieutenant du Roi avec ſix mille fantaſſins, & cinq cents cavaliers. L'attente de ce renfort engagea d'Ormond à renouveller ſa tentative ſur Dublin; & il ſe flatta même de ſoumettre tout le Royaume, s'il arrivoit que quelque accident retardât les ſecours qu'on attendoit d'Angleterre. Ce qui acheva de le confirmer dans ſes eſpérances fut, qu'ayant marché environ une ſemaine après la bataille de Rathmines à Drogheda, qu'il croyoit inveſti par Jones, ce Gouverneur leva auſſi-tôt le ſiege, & s'en retourna à Dublin. Carte, Orm. V. II. p. 82.

Le temps arriva enfin que ceux qui gouvernoient l'Angleterre firent

voir que s'ils avoient paru ſi long-temps inſenſibles aux malheurs de l'Irlande, c'étoit qu'ils avoient été occupés par une cauſe importante qui exigeoit toutes leurs facultés & toutes leurs reſſources. Dès le moment qu'ils eurent triomphé de l'autorité royale, ils ſongerent à ſoumettre l'Irlande, & le Parlement réſolut d'envoyer une armée dans ce Royaume, pour châtier les Papiſtes rebelles, & ſecourir les Proteſtants. Les intérêts oppoſés des Presbytériens & des indépendants, ſuſpendirent pendant quelque temps l'exécution de ce deſſein. Les premiers vouloient confier l'expédition d'Irlande à William Waller; les ſeconds à Lambert. Les diviſions qui ſurvinrent dans le Parlement, firent naître de nouveaux obſtacles. La révolte du pays de Galles, des ſoulevements, les préparatifs que firent les Ecoſſois pour envahir l'Angleterre, furent cauſe que l'on oublia l'expédition d'Irlande; & ſi les confédérés ne ſe fuſſent point obſtinés dans leur infatuation, & ſe fuſſent unis avec le Marquis d'Ormond, il

n'eût pas resté un Parlementaire dans ce Royaume. Le Ciel se préparoit à châtier leur orgueil & leur fanatisme. Les progrès d'Ormond réveillerent le Parlement, & le convainquirent du danger que ses intérêts couroient en Irlande. On ne jugea plus Waller capable d'entreprendre une pareille expédition; Lambert fut supplanté par un compétiteur plus puissant. On persuada à Cromwell que la conduite d'une guerre en Irlande n'étoit point indigne de ses talents & de sa capacité, & qu'elle pourroit même lui procurer plus de crédit & plus d'autorité; & il fit tant par ses intrigues, que le Parlement le nomma tout d'une voix Lord Lieutenant d'Irlande.

Les préparatifs pour son expédition, la suppression des *Applanisseurs* (*), qui pénétroient le dessein qu'on avoit de les transporter en Irlande, Carte, Orm. V. II, p. 83.

(*) Il s'étoit formé depuis quelque temps dans l'armée un parti qu'on appelloit en Anglois, des *Levellers*, c'est-à-dire des gens qui vouloient que toutes les conditions fussent égales, & qu'il n'y eût plus aucune marque de dignité ou de distinction parmi les sujets.

& cet offre fut avidement accepté par pluſieurs de ceux qui s'étoient oppoſés à la paix de d'Ormond; & ayant confié le ſoin de cette ville à Théophile Jones, il ſe mit en campagne avec dix mille hommes d'élite. Ormond, qui étoit réduit à la défenſive, jugea fort ſainement que Cromwell attaqueroit d'abord Drogheda, qui étoit la ville frontiere la plus expoſée, & qui lui ouvroit une communication avec la Province du Nord. Il fit réparer les fortifications de cette ville, & en donna le gouvernement à Arthur Aſton, Officier Catholique, renommé pour ſa bravoure. Il augmenta la garniſon de deux mille fantaſſins & de trois cents cavaliers, dont il donna le commandement à pluſieurs Officiers de réputation, & leur laiſſa quantité de munitions & de vivres. Ces diſpoſitions lui parurent ſuffiſantes pour la ſûreté de Drogheda; il ſe retira, comptant d'être bientôt renforcé par le Lord Inchiquin, & dans la confiance que l'ennemi conſumeroit ſes forces devant une place qu'il croyoit en état de lui réſiſter.

Cromwell avoit une intrépidité & une activité qui détruiſirent bientôt ces eſpérances. Ne voulant point perdre le temps dans les façons ordinaires d'attaquer les places, il fit ſommer le Gouverneur de ſe rendre ; & ſur ſon refus, il battit la ville pendant deux jours ; & la brêche s'étant trouvée ſuffiſante, ſes ſoldats monterent à l'aſſaut, & furent repouſſés deux fois. Cromwell ſe mit la troiſieme à leur tête, & entra dans la ville, & s'en rendit maître (*). Il avoit promis la vie à tous ceux qui mettroient les armes bas ; mais il ne tint ſa promeſſe que juſqu'au moment qu'ils ne firent plus de réſiſtance. La ville ne fut pas plutôt rendue, que Cromwell, avec un ſang froid, barbare & infernal, réſolut de faire un exemple qui intimidât les Irlandois, & ordonna à ſes ſoldats de paſſer la garniſon au fil de l'épée. Pluſieurs n'exécuterent cet ordre qu'a-

(*) Cette action étoit ſi ſurprenante, qu'O'Nial dit, que puiſque Cromwell avoit pris Drogheda, il étoit en état de prendre l'Enfer, s'il l'attaquoit. *N. D. T.*

vec répugnance. Le Gouverneur & ſes braves Officiers, qui avoient été dévoués à la mort par la lâcheté de quelques-uns de leurs ſoldats, furent maſſacrés ſans miſéricorde. Cette exécution horrible dura cinq jours, avec des circonſtances qui font horreur à l'humanité. Il y avoit dans la ville quantité d'Eccléſiaſtiques; & Cromwell, comme s'il eût été chargé d'exécuter la vengeance divine ſur ces Miniſtres de l'idolâtrie, ordonna à ſes ſoldats de plonger leurs épées dans le ſein de ces malheureux. Quelques ſoldats ſe traveſtirent, & eurent le bonheur de ſe ſauver. Il ne reſta dans la place que trente perſonnes, qu'il fit tranſporter comme eſclaves dans l'Iſle des Barbades. Borlaſe.

Cette politique exécrable produiſit l'effet qu'il s'en étoit promis. Le ſac de Drogheda fit redouter le nom de Cromwell de toutes les places des environs. Les garniſons de Trim & de Dundalk, furent tellement conſternées, qu'elles négligerent l'ordre que le Marquis d'Ormond leur avoit donné, de brûler ces villes, & les abandonnerent à l'ennemi, qui s'en Carte; ut ſupra.

empara auſſi-tôt. Venables, qu'il détacha dans la Province d'Ulſter, prit Carlingford & Newry. Comme il marchoit vers Lisburne, il fut attaqué, & fut expoſé à un danger dont il ſe tira heureuſement, & la ville lui ouvrit les portes. Belfaſt capitula au bout de quatre jours. Colerain fut livrée par trahiſon à Charles Coote, qui chaſſa George Monroe des Comtés de Downe & d'Antrim, & ſoumit tout le Pays, à l'exception de Carricfergus.

Durant ces progrès rapides, le Marquis d'Ormond, dévoré du chagrin que lui cauſoient ces défaites, ſe tenoit éloigné à la tête de quinze cents fantaſſins & de ſept cents cavaliers, la plupart nouvellement levés, & dont pluſieurs lui étoient ſuſpects. Il attendoit, il eſt vrai, un renfort du Lord Inchiquin & du Lord Ardes; mais il n'avoit ni argent, ni vivres. Il profita de l'abſence des Commiſſaires pour s'en procurer. Ces derniers ſe plaignirent de ce procédé, comme d'une infraction des articles du traité de paix, & le menacerent de traiter avec l'ennemi. Il ne lui

reſta donc d'autre reſſource que de mettre les troupes confédérées en garniſon, & de profiter de l'approche de l'hyver, pour faire des levées, & diſcipliner ſes troupes. Il ne pouvoit établir de nouvelles garniſons, ni créer de nouveaux Gouverneurs ſans le conſentement des Commiſſaires, & ils n'avoient ni aſſez de pouvoir ni aſſez de crédit pour en établir dans les villes qui étoient à la veille d'être attaquées; de ſorte que Wexford, Waterford & Lymerick, refuſerent d'obéir à leurs ordres & d'en recevoir.

Dans cette détreſſe, Ormond ne vit d'autre expédient pour prévenir la ruine des intérêts du Roi, ſinon qu'il ſe tranſportât en Irlande. Tant que ſon entrepriſe ſur Dublin fut incertaine, il conſeilla au Roi de ſuſpendre ſon voyage. Charles paroiſſoit toujours diſpoſé à partager le danger avec ſes ſujets d'Irlande. Il envoya ſes émiſſaires à Ormond pour lui demander conſeil là-deſſus, & lui préſenter l'ordre de la Jarretiere. Ormond lui repréſenta la foibleſſe, l'abattement & la confuſion des Roya-

Carte, ut ſupra. p. 86.

liſtes ; mais il lui conſeilla toujours de paſſer en Irlande, s'il vouloit conſerver quelque reſte de ſes intérêts & de ſon autorité dans ce Royaume. Il lui repréſenta que ſi ſon voyage pouvoit arrêter les progrès de l'ennemi, il en viendroit ſûrement à bout, & que cela lui feroit un honneur infini ; & que quel que fût l'événement, il ſeroit auſſi en ſûreté en Irlande, que dans l'iſle de Jerſey. Pendant que Cromwell diſpoſoit toutes choſes pour ſon embarquement, Blake eut ordre d'aller bloquer l'eſcadre du Prince Robert dans le port de Kinſale ; il ſe retira dès que les troupes furent débarquées, & on le deſtina à aller prendre le Roi dans l'Iſle de Jerſey, & le tranſporter en Irlande. Ormond lui procura tous les matelots & tous les vivres néceſſaires pour cette expédition ; mais dans ces entrefaites, Charles ſuivit d'autres conſeils. Il écouta les propoſitions des Commiſſaires Ecoſſois, & aima mieux recouvrer ſes Etats par l'hypocriſie & le parjure dont il ſe rendit coupable en Ecoſſe, que par une expédition glorieuſe en Irlande.

Dans ces entrefaites, Cromwell, avec ſon activité ordinaire, réſolut de profiter de la conſternation & des diſſentions de ſes ennemis, & de pouſſer ſes opérations, quoique la ſaiſon fût déja avancée. Il avoit des correſpondances dans Munſter, des partiſans ſecrets dans les villes & forts que les Irlandois occupoient; & s'étant mis à la tête de neuf mille hommes, il entra dans le Comté de Wicklow, pendant que ſa flotte obſervoit les mouvements de l'armée ennemie. Il aſſura les payſans de ſa protection, & leur promit la liberté de conſcience; ce qui les engagea à porter des vivres dans ſon camp, qu'il leur paya argent comptant. Il prit trois petites villes ſur ſa marche, & arriva le premier d'Octobre devant Wexford. Les habitants avoient juſqu'alors négligé leur défenſe, & refuſé de recevoir garniſon. Dans leur terreur actuelle, que ceux qui entretenoient correſpondance avec Cromwell eurent ſoin d'enflammer, ils furent d'abord d'avis d'ouvrir leurs portes à l'ennemi; & cédant aux inſtances réitérées du Mar-

Carte; ut ſupra, p. 88.

quis d'Ormond, ils conſentirent enfin à recevoir du ſecours ; mais par un fanatiſme ordinaire au Papiſme, ils perſiſtoient dans l'extrêmité où ils ſe trouvoient, à ne point vouloir d'Hérétiques, & exigerent que la garniſon fût entiérement compoſée de Catholiques. Ormond, ayant reçu un renfort, trouva moyen de jetter quinze cents hommes dans Wexford, qu'il fit ſuivre de cinq cents autres à la réquiſition des Magiſtrats. Après avoir ainſi pourvu à la ſûreté de la ville, il ſe retira avec le reſte de ſon armée, & arriva à Roſs, malgré les tentatives que fit Michel Jones pour l'intercepter.

Toutes les précautions que le Marquis avoit priſes pour défendre Wexford, ne purent la garantir des manœuvres d'un traître. Un nommé Stafford, Gouverneur du château, s'étoit rendu ſuſpect à Ormond ; mais comme il avoit le mérite d'être Catholique, il ne voulut point le dépoſer. Cromwel n'eut pas plutôt commencé à battre la ville, qu'il capitula, & lui ouvrit les portes du château. Les habitants furent ſurpris de

Carte, ut ſupra, p. 92-98.

voir paroître ſes drapeaux ſur les remparts, & leur canon pointé contre la ville. Leur conſternation fut ſi grande, qu'ils envoyerent des Commiſſaires pour traiter avec l'ennemi ; mais durant ce pourparler, les ſoldats ſortirent impétueuſement du château, & paſſerent tous les habitants qui avoient pris les armes, au fil de l'épée, ainſi qu'ils avoient fait à Drogheda. Cromwell aſſiégea enſuite Roſs, ville ſituée ſur le Barrow, & beaucoup plus commerçante que celle de Wexford. Il envoya Ireton avec un fort détachement, pour inveſtir Duncannon. Les progrès & la ſévérité de Cromwell avoient répandu une conſternation ſi générale, que les habitants, quoique intéreſſés à la défenſe de ce fort, refuſerent d'y envoyer des vivres, & parurent réſolus de ſe ſoumettre, dès que l'ennemi paroîtroit. Les Commiſſaires qui étoient à Kilkenny, commencerent dès ce moment à craindre pour leur ſûreté, & furent ſur le point de ſe ſauver, pour éviter les Parlementaires ; & pour augmenter leur terreur, la ville de Roſs capitula peu de temps après.

Le fort de Duncannon fit une réſiſtance plus honorable. La rigueur de la ſaiſon, & l'intempérie du climat, avoient tellement affoibli l'armée ennemie, qu'on fut obligé d'envoyer de Dublin un renfort de quinze cents hommes à Cromwell. Le Lord Inchiquin ayant eu avis de la marche de ces troupes, réſolut, du conſentement d'Ormond & des Commiſſaires, de les intercepter; mais il fut battu. Wogan, qui commandoit à Duncannon, continua de ſe défendre avec beaucoup de valeur. Secondé du Lord Caſtlehaven, il fit une ſortie ſi vigoureuſe, & avec tant de ſuccès, que les aſſiégeants furent obligés de ſe retirer en déſordre. Comme ils ſe replioient vers le gros de l'armée, ils trouverent le Général qui faiſoit paſſer ſes troupes dans le Comté de Kilkenny, par le moyen d'un pont de bateau qu'il avoit fait conſtruire ſur la Barrow; ce qui étonna beaucoup les Irlandois. Ormond qui s'étoit raccommodé avec Owen O'Nial, & qui venoit de recevoir une partie de ſes forces, ſe mit en devoir de lui diſputer le paſſage;

Mémoires de Caſtlehaven.

mais Cromwell, qui le ſurpaſſoit autant en vigilance & en activité qu'en forces, avoit déja fait paſſer ſon armée; ce qui obligea le Marquis à ſe retirer à Kilkenny. Il y trouva le reſte des troupes Irlandoiſes du Nord diſpoſées à recevoir ſes ordres. Elles ſoupiroient après la préſence d'O'Nial; mais il étoit attaqué d'une maladie dont il mourut peu de temps après (*). Cependant, ce renfort détermina Ormond à livrer bataille à Cromwell. Carte, ut ſupra.

Il repréſenta à ſes ſoldats la néceſſité dans laquelle ils étoient de combattre, s'ils vouloient étendre leurs quartiers, & préférer la gloire de défendre leur Pays, à la honte de mourir de faim. Il leur dit de s'expliquer définitivement, & ils ſe déclarerent unanimement pour la bataille; ſur quoi il ſortit de Kilkenny pour aller chercher l'ennemi; mais

(*) Les Irlandois lui firent l'honneur de regarder ſa maladie & ſa mort, comme une choſe extraordinaire; je veux dire de les attribuer à une paire de bottes qu'on lui avoit envoyées, & qui étoient empoiſonnées.

Cromwell, qui s'étoit avancé à cinq milles de cette ville, & qui venoit de prendre le fort de Knocktopher, traverſa tout-à-coup la Sure avec ſon armée, & fut inveſtir Waterford. Les habitants, toujours entêtés de leurs corporations Papiſtes, avoient refuſé avec dédain le ſecours que le Lord Caſtlehaven leur amenoit pour défendre la ville & le fort du Paſſage, qui étoit vis-à-vis de Duncannon ; mais l'approche d'un ennemi ſanguinaire les rendit plus traitables. Pendant qu'Inchiquin étoit en marche pour aller reprendre Carrick, que Cromwell avoit ſurpris dans ſa marche, Ormond ſe hâta d'aller défendre Waterford. Les habitants accepterent un renfort de quinze cents ſoldats d'Ulſter, ſous les ordres de Ferral, tous d'une foi intacte, ſans aucun mêlange d'héréſie. Le Marquis étoit ſur le point de retourner à Carrick, comptant que ſes troupes s'étoient emparées de la ville, lorſqu'il apprit qu'elles avoient échouées dans leur entrepriſe, & s'étoient retirées à Clonmel. Il s'y rendit auſſi avec le peu de troupes qui lui reſtoient, par

une marche ennuyeuſe & indirecte. La terreur étoit répandue dans le Pays ; les habitants avoient abandonné leurs maiſons, & emportoient leurs effets ; les payſans, les bourgeois, les femmes & les enfants s'enfuyoient de tous côtés, pour éviter l'armée Angloiſe.

La réduction du fort du Paſſage augmenta cette conſternation. Les habitants de Waterford déclarerent alors qu'ils ne pouvoient ſe défendre, ſi on ne leur envoyoit un renfort de troupes & de vivres. Quoique les Commiſſaires reſtaſſent oiſifs à Kilkenny, ſans contribuer en rien au ſervice public, & ſans prendre aucune meſure pour ſoulager la ſoldateſque, Ormond ne laiſſa pas que de marcher une ſeconde fois à Waterford, & d'y jetter un renfort. L'ennemi parut intimidé à ſon approche, & leva le ſiege avec des marques évidentes de confuſion ; mais ayant propoſé de tomber ſur l'arriere-garde d'une armée épuiſée de fatigue & de maladie, & honteuſe de l'échec qu'elle venoit de recevoir, ils regarderent ſes ſoldats comme un

Carte ; ut ſup. p. 99-104.

fardeau inutile, & tarderent ſi long-temps à lui procurer des bateaux, que l'occaſion de battre l'ennemi s'échappa.

Le Marquis, à ſon retour à Clonmel, ſe trouva expoſé à de nouveaux chagrins, & à de nouveaux contre-temps. Il découvrit qu'Antrim travailloit à corrompre ſes ſoldats, & à enflammer cet eſprit d'inſolence & de déſobéiſſance qu'ils avoient déja manifeſté dans les villes municipales. Il avoit forgé les articles conclus entre Michel Jones & Inchiquin, par leſquels ce dernier s'étoit obligé de trahir les Royaliſtes. On découvrit la fourberie, & il l'avoua. Ce qu'il y eut encore de plus affligeant, pluſieurs deſſeins qu'on avoit formés dans Munſter contre la cauſe du Roi, & que le Lord Inchiquin avoit fait échouer juſqu'alors, étoient à la veille d'éclore. Cromwell, avant que de quitter Londres, apprit que le Lord Broghill avoit deſſein d'aller offrir ſes ſervices au Roi, & de l'accompagner en Irlande. Il fut le trouver, lui dit que le Conſeil d'Etat étoit inſtruit de ſon deſſein, & alloit le faire

Mémoires du Lord Orrery.

mettre en priſon. Il lui promit, s'il vouloit s'engager au ſervice de la République, qu'on n'exigeroit de lui aucun ſerment onéreux, qu'il ne tireroit l'épée que contre les Irlandois, & qu'on lui donneroit un commandement honorable. Broghill accepta ſon offre, arriva en Irlande vers la fin d'Octobre, leva un régiment de cavalerie pour le ſervice de Cromwell, pratiqua ſecretement & avec beaucoup de ſuccès les Proteſtants de Munſter. Ces derniers ſe repentirent bientôt de s'être liés avec les Irlandois confédérés; & ceux d'entr'eux qui n'étoient point encore déterminés à abandonner leur ſervice, ſe laiſſerent aiſément ſéduire. Dans un moment, toutes les garniſons de Munſter ſe déclarerent pour Cromwell, qui, après avoir pris Dungarvan, fut en état de mettre ſes troupes en quartier, ſans être obligé de les ramener à Dublin.

Cette défection ſoudaine, dans une conjoncture auſſi critique, & lorſque les détreſſes de Cromwell, occaſionnées par la rigueur de l'hyver, les maladies & la diſette, avoient ra-

nimé le courage des troupes, détruiſit tout-à-coup l'union des Royaliſtes, & éteignit tous ces reſtes de confiance entre les Anglois & les Irlandois, qui avoient été juſqu'alors unis par un principe d'obéiſſance & de ſoumiſſion à des chefs qui ne s'aimoient, ni ne s'eſtimoient les uns les autres. Ormond fut obligé de donner quelque répit à ſes troupes. Il repréſenta aux Commiſſaires la néceſſité de les mettre en quartier dans les villes, pour qu'il pût aiſément les rallier au printemps; mais à l'exception de Kilkenny & de Clonmel, aucune ville ne voulut les recevoir. Les Magiſtrats même de Waterford refuſerent de laiſſer paſſer le peu de troupes qu'il envoyoit au ſecours de Ferral, qui avoit échoué dans l'attaque du fort du Paſſage, & qui s'enfuyoit dans un ſi grand déſordre, que la moitié de ſon détachement fut taillé en pieces, avant qu'il fût accouru à ſon ſecours. Il propoſa de recommencer l'attaque du fort, ſi l'on vouloit permettre à ſes troupes de camper ſous les murailles, & de pourvoir elles-mêmes à leur ſubſiſtance; mais

mais on rejetta ſa propoſition. Les Bourgeois étoient ſi inſolents, ſi ſoumis au Clergé, & tellement imbus de ſon eſprit factieux, qu'on propoſa dans un Conſeil d'arrêter le Lord Lieutenant, & d'exterminer tous ſes adhérents. Cette propoſition fut à la vérité rejettée; mais perſonne n'y trouva à redire.

Il ne reſta donc d'autre reſſource à Ormond que de congédier ſes troupes, pour qu'elles puſſent pourvoir elles-mêmes à leur ſubſiſtance. Celles de Connaught ſe retirerent dans leur Province: le Lord Dillon envoya les ſiennes dans Meath & dans les environs d'Athlone: le Lord Inchiquin, avec la partie de l'armée de Munſter, qui n'avoit point déſertée, gagna le Comté de Clare. Daniel O'-Nial, qui, comme natif d'Ulſter, & neveu d'Owen, étoit ami des Irlandois du Nord, & comme Proteſtant, des Ecoſſois, fut joindre avec deux mille hommes le Lord Ardes & George Monroe, pour les aider à recouvrer les places qu'on avoit perdues dans les Comtés de Down & d'Antrim. Après une marche ennuyeuſe,

il trouva ſes Généraux battus par Charles Coote, Carricfergus pris, & toute la Province du Nord conquiſe par les Parlementaires, à l'exception de Claremont & d'Enniskillen.

Il me paroît inutile d'ajouter à ce que j'ai dit ci-deſſus de l'inſolence & de la bigoterie qui régnoient dans pluſieurs villes, qu'elles étoient gouvernées par les Eccléſiaſtiques d'Irlande les plus turbulents & les plus intraitables. Les malheurs publics firent renaître leur crédit. Ils les imputerent, avec autant d'ignorance que de méchanceté, à la mauvaiſe conduite de leurs Gouverneurs, & s'efforcerent d'inſpirer ces préjugés à tous ceux qui furent aſſez ſimples pour les écouter. Ils furent ſecondés par le Marquis d'Antrim, qui aſpiroit toujours au poſte de Gouverneur en chef, & qui ne négligeoit rien pour rendre Ormond odieux au peuple, & ſuſpect au Roi. Un mécontentement général, les ſoupçons, les jalouſies, les murmures, furent les conſéquences naturelles de ces pratiques. Le Clergé affecta de vouloir appaiſer les troubles qu'il avoit lui-

Carte, Orm. V. II, p. 105.

même excités. Environ vingt de ſes Evêques s'aſſemblerent à Clonmacnoiſe, ſur les bords de la Shannon, pour délibérer ſur l'état de la nation. Les Irlandois attendirent avec impatience le réſultat de cette aſſemblée, croyant qu'il ne tendroit à rien moins qu'à une proteſtation violente contre le gouvernement d'Ormond. Heureuſement, la modération d'Héber Mac-Mahon, Evêque de Clogher, fit évanouir cette eſpérance. Depuis l'accommodement d'Ormond avec Owen O'Nial, que Mac-Mahon avoit ménagé, le Marquis s'étoit ſouvent entretenu avec lui des affaires publiques; ce qui lui avoit donné une haute idée de ſes talents pour le Gouvernement, & de ſon zele pour les intérêts de l'Irlande. Il entra dans l'aſſemblée imbu de ces ſentiments, & avec la ſupériorité que lui donnoient ſes talents. Il impoſa ſilence aux factieux, il encouragea les modérés, fit échouer toutes les pratiques d'Antrim, & engagea les Prélats à déclarer, par un acte formel, qu'il n'y avoit aucune ſûreté à attendre de Cromwell pour ſa vie, ſa fortune &

ſa Religion; qu'on devoit témoigner combien ils déteſtoient les diſtinctions odieuſes & les animoſités entre les Irlandois, les Anglois & les Ecoſſois, & punir tous ceux qui les favoriſeroient.

Cette déclaration n'appaiſa point les troubles publics. Le Clergé, toujours factieux, répandit & inſinua en ſecret les ſentiments qu'il n'avoit oſé déclarer dans l'aſſemblée. Un peuple accablé du fardeau des contributions & des taxes, laſſé de ſes échecs, & de ſoutenir une cauſe qui alloit tous les jours en déclinant, attribua, ainſi qu'on le lui avoit perſuadé, les effets de ſa perfidie & de ſa déſobéiſſance, à la mauvaiſe conduite du Lord Lieutenant. Quelques Eccléſiaſtiques, dévoués au Nonce & à ſes principes, ne ſe firent point un ſcrupule d'inſinuer, qu'au cas que leurs compatriotes fuſſent diſpoſés à ſe ſoumettre à un Gouvernement hérétique, ils feroient auſſi-bien d'accepter Cromwell que d'Ormond. On prétend même que quelques-uns firent des prieres publiques pour le ſuccès du Général républicain. Le Marquis, qui étoit intérieurement

Belling, Vindiciæ, cap. 24.

Borkſe.

convaincu de ſon zele & de ſes bonnes intentions, fut outré de cette ingratitude. Il demanda au Roi la permiſſion de quitter l'Irlande, & le Prince lui permit d'en ſortir, au cas qu'il fût forcé de le faire. En attendant que ſon traité avec les Ecoſſois produiſît l'effet qu'il s'en étoit promis, qui étoit une diverſion en Angleterre, le Lieutenant eut mille difficultés à ſurmonter. Il s'adreſſa aux Commiſſaires pour ſavoir la cauſe du mécontentement public, & la raiſon pour laquelle il refuſoit de pourvoir à ſa défenſe. Les Commiſſaires ordonnerent aux différents Comtés d'envoyer leurs agents à Kilkenny, pour expoſer leurs griefs, & conſulter ſur les moyens qu'on pourroit employer pour les redreſſer. Cet expédient fut ſuggéré par les ennemis cachés d'Ormond, dans la vue d'enflammer la ſédition, plutôt que dans le deſſein de l'appaiſer. Si le Marquis s'y fût oppoſé, il eût paſſé pour coupable, & on l'auroit accuſé de dureté pour le peuple, puiſqu'il ne vouloit ni connoître ſes maux, ni y remédier. Il permit aux agents de s'aſſembler.

Carte, ut ſupra.

Ils menacerent, ils clabauderent, ils répandirent mille calomnies; mais lorſqu'il fut queſtion de dreſſer une remontrance, & d'expoſer leurs griefs, ils ne ſurent comment s'y prendre. Leurs délibérations futiles furent interrompues par l'arrivée de Cromwell; ils s'enfuirent à Ennis, où ils furent également embarraſſés à dreſſer leur remontrance.

Cromwell ſe mit en marche dans une ſaiſon affreuſe, ſans avoir fait ſes préparatifs pour un ſiege; comptant ſur la promeſſe que lui avoit faite un Officier nommé Tickle, de lui livrer la ville de Kilkenny. Le complot fut découvert, & le traître puni. Ormond, à la tête d'un petit corps de troupes, compoſé de ſes amis & de ſes domeſtiques, inſpira tant de confiance aux habitants, & ſe mit dans un ſi bon état de défenſe, que l'ennemi ſe retira. Il confia la garde de la ville & du pays adjacent au Lord Caſtlehaven, auquel il laiſſa douze cents hommes. Cela ne fit que ſuſpendre le ſort de Kilkenny. Cromwell, prévoyant qu'on le demanderoit bientôt en Angleterre, & que

les Irlandois ne pourroient ſe mettre de bonne heure en campagne faute de vivres, s'y mit lui-même vers la fin de Février. La fatigue & les maladies avoient conſidérablement diminué les troupes Angloiſes; mais la révolte des garniſons de Munſter lui fournit des ſoldats habitués au climat, & endurcis aux fatigues d'une guerre en Irlande. Il confia une partie de ſon armée à Ireton, & chaque Commandant réduiſit pluſieurs villes ſur ſa marche. Ils ſe joignirent à Callan, & la ville fut auſſi-tôt priſe. Ils reçurent à Gouran un renfort, commandé par le Colonel Hewſon, Gouverneur de Dublin; ce qui les mit en état d'inveſtir Kilkenny, avec une armée conſidérable.

La peſte, qui avoit infecté la plupart des Provinces d'Irlande, ſe mit dans la ville, obligea Caſtlehaven à en ſortir, & réduiſit la garniſon à environ quatre cents cinquante hommes; cependant, Walter Butler ſe défendit ſi bien, & repouſſa les aſſauts des aſſiégeants avec tant de vigueur & de ſuccès, que Cromwell, déſeſpérant de prendre la ville auſſi

Carte, Orm. V. II, p. 114.

promptement que ſes affaires l'exigeoient, ſongeoit déja à ſe retirer, lorſque le Maire & les habitants le prierent de reſter, & lui promirent de le recevoir dans la ville. Il renouvella ſes aſſauts, & il fut toujours repouſſé ; mais que pouvoit faire une garniſon auſſi peu nombreuſe, & qui plus eſt, affoiblie par les maladies ? Elle rendit la ville & le château à des conditions honorables, & Cromwell la loua beaucoup de ſa défenſe.

A. D. 1650.

Cromwell, ayant fait prendre à ſon armée les rafaîchiſſements dont elle avoit beſoin, après le ſiege de Kilkenny, prit ſa marche vers Clonmel, qu'il alla aſſiéger ; mais il y trouva plus de réſiſtance. Hughes O'-Nial, Officier du Nord, à la tête de douze cents hommes de ſes troupes provinciales, défendit la ville avec tant de valeur, qu'il périt deux mille aſſiégeants dans le premier aſſaut ; mais Cromwell auroit mieux aimé mourir de faim, que de ne pas la prendre. Harraſſé & affoibli par la longueur du ſiege, il envoya demander du ſecours au Lord Broghill.

Ormond, de ſon côté, ne négligea rien pour ſecourir la garniſon. Malgré l'opiniâtreté des Commiſſaires, qui traverſoient tous ſes projets, il engagea le Lord Roche, qui avoit beaucoup de crédit dans le Midi, à aſſembler un corps de troupes, & à venir au ſecours de Clonmel; mais le Lord Broghill les défit entiérement. L'Evêque de Roſs, qui avoit le plus contribué à lever & à animer ces malheureux ſoldats, fut fait priſonnier. Un homme, auſſi diſtingué par ſon oppoſition aux Parlementaires, ne pouvoit attendre aucune merci. Broghill lui promit cependant la vie, à condition qu'il engageroit la garniſon d'un fort voiſin à ſe rendre ſur le champ de bataille, & à mettre les armes bas. On le conduiſit devant le fort; mais ce brave priſonnier, loin d'être ébranlé par la crainte de la mort, exhorta la garniſon à défendre vaillamment la place contre les ennemis de ſa Religion & de ſon Pays, ſur quoi on le pendit ſur le champ. Ses ennemis n'eurent à lui reprocher que ſon inſolence & ſon opiniâtre-

Cox, V. II, part. III. p. 16.

té ; car il étoit Papiſte & Evêque.

Dans ces entrefaites, Cromwell reçut un ordre du Parlement de ſe rendre en Angleterre, où la crainte d'une invaſion de la part des Ecoſſois rendoit ſa préſence abſolument néceſſaire ; mais craignant de nuire à ſa réputation s'il abandonnoit ſon entrepriſe, il continua le blocus de Clonmel. La garniſon ſe défendit pendant deux mois avec beaucoup de bravoure ; mais les munitions & les vivres lui ayant manqué, Hughes O'Nial abandonna la place à l'inſu de l'ennemi, & ſe retira à Waterford. Les habitants traiterent avec les aſſiégeants, & rendirent la ville à des conditions honorables. Cromwell laiſſa le commandement de l'armée à Ireton, & s'embarqua pour l'Angleterre.

CHAPITRE II.

Etat de l'Irlande lors du départ de Cromwell. — On tente de reprendre Ulſter aux Parlementaires. — Défaite & mort d'Heber Mac-Mahon. — Les habitants de Limerick refuſent de recevoir la garniſon qu'Ormond leur envoye. — Il s'adreſſe au Clergé. — Leur conduite ſimulée & odieuſe. — D'Ormond menace d'abandonner le Royaume. — La Nobleſſe prend l'allarme. — Les habitants de Limerick devinrent plus traitables, & invitent Ormond à venir chez eux. — Ils ſe ſoulevent & le chaſſent. — Le Clergé répand des calomnies ſur ſon compte. — S'aſſemble à James-town. — Il exige qu'Ormond ſorte du Royaume. — Donne une déclaration contre ſon gouvernement. — Excommunie tous ſes adhérents. — Progrès des Parlementaires. — Les Evêques d'Irlande ſuſpendent l'excommunication, mais refuſent de la révoquer. — La déclaration que le Roi envoye d'Ecoſſe ne fait que les irriter davantage. — Pro-

poſition d'Ormond aux Commiſſaires de confiance. — Nouvelle aſſemblée générale; — dirigée par le Clergé. — Ormond ſe retire en France. — Le Marquis de Clanricarde eſt nommé Vice-Roi. — On tente en vain de ſurprendre Limerick. — Le Clergé d'Irlande diſpoſé à traiter avec les Parlementaires. — On l'intimide, mais il perſiſte dans ſa haine contre l'autorité royale. — Envoye ſon agent au Duc de Lorraine. — Motifs, progrès, & ſuite de ſa négociation avec ce Prince. — Ireton ſe diſpoſe à aſſiéger Limerick. — Paſſe la Shannon, & inveſtit la ville. — Valeur d'Henri O'Nial. — Le Lord Muſkerry vole au ſecours de Limerick. — Il eſt battu par le Lord Broghill. — Limerick eſt livré aux aſſiégeants. — Exécutions ſéveres. — Henri O'Nial traité d'une maniere indigne. — Mort d'Ireton. — Ludlow ſe diſpoſe à entrer de nouveau en campagne. — Conſternation générale. — Le Clergé toujours inſolent. — Galway ſe rend. — Détreſſe extrême de Clanricarde. — Il accepte les propoſitions qu'on lui fait, & ſort du Royaume. — Actes

pour la distribution des terres d'Irlande. — On fait le procès aux Irlandois rebelles. — Sir Phelim O'-Nial est arrêté. — Son jugement & son exécution. — On dispose des terres confisquées. — Olivier proclamé Protecteur d'Irlande. — Envoye Henri Cromwell dans ce Royaume. — Fleetwood est nommé Vice-Roi. — Henri Cromwell lui succede. — Son caractere & sa conduite. — Créé Vice-Roi à l'avénement de Richard son frere. — Il se démet de sa charge, lors du rétablissement du résidu du Parlement qui avoit détrôné Charles Ier. — Desseins & conduite des Royalistes. — Leurs chefs. — Leurs succès. — Assemblée des Etats. — Le Roi proclamé en Irlande.

QUOIQUE l'opiniâtreté avec laquelle les Irlandois négligerent de se défendre, eût facilité les progrès de Cromwell, & l'eussent mis à même de s'emparer de plusieurs places importantes, une grande partie du Royaume n'étoit cependant point soumise aux Parlementaires. La Province de Connaught étoient entié- Borlase.

rement poſſédée par les Catholiques; Waterford, Limerick, Galway, étoient entre leurs mains, & on pouvoit les fortifier de maniere à ne point craindre les forces d'Ireton, d'autant plus qu'étant ſecourues par mer, elles pouvoient ſe défendre contre tout le Royaume. Ils avoient encore les forts de Duncannon & de Sligo; les châteaux d'Athlone, de Charlemont, de Carlow & de Nenagh. Ils pouvoient lever une armée double de celle de l'ennemi; mais il n'y avoit parmi eux ni ordre, ni union, ni réſolution.

On tenta, durant la campagne de Cromwell, de reprendre Ulſter aux Parlementaires, en donnant le commandement des Irlandois & des Royaliſtes de cette Province au Marquis de Clanricarde. Les Irlandois refuſerent d'obéir à tout autre chef que celui qu'ils auroient choiſi eux-mêmes. Antrim perſuada aux Anglois qu'on avoit deſſein de les exterminer, de maniere qu'ils refuſerent de ſe joindre aux Irlandois, qu'ils ſoupçonnoient d'avoir des vues ſiniſtres; ce qui fit échouer le projet. Ormond

crut devoir contenter les Catholiques du Nord, & leur permit d'élire un Général en la place d'Owen O'-Nial. Leur choix tomba ſur Mac-Mahon, Evêque de Clogher, homme propre par ſon caractere à lever une armée, mais incapable de la commander. Les ſuites furent telles qu'on devoit les attendre d'un choix auſſi peu judicieux. L'Evêque, quoique inférieur en nombre, & contre l'avis des Officiers les plus expérimentés, ſe haſarda à livrer bataille à Charles Coote, près de Letterkenny. Il montra dans l'action une intrépidité convenable à ſon nouveau caractere; mais ſon armée fut entiérement défaite, & l'on en fit un carnage affreux. Il eut le malheur d'être fait priſonnier, & le Parlement le fit exécuter peu de temps après. Le vainqueur aſſiégea Charlemont, qui ſe rendit après s'être défendu courageuſement. Coote avoit déja pris Enniskillen, de maniere qu'il eut l'honneur de ſoumettre toute la Province du Nord.

Dans ces entrefaites, Ormond, malgré les difficultés qu'il avoit à ſur-

monter, forma un projet pour continuer la guerre, avec autant de vigueur que de ſuccès. Il jetta les yeux ſur Limerick, place importante, dont il prévit que les Parlementaires ne tarderoient pas à s'emparer. Il ne s'agiſſoit, pour s'en aſſurer, que d'y établir une garniſon. Sa ſituation ſur la Shannon, la facilité d'y trouver des quartiers pour ſes troupes, & de lever des contributions pour les faire ſubſiſter, de les recrûter & de les diſcipliner, le mettoient en état de ſe mettre en campagne au printemps, & d'aller à la rencontre de ſon ennemi. Il s'y rendit, & repréſenta aux habitants la néceſſité abſolue de recevoir quinze cents fantaſſins & trois cents cavaliers, non-ſeulement pour leur propre ſûreté, mais encore pour celle de tout le Royaume ; mais ils rejetterent ſa propoſition.

Borlaſe. Ormond imputa leur opiniâtreté à la véritable cauſe, je veux dire aux pratiques des membres du Clergé & de leurs partiſans, qui depuis qu'ils s'étoient oppoſés à la paix, s'étoient fait un plaiſir de troubler ſon

Gouvernement, d'augmenter le mécontentement général, l'abattement & la terreur, qui portent ordinairement les hommes à pourvoir à leur propre ſûreté, en s'accommodant avec l'ennemi. Les Commiſſaires lui conſeillerent de porter ſes plaintes au Clergé, & il ſuivit leur avis. Il pria vingt-quatre Evêques de ſe rendre à Limerick, pour conférer avec eux & avec la Nobleſſe, ſur les meſures qu'il convenoit de prendre pour le ſervice du Roi, & la conſervation de ſes ſujets. Quoiqu'ils mépriſaſſent également le Roi & ſon ſervice, ils obéirent aux ordres du Marquis, & s'aſſemblerent avec une apparence de reſpect & de ſoumiſſion. Il conféra amicalement avec eux ſur l'état actuel des affaires; il leur repréſenta le danger de la déſobéiſſance des habitants de Limerick, la ruine dont la nation étoit menacée, & le déſhonneur qu'il s'attireroit à lui-même, s'il ſe contentoit du nom de Gouverneur, ſans en avoir ni la puiſſance, ni l'autorité. Il les pria, s'ils trouvoient quelque défaut dans ſon adminiſtration, de ne point le lui

cacher. Il leur propoſa » de faire en » ſorte qu'on lui obéît, ou de lui » indiquer un moyen de ſauver le » Royaume, au cas qu'ils jugeaſſent » à propos qu'il l'abandonnât ".

Carte, Orm. V. II, p. 118.

Ils lui propoſerent, avec une déférence affectée, quelques moyens pour appaiſer le peuple, mais d'une maniere vague & indéterminée. Les plus préciſes & les plus importantes de leurs demandes, furent de faire rendre compte au Receveur-général des ſommes qu'on avoit levées depuis la paix, dans la vue, ſans doute, de confirmer le ſoupçon qu'ils avoient fait naître qu'on en avoit fait un mauvais emploi, & que le Conſeil-Privé fût compoſé de Seigneurs Irlandois Laïques & Eccléſiaſtiques, qui puſſent aider le Gouverneur de leurs conſeils. Ils comptoient par-là s'ingérer de l'adminiſtration des affaires publiques. Ormond conſentit à ce qu'on fît rendre compte à tous ceux qui avoient reçu quelque argent pour le ſervice du Roi. Quant à la ſeconde demande, il leur fit obſerver qu'il n'y avoit que le Roi qui pût nommer un Conſeil-Privé; mais

que s'ils vouloient lui indiquer les actes qu'ils jugeoient à propos que ce Conſeil fît, il leur promettoit d'autoriſer pour cet effet des perſonnes irréprochables, & dont ils n'auroient pas lieu de ſe méfier. Ils ne ſurent que lui répondre. Ils publierent une déclaration par laquelle ils s'obligerent de diſſiper les ſoupçons & les jalouſies que l'on avoit conçues contre le Marquis & le Gouvernement actuel, le priant de les honorer de ſes conſeils, & lui promettant de faire tout ce qui dépendroit d'eux.

On s'attendoit naturellement qu'une pareille déclaration produiroit ſon effet ſur les habitants de Limerick. Quelques Evêques leur conſeillerent de recevoir une garniſon. Ormond lui-même conféra là-deſſus avec les Magiſtrats & les principaux citoyens; mais on traverſa ſecretement ſes meſures. Ils ceſſerent dès ce moment d'avoir pour lui les égards qu'ils lui devoient. Les Officiers des gardes de la ville, ne vinrent ni recevoir ſes ordres, ni lui communiquer ceux qu'ils avoient reçus. Aucun Officier ne put entrer chez lui ſans la per-

miſſion du premier Magiſtrat. Un Seigneur Catholique, qui ſervoit dans ſon armée, fut mis en priſon pour avoir logé, par ſon ordre, quelques ſoldats dans les franchiſes de la ville. Aigri par ces inſultes, Ormond ſe retira de dépit à Loghrea, où les Evêques furent le joindre.

Ce qui le mortifia le plus, fut qu'il fut obligé de ménager les Eccléſiaſtiques, qui déshonoroient leur profeſſion par leur ignorance, leur préſomption, leur duplicité & leurs manœuvres illicites, quoiqu'ils ne méritaſſent qu'un ſouverain mépris de ſa part. Ils dirent à Ormond, dans les conférences ſecretes qu'ils eurent avec lui, que le mécontentement du peuple ne venoit que de la crainte qu'il avoit d'Inchiquin & des Puritains; & que le moyen le plus ſûr pour l'appaiſer étoit de retirer toutes les troupes Angloiſes. Ils témoignerent beaucoup d'attachement pour Inchiquin. Ils lui firent obſerver qu'il étoit d'une famille Irlandoiſe illuſtre, & par conſéquent extrêmement chéri des Irlandois, & que ſi on le chargeoit du gouvernement, il ſe feroit

promptement obéir, & ſeroit bientôt en état de chaſſer l'ennemi, & de recouvrer ſon Pays. Ces deux Seigneurs ſe communiquerent ces propoſitions, & elles ſervirent à les convaincre que le Clergé ne cherchoit qu'à ſe débarraſſer d'eux, pour ſe rendre maître abſolu du Royaume.

Chaque jour fournit une occaſion de découvrir la fauſſeté de leurs ſentiments. Le Comte de Caſtlehaven, qui commandoit dans Leinſter, repréſenta que les intérêts du Roi dans cette Province couroient riſque d'être ruinés par les habitants Irlandois qui ſe ſoumettoient à l'ennemi, & lui fourniſſoient par leurs contributions la plus grande partie de ſa ſubſiſtance. On propoſa aux Evêques d'excommunier ceux qui ſeroient convaincus de le favoriſer. Ils réſervoient ce moyen pour d'autres occaſions plus importantes, & ils refuſerent de l'employer pour le ſervice du Roi. Ormond, laſſé de leur conduite inſolente & inſidieuſe, leur déclara la réſolution qu'il avoit priſe, d'uſer de la permiſſion que le Roi lui avoit donnée, de ſe démettre du

Carte, Orm. V. II, p. 121.

Gouvernement. Une pareille propoſition, toute agréable qu'elle étoit au Clergé, ne lui aſſuroit point l'autorité à laquelle il aſpiroit. Il eût voulu que le Gouverneur eût réſigné ſon autorité titulaire à quelqu'une de ſes créatures ; mais il n'étoit pas d'accord ſur le choix. Les Commiſſaires craignirent une anarchie, & firent tous leurs efforts pour retenir le Marquis. Ils tâcherent de pallier la déſobéiſſance des habitants de Limerick, & promirent de renouveller leurs inſtances pour les rendre plus ſoumis. Ils ſe radoucirent à l'approche de quelques détachements de l'armée ennemie, & conſentirent à recevoir une garniſon, à condition qu'elle ſeroit compoſée de troupes, & commandée par des Officiers qu'ils choiſiroient eux-mêmes ; qu'on ne logeroit point les ſoldats dans la ville, & qu'on ne ſeroit point obligé de les nourrir. Le Général des Parlémentaires leur promit le libre exercice de leur Religion, la jouiſſance de leurs biens, de leurs Egliſes & de leurs bénéfices, la liberté du commerce, & de ne point mettre de gar-

niſon chez eux, s'ils vouloient lui donner paſſage pour ſe rendre dans le Comté de Clare; ce qu'ils lui refuſerent.

Ormond, encouragé par ces apparences flatteuſes, ſuſpendit ſon embarquement, & mena ſon armée à Clare, qui eſt éloigné de douze milles de Limerick. Les Magiſtrats de cette derniere ville l'envoyerent prier reſpectueuſement de ſe rendre chez eux pour régler la garniſon; & il y conſentit, à condition qu'on lui rendroit les honneurs dus à ſon rang, & qu'on donneroit des logements à ſes gardes. Lorſqu'il fut près de la ville, il apprit qu'un Moine ſéditieux, nommé Wolfe, avoit ameûté les habitants, s'étoit emparé des clefs de la ville, & faiſoit garder les portes, pendant que d'autres incendiaires pilloient les magaſins, & diſpoſoient des grains qui y étoient à leur gré. Les Evêques feignirent de déſapprouver ces outrages; mais ils refuſerent d'excommunier ceux qui les avoient commis. Ils eurent même l'audace d'intercéder auprès d'Ormond pour un Officier nommé Brian, qui

Carte; Orm. V. II, p. 121. Borlaſe.

avoit eu le plus de part à ce tumulte, & le prierent, non-ſeulement de lui pardonner, mais encore de l'employer.

Cette opiniâtreté invincible, & cette déſobéiſſance des habitants de Limerick, furent cauſe que le Marquis ne put lever une armée, ni la tenir raſſemblée de l'autre côté de la Shannon. Pour mettre le comble à ſa détreſſe, l'exemple de cette ville fut bientôt ſuivi par celle de Galway, qui refuſa d'admettre d'autre garniſon que celle que ſes Magiſtrats choiſiroient. Si l'ennemi eût traverſé la riviere, ou pénétré dans Connaught, Ormond eût été coupé ſans reſſource. La conduite que tinrent ces villes déſobéiſſantes, prouva manifeſtement le deſſein qu'elles avoient de ſe rendre à l'ennemi, ou de ſe ſouſtraire à l'autorité du Roi. Ce dernier deſſein étoit celui du Clergé réfractaire. Il avoit déja imploré la protection de pluſieurs Puiſſances Catholiques, & il ne ceſſoit d'invectiver contre le gouvernement du Marquis d'Ormond; ce qui lui fit craindre, avec juſte raiſon, que quelques-uns de

de ſes partiſans ne le livraſſent à l'ennemi, pour peu qu'ils y trouvaſſent leur avantage. Des circonſtances auſſi déſeſpérées l'affermirent dans la réſolution qu'il avoit priſe de ſortir du Royaume.

Il n'eut pas plutôt divulgué ce deſſein, que le Clergé & ſa faction redoublerent leurs clameurs. Entr'autres preuves qu'Ormond donna de ſon attachement inviolable pour les intérêts du Roi, il rejetta la propoſition inſidieuſe qu'il lui fit de le placer ſur le Trône d'Irlande, s'il vouloit ſe lier avec le Nonce, & embraſſer la Religion Romaine. Ils imputerent maintenant la réſolution qu'il avoit priſe de ſe retirer, à l'engagement qu'il avoit pris avec les Parlementaires. Non content de l'effet que ces inſinuations avoit produit ſur le peuple ignorant & ſuperſtitieux, il prit des meſures plus directes pour ſe ſouſtraire à l'autorité du Roi, & au gouvernement de ſon Lieutenant. Carte, Orm. V. II. p. 126.

Le Marquis reçut une lettre ſignée par les Archevêques de Dublin & de Tuam, par laquelle ils lui marquoient, qu'ayant réfléchi ſur le mauvais état Borlaſe.

des affaires publiques, ils étoient convenus, avec les Evêques d'Irlande, leurs freres, de s'aſſembler à Jamestown, pour concerter les meſures qu'il convenoit de prendre pour défendre la Religion, & mettre la nation en ſûreté. Ils le prioient d'un ton impérieux de leur faire ſavoir ſes propoſitions, aſſurés qu'ils étoient qu'ils ne manqueroient pas d'y répondre. Le Marquis les tança ſévérement de leur conduite, à laquelle il attribua tous les malheurs publics, & les progrès deſtructifs de l'ennemi, & refuſa de leur faire aucune propoſition. Il leur permit de s'aſſembler, leur marquant le deſir qu'il avoit que cela produiſît quelque bon effet. Il les obligea par-là à lui faire leurs propoſitions, & elles furent plus inſolentes qu'on n'avoit lieu de l'attendre de ces Prélats hautains. Ils demanderent que » Son Excellence fût » joindre le Roi, & qu'elle réſi- » gnât ſon autorité à une perſonne » fidelle à Sa Majeſté & à la na- » tion, & telle qu'elle pût mériter » l'affection & la confiance des ſu- » jets ".

Il étoit naturel de croire qu'une adreſſe de cette nature, faite par de pareilles gens, & préſentée avec une préſomption auſſi indiſcrete, exciteroit l'indignation des perſonnes ſenſées & modérées, & attireroit à ſes auteurs un châtiment ſévere ; mais le vulgaire ignorant reſpectoit ſi fort les gens d'Egliſes, qu'il regardoit l'ordre du moindre d'entr'eux comme ſupérieur à ceux des Généraux & des Magiſtrats. En voici un exemple. On avoit détaché un régiment pour une expédition particuliere. Un Moine ſéditieux s'empara du drapeau, & menaça de la damnation éternelle tous ceux qui iroient plus avant ; ſur quoi tous les ſoldats mirent les armes bas, & s'en retournerent chez eux. Ceux même qui étoient les plus zélés pour le Roi, & les plus choqués des violences du Clergé, reſpectoient ſi fort les privileges qu'on lui avoit accordés dans les ténebres du Papiſme, & qu'ils avoient fait revivre dans toute leur étendue, qu'ils auroient cru commettre un crime s'ils avoient fait châtier un Eccléſiaſtique. Ormond ne

pouvoit réprimer l'inſolence de ces Prélats de ſa pure autorité, vu qu'il eût été juge & partie dans ſa propre cauſe. Il n'avoit d'autre Officier Proteſtant auprès de lui, que le Capitaine de ſes gardes, & ce fut ce qui l'obligea de diſſimuler. A la ſollicitation des Commiſſaires, il propoſa une conférence aux Evêques, & ils refuſerent de s'y trouver. Il s'en plaignit à leurs agents, & s'efforça de les convaincre de la nature dangereuſe & ruineuſe de la propoſition qu'ils lui avoient faite; & ne pouvant plus diſſimuler le dédain qu'il avoit conçu pour une faction auſſi mépriſable, il jura qu'il ne ſortiroit point du Royaume, à moins qu'il n'y fût contraint par une néceſſité inévitable.

Les Evêques ne ſe déſiſterent point de leur deſſein; & ſans attendre qu'Ormond eût répondu à leur adreſſe, & même avant de la lui avoir préſentée, ils publierent un acte intitulé : » Déclaration des Prélats & » des Dignitaires du Clergé ſéculier » & régulier contre l'autorité que » le Marquis d'Ormond exerçe au

» nom de Sa Majeſté, pour fouler » les ſujets, autoriſer les déſordres » de l'armée, & violer la paix ". Ils faiſoient beaucoup valoir dans cette déclaration leur zele & les ſervices qu'ils avoient rendus à Sa Majeſté, & ſur-tout le ſoin qu'ils avoient de lui procurer de l'argent pour défendre ſa cauſe. Ils ſe plaignoient du mauvais emploi qu'on en avoit fait, de l'imprudence & de la mauvaiſe conduite d'Ormond, ſur-tout dans la funeſte action de Rathmines, de ſa partialité pour les Proteſtants, de ſon averſion pour la Religion Catholique, des mauvais traitements qu'il avoit exercés envers le Clergé & ceux qui la profeſſoient, & des faux rapports qu'il avoit fait au Roi. Ils le menacerent de préſenter à Sa Majeſté ces chefs d'accuſation, & ordonnerent aux ſujets de n'obéir à d'autres que ceux de la congrégation du Clergé, juſqu'à ce qu'on tînt l'aſſemblée générale. Pour donner plus de poids à cet édit, ils l'accompagnerent d'une ſentence d'excommunication contre tous ceux qui obéiroient au Lord Lieutenant, ou qui

lui fourniroient de l'argent, des ſubſides, &c.

Carte, Orm. Borlaſe.

On voit dans tout ſon jour la folie, l'iniquité & l'ingratitude de ce procédé, lorſque l'on conſidere les progrès des troupes Parlementaires, & la ſituation actuelle du Marquis d'Ormond. Immédiatement après la reddition de Clonmel, Trecrohan, fort d'une grande importance, à cauſe des munitions & de l'artillerie qui y étoient, ſe rendit, malgré les efforts que fit le Lord Caſtlehaven pour y porter du ſecours. Huſon, fameux républicain, avoit pris Naas, Maryboroug, Caſtledermot, & autres places. Carlow fut inveſti & capitula. Preſton prit Waterford, & le fort de Duncannon eut le même ſort. Ireton, qui n'étoit pas encore préparé pour le ſiege de Limerick, donna ordre à Ingoldsby & à Hardreſs Waller de l'aller bloquer, & ces derniers remporterent quelques avantages ſur quelques détachements Irlandois, & s'emparerent de quelques forts. Pendant que les Parlementaires battoient le pays voiſin, Ormond, avec un petit nombre de troupes, & les le-

vées précipitées que lui fournirent les diſtricts voiſins, lutta tout-à-la-fois contre la famine & un ennemi victorieux, & fit tous les efforts imaginables pour les empêcher de paſſer la Shannon. Dans ces entrefaites, Ireton & Charles Coote s'avancerent vers Athlone, & firent craindre aux Irlandois de perdre toute la Province occidentale. Clanricarde ſe mit en marche avec ſes forces pour s'y oppoſer; mais la ſentence d'excommunication qu'on lut à la tête de ſes troupes, les diſpenſa d'obéir au Gouvernement. Les Commiſſaires, la Nobleſſe, les membres les plus modérés du Clergé, ſe repentirent de leurs violences, & auroient voulu ne les avoir pas commiſes. Ils firent toutes les inſtances les plus preſſantes à la congrégation; ils la conjurerent de ſoutenir le Gouvernement actuel dans cette conjoncture critique, & de ne point abandonner leur Pays à un ennemi qui vouloit les exterminer; mais ni le danger, ni les prieres, ni les motifs de devoir & de politique ne purent engager ces Prélats à révovoquer la ſentence d'excommunica-

tion. Infatués par leur orgueil, ils conſentirent ſeulement à ſuſpendre ſon exécution, juſqu'à ce qu'on eût envoyé du ſecours à Athlone. Ils leverent des troupes de leur propre autorité; de maniere qu'Ormond eut deux ennemis à combattre. Ils avoient conçu de ſi grandes eſpérances, que, malgré la défaite de pluſieurs de leurs détachements, ils continuerent leurs clameurs ſéditieuſes, menaçant de la vengeance divine ceux qui avoient mépriſé leurs cenſures & celles du Nonce, mépris auquel ils attribuoient tous les malheurs de la nation.

Un nouvel incident contribua à augmenter leur violence, & à donner une apparence plauſible à leurs procédés. Indépendamment des conceſſions que Charles fit aux Ecoſſois, il ſe prêta à leur fanatiſme par une déclaration, dans laquelle il reconnoiſſoit que ſon pere avoit péché, en prenant une femme dans une famille idolâtre. Il confeſſoit auſſi que le ſang verſé dans les dernieres guerres devoit être imputé à ſon pere. Il y témoignoit une profonde douleur de la mauvaiſe éducation qu'on

lui avoit donnée, & des préjugés qu'on lui avoit inſpirés contre la cauſe de Dieu, & dont il reconnoiſſoit à préſent l'injuſtice. Il y avouoit que toute ſa vie précédente n'avoit été qu'un cours ſuivi d'inimitié contre l'œuvre de Dieu. Il y témoignoit l'horreur qu'il avoit pour la paix que ſon pere avoit conclue avec les Papiſtes d'Irlande, & qu'il avoit ratifiée, déclarant qu'il l'annulloit, comme ayant été faite avec des rebelles idolâtres & ſanguinaires.

Le Roi ne pouvoit donner une déclaration plus favorable au deſſein qu'avoient les Prélats d'enflammer l'eſprit du peuple. Ils l'imputerent entiérement aux repréſentations du Marquis d'Ormond. » Le Roi, dirent-» ils, vient de révoquer l'autorité » qu'il avoit donnée à ſon Lieute-» nant, & d'exclure la nation Irlan-» doiſe de ſa protection. Pourquoi » donc accepterions-nous une paix » qu'il déſavoue lui-même, & nous » ſoumettrions-nous à une autorité » qui n'exiſte plus? Rappellons-nous » le ſerment d'aſſociation que nous » avons fait; rapportons-nous-en à Carte, Orm. Borlaſe.

» notre premiere confédération ; &
» au-lieu de combattre pour un traité
» qu'on déſavoue, haſardons cou-
» rageuſement nos vies & nos biens
» pour obtenir de l'ennemi des con-
» ditions plus avantageuſes ".

Ormond prévit l'uſage que l'on feroit de cette déclaration. Il la regarda d'abord, ou du moins il feignit de la regarder comme ſuppoſée ; mais il reçut bientôt une lettre du Roi, par laquelle il lui marquoit qu'il l'avoit effectivement ſignée, mais qu'on la lui avoit arrachée par force. Il lui donnoit à entendre qu'elle ne pouvoit obliger les Irlandois, parce qu'il l'avoit donnée à l'inſu de ſon Conſeil-Privé, & lui conſeilloit de ſortir du Royaume le plutôt qu'il pourroit. Il avoit lutté juſqu'alors avec des forces inférieures, & ſans aucune reſſource contre un ennemi puiſſant ; on le trahiſſoit, on le harceloit, on le calomnioit & on l'inſultoit ſans ceſſe, & il étoit hors d'état de réſiſter plus long-temps aux ennemis cachés & déclarés du Roi ; mais pour ne laiſſer aucune excuſe aux factieux & aux réfractaires, il s'adreſſa aux

Coinmiſſaires, & leur dit, que puiſqu'on s'étoit ſervi de moyens illicites pour obtenir cette déclaration du Roi, il étoit réſolu, quoiqu'il en coûtât, de ſoutenir la validité de la derniere paix, juſqu'à ce que le Roi pût l'inſtruire librement de ſa volonté, à condition que l'on annullât les actes des Prélats, & qu'on les punît d'avoir uſurpé l'autorité royale; qu'on lui obéît, & qu'on lui fournît de quoi ſoutenir ſon rang, vu qu'il avoit épuiſé tout le bien qu'il avoit.

La réponſe des Commiſſaires prouva clairement qu'ils étoient affligés & ſcandaliſés des propoſitions exhorbitantes du Clergé. Ils s'adreſſerent aux Prélats; mais ils furent inexorables. Ils prierent le Marquis d'attendre le réſultat de la nouvelle aſſemblée générale, lui diſant qu'elle ſeroit ſûrement indignée des procédés extravagants des Evêques, & qu'elle s'y oppoſeroit. L'aſſemblée ſe tint; mais elle témoigna la même ſoumiſſion pour les Prélats. Elle ſe contenta de publier une proteſtation par laquelle elle déclara qu'en agiſſant comme elle avoit fait à James-town,

elle n'avoit point prétendu empiéter ſur l'autorité du Roi, ni ſur la liberté des ſujets, & que ſa juriſdiction ne s'étendoit pas juſques-là. Elle n'alla pas plus loin; elle n'annulla pas les actes, ni n'exigea aucune ſûreté des Prélats qu'ils ſe conduiroient mieux à l'avenir qu'ils n'avoient fait. Le Marquis, indigné de cette conduite, ſe diſpoſa à partir. Les membres de l'aſſemblée que la ſuperſtition n'avoit point infecté, furent allarmés de ſon deſſein, & frémirent à la vue de l'anarchie dont ils étoient menacés. Ils le conjurerent de réſigner l'autorité royale à une perſonne fidelle au Roi, & agréable à la nation. Leur requête fut appuyée d'une adreſſe reſpectueuſe de l'aſſemblée. Ormond leur répondit, qu'il ſe rendroit à leurs deſirs, lorſqu'il ſeroit aſſuré que celui à qui il confieroit l'autorité du Roi, ſeroit à l'abri des inſultes qu'il avoit eſſuyées, & qu'on ſe ſoumettroit à ſes ordres. Ayant refuſé de prendre un paſſeport d'Ireton, il fut obligé de hâter ſon départ, de crainte d'être pris par quelque vaiſſeau du Parlement. Il réſi-

gna ſa place au Marquis de Clanricarde, lui conſeillant de n'uſer de ſa commiſſion qu'autant qu'il ſeroit encouragé à le faire par les procédés de l'aſſemblée. Il s'embarqua à Galway, & arriva en France après avoir couru beaucoup de danger dans ſon voyage.

Si Clanricarde n'eût conſulté que ſon intérêt perſonnel, il n'auroit ſûrement pas accepté une charge auſſi dangereuſe & auſſi expoſée à l'envie, ſur-tout après le traitement que le Marquis d'Ormond avoit éprouvé; mais il eut aſſez de loyauté pour vouloir conſerver quelque apparence de l'autorité royale en Irlande, pour protéger le peu d'adhérents qui reſtoient, & pour continuer la guerre ſans aucune eſpérance de ſuccès, pour faire une diverſion en faveur du parti que le Roi avoit en Angleterre. Il conſentit donc à ſe charger du gouvernement, à condition qu'on lui obéiroit. L'aſſemblée générale avoit promis d'obéir à celui à qui le Lord Lieutenant délégueroit ſon autorité; mais ſon engagement n'étoit pas énoncé avec aſſez de préciſion pour croire que cette obéiſſance fût fondée ſur

la fidélité & la ſoumiſſion qu'elle devoit au Roi. Les Evêques refuſerent de donner aucun éclairciſſement, & d'inférer aucune clauſe qui pût faire alluſion à la conduite qu'ils avoient tenue. Ils offrirent de s'obliger, par un ſerment ſolemnel, d'obéir à Clanricarde, de même que le Clergé avoit toujours fait profeſſion d'obéir à un Gouverneur Catholique. L'aſſemblée jugea cette déclaration ſuffiſante; mais Clanricarde, qui ſe méfioit de ces Eccléſiaſtiques, exigea d'eux des expreſſions plus claires & plus préciſes.

Carte, Orm. V. II. p. 140.

L'aſſemblée dreſſa & publia enfin une déclaration, par laquelle » elle » défendoit aux Seigneurs ſpirituels » & temporels, à la Nobleſſe, aux » ſujets, aux Prêtres & aux Laïques, » de faire aucun acte qui détournât » le peuple de l'obéiſſance qu'il de» voit à l'autorité dont Sa Majeſté » avoit révêtu le Marquis de Clan» ricarde; & au cas qu'elle le fît, » d'y obéir, ſous peine des châti» ments preſcrits par les loix du » Pays, telles qu'on *les obſervoit ſous* » *le regne d'Henri VII & des autres*

» *Princes Catholiques*. Elle ajouta, que » ſon intention n'étoit point que la » nation s'écartât de la derniere paix, » ni qu'elle obéît aux nouveaux Gou- » verneurs que le Roi nommeroit » induement durant ſa détention chez » les Ecoſſois, vu qu'il n'étoit pas » libre ". — Les Evêques, honteux des violences qu'ils avoient commiſes, obligerent l'aſſemblée à ajouter cette clauſe, » que la déclaration » qu'elle donnoit, ne regardoit en » rien la conduite que le Clergé a- » voit tenue précédemment ".

Clanricarde ne fut point ſatisfait de cette déclaration, & voulut y ajouter des clauſes encore plus préciſes. Il craignit que ces expreſſions *ſous Henri VII & les autres Princes Catholiques* ne renfermaſſent quelque ſubterfuge. On l'aſſura qu'on n'avoit d'autre deſſein que de maintenir le privilege dont les Prêtres Catholiques jouiſſoient autrefois, de ne pouvoir être jugés, en cas de félonie ou de trahiſon, que par les tribunaux Eccléſiaſtiques, au-lieu qu'on les exécutoit ſans les dégrader & ſans les autres formalités requiſes en pareil

cas. On le pria d'accepter ces déclarations telles que le Clergé les donnoit, pour ne point fournir au peuple un prétexte de condamner les procédés de l'aſſemblée, & donner lieu à des proteſtations qui ne ſerviroient qu'à l'irriter. Il vit que les ſujets étoient généralement diſpoſés à ſe ſoumettre aux Parlementaires, que le Clergé, qui vouloit abſolument anéantir l'autorité royale, ſecondoit cette diſpoſition, & qu'il ne pouvoit prévenir ce malheur qu'en faiſant uſage de ſon autorité. Voyant que l'aſſemblée étoit ſur le point de ſe ſéparer, il acquieſça à ſa déclaration, toute défectueuſe qu'elle lui paroiſſoit, & accepta l'adminiſtration du Gouvernement.

Borlaſe. Les Papiſtes d'Irlande ayant ainſi obtenu un Gouverneur de la même Religion qu'eux, les Royaliſtes Proteſtants ſe diſperſerent; quelques-uns s'engagerent au ſervice des Parlementaires, pluſieurs prirent des paſſeports & paſſerent dans les Pays étrangers. Le Lord Inchiquin & pluſieurs autres Officiers Proteſtants, s'embarquerent avec Ormond; de maniere

que leurs armées furent purgées du levain de l'héréſie, & aſſez conſidérables, quoique diſperſées dans différents quartiers, & commandées par différents Généraux. Charles Coote échoua dans ſon expédition à Athlone. Ireton s'avança vers Limerick, & ſomma les habitants de recevoir ſes troupes; mais pendant qu'ils délibéroient là-deſſus, le Lord Caſtlehaven arriva avec ſon détachement, leur perſuada d'accepter le ſecours qu'il leur amenoit, & de fermer leurs portes à l'ennemi. Ireton n'oſa entreprendre un ſiege régulier dans une ſaiſon auſſi avancée; il ſe retira, de maniere que les Irlandois conſerverent Connaught & une partie conſidérable de Munſter; ce qui, joint à la poſſeſſion de Limerick, de Galway & de Sligo, les mit en état de continuer la guerre avec quelque apparence de ſuccès. Mémoires de Caſtlehaven.

Mais cet eſprit fatal que le Nonce avoit inſpiré au Clergé & à ſes créatures, ſubſiſtoit toujours, & fit évanouir toutes les eſpérances de Clanricarde. A peine eut-il accepté le Gouvernement, que quelques agents d'I- Borlaſe.

reton vinrent propoſer à l'aſſemblée d'abandonner leur cauſe, & de traiter avec les Parlementaires, qui pouvoient plus que tout autre lui accorder des conditions favorables à la nation. Elle rejetta d'abord leur propoſition; mais le Clergé eut aſſez de crédit pour la faire remettre ſur le tapis. Nicolas French, Evêque Papiſte de Ferns, partiſan zélé du Nonce, & ennemi déclaré de l'autorité royale, fut d'avis que l'on traitât avec les agents. Clanricarde lui repréſenta l'indignité & le danger d'une pareille démarche. Pluſieurs Gentilshommes & les principaux Membres de l'aſſemblée furent indignés que le Clergé oſât ainſi abandonner les intérêts du Roi. » Nous voyons clairement, » dirent-ils, que ce n'eſt ni par haine » pour le Marquis d'Ormond, ni par » zele pour la Religion, que les Pré- » lats ſe ſont portés à ces excès, & » qu'ils n'ont d'autre but que de ſe » ſouſtraire à l'autorité royale. C'eſt » le Roi, c'eſt ſon Gouvernement, » qui ſont les principaux objets de » leur averſion; mais nous les dé- » fendrons à quelque prix que ce

» ſoit ; & ſi nous ſommes obligés de
» nous ſoumettre à l'ennemi, ce ne
» ſera jamais à des conditions avan-
» tageuſes aux ennemis ſecrets de
» notre cauſe. Ceux qui s'oppoſent
» à l'autorité royale ne jouiront point
» du bénéfice de notre traité ".

Le Clergé, qui n'étoit point accoutumé à ce langage hardi, commença à craindre tout de bon qu'on ne ſe laſſât enfin de ſa tyrannie abſurde. Il reconnut le danger qu'il couroit, & crut devoir ménager ſes antagoniſtes. Il changea auſſi-tôt de ſentiment, & convint avec l'aſſemblée qu'on ne devoit point traiter avec l'ennemi ; de maniere que le Lord Député ayant publié une proclamation, portant défenſe à qui que ce fût d'aller dans les quartiers de l'ennemi commun, de s'engager à ſon ſervice, & de lui payer contribution, les Prélats daignerent accompagner cet acte d'une ſentence d'excommunication contre tous ceux qui la violeroient. Cependant, malgré cette condeſcendance, ils conſerverent toujours une haine implacable pour Clanricarde, l'ennemi de leurs

projets chimériques, & le partiſan zélé d'Ormond, & perſiſterent dans le deſſein de s'en tenir à leur premiere confédération, ſans égard pour l'autorité du Roi, ou, comme diſoit un d'entr'eux, » de cette idole » de Dagon, de ce vain fantôme de » loyauté". Ils tinrent pluſieurs conférences ſecretes; ils ſe répurent de la vaine eſpérance d'établir l'autorité papale, & leur ſouveraineté en Irlande par l'entremiſe de quelque Prince étranger, & ils envoyerent l'Evêque de Ferns, leur partiſan actif, à Bruxelles, pour engager le Duc de Lorraine à prendre leur nation ſous ſa protection.

Carte, Orm. V. II. p. 156.

Carte, Orm. V. II. p. 144-152.

Le Roi ſe trouva dans un beſoin ſi preſſant avant le départ du Marquis d'Ormond, qu'il accepta la propoſition qu'on lui fit d'engager le fort de Duncannon à ce Duc, pour la ſomme de vingt-quatre mille liv. ſterl. Il écrivit à Ormond, au cas qu'il approuvât le contrat, de livrer le fort à celui que le Duc enverroit, & de recevoir la ſomme ſuſdite. Comme Duncannon étoit menacé d'un ſiege, & la caution précaire,

il ſurvint pluſieurs difficultés au ſujet du payement; & après bien de ſubterfuges & de mauvaiſe foi, les agents du Duc s'en retournerent ſans avoir conclu le traité. Le Lord Taafe ſe rendit depuis à Bruxelles avec des lettres de créance du Duc d'Yorck, pour renouveller le traité. Il preſſa inſtamment le Duc de Lorraine de ſoutenir les intérêts du Roi en Irlande, lui offrant telle place qu'il voudroit dans le Royaume, pour ſûreté des ſommes qu'il lui avanceroit.

Ce Duc, pour prévenir toute diſpute touchant le titre qu'il avoit à ſes domaines, avoit épouſé Nicole, ſa couſine germaine, fille d'Henri, Duc de Lorraine & de Bar, unique héritiere de ces Duchés; mais étant devenu amoureux de Béatrix de Cuſance, veuve du Comte de Cantecroix, il l'épouſa du vivant de la Ducheſſe Nicole, ſe flattant que la Cour de Rome déclareroit ſon premier mariage nul, & les enfants qu'il avoit eu de ſa ſeconde femme, légitimes. Voyant que ſes ſollicitations ne produiſoient aucun effet, il s'i-

magina qu'en prenant la défenſe des Catholiques d'Irlande, il engageroit enfin le Pape à ſe rendre à ſes deſirs. Taafe, qui étoit naturellement intriguant, flatta la partialité qu'il avoit pour les enfants de la Princeſſe de Cantecroix, & lui propoſa de marier ſa fille avec le Duc d'Yorck. Le Lorrain fut extrêmement flatté de l'eſpoir d'une pareille alliance; & ſes vues s'étendant peu-à-peu dans le cours de cette négociation, il eſpéra probablement d'obtenir la ſouveraineté de l'Irlande. Quoi qu'il en ſoit, il reçut Taafe avec des témoignages extraordinaires de faveur; il lui témoigna le zele le plus ardent pour les intérêts de ſes compatriotes, & lui donna cinq mille livres ſterling, pour acheter des armes & des munitions, qui arriverent dans la baye de Galway, dans le temps que l'aſſemblée délibéroit ſi elle traiteroit ou non avec les Parlementaires; ce qui influa beaucoup ſur ſa déciſion.

Taafe fut étonné de cette munificence, que le Duc lui dit n'être qu'un gage de ſes bienfaits futurs. Il

témoigna beaucoup de commiſération pour les Catholiques d'Irlande, & lui dit que, s'ils le jugeoient à propos, il ſe rendroit lui-même en Irlande avec des forces ſuffiſantes pour recouvrer ce Royaume; mais qu'il vouloit être obéi, & ne recevoir aucune commiſſion de qui que ce fût. Taafe ne jugea pas à propos d'acquieſcer à ces conditions, avant que d'être informé de la volonté du Roi. Elles pouvoient lui déplaire; il pouvoit ſe faire que le Marquis d'Ormond, qu'il croyoit être en Irlande, refuſât de réſigner le pouvoir & la prééminence attachée à ſon poſte. Dans cette perplexité, il propoſa au Duc de Lorraine d'envoyer en Irlande quelque perſonne de diſtinction pour traiter avec lui. Le Duc choiſit pour cet effet, Etienne de Hennin, Abbé de Sainte-Catherine, lequel débarqua à Galway, pendant que l'Evêque de Ferns alloit à Bruxelles de la part du Clergé mécontent, pour traiter avec le Duc, & lui demander ſa protection pour ce malheureux Pays.

On ne pouvoit choiſir une per-

ſonne plus agréable au Clergé & à ſes créatures que cet envoyé de Lorraine. Quoique ſes lettres de créance fuſſent adreſſées aux Etats du Royaume, il n'apprit pas plutôt que Clanricarde étoit revêtu de l'autorité de Gouverneur en chef, qu'il crut devoir s'adreſſer immédiatement à lui, pour ne point violer les regles de la bienſéance. Pour ſe mettre à l'abri des clameurs & de la cenſure, le Marquis nomma un comité compoſé d'Evêques, de la grande & de la petite Nobleſſe, pour traiter avec l'Abbé, recevoir ſes propoſitions, & en faire le rapport en y joignant leurs avis. Ses propoſitions furent, que le Duc de Lorraine, ſes héritiers & ſes ſucceſſeurs, ſauf les droits du Roi, ſeroient reconnus protecteurs d'Irlande, y commanderoient les troupes, convoqueroient les Parlements, & jouiroient des autres prérogatives annexées à la Royauté, juſqu'à ce qu'on lui eût rembourſé les ſommes qu'il avoit avancées. Le comité, ſans égard pour les inſtructions qu'on lui avoit données, diſcuta ces propoſitions, exclut de l'aſſemblée les membres

les

les plus modérés, en admit d'autres à l'insu du Lord Député, & ne daigna pas même les consulter. Clanricarde se plaignit de ce procédé, de même que des propositions de l'envoyé, comme injurieuses à l'honneur & à l'autorité du Roi. Les Evêques furent d'avis de les accepter, prétendant que c'étoit le seul moyen de sauver la nation. On les pria de signer leur avis; ce qu'ils refuserent de faire. L'Abbé consentit à modifier ses demandes; le Marquis déclara qu'elles n'étoient point recevables. Il ne voulut pas même donner une audience de congé à un homme qui déshonoroit son maître; & il intimida si fort l'Abbé, qu'il promit d'avancer vingt mille livres sterling sous le cautionnement de Limerick & de Galway, & de s'en rapporter à la décision de la Cour de Bruxelles, pour ce qui concernoit les articles du Protectorat. En conséquence de cette convention, on nomma Nicholas Plunket & Geoffroy Browne pour traiter avec le Duc de Lorraine, conjointement avec le Lord Taafe; mais on leur enjoignit expressé-

ment de ſe conformer aux inſtructions que leur donneroient la Reine, le Duc d'Yorck & le Lord Lieutenant.

Les Commiſſaires oublierent bientôt ces limitations. Ils apprirent en arrivant à Bruxelles, que le Lord Taafe étoit allé à Paris pour inſtruire l'Abbé de Sainte-Catherine de ce que le Lord Député avoit fait, & recevoir de plus amples inſtructions de la Reine & du Lord Lieutenant. French, Evêque de Ferns, fut trouver le Duc de Lorraine, & fut parfaitement bien accueilli. Il étoit ſecondé de quelques autres créatures du Clergé mécontent, & de quelques agents des villes qui n'étoient point encore réduites. Ils aſſurerent le Duc, qu'il ne tenoit qu'à eux de l'inveſtir de la ſouveraineté de l'Irlande. French invectiva contre les agents du Lord Député, les blâma hautement de s'être oppoſés au Nonce, & d'avoir appellé de ſon excommunication. Pouſſant l'hypocriſie encore plus loin, il aſſura qu'elle étoit confirmée dans le Ciel; que tous ceux qui s'y oppoſoient, quelque

grands qu'ils fuſſent aux yeux des hommes, étoient abandonnés de Dieu, & dévoués à Satan. Il les exhorta charitablement à faire avec le Duc de Lorraine un accord avantageux à la nation, & agréable au Ciel; à ſe proſterner au nom de tout le peuple aux pieds de Sa Sainteté, & à lui demander ſa bénédiction apoſtolique, pour obtenir l'eſprit de force, la ſageſſe, la grace, la vertu & le ſuccès dont ils avoient beſoin. Il les aſſura que Dieu ne béniroit jamais un traité ménagé par le Député, qui étoit excommunié pour pluſieurs raiſons légitimes; & que le Duc, lorſqu'il ſeroit bien informé, ne conſentiroit jamais à négocier avec des agents qui tenoient leur autorité d'un homme maudit.

Plunket & Browne prêterent l'oreille à ce diſcours inſidieux. Ils déſavouerent la commiſſion du Lord Député, & prétendirent agir en vertu d'une autre autorité moins limitée. Ils ſignerent au nom de la nation & du peuple d'Irlande, un traité avec le Duc, par lequel il fut effective-

ment inveſti de l'entiere ſouveraineté du Royaume, avec le titre de Protecteur Royal. L'Evêque de Ferns engagea Plunket à préſenter au Pape, au nom de la nation, une requête, dans laquelle elle promettoit d'être ſoumiſe au St. Siege, & le prioit de l'abſoudre des cenſures du Nonce. Browne eut aſſez de fermeté pour ne point ſigner cette requête. On la ſigna du nom du Lord Taafe, à ſon inſu. Le Clergé ſe félicitoit du ſuccès de ſes projets. Il ſe flattoit de voir triompher l'Egliſe, & d'établir ſa hiérarchie ſous l'appui d'un Prince Catholique; mais quels que fuſſent les deſſeins du Duc de Lorraine, il s'apperçut bientôt que le traité qu'il venoit de conclure avec les Irlandois, ne pouvoit avoir lieu. Il reçut du Lord Député une proteſtation formelle contre les procédés de ſes agents, comme contraires à ſes inſtructions, & injurieux à l'honneur du Roi; ce qui lui fournit un prétexte plauſible pour ne point conclure le traité. Les intérêts du Roi en Irlande tomberent dans un état ſi déſeſpéré, qu'il ne put obtenir du

ſecours du Duc de Lorraine, même aux conditions les plus modérées.

Dans ces entrefaites, l'expectative d'un traité avec le Prince, tranſporta le Clergé à un point qui tenoit de l'extravagance. Leurs Synodes s'aſſemblerent, & déclarerent le Duc de Lorraine Protecteur de leur nation; ils excommunierent ceux qui s'oppoſeroient à cette nomination; ils jurerent de garder le ſecret, & réſolurent que les Prélats de chaque Province choiſiroient deux perſonnes pour compoſer un nouveau Conſeil ſouverain, pour diriger les affaires civiles & militaires par l'avis & du conſentement du Clergé. Ils dreſſerent une ſentence d'excommunication contre le Marquis de Clanricarde & ſes adhérents, pour la publier lorſqu'ils le jugeroient à propos, & ils appellerent cette uſurpation ridicule de la puiſſance & de l'autorité du Royaume, un renouvellement de la premiere confédération. La crainte du danger & du malheur qui les menaçoient, fit bientôt évanouir ce rêve de grandeur & de puiſſance.

Laiſſons ce détail ennuyeux & dé- A. D.

goûtant de la préſomption & de l'infatuation de ces Eccléſiaſtiques ſéditieux, pour retourner aux affaires militaires, & aux progrès des Parlementaires. Ireton ayant fait ſes préparatifs pour entrer de bonne heure en campagne, & reçu quelques renforts d'Angleterre, réſolut d'ouvrir la campagne par le ſiege de Limerick. Charles Coote eut ordre de ſe porter à Sligo. Les Irlandois ſe préparoient à ſecourir cette place, lorſque Coote ſe mit en marche, traverſa, avec quelque difficulté, les montagnes de Curlew, & inveſtit Athlone. Clanricarde, dans l'embarras que lui cauſoient les factieux & les oppoſants, fit quelques efforts pour s'y oppoſer; mais Athlone fut priſe avant qu'il eût le temps de raſſembler ſes forces. Coote pourſuivit ſon avantage, & marcha vers Galway. Le Député, qui vouloit défendre ce poſte important, appella le Comte de Caſtlehaven à ſon ſecours; mais à peine ce dernier eut-il fait quelques milles, avec un détachement de quatre mille hommes, qu'un parti, qu'il avoit laiſſé pour défendre le

Carte, Orm. V. II. p. 154.

paſſage de la Shannon, ſe laiſſa battre par l'ennemi, & s'enfuit précipitamment. Son armée fut ſaiſie d'une terreur panique, & ſe diſperſa avec la promptitude naturelle à des gens qui, indifférents pour la cauſe qu'ils défendoient, étoient aſſurés de trouver une retraite chez leurs compatriotes. Dans le même temps, un Officier nommé Fennel, qu'on avoit laiſſé à Killalloe, pour défendre le paſſage de la Shannon, abandonna ſon poſte, ſoit par trahiſon, ſoit par lâcheté, de maniere que les Anglois pénétrerent dans la Province Occidentale, où ayant fait leurs préparatifs pour attaquer Limerick, Ireton commença le ſiege en forme.

Les habitants & le Clergé avoient promis d'être ſoumis au Lord Député ; mais leur ayant propoſé de s'enfermer dans Limerick, & de partager leur fortune, ils lui fermerent inſolemment les portes, ainſi qu'ils avoient fait au Marquis d'Ormond. Il eſt vrai qu'à l'approche du danger, les Magiſtrats daignerent accepter quelques troupes, dont ils fixerent le nombre & la qualité, & choi-

firent Henri O'Nial, qui avoit défendu Clonmel avec tant de bravoure, pour leur Gouverneur titulaire, s'étant réſervé toute l'autorité. Les aſſiégeants entretinrent une correſpondance continuelle avec les habitants, par l'entremiſe des Irlandois qui s'étoient ſoumis à Ireton. On fit adroitement courir le bruit que les Indépendants favoriſoient les Papiſtes, & n'aimoient point qu'on violentât perſonne pour fait de Religion; & lorſqu'on parloit des exécutions cruelles que l'on faiſoit tous les jours des Prêtres & des Prélats, on les imputoit entiérement à l'animoſité du parti Presbytérien. Ces inſinuations exciterent tant de diviſion dans la ville, que les citoyens propoſerent de ſe rendre au bout de trois jours. Les Evêques & le Clergé comprirent parfaitement qu'Ireton excepteroit pluſieurs perſonnes de la capitulation, & craignirent d'être les premieres victimes de ſa cruauté. Ils s'oppoſerent donc à ce deſſein, & Ireton pouſſa le ſiege avec une vigueur digne de la réputation qu'il avoit acquiſe.

Dans ces entrefaites, le Lord Muſ- Cox.
kerry, allarmé du danger que cou- Borlaſe.
roit Limerick, partit de Kerry à la tête d'un gros corps de troupes pour l'aller ſecourir. Le Lord Broghill fut détaché pour s'y oppoſer; & après un combat ſoutenu avec beaucoup d'opiniâtreté de part & d'autre, Muſkerry fut obligé de ſe retirer avec une perte conſidérable. Malgré cet échec, Henri O'Nial continua de ſe défendre avec beaucoup de vigueur, & fit pluſieurs ſorties qui coûterent la vie à quantité d'aſſiégeants. L'hyver approchoit, & la rigueur de la ſaiſon & les maladies auroient infailliblement obligé Ireton à abandonner ſon entrepriſe, lorſque la trahiſon & l'eſprit de ſédition l'emporterent ſur la bravoure d'O'Nial. Les Officiers n'avoient pas plus de reſpect que les Magiſtrats pour ſon autorité. Pluſieurs de ces derniers s'ameûterent & réſolurent de traiter avec l'ennemi, ſans égard à l'exception que l'on pourroit faire de quelques perſonnes particulieres, par rapport à la vie & à la confiſcation des biens. Les Evêques ſe récrierent con-

tre le deſſein qu'on avoit de les ſacrifier à la fureur de l'ennemi, & excommunierent les auteurs d'un conſeil auſſi impie ; mais dans ce moment de terreur, on mépriſa leur autorité ſpirituelle. Fennel, qui avoit abandonné le poſte de Killalloe, s'étant mis à la tête d'une troupe de ſoldats & d'habitants ſéditieux, s'empara des deux principales portes. Le Maire le ſoutint contre le Gouvernement, fit pointer le canon contre la ville, voulut abſolument capituler, & envoya des Commiſſaires à Ireton. On permit à la garniſon de ſortir, après avoir mis les armes bas, & aux habitants de ſe retirer avec leurs effets. Vingt perſonnes, tant Prêtres, ſoldats, qu'habitants, furent exceptées du pardon; & Ireton s'étant rendu maître de la ville, exerça la vengeance la plus ſévere ſur les partiſans les plus diſtingués du Nonce, & les ennemis les plus invétérés du Gouvernement Anglois. L'Evêque de Limerick fut le ſeul de tous ceux qui furent exceptés du pardon, qui ſe ſauva. O'Brien, Evêque d'Emly, fut pris & exécuté ſur

le champ. Wolfe, ce Moine qui avoit chaſſé le Marquis d'Ormond de Limerick, reçut le châtiment que méritoit ſa préſomption. Il fut exécuté avec quelques Magiſtrats qui s'étoient déclarés pour le Nonce. Fennel, malgré les ſervices qu'il avoit rendus, fut convaincu de pluſieurs meurtres, & condamné à la mort. Geoffroy Browne, à ſon retour de Bruxelles, tomba entre les mains d'un ennemi, qui, ſans égard pour ſon crédit auprès des Irlandois, le fit périr par la main du bourreau (*). Le brave Henri O'Nial avoit tel-

Mémoires de Ludlow. Vol. I.

(*) » Il prétendit, dit Ludlow, qu'il n'étoit » pas juſte de lui refuſer ſon pardon, pour s'être engagé dans une cauſe pour laquelle nous » combattions, ſavoir, la liberté, la Religion, » & la patrie". Le Député répondit à cela, » que l'Irlande étant un Pays conquis, les » Anglois pouvoient y exercer leurs droits » ſans bleſſer la juſtice; que le dernier Gouverneur les avoit mieux traités qu'ils ne » méritoient, & que les regles du bon ſens ne » l'exigeoient; & que cependant ils avoient » inhumainement maſſacré tous les Anglois qui » étoient tombés entre leurs mains, qu'ils s'étoient emparés des biens qu'ils avoient acquis par leur induſtrie, & des terres qu'ils » avoient achetées. — Qu'à l'égard de la Reli-

lement provoqué Ireton par la défenſe de Limerick & de Clonmel, qu'il le mit au Conſeil de guerre pour une conduite qui auroit dû lui mériter l'eſtime d'un ſoldat. O'Nial allégua pour ſa défenſe, qu'il n'avoit eu aucune part à la premiere conſpiration, qu'il étoit venu en Irlande à la ſollicitation de ſes compatriotes, & qu'il s'étoit toujours comporté avec honneur. Quelques Officiers plus généreux intercéderent pour lui auprès d'Ireton, & vainquirent ſon opiniâtreté. On revit ſon procès, & le Conſeil conſentit, quoiqu'avec peine, à lui accorder la vie.

Borlaſe. On ſomma Galway, qui étoit la ſeule reſſource qui reſtât aux Irlandois, de ſe rendre aux mêmes conditions de Limerick, ſous peine, en cas de refus, d'être traitée avec la

» gion, il y avoit une grande différence entre » nous; que nous ne cherchions qu'à maintenir » le droit naturel que nous avions de ſuivre » nos opinions, plutôt que celles des autres » hommes, au-lieu qu'ils vouloient forcer les » autres à adopter les leurs, ſous peine de » mort". Les tolérants crurent que ces raiſons ſuffiroient pour réfuter ce que le priſonnier avoit allégué pour ſa juſtification.

même ſévérité. Les habitants, ſaiſis de frayeur, étoient à la veille de capituler, lorſqu'Ireton fut attaqué de la peſte, qui avoit dévaſté pluſieurs contrées de l'Irlande, & mourut à Limerick. Les Irlandois reprirent courage; ils ſe réunirent ſous le commandement du Général Preſton, & envoyerent du ſecours à Clanricarde, promettant de lui obéir. Le Marquis fut les joindre en perſonne, & convoqua à Galway les Evêques & la grande & la petite Nobleſſe du Pays, pour concerter avec eux les meſures néceſſaires pour ſe défendre.

Dans ces entrefaites, Ludlow prit le commandement des troupes Angloiſes, & ſe comporta avec la vigueur néceſſaire pour réduire les Irlandois. Pendant que l'hyver ſuſpendoit ſes opérations, il défendit à qui que ce fût de ſortir de ſes quartiers ſous peine d'être traité comme ennemi, & ordonna de paſſer au fil de l'épée ceux qui avoient été joindre les Irlandois depuis l'arrivée du Général Cromwell. Ses Officiers exécuterent ſes ordres avec autant de diligence que de ſévérité. Les Irlan-

Mém. de Ludlow. Vol. I.

dois tomberent dans une conſternation générale. Pluſieurs ſe ſoumirent, & s'aſſurerent les biens qui leur reſtoient par un accommodement. Une aſſemblée que l'on tint à Leinſter, offrit au nom de la nation de ſe ſoumettre. Charles Coote ne ſe fut pas plutôt préſenté devant Galway, qu'on obligea Clanricarde à faire la même offre à Ludlow; mais il n'étoit plus temps de traiter & de ſe ſoumettre. On répondit que cette affaire regardoit le Parlement d'Angleterre, qui ſauroit diſtinguer ceux qui s'étoient mis ſous ſa protection, de ceux qui avoient maſſacré les Proteſtants, & qui s'étoient oppoſés à l'autorité de la République, & qu'il ne feroit grace qu'à ceux qui mettroient les armes bas. Cette détreſſe extrême ne rabattit ni l'orgueil, ni la préſomption du Clergé & de ſes créatures. Ils menacerent ſans ceſſe de renouveller la ligue; ils continuerent de s'oppoſer à Clanricarde, & de mépriſer la fidélité à laquelle ils imputoient tous les malheurs de la nation. Au milieu de cette conſternation, de cette clameur & de cette confuſion géné-

rale, Preſton, Gouverneur de Galway, ſe ſauva par mer; & la ville, ſans égard pour l'autorité de Clanricarde, ſe rendit ſans faire la moindre réſiſtance.

L'ennemi s'empara ſans peine de quelques autres villes moins importantes. Clanricarde continua ſes hoſtilités, dans l'eſpoir de faire une diverſion en faveur du Roi d'Angleterre. Il pénétra dans la Province du Nord, où ayant été joint par quelques troupes d'Ulſter, il prit les châteaux de Ballyshannon & de Donnegal. Il ſoutint ces poſtes pendant quelque temps; mais il fut enfin obligé de céder à la ſupériorité de l'ennemi. Ses troupes ſe diſperſerent, ſes reſſources s'épuiſerent, & il fut tous les jours à la veille d'être trahi. Dans cette ſituation, il ſe conforma aux inſtructions que le Roi lui avoit données, & il accepta les conditions que lui offrirent les républicains, qui furent de le laiſſer quelque temps dans le Pays, & de le tranſporter enſuite, avec trois mille hommes Irlandois, dans les Etats de quelque Prince étranger allié de l'Angleterre. Borlaſe.

Il ſe retira d'un Pays qu'il ne put conſerver à ſon maître, par l'effet du fanatiſme, de l'orgueil & de l'aveuglement d'une claſſe d'hommes enivrés de leur crédit imaginaire, que leur eſprit factieux & leur perverſité incorrigible, porterent à négliger leurs propres intérêts, & à rejetter tous les moyens qui pouvoient contribuer à leur ſûreté.

A. D. 1652. Dans ces entrefaites, le Parlement d'Angleterre concerta ſur les meſures qu'il devoit prendre pour ſoumettre entiérement l'Irlande. Lambert, ſucceſſeur d'Ireton, ſe prépara pour ſon départ; mais comme la commiſſion de Cromwell étoit expirée, on agita ſi on la renouvelleroit, ou ſi on enverroit Lambert en qualité de ſon Député. Cromwell, ayant ſu ſes deſſeins, le pria de ne point le continuer dans ſon office, & affecta de ſe conformer au ſentiment de ceux qui prétendoient que le titre de Lieutenant convenoit mieux à un Etat monarchique, qu'à un Etat républicain, fit nommer Lambert pour Député. Le Parlement refuſa de lui donner d'autre titre que celui de

Ludlow.

Commandant en chef des troupes qu'il avoit dans l'Irlande. Lambert, ainſi que Cromwell l'avoit prévu, en fut offenſé, & refuſa d'accepter ce commandement. On le donna à Fleetwood, qui avoit épouſé la veuve d'Ireton, fille de Cromwell, & qui étoit par conſéquent dévoué aux intérêts de ce dernier.

On diſcuta dans le Parlement deux actes relatifs à l'Irlande, l'un pour la confiſcation des terres des rebelles ; l'autre, pour régler les droits des aventuriers, & les inveſtir de celles qu'ils poſſédoient dans ce Royaume. Avant que ces actes fuſſent entiérement réglés, Fleetwood arriva en Irlande, & n'y trouva aucun veſtige de guerre, tous les Irlandois s'étant ſoumis aux conditions que les vainqueurs leur avoient impoſées. Ces Cox.
conditions furent, que ceux qu'on accuſoit d'avoir commis quelque meurtre au commencement de la guerre, ſubiroient un jugement; & qu'au cas qu'ils fuſſent convaincus, ils ſeroient punis de mort, & leurs biens confiſqués ; que ceux qui avoient pris part à la guerre, perdroient les deux

tiers de leurs biens, & ſeroient bannis du Royaume. Le Marquis d'Ormond, le Lord Inchiquin, Bramhal, Evêque Proteſtant de Derry, qui s'étoit le plus oppoſé aux Républicains, & le Comte de Roſcommon, furent exceptés du pardon, quant à la vie & aux biens.

Borlaſe. Le premier ſoin de la nouvelle adminiſtration, fut de faire exécuter ces ordres rigoureux. On donna commiſſion dans les Provinces d'établir une haute Cour de Juſtice, pour juger ceux qu'on accuſoit d'avoir tué des Anglois. Le Lord Mayo, dans Connaught; le Colonel William Bagnal, dans Munſter, furent condamnés ſans la moindre preuve. On accuſa le Lord Muskerry d'avoir aſſaſſiné pluſieurs Anglois; mais il fut abſout, & on lui permit de s'embarquer pour l'Eſpagne. Il avoit péri tant de rebelles pendant dix ans de guerre, il en étoit paſſé un ſi grand nombre dans les Pays étrangers, la peſte & la famine en avoient fait périr une ſi prodigieuſe quantité, qu'il n'y en eut que deux cents qui furent condamnés à la mort. Phelim O'-

Carte, Orm. V. II. p. 157.

Nial fut le ſeul de la Province du Nord qui ſubit ſon jugement, quoique ce fût l'endroit où l'on avoit commis les plus grandes cruautés.

Depuis l'arrivée d'Owen O'Nial, ce conſpirateur barbare continua de jouer un rôle inférieur ſans honneur, ſans eſtime, & ſans la moindre réputation. Il ſortit de ſon obſcurité durant l'adminiſtration de Clanricarde, faute de meilleurs Généraux, & il fut de quelque ſecours au Marquis; mais les échecs qu'il reçut l'obligerent à ſe retirer dans une Iſle. Le Lord Caulfield, héritier de celui dont il avoit ſaiſi la perſonne & le château, & que ſes adhérents avoient maſſacré inhumainement, l'en tira pour le mettre entre les mains de la juſtice. Il montra, dans le dernier période de ſa vie, un courage & une réſolution dont on le croyoit incapable. On l'accuſa d'avoir produit une commiſſion par laquelle le feu Roi le chargeoit de faire révolter les Irlandois. Il avoua le fait, ajoutant que dans la priſe de Charlemont, il avoit trouvé une patente avec un grand ſceau, qu'il avoit ap- Nalſon.

poſé à ſa prétendue commiſſion. Ses Juges ne furent point ſatisfaits de cette réponſe. Ils le preſſerent d'avouer qu'il avoit reçu cette commiſſion du Roi, lui promettant de lui rendre ſes biens & ſa liberté, s'il pouvoit en fournir quelque preuve. On lui donna le temps de réfléchir, on lui réitéra les mêmes offres, il perſiſta à dire qu'il n'avoit reçu aucune commiſſion; que ſa conſcience n'étoit déja que trop chargée des outrages que ſes adhérents avoient commis, pour vouloir augmenter ſes remords par une injuſte calomnie contre le feu Roi. On le ſollicita de nouveau au moment de ſon exécution. Comme le bourreau alloit le jetter de l'échelle, deux Maréchaux percerent la foule, & vinrent lui parler à l'oreille. Il répondit tout haut: » Je remercie le Lord Lieutenant de » la grace qu'il veut me faire; mais » je proteſte, vous tous qui m'écou» tez, devant Dieu & ſes ſaints An» ges, que le Roi ne m'a jamais don» né commiſſion de commencer ni » de continuer la guerre (*) ".

(*) » Ils auroient pardonné & récompenſé

Le Pays, ainſi réduit par le Parlement, fut dévaſté & dépeuplé par une ſuite continuelle de troubles publics. Il étoit queſtion de le rétablir, & d'y introduire la paix & le bon ordre. Pendant que Fleetwood commandoit ſeul l'armée, on lui donna pour adjoints Edmond Ludlow, Miles Corbet, Jean Jones, & Jean Weaver, tous zélés Républicains, avec le titre modeſte de Commiſſaires du Parlement. Ils déclarerent par Ludlow.

» cet homme, dit M. Carte, s'il eût été aſ-
» ſez ſcélérat pour accuſer le Roi injuſtement".
--- Mais à en juger par les circonſtances du fait, on ne ſauroit imputer une pareille noirceur à ces Juges, ſans bleſſer la charité. Pluſieurs honnêtes gens d'Angleterre ne purent ſe perſuader que le Roi n'eût donné aucune commiſſion aux Inſurgents d'Irlande. Cette affaire étoit trop importante, pour ne point l'éplucher à fond. Il eſt naturel de croire que s'il eût donné cette commiſſion, Phelim O'Nial n'auroit pas manqué de découvrir ce myſtere d'iniquité. Il n'accuſa point le Roi, & on ne lui promit point ſon pardon à cette condition. Il ne pouvoit l'obtenir qu'en avouant ſon crime. Si les Juges ne furent pas ſatisfait des déclarations qu'il fit lors de ſon jugement, c'eſt qu'ils crurent qu'il avoit appris la doctrine des reſtrictions mentales, & qu'il avoueroit la vérité, au cas qu'il l'eût cachée, au moment de ſon exécution.

une proclamation, que la rébellion étoit éteinte, & la guerre d'Irlande finie; ce qui fit eſpérer aux aventuriers de rentrer dans les terres qu'ils avoient achetées, & aux Irlandois de cultiver paiſiblement les leurs. On permit aux Anglois d'y porter du grain & du bétail, ſans payer des droits, & l'on ordonna aux Commiſſaires de lever des fonds pour ſubvenir aux beſoins de ceux qui étoient bleſſés ou eſtropiés, des enfants & des veuves de ceux qui avoient été tués.

A. D. 1653. On aſſigna les terres confiſquées pour payer les arrérages dus à l'armée; mais on borna cette ſatisfaction à ceux qui avoient ſervi depuis l'année 1649, qui fut celle dans laquelle Cromwel paſſa en Irlande. Les détreſſes de ceux qui avoient porté les armes contre les Irlandois avant ce période, furent beaucoup plus lamentables, & l'on ne put rien obtenir pour eux, excepté une petite portion de terres dans Wicklow & dans les Comtés adjacents, qui ne pouvoit ſuffire à payer le quart de leurs arrérages. Les aventuriers, per-

ſuadés qu'il y avoit dans une moitié des neuf principaux Comtés aſſez de terres pour les rembourſer, l'accepterent; l'autre fut aſſignée aux ſoldats. Connaught fut entiérement réſervée pour les Irlandois, ſous les conditions preſcrites par le Parlement. On leur aſſigna différentes portions de terre, avec ordre de n'en point ſortir, pour que les nouveaux colons Anglois puſſent ſe perpétuer ſans dégénérer, ainſi qu'ils avoient fait dans les premiers ſiecles, en ſe mêlant avec les Irlandois; & afin que ceux-ci, ſéparés par la Shannon des autres Provinces, & entourés de garniſons Angloiſes, s'abſtinſſent de leurs incurſions barbares. Malgré ces différentes aſſignations, les Comtés de Dublin, de Kildare, de Carlow & de Cork, reſterent dans l'état où ils étoient. Le Parlement ſe les réſerva avec les terres des Evêques, des Doyens & des Chapitres, dont on céda une partie à l'Univerſité de Dublin, pour en diſpoſer à ſon gré. On établit des Cours à Dublin & à Athlone, pour régler toutes les prétentions dans un temps limité, pour que les propriéCox.

taires ne fuſſent point expoſés à des procès. Ces arrangements prirent plus de temps qu'on ne l'avoit cru, & furent ſuivis de plaintes, de diſputes & de jalouſies. Les Commiſſaires & leurs créatures, n'oublierent point leurs intérêts dans la diſtribution des terres.

Ludlow. On avoit fait peu de progrès dans cette affaire importante, lorſqu'on reçut en Irlande la nouvelle d'une révolution étonnante. Cromwell avoit caſſé le Parlement, délégué le gouvernement à une autre aſſemblée qui prit le même nom, qui propoſa de ſe diſſoudre elle-même, & de remettre l'autorité ſouveraine entre les mains de ceux qui la lui avoient confiée; de maniere que le Conſeil des Officiers déclara Olivier Cromwell Protecteur de la République d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande. La nouvelle de ce changement dans le Gouvernement d'Angleterre, fut reçu diverſement en Irlande; avec une ſatisfaction particuliere pour l'armée, qui avoit à ſe plaindre de la partialité des Commiſſaires; avec indignation & reſſentiment, par quelques fanatiques

fanatiques qui avoient long-temps insulté chaque parti, avec indignation par Ludlow & les autres républicains zélés. On proposa de proclamer le Protecteur; & après quinze jours de débats & d'opposition, Fleetwood, les Commissaires, & quelques principaux Officiers, se rendirent enfin, à la pluralité des voix, & consentirent à la proclamation. Ludlow fut tellement indigné de ce procédé, qu'il ne voulut plus être Commissaire; mais il conserva son poste de Lieutenant-Général, pour conserver probablement le crédit qu'il avoit dans l'armée.

Cromwell, qui étoit attentif à chaque partie de ses nouveaux domaines, envoya son fils Henri en Irlande, pour sonder les dispositions de l'armée, réconcilier les esprits avec son usurpation, pratiquer ceux qui y avoient le plus de crédit, & préparer la voie pour son gouvernement futur de ce Royaume. Henri avoit l'esprit juste, pénétrant, & l'ame généreuse. Il s'apperçut bientôt que les Commissaires n'avoient fait autre chose que donner des ordres pour A. D. 1654. Thurloe's State pap.

là diſtribution des terres, & s'en étoient réſervés une grande partie, & avoient fraudé l'État d'une maniere ſcandaleuſe. Il fut ſur-tout touché du miſérable état des Cours de judicature, des délais & des oppreſſions occaſionnées par le défaut de Juges & d'Avocats, de la déſolation cauſée par l'animoſité de ſes compatriotes contre les anciens habitants, & qui étoit telle, qu'ils avoient démoli toutes les maiſons qui étoient hors des villes murées. Il s'efforça d'appaiſer les mécontents, & d'engager Ludlow dans les intérêts de ſon pere ; mais ils ne put y réuſſir. Il partit convaincu de la néceſſité d'ôter à ces républicains obſtinés les emplois qu'ils occupoient en Irlande.

L'acte du Gouvernement portoit que l'on convoqueroit un Parlement pour les trois nations réunies en une ſeule République. On propoſa de choiſir trente membres pour l'Irlande. On inſtruiſit les Commiſſaires de cette clauſe, & on leur ordonna d'envoyer leur avis relativement à leur élection. Leur opinion fut, qu'il ne convenoit point dans

l'état de déſolation où ſe trouvoit le pays, de tenter une pareille élection, parce que l'on courroit riſque d'élire ces membres dans des endroits mal-intentionnés pour les intérêts de l'Angleterre. Ils furent donc d'avis que le Protecteur donnât ordre aux trente membres de ſe rendre au Parlement. Ludlow fut indigné de ce projet honteux. Il ſortit de ſa retraite, & exhorta les Commiſſaires à ne point ſigner le nom & la forme d'une liberté dont ils avoient eu la baſſeſſe de laiſſer perdre la ſubſtance & la réalité. Il mépriſa la crainte qu'ils avoient d'une élection populaire, & leur fit obſerver que le Gouvernement ne manqueroit pas de ſe conformer à leur choix. Fleetwood ſe rendit à ſon avis; il proportionna le nombre des membres que l'on devoit élire, ſelon les Comtés & les Villes; un Comité privé des Commiſſaires convint des perſonnes légitimement élues, dont les Shériffs devoient rendre compte; on nomma & l'on inſtruiſit ces derniers, & la plupart des élections ſe firent comme ils l'avoient ſouhaité.

Mémoires de Ludlow.

Thurloe. Ce ſervice ne put calmer les ſoupçons que le Protecteur avoit conçus contre les Commiſſaires. Il mit fin à leur autorité, & nomma Fleetwood Lord Député pour trois ans, lui donnant un nouveau Conſeil pour l'aider dans ſon adminiſtration. Il enjoignit aux membres qui le compoſoient, de veiller aux intérêts de la République en Irlande, d'abolir l'idolâtrie, le Papiſme, la ſuperſtition & l'impiété, d'encourager les Miniſtres de l'Evangile, dans leſquels ils reconnoîtroient des talents & des bonnes mœurs, d'exécuter les loix contre les profânes & les mal-intentionnés, de faire fleurir les Arts & les Sciences, de faire un bon emploi des revenus publics, & de ne point exécuter l'ordre que le dernier Parlement & le Conſeil d'Etat avoient donné de tranſporter les Irlandois dans Connaught, s'ils le jugeoient à propos pour le bien public.

Cette indulgence pour les Irlandois n'échappa point aux ennemis de Cromwell. Ils avoient déja obſervé ſa partialité pour les cavaliers, & ils feignirent d'être allarmés du ſoin

qu'il avoit de ſe concilier toutes les parties, quelque odieuſes qu'elles fuſſent. On vit avec jalouſie que la forme d'adminiſtration qu'il venoit d'établir en Irlande, convenoit plutôt à un Gouvernement monarchique, qu'à un Etat républicain, & indiquoit, de la part d'Olivier, un deſſein formel de rendre ſa famille Souveraine. Les troupes ſe plaignirent de ce qu'on tardoit à leur donner les portions de terres qu'on leur avoit promiſes, & pluſieurs parurent mécontentes du Gouvernement actuel. Cromwell, ayant fait venir un détachement en Angleterre, pour ſe mettre à couvert des tentatives des Royaliſtes, les ſoldats ſe mutinerent, & dirent hautement, qu'on s'étoit ſervi d'eux pour ſoumettre les Irlandois rebelles, & qu'on alloit peut-être les employer en Angleterre contre leurs meilleurs amis. Ludlow parut être le plus mécontent; il encouragea les mutins, & répandit pluſieurs libelles contre le Protecteur (*). Mém. de Ludlow.

(*) On envoya quelque temps après en Ir-

Olivier prit l'allarme, & ordonna à Fleetwood de lui ôter ſa commiſſion ; & en cas de refus, de l'envoyer priſonnier à Londres. Ludlow refuſa de la rendre, ſous prétexte qu'il la tenoit du Parlement ; mais il donna ſa parole qu'il ſe préſenteroit devant Cromwell, & qu'il n'agiroit point contre le Gouvernement actuel. Comme ſa préſence en Angleterre pouvoit être dangereuſe, dans les circonſtances préſentes, Cromwell donna ordre de le retenir en Irlande, & lui ôta quelque temps après ſon régiment, pour diminuer ſon crédit.

A. D. 1655. On ne doit point s'attendre que l'Irlande, dans ce périodeci, fourniſſe des matériaux à un Hiſtorien. Les anciens habitants étoient entiérement ſubjugués ; l'armée Angloiſe

---

lande un ordre conçu dans les termes les plus arbitraires. » On défendit à l'Imprimeur de » Dublin, (il n'y en avoit qu'un,) d'imprimer » quoi que ce fût, ſans avoir communiqué la » copie au Clerc du Conſeil ; on enjoignoit » à ce dernier, au cas qu'il y trouvât quelque choſe contraire au Gouvernement & » au repos public, d'en inſtruire le Conſeil, » & de s'en tenir à ſes ordres ".

attendoit avec impatience le fruit de ſes travaux, & le grand objet de l'adminiſtration étoit d'appaiſer les murmures & les mécontentements, & d'habituer les eſprits au Gouvernement actuel d'Angleterre. Pour cet effet, Henri Cromwell fut d'abord employé comme Officier militaire, & peu de temps après, nommé Lord Député en la place de Fleetwood. Il trouva les Officiers de l'armée mécontents & réfractaires; ils refuſérent de promettre au Protecteur de le défendre contre ſes ennemis, & ils eurent en même-temps la hardieſſe de lui demander de rétablir leur premier Député. Leur demande fut contre-carrée par une autre du parti oppoſé en faveur d'Henri Cromwell; & ſon équité dans l'adminiſtration, ſa juſtice, ſon impartialité & ſon humeur bienfaiſante, lui mériterent bientôt l'eſtime & l'affection de tous les ſujets. Quoique la nation fût dépeuplée & épuiſée, & dans cet état de pauvreté extrême, opprimée par des taxes onéreuſes; quoique l'armée fût hors d'état de ſubſiſter, & que la partialité d'Olivier pour

les Officiers qui avoient épouſé ſa cauſe, s'oppoſât à la réduction de l'Irlande ; que les préſents qu'il avoit fait à ſes créatures euſſent épuiſé les revenus publics, & qu'on ne reçût aucun ſecours d'Angleterre ; quoique les affaires d'Irlande fuſſent entiérement négligées par le Protecteur, cependant ſon fils Henri, ainſi qu'il le diſoit lui-même, fut bientôt en état de lui donner des leçons ſur le Gouvernement. Il établit ſi ſolidement ſon autorité dans le cœur d'un peuple qui fut aſſez ſincere pour connoître le mérite de ſon adminiſtration, qu'il épouſa les intérêts de ſon pere. Cela eſt ſi vrai, que lorſque les Officiers du régiment d'Olivier lui préſenterent une adreſſe pour ſe plaindre de ſon gouvernement, il en reçut d'autres de l'armée & des habitants d'Irlande, par leſquelles ils lui témoignerent la réſolution qu'ils avoient priſe de le défendre contre tous ceux qui cherchoient à troubler l'Etat.

Mém. de Ludlow. Après la mort d'Olivier, on réitéra les mêmes aſſurances à Richard, qui confirma ſon frere dans le Gou-

vernement d'Irlande, avec le nouveau titre de Lord Lieutenant. Il appella les membres qu'on avoit élus pour l'Irlande à ſon Parlement. Les républicains, qui ne connoiſſoient d'autre loi que celle de leurs ancêtres, s'oppoſerent à l'admiſſion de trente perſonnes qu'ils ſavoient être portées pour l'autorité dominante; mais la Cour obtint enfin, quoiqu'avec peine, qu'elles ſiégeroient & donneroient leurs voix. Ce fut Charles Coote qui porta en Irlande la nouvelle de la diſſolution de ce Parlement & des intrigues de la Maiſon de Wallingford. Le Lieutenant employa tous ſes efforts pour ſoutenir l'autorité chancelante de ſon frere. Lorſqu'on rétablit le Parlement, auquel on donna par dériſion le nom *Rump*, (qui ſignifie en Anglois un *croupion*, faiſant alluſion au croupion décharné d'une volaille dont on a mangé la viande,) il tâcha de prévenir les déſordres que pouvoit occaſionner cette révolution ſubite. Il publia une proclamation pour maintenir la paix, & envoya, par l'avis de ſes Officiers, des agents au Con- A. D. 1658.

ſeil d'Etat, avec des propoſitions relatives au Gouvernement civil & militaire de l'Irlande. On les communiqua au Parlement, ainſi qu'on l'appelloit; il fit quelques ordonnances en faveur des aventuriers & des ſoldats, & réſolut en même-temps que le Gouvernement d'Irlande ſeroit adminiſtré par des Commiſſaires, qu'Henri Cromwell ſeroit rappellé, & qu'on donneroit le commandement des troupes de la République qui étoient dans ce Royaume, à Ludlow.

Thurloe. Henri avoit déja déclaré à Fleetwood, » que, quoiqu'il ne ſe pro-
» mît pas beaucoup des changements
» qu'on venoit de faire, parce qu'il
» ne pourroit porter atteinte à l'hon-
» neur & au mérite de ſon pere, il
» aimoit cependant aſſez la paix pour
» approuver le Gouvernement ac-
» tuel; & qu'il croyoit qu'il étoit
» de ſon devoir de prévenir les crain-
» tes & les jalouſies qui pouvoient
» troubler le repos public, en ré-
» ſignant ſon emploi à la perſonne
» qu'on lui indiqueroit ". Les nouveaux Commiſſaires ignoroient ſes

ſentiments, ou douterent de ſa ſincérité. Ils craignirent ſes talents, ſon eſprit populaire, & le crédit dont il jouiſſoit en Irlande. Ils s'imaginerent qu'il employeroit la force pour établir ſon autorité. Hardreſs Waller fut chargé de ſurprendre le château de Dublin. Il ſe rendit ſans la moindre réſiſtance; & Henri Cromwell ſe retira dans la maiſon qu'il avoit à Phœnix-Park, après avoir gouverné avec tant de déſintéreſſement, qu'il n'eût pas de quoi faire le voyage d'Angleterre.

Richard Cromwell n'eut pas plutôt abdiqué, que les Royaliſtes d'Irlande ne douterent plus du rétabliſſement du Roi. La plupart des habitants de race Angloiſe, & pluſieurs Irlandois étoient ſincérement dévoués à ſes intérêts; & les uſurpateurs craignoient ſi fort les Ecoſſois d'Ulſter, qu'ils firent pluſieurs ordonnances ſéveres pour chaſſer leurs compatriotes d'Irlande. On ſoupçonna le Lord Broghill d'être attaché à la famille Royale, malgré les complaiſances qu'il eut pour Olivier & ſes fils; de maniere que ſur l'avis

qu'on eut de la rébellion de George Booth, Ludlow & les nouveaux Commiſſaires le menacerent de le mettre en priſon, s'il ne s'engageoit à ſoumettre la Province méridionale au Gouvernement actuel. Cette demande fut d'autant plus déraiſonnable, qu'ils n'avoient pas deſſein de lui confier le commandement de cette Province. On prétend qu'Henri Cromwell, après qu'on lui eut ôté ſon Gouvernement, eut envie de ſe déclarer pour le Roi; mais qu'il changea de réſolution à l'arrivée des Commiſſaires.

Carte, Orm. V. II. p. 201.

Les Commiſſaires ſeconderent ces diſpoſitions en faveur du Roi par leur ſévérité & leur jalouſie. Pour modeler l'armée au gré de leur faction, ils renvoyerent le Lord Broghill, Charles Coote, & quelques autres Officiers dont ils ſe méfioient. Ils pouſſerent la choſe encore plus loin, lors de la querelle qui s'éleva entre l'armée & le Parlement. Ils caſſerent plus de deux cents Officiers, ſans les avoir convaincus d'aucun crime qui pût diminuer le mérite de leurs longs & pénibles ſervices. Broghill

étoit porté par sa naissance & par son intérêt, pour le Monarque. Lassé de ces révolutions soudaines de puissance, de l'anarchie & de la confusion qui régnoient en Angleterre, & prévoyant que ces événements se termineroient par le rétablissement du Roi, il résolut de s'en faire un mérite; mais il eut soin de cacher ses intentions, & jusqu'à la pensée de ce qu'il appelloit une » méchan- » ceté ruineuse". Il engagea en même- Thurloe. temps, dans son dessein, tous ses Officiers, tous ses amis & tous ses vassaux. Il le communiqua à Charles Mémoir. Coote, qu'il savoit être mécontent d'Orrery. du *Rump* & de l'armée. Coote & son pere s'étoient engagés au service des Parlementaires, non point par principe, mais par intérêt. La ruine de ce parti étoit prochaine. Charles ne pouvoit se disculper de son opposition à la famille Royale, qu'en se déclarant promptement en faveur du Roi. Il accepta à l'instant les propositions de Broghill, & son ardeur fut aussi violente & aussi illimitée que celle des nouveaux convertis. Il pensa ruiner les mesures

de ce Seigneur par ſa précipitation, & peu s'en fallut même qu'il ne ſe déclarât trop tôt.

Ludlow. Dans ces entrefaites, le *Rump* rappella Ludlow à Londres. Le Colonel Jean Jones, un des Juges du feu Roi, fut nommé pour commander l'armée d'Irlande, & il eut l'adreſſe de lui faire approuver le nouveau changement de Gouvernement. Les Commiſſaires furent ſi ſoumis à l'autorité de Lambert & de ſes Officiers, qu'ils quitterent le titre de Commiſſaires du Parlement, pour prendre celui de Commiſſaires de la République. On croyoit la paix parfaitement établie dans l'Irlande, lorſque les Royaliſtes ſortirent de leur retraite, & démolirent l'édifice de ce Cox. Gouvernement républicain. Le Lord Montgomery, Théophile Jones, Olivier Saint-George, Audley Mervyn, & quelques autres perſonnes de crédit, adopterent les ſentiments du Lord Broghill & de Charles Coote. Ils formerent le deſſein de s'emparer du château de Dublin, & de Carte, Orm. V. II, p. 202. s'aſſurer des Commiſſaires. Ils s'aſſemblerent à Dublin, ſous prétexte

de vouloir conſulter les Officiers ſur l'état actuel des affaires. Leur demande ayant été rejettée, ils s'emparerent, par une attaque ſubite & déſeſpérée, du château de Dublin, firent Jones priſonnier, arrêterent Corbet & Tomlinſon, deux de ſes collegues, comme ils revenoient d'un conventicule, & demanderent un Parlement libre. Dans ces entrefaites, Charles Coote voulant ſignaler ſon zele, prit la ville & le fort de Galway, changea le gouvernement, leva un corps de troupes, preſque tout compoſé d'anciens Anglois, ſurprit Athlone, marcha à Dublin, & accuſa Ludlow & les Commiſſaires de haute trahiſon. Les Royaliſtes des autres quartiers s'emparerent d'Youghal, de Clonmel, de Carlow, de Limerick & de Drogheda; de maniere que dans l'eſpace d'une ſemaine, la plupart des principales garniſons d'Irlande ſe déclarerent pour un Parlement libre; ce qui étoit un langage dont tout le monde comprenoit le ſens.

Charles fut auſſi-tôt informé de ces événements favorables. Le Lord

Broghill l'invita à ſe rendre dans ce Royaume. Coote lui envoya un émiſſaire pour l'inſtruire de ſes intentions, & l'aſſurer de ſes ſervices. On agita dans le Conſeil du Roi s'il iroit en droiture en Irlande. Charles paroiſſoit porté pour cette expédition; mais il ſe promettoit beaucoup de Monk; il eſpéra que ce Pays ſuivroit bientôt l'exemple de l'Angleterre, & il ſuſpendit ſon deſſein juſqu'à ce qu'il eût vu la tournure que prendroient les affaires du Royaume.

Le Conſeil des Officiers s'empara du Gouvernement de l'Irlande. Ils aſſemblerent les Etats à la requête des Magiſtrats de Dublin. Le Conſeil d'Etat d'Angleterre leur donna ordre de ſe ſéparer; mais ils paſſerent outre. Ils blâmerent hautement la conduite de la haute Cour de Juſtice & le meurtre du Roi; & ayant payé à l'armée les arrérages qui lui étoient dus, & pourvu à ſa ſubſiſtance, ils ſe déclarerent pour un Parlement libre.

Mém. de Ludlow. Ludlow arriva dans ce temps-là à Dublin. Le Conſeil des Officiers eſſaya de s'aſſurer de ce républicain

déſeſpéré ; mais il ne put y réuſſir. N'ayant pas oſé deſcendre à terre, il ſe rendit à Duncannon, d'où il écrivit aux Commandants des différentes garniſons, pour les aigrir contre les procédés dangereux de Dublin, & les confirmer dans leur attachement pour la bonne cauſe ; mais le Parlement d'Angleterre étoit tellement ſoumis à Monk, qu'il rappella Ludlow & les Commiſſaires. Hardreſs Waller étoit le ſeul qui s'oppoſât à la convention. Il avoit été un des Juges du Roi ; & quoiqu'il eût refuſé de ſigner un engagement à Lambert & à ſa faction, & qu'il fût très-zélé pour le Parlement, il ne haïſſoit pas moins la Monarchie, & les meſures que l'on prenoit pour la rétablir. Il ſe joignit aux Officiers de Dublin ; & ayant ſu qu'ils avoient deſſein d'envoyer une vive remontrance au Parlement d'Angleterre, il leur propoſa de s'ajourner au château. Les Officiers craignant, avec juſte raiſon, qu'on ne voulût s'aſſurer de leurs perſonnes, rejetterent ſa propoſition. Waller & quelques-uns de ſes partiſans, trouverent le moyen

de s'emparer du château, & déclarerent ouvertement la réſolution dans laquelle ils étoient de faire punir les chefs du Conſeil comme ils le méritoient. L'incident étoit allarmant. Charles Coote & Théophile Jones monterent à cheval, coururent la ville, demandant à haute voix un Parlement libre, & la populace ſeconda leur demande. Le château fut inveſti; & après une réſiſtance de cinq jours, Waller ſe rendit, & fut envoyé priſonnier en Angleterre.

Carte, ut ſupra.

La convention & le Conſeil des Officiers continuerent d'agir ſans contrainte & ſans oppoſition, & avouerent le deſſein qu'ils avoient de rétablir le Roi. Il n'étoit plus queſtion que de ſavoir ſi l'on exigeroit de lui qu'il confirmât les conceſſions qu'on avoit faites aux aventuriers & aux ſoldats, ou ſi on le rétabliroit ſans conditions. Ils avoient une ſi haute idée de leur crédit, qu'ils diſcuterent ce point avec une chaleur étonnante. Coote fut d'avis qu'ils ſe ſoumiſſent implicitement au Roi, & ſon opinion prévalut enfin. Il triompha par-là de la froideur & de la

circonſpection de Broghill, qui, pour avoir voulu ménager les choſes trop ſecretement, ſe rendit ſuſpect à pluſieurs Royaliſtes. Il craignit que l'empreſſement des Irlandois ne déplût aux Royaliſtes d'Angleterre. Ces conſidérations ne rallentirent point l'ardeur de Coote, d'où nâquit une émulation entre ces chefs, qui auroit pu devenir funeſte, s'il eût été queſtion d'agir. Il n'y eut qu'un petit nombre de fanatiques & de vieux Irlandois, qui oſerent ſuivre l'exemple de leur Primat Papiſte, & ſe déclarer contre le Roi. Le corps entier de la nation ſe déclara pour lui, & attendit avec impatience la déclaration de Bréda. Elle fut généralement acceptée. Charles fut proclamé dans toutes les grandes villes d'Irlande, avec des démonſtrations de joie inexprimables; & ſelon le vote de l'aſſemblée, on lui fit un préſent de vingt mille livres ſterling, de quatre mille au Duc d'Yorck, & de deux mille au Duc de Glouceſter.

CHAPITRE III.

Caractere de différents partis d'Irlande lors de la reſtauration. — Les Catholiques Irlandois ſe rendent odieux. — Ordonnances que l'on donne contre eux. — Rétabliſſement de l'Epiſcopat & de la Liturgie. — La requête en faveur des diſſidents ſupprimée. — Déclaration pour pacifier l'Irlande. — Inſtructions touchant ſon exécution. — Eſprit & conduite du Parlement d'Irlande. — Débats au ſujet de l'acte de pacification en Irlande & à Londres. — Indiſcrétion des agents Irlandois. — Le Colonel Richard Talbot. — Les agents Irlandois ſont renvoyés honteuſement. — Le Parlement accorde trente mille livres ſterling au Duc d'Ormond. — L'acte de pacification eſt reçu. — La Cour des Wards abolie. — Objection contre l'acte de pacification. — Cour des Claims. — Le nouveau parti allarmé & provoqué. — Projet pour s'emparer du château de Dublin. — Adreſſe de la Chambre des Commu-

nes, & diſcours de Mervyn. — Projet d'une révolte générale découvert & déconcerté. — Plan d'un acte d'interprétation. — Ormond appellé en Angleterre. — L'acte de l'interprétation diſcuté. — Mécontentement des Irlandois. — Objection des Communes de Dublin. — Conduite du Parlement d'Irlande. — L'acte d'interprétation accepté. — Difficultés qu'on trouve à l'exécuter. — Bill qui défend l'importation du menu bétail d'Irlande en Angleterre. — Ses effets ſur l'Irlande. — On propoſe de rendre la défenſe perpétuelle. — Violence des deux Chambres d'Angleterre. — Le Roi approuve le bill. — Sage précaution du Duc d'Ormond. — Mouvements qu'il ſe donne pour alléger les maux que ce bill occaſionnent en Irlande, — pour établir des manufactures, — pour faire fleurir les Arts & les Sciences. — On cabale en Angleterre contre le Duc d'Ormond. — Diſſimulation du Roi. — Le Lord Robert nommé Vice-Roi d'Irlande. — Son caractere & ſa conduite. — Il eſt remplacé par le Lord Berkley.

A. D. 1660. LE rétabliſſement de Charles II fut un événement qu'on attendoit avec impatience dans tous les Etats de la Grande-Bretagne. Il réveilla ſur-tout les eſpérances & les craintes des Irlandois, qui étoient las d'une guerre civile d'environ neuf ans, des diſputes, des factions qui avoient déchiré le Royaume, & des révolutions que le pouvoir & la propriété avoient ſouffertes. Les anciens habitants, les nouveaux aventuriers, les Catholiques, les fanatiques, les Proteſtants en général, les partiſans de la Cour de Rome, ſe regarderent les uns les autres d'un œil de jalouſie, d'envie, de ſoupçon & d'averſion; tous attendirent avec impatience qu'on les rétablît dans leurs anciennes poſſeſſions, qu'on leur aſſurât les acquiſitions qu'ils avoient faites, qu'on leur pardonnât leurs fautes, & qu'on les récompenſât de leurs ſervices.

Les Catholiques d'Irlande furent ceux qui témoignerent le plus d'impatience. Ceux que Cromwell avoit déclarés innocents de la rébellion, qu'on avoit dépouillés de leurs biens, & qui avoient été obligés d'accep-

ter quelques petites portions de terre dans la Province de Connaught, ſe féliciterent de l'extinction d'une tyrannie dirigée par le fanatiſme. Pluſieurs n'attendirent pas que le Roi fût proclamé; & dédaignant les formalités ennuyeuſes des procédures juridiques, rentrerent dans leurs patrimoines, & en chaſſerent les inſtrus. De-là naquirent des querelles & des diſputes qui obligerent la *Convention* à publier une ordonnance pour maintenir la paix, & aſſurer les poſſeſſions. Les nouveaux colons Anglois furent ravis de ces outrages. Ils les repréſenterent en Angleterre comme les préſages d'une nouvelle rébellion; & les Anglois reçurent avec avidité tous les bruits déſavantageux aux Irlandois. Leurs agents interpréterent ſiniſtrement leur conduite & leurs deſſeins; de ſorte qu'avant l'arrivée du Roi, on prépara le bill d'indemnité de maniere à en exclure tous ceux qui avoient comploté ou favoriſé la rébellion d'Irlande; ce qui comprenoit tous les Catholiques Romains. Une autre clauſe portoit, qu'on ne prétendoit

Carte, Orm. V. II, p. 205-216.

point comprendre dans cet acte ceux des biens deſquels le Parlement avoit diſpoſé, & ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'on en excepta le Marquis d'Ormond, & quelques autres Seigneurs Proteſtants d'Irlande. On inſéra quelques autres clauſes qui auroient entiérement ruiné toutes les anciennes familles Angloiſes de ce Pays, ſi le Marquis n'en eût empêché l'effet.

Dans ces entrefaites, on exécuta à la rigueur les ordonnances ſéveres qu'on avoit faites contre les Catholiques Romains d'Irlande. On ne leur permit point de paſſer d'une Province à l'autre pour vaquer à leurs affaires; on en mit pluſieurs en priſon; on intercepta leurs lettres; on défendit à leurs vaſſaux de s'aſſembler; ce qui les empêcha de choiſir leurs agents, & de repréſenter leurs griefs. Le Roi ne fut pas plutôt arrivé à Londres, que les Chambres lui repréſenterent le danger qu'on avoit à craindre des violences que venoient de commettre pluſieurs naturels d'Irlande; ſur quoi Charles fut obligé de publier une proclamation

proclamation par laquelle il ordonna de pourſuivre & d'arrêter tous les Irlandois rebelles, & défendit de troubler les aventuriers, les ſoldats & autres dans leurs poſſeſſions, juſqu'à ce qu'ils fuſſent légalement convaincus, & que Sa Majeſté eût donné là-deſſus des ordres ultérieurs, par l'avis de ſon Parlement.

La Convention d'Irlande, & les agents qu'elle avoit envoyés au Roi & au Parlement d'Angleterre, ne furent point ſatisfaits. On pouvoit révoquer cette proclamation, & en publier une autre d'une teneur différente; pluſieurs Irlandois ſollicitoient des lettres pour rentrer dans leurs biens, & on les leur avoit accordées. On jugea qu'il convenoit pour aſſurer les intérêts des ſoldats & des aventuriers, de convoquer au plutôt un Parlement en Irlande. On preſſa là-deſſus le Roi; mais il répondit qu'il le convoqueroit lorſqu'il en ſeroit temps; & en effet, il n'avoit pas le loiſir de ſatisfaire à l'impatience de ces importuns. Il falloit auparavant régler les affaires eccléſiaſtiques & civiles d'Irlande, qui

étoient très-embrouillées. La Convention avoit demandé que l'on donnât au Clergé toutes les dixmes inféodées & confiſquées dont le Roi pouvoit diſpoſer, & que toutes les terres qui lui étoient échues par droit d'aubaine payaſſent à l'Egliſe les redevances, dont on les avoit exemptées. Charles conſentit à ſa demande ; mais on ne fut point d'accord ſur les Miniſtres auxquels on devoit accorder ces revenus.

Outre les Miniſtres Ecoſſois de la Province ſeptentrionale, quelques Théologiens Presbytériens s'étoient emparés des Egliſes de Dublin & des environs, ſe conformoient à leur Liturgie, & prêchoient le *Covenant* avec un zele tout particulier. Ils étoient, à la vérité, en petit nombre, parce que les bénéfices eccléſiatiques d'Irlande étoient dans ce temps-là trop pauvres, pour y attirer des miſſionnaires d'Angleterre ; mais ils avoient du courage, de l'aſſiduité & des amis ; & le Roi ne fut pas plutôt arrivé, qu'ils le prierent de vouloir leur donner un modele de gouvernement eccléſiaſ-

tique. L'armée d'Irlande lui fit la même demande. Les Théologiens épiſcopaux furent allarmés de ces démarches, & firent des remontrances. Ils implorerent la protection du Marquis d'Ormond, & il prit leur défenſe à cœur. Il repréſenta au Roi que l'Epiſcopat & la Liturgie faiſoient partie du gouvernement légal d'Irlande, & lui conſeilla, au-lieu de s'en rapporter au nouveau Parlement, qui étoit compoſé d'aventuriers & d'Officiers de l'armée de Cromwell, de conférer les bénéfices de ce Royaume à des ſujets capables, & zélés pour l'Egliſe établie. Charles goûta ſon avis, & donna les quatre Archevêchés & les douze Evêchés d'Irlande aux membres les plus diſtingués du Clergé.

Comme il n'y avoit point encore de grand ſceau, les patentes, & par conſéquent la conſécration de ces Prélats, furent retardées de quelques mois. Les ennemis de cet ordre triompherent, & attribuerent ce délai à la répugnance & à l'irréſolution du Roi. Ils firent agir leurs émiſſaires, & préparerent une requête, par laquelle

ils prierent le Roi de protéger & de continuer leurs Miniſtres du Saint-Evangile; ils engagerent les aventuriers, les Officiers civils & militaires, tous les ſujets, de quelque rang & de quelque condition qu'ils fuſſent, à la ſigner. Le Roi à ſon retour avoit nommé Monk Lord Lieutenant, & le Lord Robert Député d'Irlande; mais tous deux étant reſtés en Angleterre, il confia l'adminiſtration à Charles Coote & au Major Bury, avec le titre de Commiſſaires du Gouvernement. Coote étoit zélé pour l'Egliſe établie; Bury appuya la requête. Les Officiers de l'armée l'avoient dreſſée; mais leur zele les aveugla ſi fort, qu'ils ne purent cacher l'averſion qu'ils avoient pour la Monarchie, & qu'ils employerent dans leur requête pluſieurs expreſſions injurieuſes au Gouvernement actuel. Coote les fit remarquer à ſon collegue, lui en fit craindre les ſuites, & ils la ſupprimerent d'un commun accord.

Quelque occupé que l'on fût alors des formes du gouvernement eccléſiaſtique & de la Liturgie, les terres

& les poſſeſſions d'Irlande intéreſſoient infiniment plus les différents habitants. Les Chambres d'Angleterre s'étant ajournées, le Roi eut le temps de s'occuper des diviſions & des compétitions de ce Royaume; & la politique exigeoit qu'on réglât les choſes de maniere à ſatisfaire les prétentions de chacun, à prévenir les procès, & à rétablir le calme & la tranquillité. La variété des prétentions, & les demandes déraiſonnables des parties & des individus, rendirent cette tâche également difficile & pénible.

L'intérêt des aventuriers, qui, ſe fiant ſur les actes du Parlement auxquels le Roi avoit conſenti, avoient avancé leur argent, & reçu leurs terres des uſurpateurs, exigeoit une attention particuliere, à moins qu'il ne voulût paſſer pour injuſte dans l'eſprit de la nation Angloiſe. Il ne pouvoit refuſer de payer l'armée Proteſtante qui étoit rentrée dans ſon devoir, & qui avoit contribué à ſon rétabliſſement. Il avoit fait la paix avec les confédérés d'Irlande, l'an 1648; & quoique les conditions en

ſuſſent onéreuſes, il ne pouvoit honnêtement manquer de parole à ceux avec leſquels il avoit traité, & qui avoient rempli leurs engagements. Pluſieurs d'entr'eux, après avoir été chaſſés de leur Pays, lui avoient été fideles & affectionnés durant leur exil, avoient obéi à ſes ordres, & s'étoient engagés au ſervice de France ou d'Eſpagne, ſelon qu'ils l'avoient jugé convenable à ſes intérêts; & il ne pouvoit par conſéquent leur refuſer ſa protection. Il devoit des égards aux Officiers Proteſtants qui avoient fidélement ſervi le Roi juſqu'en 1649, & auxquels Cromwell avoit refuſé leurs arrérages, à cauſe de leur attachement pour ſa cauſe. Il étoit difficile & même impoſſible de concilier des intérêts auſſi oppoſés, & de contenter également toutes les parties. Le Roi fut d'avis de céder tout ce qui lui étoit échu par droit de confiſcation; mais ceux qui connoiſſoient l'état de l'Irlande, trouverent que cela ne ſuffiſoit pas pour remplir ſes engagements. On propoſa divers projets, que l'on rejetta après les avoir exa-

minés. Le Lord Broghill, qui venoit d'être créé Comte d'Orrery, Jean Clotworthy, & Arthur Mervyn, hommes hardis & intriguants, évaluerent les terres que l'on ſe propoſoit de donner aux aventuriers & aux ſoldats, & les crurent ſuffiſantes pour récompenſer tous les Irlandois qui le méritoient. Charles adopta avidement un projet qu'il crut devoir le tirer de l'embarras dans lequel il ſe trouvoit, & qui ne s'accordoit point avec ſon indolence, & publia ſa fameuſe déclaration pour le réglement de l'Irlande.

Par cette déclaration, il confirmoit aux aventuriers les terres dont ils étoient en poſſeſſion depuis le 7 de Mai 1659, conformément aux actes du Parlement de la dix-ſeptieme & dix-huitieme année de Charles Ier., & s'obligeoit de leur en payer la non-valeur avant le mois de Mai ſuivant. Ces terres devoient être tenues en roture.

Carte, Orm. V. II, p. 217. Irish Stat. 14 & 15. Car. II, cap. 2.

En ſecond lieu, le Roi confirmoit aux ſoldats les terres qu'on avoit données en payement, à titre de fief noble, *in capite*, à l'exception des

terres qui appartenoient à l'Egliſe, de celles obtenues par fraude, ou qui étoient poſſédées par ceux qui n'étoient point compris dans les actes de pardon & d'indemnité, ou qui, depuis le rétabliſſement, avoient troublé le repos public, ou témoigné de l'averſion pour le Gouvernement monarchique.

Il accordoit aux Officiers qui avoient ſervi avant le mois de Juin 1649, & qui n'avoient point encore reçu des terres en payement, des terres, des maiſons & autres ſûretés pareilles, dont ils devoient recevoir douze ſchelings & ſix ſols pour chaque livre de leurs arrérages, & le même dividende pour le reſtant.

Il reſtituoit aux Proteſtants les terres qu'on avoit données aux aventuriers & aux ſoldats, à moins qu'ils n'euſſent eu part à la rébellion avant la ſuſpenſion d'armes, ou qu'ils n'euſſent obtenu des décrets pour celles de Connaught ou de Clare. Ces perſonnes devoient être dédommagées, comme on vient de dire, ſans être comptables des droits ſeigneuriaux.

Les Papiſtes innocents rentroient

dans leurs biens, quoiqu'ils euſſent pris des terres dans Connaught, moyennant un dédommagement. Dans le cas où ils avoient vendus ces terres, ils étoient obligés d'en rembourſer le prix aux acheteurs; mais comme le réglement des corporations paroiſſoit eſſentiel à la ſûreté du Gouvernement, & qu'on avoit décidé qu'elles ſeroient entiérement compoſées d'habitants Anglois, on inféra une exception dans cet article. Les Papiſtes innocents, dont les biens étoient ſitués dans les villes corporées, devoient en recevoir d'autres en échange dans le voiſinage.

Les Papiſtes qui s'étoient ſoumis, & qui avoient acquieſcé à la paix de 1648, qui étoient domiciliés, qui avoient obtenu des décrets & des terres dans Connaught, étoient liés, & ne pouvoient être dégagés de leur acte.

Ceux qui avoient ſervis hors du pays ſous les drapeaux du Roi, & qui n'avoient point accepté des terres dans Connaught, devoient rentrer dans leurs anciennes poſſeſſions, après que les aventuriers & les ſoldats qui en jouiſſoient auroient été rembourſés.

Le Parlement d'Angleterre avoit déja rétabli le Marquis d'Ormond & le Lord Inchiquin dans leurs biens; & dans la déclaration préſente, on pourvut aux intérêts de ces Seigneurs, & de quelques autres, particuliérement de Monk, qui venoit d'être créé Duc d'Albermale, & qui obtint une grande partie des confiſcations. Trente-ſix Seigneurs & Gentilshommes Irlandois furent rétablis dans leurs biens, aux mêmes conditions que ceux qui avoient ſervi hors du Pays.

Pour que la préſéance, en fait de reſtitution, n'occaſionnât point de diſpute, il fut ordonné que les Proteſtants & les Papiſtes innocents, auxquels on n'avoit point aſſigné des terres dans Connaught, ſeroient rétablis les premiers; enſuite les innocents qui avoient obtenu des décrets pour ces terres; mais ils devoient dédommager les perſonnes dépoſſédées. Venoient enſuite les Irlandois qui prétendoient jouir du bénéfice de la paix conclue l'an 1648, ou qui avoient ſervi hors du Pays, ſous les drapeaux du Roi. Les terres qui reſ-

toient, furent aſſignées à ceux qui avoient fourni des armes, des proviſions & des munitions pendant la guerre d'Irlande, avant l'année 1649. La Couronne ſe réſervoit une rente modique ſur toutes ces terres.

Pour établir les particuliers mentionnés dans cette déclaration, le Roi réſolut de convoquer un Parlement en Irlande, & d'accorder, après l'entiere pacification du Royaume, un acte de pardon général & d'oubli, dont il excepta les aſſaſſins notoires; de revoir & de corriger toutes les fraudes commiſes dans les décrets de confiſcation, & de faire ratifier par le Parlement toutes les procédures des Cours de judicature, & les prétentions des ſujets.

Le Roi accepta, par forme de don gratuit des aventuriers & des ſoldats, la moitié des deux premieres années de leurs revenus, applicable à ſon uſage & à celui de ceux qui avoient le plus ſouffert à ſon ſervice.

Il exclut du bénéfice de cette déclaration, ceux qui avoient contribué à la ſurpriſe du château de Dublin l'an 1641, les Juges qui avoient

ſignés la ſentence du feu Roi, & la garde des Halebardiers qui avoient aſſiſté à ſon exécution.

Comme Charles avoit infiniment plus d'horreur pour l'eſprit fanatique & républicain que pour le Papiſme, il voulut que les corporations fuſſent entiérement compoſées de Royaliſtes. Pour cet effet, il termina ſa déclaration par cette clauſe : qu'il ne prétendoit point confirmer les donations que les villes & ports de mer incorporés avoient faits à des aventuriers, à des ſoldats, ou à telles autres perſonnes que ce fût; mais qu'il ſe les réſervoit, pour les reſtituer aux corporations qui ſe rendroient dignes de ſa faveur & de ſa protection; & que ceux à qui on les avoit aſſignées, ſeroient dédommagés comme dans les autres cas.

Il envoya cette déclaration en Irlande, avec les inſtructions néceſſaires aux trois nouveaux Lords Juſticiers, Maurice Euſtace, Grand-Chancelier, le Comte d'Orrery, & Charles Coote, qu'il venoit de créer Comte de Montrath. La nomination de ces trois Gouverneurs en chef fut im-

Carte, Orm. V. II. p. 212.

médiatement ſuivie de la conſécration de douze Evêques. Cette cérémonie ſe fit avec une pompe qui annonçoit une eſpece de triomphe ſur les Puritains. Ils s'étoient flattés d'abolir l'Epiſcopat, & avoient employé tous leurs efforts pour diminuer les revenus eccléſiaſtiques ; mais le Marquis d'Ormond ménagea ſi bien les choſes, qu'ils furent fruſtrés de leurs eſpérances.

Cette déclaration, toute ſage qu'elle étoit, ne ſatisfit point toutes les parties. On fut jaloux de la partialité qu'il témoignoit pour les ſoldats & les aventuriers, & elle choqua ſur-tout les Officiers qui avoient ſervi avant l'année 1649, & qu'on appelloit pour cette raiſon *les Quarante-neuf*. Ils ne purent ſouffrir qu'on leur préférât des fanatiques & des républicains. Ils avoient combattu vaillamment contre les inſurgents, dans le fort de la guerre, & lorſque leur puiſſance étoit la plus formidable. Leur attachement pour la Royauté les avoit rendus odieux aux uſurpateurs. On leur devoit encore plus de la moitié de leurs arrérages, & les

ſûretés qu'on leur avoit données, ne ſuffiſoient point pour les payer. Ceux d'entre les Irlandois qui s'appuyoient ſur leur innocence ou ſur leurs ſervices, furent encore plus outrés que l'on remît à leur reſtituer leurs biens, juſqu'à ce qu'on eût trouvé des fonds pour dédommager les intrus. Ils récuſerent les Commiſſaires que l'on chargea de faire exécuter cette déclaration, ſous prétexte qu'ils étoient portés, par intérêts & par inclination, pour les aventuriers & les ſoldats; & les inſtructions qu'on leur envoya leur cauſerent une crainte indicible.

Ils ſe plaignirent que les qualifications qu'on exigeoit pour conſtater leur innocence étoient telles, qu'il n'y avoit preſque pas un homme de leur nation qui pût eſpérer d'être abſous. On en excluoit les Papiſtes qui, lors de la trêve de 1643, étoient du parti du Roi, & poſſédoient des terres dans les quartiers des rebelles, à l'exception des habitants de Cork & d'Youghall, qu'on avoit contraints de s'y rendre; ceux qui étoient entrés dans la confédération avant la

Ir. Stat. ut ſupra.

paix de 48, qui avoient adhéré au Nonce, au Clergé, ou au Pape, ou qui, ayant été excommuniés pour avoir pris le parti du Roi, s'étoient reconnus coupables, & avoient demandé l'abſolution. Ceux qui tenoient leurs biens d'un homme qui étoit mort coupable de ces crimes; ceux qui fondoient leurs droits ſur le traité de paix, & qui reconnoiſſoient par-là d'avoir eu part à la rébellion; ceux qui, étant dans les quartiers Anglois, avoient entretenu correſpondance avec les rebelles, qui, avant la paix de 46 & de 48, avoient aſſiſté aux aſſemblées & aux Conſeils des confédérés, & en avoient obtenu des commiſſions; ceux qui avoient traité en qualité de leurs agents avec une Puiſſance étrangere pour en obtenir des ſecours, qui avoient eu part à ces négociations, ou qui avoient harraſſé le Pays avant le départ du Marquis de Clanricarde, étoient regardés comme coupables de rébellion, & incapables de reſtitution.

Les Papiſtes ſe récrierent contre la rigueur de pluſieurs de ces qualifications, & contre l'injuſtice pal- Carte, Orm. V. II. p. 220.

pable de la premiere. Ils alléguerent que quantité de Catholiques, ennemis de la rébellion de leurs compatriotes, & bien intentionnés pour la Couronne, avoient vécu paiſiblement dans leurs maiſons, & n'avoient été que par haſard dans les quartiers des rebelles, qui, par reſpect pour leurs caracteres ou leur Religion, ne les avoient point moleſtés, quoiqu'ils ne vouluſſent prendre aucune part à leurs hoſtilités. Ils rappellerent la conduite des Lords Juſticiers au commencement de la rébellion, & la proclamation par laquelle ils banniſſoient, ſous peine de mort, tous ceux qui ſe réfugieroient à Dublin. Ils invectiverent contre la cruauté qu'il y avoit à dépouiller des ſujets de leurs biens, pour avoir réſidé dans des lieux où le Gouvernement leur avoit permis de s'établir, & accepté dans un temps de guerre & de troubles un pardon de ceux auxquels ils ne pouvoient réſiſter.

On allégua de l'autre côté, que ces ſortes de gens, loin de ſecourir la Couronne, avoient favoriſé la rébellion de leurs compatriotes; qu'on

ne les avoit exclus de la Capitale, que parce qu'on les regardoit comme ennemis de l'Etat; qu'il étoit impoſſible depuis vingt ans de connoître les coupables; qu'on ne pouvoit diſtinguer les innocents des criminels, que par le lieu de leur réſidence, & qu'il étoit abſolument néceſſaire de s'attacher ſcrupuleuſement à cette qualification, pour empêcher quantité de Papiſtes dangereux & mal-intentionnés de recouvrer leur pouvoir, & de troubler le gouvernement du Roi, & peut-être même de renouveller les troubles du Royaume, avec toutes leurs ſuites funeſtes.

Carte, Orm. V. II, p. 236.

Ces arguments reçurent un ſurcroit de force de l'averſion violente & invétérée que les nouveaux colons Anglois avoient conçue contre les Catholiques d'Irlande. Imbus de l'eſprit Puritain, ils abhorroient leur Religion idolâtre & anti-Chrétienne. Enflammés par les récits exagérés qu'on leur avoit fait de leurs rapines, des meurtres & des maſſacres qu'ils avoient commis, ils frémiſſoient de leur barbarie. Ils prétendi-

rent qu'il importoit au repos public d'exterminer ces ennemis de Dieu & des hommes. Ils inſiſterent ſur l'établiſſement de ce qu'ils appelloient un intérêt Anglois en Irlande, comme le plus ſûr moyen d'aſſurer la Couronne; & leurs principes & leur paſſion pour le pouvoir & les richeſſes, firent que leur averſion s'étendit indiſtinctement ſur tous les anciens habitants, ſans en excepter les Proteſtants, qui, quoiqu'exempts des erreurs & des excès du Papiſme, ne haïſſoient pas aſſez l'Epiſcopat. Ils avoient combattu avec la même bravoure contre les inſurgents Papiſtes & les républicains; &, ce qui étoit également inſupportable, leurs ſervices méritoient une récompenſe.

Dans ces diſpoſitions, les ſujets attendirent impatiemment la convocation du Parlement d'Irlande, qui devoit donner force de loi à la déclaration du Roi, les rétablir dans leurs poſſeſſions, & redreſſer leurs griefs. Le Parlement s'aſſembla; & comme les aventuriers & les ſoldats avoient leurs biens dans les différentes corporations, la plupart des mem-

A. D. 1661.

bres qu'on élut pour la Chambre baſſe, étoient de leur parti. Il n'y eut aucun Catholique, & qu'un petit nombre de fanatiques d'élus. Les deux Chambres commencerent par une déclaration qui ordonnoit à tous les ſujets de ſe conformer à la diſcipline eccléſiaſtique & à la Liturgie établies par la loi. Elles ſe hâterent de la publier avant que les non-Conformiſtes fuſſent aſſurés dans la poſſeſſion de leurs biens, & euſſent acquis plus de pouvoir. Elles condamnerent le *Covenant* & tous les ſerments d'aſſociation. Les Communes réſolurent de préſenter une adreſſe aux Lords Juſticiers, pour les prier de leur permettre de s'ajourner, & de fermer les Cours de judicature pendant quelque temps, pour empêcher qu'on ne révoquât les proſcriptions & l'ordre qu'on avoit donné aux aventuriers & aux ſoldats, de vuider leurs terres avant que leur titre actuel fût aſſuré par un ſtatut. Les Seigneurs s'oppoſerent à cette demande, comme contraire aux conſtitutions, & préjudiciables aux anciens Proteſtants. Ils approuverent enfin leur requête;

Carte, Orm. V. II. p. 222.

& les Juſticiers la leur accorderent.

Les Communes craignoient & haïſſoient les Papiſtes ; & non-contentes de la forme qu'elles avoient donnée à leur Chambre, elles travaillerent à les en exclure pour toujours. Elles envoyerent en Angleterre le projet d'un acte pour impoſer à leurs membres un ſerment de qualification, que l'on ſupprima comme déraiſonnable. Elles tenterent de nouveau la même choſe par la réſolution qu'elles prirent de ne recevoir aucun membre dans leur Chambre, qu'il n'eût prêté les ſerments de ſuprématie & de fidélité ; & comprenant adroitement d'autres perſonnes ſuſpectes dans la même incapacité, elles en exclurent » tous ceux, & les enfants de ceux » qui avoient ſiégé dans les prétendues » hautes Cours de Juſtice qui avoient » prononcé la ſentence de mort con- » tre le feu Roi, ou contre quelque » ſujet de Sa Majeſté, à l'exception de » Thomas Scot, qui avoit contribué » à ſon rétabliſſement". Les Juſticiers condamnerent cette réſolution comme injurieuſe à la prérogative, en ce qu'elle exigeoit des qualifications

différentes de celles que le Roi avoit preſcrites dans ſon ordre. Irrités de la partialité qu'ils témoignoient pour les Papiſtes, elles firent courir le bruit que l'on tramoit de nouveaux complots & de nouvelles conſpirations; elles prétendirent avoir reçu avis des mauvais deſſeins que formoient les Irlandois, & firent craindre au Gouvernement de nouveaux troubles. Quoique leur induſtrie n'eût produit aucune découverte importante, elle ſervit néanmoins au deſſein qu'elles avoient de rendre les Papiſtes plus odieux qu'ils ne l'avoient jamais été, dans un temps où il s'agiſſoit de leur procurer un établiſſement.

Le grand objet de ce Parlement fut le projet d'un bill pour régler le Royaume conformément à la déclaration du Roi. Les Communes, où le nouvel intérêt des aventuriers & des ſoldats prédominoit, ſoutinrent que l'on devoit ſuivre la déclaration au pied de la lettre, & la confirmer par une loi. Il y avoit dans la Chambre haute pluſieurs Seigneurs Irlandois, & pluſieurs membres atta-

chés par intérêt & par inclination aux anciennes familles Angloiſes d'Irlande, qui ne purent ſouffrir que des gens d'une maiſon illuſtre, établis depuis pluſieurs ſiecles dans l'Irlande, fideles & zélés pour la Couronne, fuſſent ſupplantés par de nouveaux colons de baſſe extraction & d'un eſprit ſéditieux, qui, quoique établis par des uſurpateurs, croyoient être les ſeuls ſujets du Royaume ſur qui le Roi pût compter. Ils avoient à leur tête le Comte de Kildare, homme puiſſant par ſes alliances, que le nouveau Duc d'Ormond avoit chargé de ſa procuration. Ils prétendirent que le Roi n'avoit donné cette déclaration que parce qu'il avoit été mal informé; qu'en la ſuivant ſtrictement, on contenteroit, à la vérité, les nouveaux intéreſſés, mais qu'on manqueroit de fonds pour ſatisfaire les anciens Proteſtants, les Irlandois pour qui le Roi s'intéreſſoit, & ceux qu'on déclareroit innocents. Ils propoſerent un expédient pour augmenter ces fonds, & ce fut d'exclure du bénéfice de la déclaration, les fanatiques les plus emportés. Ils exa-

Carte, Orm. V. II. p. 228.

minerent les procédés de la Cour des prétentions, & ils leur fournirent pluſieurs ſujets de plainte. Les rues de Dublin étoient remplies de veuves qui demandoient leur douaire, & auxquelles on ne l'avoit point rendu, quoique leur cas ne ſouffrît aucune difficulté. Les particuliers, à qui le Roi avoit ordonné qu'on reſtituât leurs biens, ne purent obtenir la permiſſion d'y rentrer. Les Commiſſaires alléguerent qu'il n'y avoit point de fonds pour dédommager les propriétaires; mais on découvrit qu'ils donnoient clandeſtinement les terres à leurs amis à titre de repréſailles d'*aſſurance*, ou de *bene eſſe*. Les Seigneurs crurent devoir remédier à un abus auſſi ſcandaleux, & prierent le Roi de révoquer ces conceſſions illicites.

Ils prétendirent auſſi que l'on devoit beaucoup rabattre des prétentions des aventuriers. Auſſi-tôt après l'acte de la dix-ſeptieme année de Charles I, qui ordonnoit d'inveſtir ceux qui avanceroient de l'argent, des terres qu'on avoit confiſquées aux Irlandois, le Parlement, qui étoit obligé de ſoutenir une guerre civile,

publia ce qu'on appelloit *the Doubling Ordinance.* Elle portoit que ceux qui avanceroient le quart au-delà de leur premiere miſe, recevroient le double, & qu'on leur en donneroit la valeur en terres, comme s'ils avoient payé le double de la ſomme; que ſi l'aventurier refuſoit de payer ce quart, & qu'un autre l'avançât en ſa place, ce dernier jouiroit du même avantage, déduction faite de ce que le premier avoit payé. On prétendit que le Roi n'étoit point obligé de remplir ces ſortes d'engagements, parce qu'ils n'étoient point fondés ſur acte de la part des aventuriers, mais ſur une ordonnance du Parlement, & que ce dernier n'exiſtant plus, ils n'étoient point obligatoires. Que l'argent qu'on avoit levé de la ſorte n'ayant point été employé au ſervice de l'Irlande, ni la loi, ni la juſtice, ni la déclaration du Roi ne pouvoient obliger à confirmer des avantages auſſi exhorbitants, qui feroient perdre plus de ſoixante mille livres ſterling à la Couronne, ou cent quarante deux mille acres de terrein,

Carte, Orm. V. II. p. 228.

terrein, qui, ſur le pied de trois ſchelings par acre, ſe monteroient par an à deux cents douze mille livres ſterling.

Ces objections furent approuvées, malgré tous les efforts de Jean Clotworthy, Lord Maſſarene, qui avoit beaucoup contribué à la *Doubling Ordinance*, & qui étoit intéreſſé à la ſoutenir dans cette occaſion. Le Roi, à qui l'on rendit compte de cette affaire, conſentit que l'on ſatisfît les aventuriers ſur ce pied-là pour l'argent qu'ils avoient réellement avancé, & rien de plus. On inſéra, pour cet effet, une clauſe dans le projet du bill d'établiſſement, lequel, après bien des conteſtations & des délais, fut enfin préparé, corrigé, tranſcrit, préſenté & approuvé par les Lords Juſticiers. On paſſa quelques ſemaines à ajuſter les clauſes que ces derniers prirent la liberté d'y inférer; & on l'envoya en Angleterre par trois Commiſſaires du Conſeil. Les deux Chambres nommerent leurs agents auprès du Roi & du Conſeil d'Angleterre, pour ſolliciter la confirmation de ce bill.

A. D. 1662. La ville de Londres devint la ſcene ſur laquelle on diſcuta les affaires d'Irlande ; & ce fut-là auſſi que les Catholiques envoyerent leurs agents pour plaider leur cauſe. Les aventuriers leverent une ſomme d'argent conſidérable, pour la diſtribuer à ceux qui ſoutiendroient leurs intérêts. Les Irlandois n'avoient ni argent, ni amis. La nation Angloiſe les regarda avec horreur. Le Conſeil devant lequel ils comparurent, ignorant la conduite des individus qui méritoient quelque faveur, fut ſur le point de les envelopper tous dans le crime de rébellion. Le Duc d'Ormond étoit le ſeul qui pût les garantir de leur ruine, & il fut le premier qu'ils déſobligerent. Il leur conſeilla de s'excuſer, de ſe ſoumettre à la clémence du Roi, & de lui promettre de vivre à l'avenir paiſiblement avec leurs compatriotes. Ils préférerent d'alléguer la juſtice de leur cauſe, leurs ſervices & les prétentions qu'ils avoient à la bienveillance du Roi. Il étoit diſpoſé à leur ſervir d'Avocat, & ils en choiſirent un autre. Le Colonel Richard Talbot, fils de Wil-

Carte, Orm. V. II. p. 233-245.

liam, Juriſconſulte célebre en Irlande, & frere de Robert, homme très-reſpecté par les confédérés, avoit acquis dans les Pays-Bas les bonnes graces du Duc d'Yorck. On prétendoit que Pierre ſon frere, qui étoit Jéſuite, ſavoit le deſſein qu'avoit le Roi de ſe réconcilier avec le Papiſme. Richard étoit parfaitement inſtruit de la Religion du Duc. Il obtint, par ſon crédit, un poſte important qui ne ſervit qu'à le rendre plus ambitieux, plus vain & plus inſolent. Quantité d'Irlandois attachés au Nonce & à ſon parti, étoient entrés dans le ſervice étranger, après qu'on l'eut chaſſé d'Irlande. Lorſque le Roi rappella ſes ſujets de France, ils ſe rendirent en Flandre, & l'aiderent à former ſa petite armée. Le ſervice qu'ils venoient de rendre, leur fit oublier leurs fautes paſſées. Ils conçurent des eſpérances extravagantes. Ormond, qui refuſa de les ſeconder, & Clarendon qui les contrecarroit, devinrent les objets de leurs calomnies. Ils s'adreſſerent à Richard Talbot. Il avoit ſervi contre le parti du Nonce; mais le de-

ſir de paroître populaire, lui fit épouſer leur cauſe. Ils furent trouver le Roi à Londres, où eux & leur patron continuerent d'invectiver contre Ormond & le Chancelier.

Les agents Irlandois regarderent Talbot comme l'homme le plus propre à défendre leur cauſe. Richard promit de les ſervir, invectiva contre le Duc d'Ormond & contre l'avis qu'il avoit donné, diſant qu'il venoit d'un homme mal-intentionné pour eux. Perſuadés de la juſtice de leur cauſe, & du crédit de Talbot, ils ſuivirent ſes conſeils, ils rejetterent les meſures que le Duc leur avoit propoſées; ce qui l'irrita au point qu'il ne voulut plus ſe mêler de leurs affaires, & les laiſſa ſuivre ce que leur dictoient leur inſolence & leur folie.

Leurs ſuccès ne répondirent point à leur attente. Ils demanderent que le Roi voulût adoucir la rigueur des preuves d'innocence qu'il exigeoit dans ſa déclaration, & qu'il ne les regardât point comme coupables pour avoir ſouſcrit à la paix, pour avoir payé des contributions aux rebelles,

& pour avoir réſidé dans leurs quartiers. C'étoit demander que l'on déclarât la plupart des rebelles innocents, qu'on leur rendît leurs terres, qu'on leur permît de s'établir dans les corporations & dans les places fortes, pour qu'ils puſſent conſtituer les Parlements à leur gré, tenir les colons Anglois dans une crainte continuelle, & renouveller les troubles du Royaume à leur avantage. Une pareille demande, ſi le Roi la leur eût accordée, eût rendu ſa déclaration inutile, & l'eût mis hors d'état de gratifier ceux qui le méritoient; auſſi fut-elle rejettée avec mépris. On convenoit généralement dans ce temps-là, qu'il n'y avoit pas aſſez de terres en Irlande pour les repréſailles, que le nombre en étoit conſidérablement diminué par la conceſſion qu'on avoit faite au Duc d'Yorck de celles des régicides; de maniere que le rétabliſſement de l'Irlande devenoit de jour en jour plus déſeſpéré. Pour mettre le comble à leur mortification, le Roi déclara l'intention dans laquelle il étoit de ſoutenir l'intérêt des Anglois en Ir-

lande. Ils imputerent cette réſolution aux pratiques d'Ormond. Ils engagerent Talbot à lui en faire ſes plaintes, & elles furent ſi inſolentes, qu'on l'envoya à la Tour, d'où il ne ſortit qu'à condition qu'il lui demanderoit pardon.

La prudence auroit dû engager les Irlandois à ſe ménager dans une conjoncture auſſi critique; & ils furent aſſez inſenſés pour déſobliger un homme que le Roi venoit de nommer Lord Lieutenant d'Irlande, & aux talents & à l'équité duquel il avoit confié les intérêts de tous ſes ſujets. Leurs ennemis & leurs antagoniſtes les accuſoient de former de nouvelles conſpirations; on inventa même des impoſtures, que l'on regarda comme des preuves ſolides; cependant leurs agents vantoient leur fidélité & celle de leurs ancêtres, dans des termes auſſi pompeux, que s'il n'y eût jamais eu de rébellion en Irlande. Ils prétendirent être en droit d'exiger que l'on exécutât les conditions du traité de paix de l'an 1648. Le Roi, qui regardoit les conceſſions qu'il avoit faites comme un pur ef-

ſet de ſa bienveillance, fut indigné de cette demande péremptoire. Leurs ennemis s'efforcerent de le convaincre que ce traité étoit nul, vu le temps & les circonſtances dans leſquelles il avoit été conclu, & il goûta leurs raiſons. Ces mêmes Irlandois qui réclamoient ſa juſtice, ſe ſoumirent humblement à ſa clémence, & confeſſerent que c'étoit à lui qu'ils étoient redevables de leurs biens & de leur vie. En invectivant avec aigreur contre les Anglois rebelles & régicides, & en enveloppant les aventuriers & les ſoldats dans ce crime, ils offenſerent leurs Juges qui s'étoient oppoſés au feu Roi; auſſi écouterent-ils avec plaiſir leurs adverſaires, lorſqu'ils firent le détail des meurtres & des outrages qu'ils avoient commis, des efforts qu'ils avoient fait pour abolir le Gouvernement d'Angleterre, & introduire une Puiſſance étrangere en Irlande. Leurs demandes furent auſſi immodérées que leur conduite; mais ils ne voulurent ni les modérer, ni prendre d'autres meſures que celles qui étoient avantageuſes à leur parti.

Le Roi, qui étoit adonné à ſes plaiſirs, ſe laſſa de voir traîner les affaires d'Irlande en longueur. Il aſſiſta à tous les Conſeils pour s'inſtruire des intérêts de ce Royaume, ou plutôt pour perſuader à ſes ſujets que les impôts dont ils ſe plaignoient étoient une ſuite des uſurpations qu'on avoit faites, & du deſir qu'il avoit de les rendre auſſi heureux que l'état & les circonſtances des affaires pouvoient le permettre. Il crut, lorſqu'il publia ſa déclaration, qu'il y avoit aſſez de terres en Irlande pour ſatisfaire toutes les parties; mais il s'apperçut de ſon erreur dans cette occaſion-ci. Il falloit qu'une des deux parties ſouffrît; & Charles, qui regardoit l'établiſſement de l'Irlande plutôt comme une affaire de politique que de juſtice, ſe perſuada aiſément que l'intérêt de la Couronne & la ſûreté de ſon Gouvernement exigeoient que les Irlandois ſupportaſſent cette perte. Son Conſeil & le Parlement d'Angleterre l'auroient également blâmé s'il eût penſé autrement.

L'indiſcrétion & l'imprudence des Irlandois lui fournirent bientôt une

raiſon plauſible pour ſe décider de la ſorte, & mirent fin aux débats que le bill avoit occaſionnés. Ils avoient provoqué leurs adverſaires pour avoir examiné trop rigoureuſement la conduite de leurs partiſans. Les charges furent de part & d'autre violentes & générales, & l'on accuſa les Irlandois de vouloir ſe ſouſtraire à la Couronne d'Angleterre. Pour prouver que c'étoit leur véritable deſſein, leurs adverſaires ſe procurerent, & les agents Proteſtants préſenterent au comité des affaires d'Irlande, l'original des inſtructions que le Conſeil ſouverain d'Irlande avoit données à l'Evêque de Ferns & à Nicolas Plunket, leurs agents à la Cour de Rome, une copie des inſtructions qu'il avoit envoyées en France & en Eſpagne, & de l'excommunication publiée à Jamestown. Il parut par ces inſtructions qu'ils avoient donné ordre à leurs agents d'offrir le Royaume au Pape, & à ſon refus, à quelqu'autre Prince Catholique. Celles adreſſées à Rome, étoient ſignées par Nicolas Plunket; les autres étoient de ſon écriture.

Par un défaut d'attention impardonnable, les Irlandois avoient choiſi ce même Plunket, que tout le monde ſavoit être un zélé partiſan du Nonce, & que le Pape avoit créé Chevalier, pour un de leurs agents auprès du comité. On fit la lecture des pieces. Il reconnut ſa ſignature & ſon écriture; on les préſenta au Roi & au Conſeil, qui en furent indignés. On donna ordre à l'inſtant de ne plus recevoir de requête ni d'adreſſe de la part des Catholiques Romains d'Irlande, parce qu'on les avoit aſſez entendus, & de groſſoyer le bill ſans délai. On défendit à Nicolas Plunket de paroître davantage à la Cour. Ce fut ainſi que finirent des débats qui avoient duré ſi long-temps avec tant de violence. On acheva le bill, on l'envoya en Irlande, & les deux Chambres le paſſerent.

On attendit avec impatience l'arrivée du Duc d'Ormond en Irlande, comme devant mettre la derniere main au grand & important ouvrage d'un établiſſement national. Le Parlement d'Irlande, par un effort de généroſité extraordinaire, lui fit

Carte, Orm. V. II. p. 246.

préſent de trente mille livres ſterling, & le Lord Oſſory, ſon fils, fut créé Pair d'Irlande. Tous les ſujets s'empreſſerent de témoigner leurs reſpects à un Gentilhomme qui avoit ſi long-temps ſoutenu les intérêts du Roi, malgré les difficultés qu'il avoit trouvées, & qui méritoit ſi juſtement le titre de ſon favori. Le mariage du Roi, la réception de la Reine, la formation de ſa Cour, & d'autres circonſtances particulieres, le retinrent quelque temps à Londres. Il arriva enfin en Irlande, avec un cortege magnifique, & donna, quelque temps après, le conſentement du Roi au bill d'établiſſement, & à quelques autres relatifs aux revenus, dont un entr'autres aboliſſoit la Cour des *Wards*. Les avantages que la Couronne tiroit de cette Cour, furent compenſés par la taxe ſur les âtres & les cheminées, conformément à celle qu'on venoit d'établir en Angleterre.

L'acte d'établiſſement n'avoit pas été dreſſé avec aſſez d'exactitude, pour ne point ſouffrir d'exception, & il étoit même impoſſible de pou- Carte, Orm. V. II, p. 258.

voir ſatisfaire tous les individus de chaque parti. Le Duc d'Ormond avoit déſapprouvé pluſieurs clauſes qu'on y avoit inſérées, & le Roi étoit d'avis de les retrancher toutes ; mais le Duc d'Ormond lui conſeilla de les laiſſer, lui diſant qu'il ſeroit aiſé dans l'exécution d'empêcher l'effet de celles qui étoient déraiſonnables ou injuſtes. Pour cet effet, on y en inféra une qui autoriſoit le Lord Lieutenant & le Conſeil à donner aux Commiſſaires, chargés de l'exécution de cet acte, les inſtructions qu'ils jugeroient néceſſaires. Les Catholiques d'Irlande ſe plaignirent encore de ce que le Conſeil d'Angleterre ne les avoit point entendus, & n'avoit point conſulté leurs agents ſur le bill en queſtion. Les quarante-neuf Officiers, dont le mérite étoit inconteſtable, trouverent que cet acte ne leur aſſuroit point aſſez leurs avantages. On interpréta, à la vérité, quelques expreſſions ambiguës du Roi en leur faveur ; mais quoique Sa Majeſté eût promis de les leur aſſurer en entier, cela n'empêcha pas que le Comte de Leiceſter n'y fît inſérer une clauſe

qui lui accordoit cinquante mille livres ſterling, qu'il prétendit lui être dus, comme Lord Lieutenant, & Colonel d'un régiment. Le Roi fit d'autres conceſſions à leur préjudice; mais rien ne les choqua plus que la clauſe qui portoit que l'on préleveroit ſur leurs arrérages les ſommes que l'on devoit aux munitionnaires de l'armée d'Irlande. La Chambre même des Communes ſe plaignit du traitement que l'on faiſoit à ces Officiers; & elles n'eurent pas plutôt paſſé l'acte, qu'elles dreſſerent un bill pour qu'on l'expliquât, & qu'on y apportât un adouciſſement.

Les aventuriers & les ſoldats, dont on avoit ménagé les intérêts avec tout le ſoin poſſible, ne furent pas plus contents que les autres. Avant que l'acte eût été renvoyé, pluſieurs fanatiques notoires, qui craignoient d'être exclus du bénéfice de cet acte, vendirent leurs intérêts pour une ſomme modique. Cette exception n'eut pas lieu; mais on y comprit pluſieurs Irlandois *Nominees*; ce que les Puritains Anglois regarderent comme une partialité impardonnable pour les Pa-

piſtes. Ils furent également choqués des clauſes en faveur de l'Egliſe établie. Les demandes fondées ſur la double Ordonnance, leur ôtoient une grande partie de ce qu'on leur avoit aſſigné ; & quelques-uns de leurs partiſans ſe trouvoient léſés par la clauſe qu'on ne rembourſeroit point aux aventuriers au-delà des ſommes qu'ils avoient avancées.

On confia l'exécution de cet acte à des Commiſſaires Anglois qui n'avoient aucun intérêt en Irlande, & qu'on ne pouvoit par conſéquent ſoupçonner de partialité. Ils s'aſſemblerent à Dublin pour examiner les prétentions des particuliers, & les preuves qu'ils alléguoient de leur innocence ; & malgré les conditions rigoureuſes qu'on exigeoit pour la conſtater, il y en eut un plus grand nombre d'abſous, que leurs adverſaires n'avoient cru. Le nombre de ces derniers fut dans le premier mois de trente-cinq ſur quarante-huit ; dans le ſecond, ſept furent condamnés, & cinquante-trois abſous ; dans le troiſieme, ſoixante & dix-ſept furent déclarés innocents, & cinq coupa-

Cox, V. II.

bles. Ces innocents devoient rentrer dans leurs biens, ſans être obligés à aucun dédommagement envers les propriétaires; & comme les fonds deſtinés pour cet effet n'étoient point ſuffiſants, les aventuriers & les ſoldats furent ſurpris de ces déciſions. Ils n'eurent pas le temps de réfléchir, que ceux d'entre les Irlandois qu'on avoit abſous, devoient être les premiers ſatisfaits, & que la proportion qu'il y avoit entre les innocents & les coupables étoit telle, qu'il y avoit lieu d'être étonné qu'on eût trouvé quelqu'un coupable dans le premier examen. Ils craignirent d'être entiérement dépouillés de leurs biens; & comme ils ſe méfioient du Roi, ils conclurent qu'il avoit donné des inſtructions ſecretes aux Commiſſaires, & qu'on vouloit abſolument favoriſer les Irlandois aux dépens des Anglois. Les plus emportés réſolurent de ſoutenir leurs droits par la voie des armes, & leurs camarades approuverent leur deſſein. On avoit eu ſoin, comme en Angleterre, de diſcipliner l'armée, & de licencier ceux qu'on ſavoit être ennemis du

Carte; Orm. V. II, p. 259-263.

Gouvernement monarchique ; mais ces derniers ſervirent à augmenter le nombre & le pouvoir des mécontents. On repréſenta en Angleterre cette partialité des Commiſſaires pour les Irlandois, ſous le jour le plus odieux. Les anciens républicains déſapprouverent la conduite du Gouvernement. L'acte d'uniformité avoit fait évanouir toutes les eſpérances des Presbytériens ; ils ne purent ſouffrir qu'on dépoſât leurs Paſteurs. Ce ne fut pas ſeulement des enthouſiaſtes ou des gens de la cinquieme Monarchie qui conçurent le projet d'une révolte ; on forma divers complots qui ne tendoient à rien moins qu'à rétablir le gouvernement républicain. Les mécontents jetterent naturellement les yeux ſur l'Irlande, où leurs partiſans étoient nombreux, aigris par la crainte de perdre leurs biens, & encouragés par les diviſions qui régnoient dans le Royaume. Ils envoyerent des agents pour ſonder les ſentiments des amis qu'ils avoient en Irlande, & ils les trouverent diſpoſés à tout entreprendre. Ils engagerent aiſément pluſieurs Officiers, qui avoient ſervi ſous

Ludlow. Vol. III. p. 166.

Cromwell, à former le plan d'une révolte générale. Ils nommerent un comité ſecret pour la conduire; mais un des membres découvrit le complot au Duc d'Ormond. Quelques-uns des conſpirateurs, laſſés du délai, formerent le projet de s'emparer du château de Dublin; mais il échoua pareillement. Carte, ut ſup.

Les conſpirateurs comptoient principalement ſur le mécontentement général du parti Anglois, que les Communes avoient augmenté en appuyant les plaintes qu'on avoit formées contre les Commiſſaires. On avoit rétabli un ſi grand nombre d'Irlandois, malgré la rigueur des conditions que le Roi avoit exigées pour conſtater leur innocence, qu'ils réſolurent de les rendre encore plus ſévéres. Ils ſe prévalurent d'une clauſe inſérée dans l'acte, qui autoriſoit le Lieutenant & le Conſeil à donner de plus amples inſtructions aux Commiſſaires, & propoſerent divers expédients, dont le but étoit de faire condamner tous les Irlandois. Pour donner plus de force à leur avis & à leur requête, la Chambre entiere Journ. de la Chamb. des Commun. d'Ir-

Iande, V. II. p. 252. fut trouver le Lord Lieutenant; & ſon Orateur Mervyn, dans ſon ſtyle empoulé, fit un long commentaire ſur chaque article de la requête. On l'écouta avec beaucoup de froideur, ſur quoi les Communes réſolurent de s'adreſſer au public. Elles firent imprimer le diſcours de Mervyn, & ſon élégance obſcure & figurée plut beaucoup au public. Voyant que cette démarche ne réuſſiſſoit point, elles déclarerent » qu'elles alloient em-

Carte, Orm. V. II, p. 265. » ployer les moyens les plus efficaces pour prévenir les maux & » les inconvénients que cauſoit tous » les jours aux Proteſtants d'Irlande » la lenteur avec laquelle les Com» miſſaires exécutoient l'acte dont » ils étoient chargés ".

Le Roi fut extrêmement piqué de cet emportement des Communes, de même que du diſcours de Mervyn. Il y trouva pluſieurs paſſages qui l'offenſerent, & un entr'autres dans lequel il diſoit, » que le penchant do» minant que l'on avoit pour le Pa» piſme, menaçoit la Religion éta» blie d'une ruine prochaine ". Le

Journ. de la Ch. des Commun. Lord Lieutenant écrivit aux Com-

munes pour leur repréſenter les mauvaiſes conſéquences de leur vote, & l'indiſcrétion de leur Orateur, laquelle étoit cauſe que les conſpirateurs avoient tenté de ſurprendre le château de Dublin, dans la croyance que la Religion Proteſtante étoit menacée d'un danger prochain. Cette lettre les intimida ſi fort, qu'elles rétracterent leur vote, & témoignerent l'horreur que leur cauſoit ce projet fanatique. Leur réponſe fut ſuivie d'une adreſſe dans laquelle elles lui repréſentoient le danger dont on étoit menacé de la part des Récuſants, des Prêtres, des Moines & des Jéſuites qui ſe rendoient de toutes parts dans le Royaume, & le prioient de faire obſerver le ſerment de ſuprématie, & de bannir tous les Eccléſiaſtiques Papiſtes. d'Irl. Vol. II. p. 297: 317.

Ormond eut d'autres dangers à ſurmonter, & d'autres ennemis à combattre. La découverte qu'il avoit faite du complot pour ſurprendre le château de Dublin, n'interrompit point le projet d'une révolte générale. On continua de tenir des aſſemblées dans la Capitale; on entretint A. D. 1663. Carte; Orm. V. II. p. 266: 270.

des correſpondances dans diverſes Provinces du Royaume, ſur-tout dans celle du Nord; on prépara des armes & des munitions, & l'on enrôla quantité de ſoldats qu'on avoit licenciés. Quelques Avocats, pluſieurs Miniſtres Presbytériens, Blood, qui acquit depuis tant de réputation à Londres, quelques membres des Communes d'Irlande, & pluſieurs Officiers républicains, entrerent dans ce complot. On imprima, & l'on répandit des déclarations, par leſquelles on invitoit tous les bons Proteſtants à s'unir pour la défenſe de l'Angleterre, & prévenir le danger dont les trois nations étoient menacées, à cauſe de la protection qu'on accordoit aux Papiſtes, pour confirmer les ſujets Anglois dans les biens qu'ils avoient acquis par leurs ſervices, & établir la Religion conformément à la ligue & au *Covenant*.

Le zele de ces conſpirateurs l'emporta ſi fort ſur leur prudence, que le Duc d'Ormond fut averti de temps à autre de leur complot. Il fut cependant obligé d'uſer de beaucoup de circonſpection; car, quoique le

bas peuple fût ſoumis, & bien intentionné pour le Gouvernement actuel, l'armée étoit remplie de mécontents. Arthur Forbes, qu'il envoya dans Ulſter, ayant découvert le deſſein que les habitants avoient formé de ſe révolter, fit arrêter un des principaux conſpirateurs au milieu de ſes amis, & intimida ſi fort les autres par cette démarche hardie, qu'ils s'enfuirent en Ecoſſe. On voulut engager Théophile Jones dans ce complot, & on lui en communiqua tout le plan, qu'il envoya ſur le champ au Lieutenant; de maniere que la veille du jour qu'ils avoient pris pour ſurprendre le château de Dublin, & publier leur déclaration, il fit arrêter vingt-cinq conſpirateurs, & promit une récompenſe à ceux qui arrêteroient les autres. Le Gouvernement étoit ſi foible, que l'on crut devoir agir avec douceur contre les délinquants qui s'étoient engagés dans une cauſe populaire. On n'en fit exécuter qu'un petit nombre, & le Roi fit grace aux autres.

Le mécontentement du Parlement d'Angleterre & la prodigalité du Roi

l'empêcherent de faire des remiſes en Irlande, & de trouver les fonds néceſſaires pour l'établiſſement d'une milice, dont le Gouvernement ne pouvoit ſe paſſer. La propriété étoit incertaine & précaire. On avoit prévu pluſieurs non-valeurs lorſqu'on paſſa l'acte, & l'on en trouva pluſieurs autres lorſqu'il fut queſtion de l'exécuter. Le bill que les Communes avoient préparé pour l'expliquer, fut rejetté. Le Roi ne voulut accepter aucun plan d'accommodement de la part de l'aſſemblée, dont il ſe méfioit, & qu'il ſe propoſoit de diſſoudre. Il envoya l'affaire au Lord Lieutenant & au Conſeil, & leur ordonna de préparer un nouveau bill. Ils procéderent avec toute la précaution néceſſaire dans une matiere auſſi importante, auſſi délicate & auſſi difficile, où il s'agiſſoit non-ſeulement d'examiner ce que l'on pouvoit demander légitimement, mais encore ce que le Gouvernement pouvoit accorder dans les circonſtances actuelles; non ce que l'on pouvoit accorder aux particuliers, mais à toute la nation. L'objet de ce bill étoit d'ex-

pliquer quelques clauſes contenues dans la déclaration, de donner une plus grande ſûreté aux quarante-neuf Officiers; de ne point rétablir les Irlandois dans les corporations; d'augmenter le fonds des rembourſements, en prenant un ſixieme des aventuriers & des ſoldats, & de récompenſer quelques perſonnes de mérite, que la Cour des prétentions n'avoit pu ſatisfaire de ſa propre autorité. Les perſonnes léſées étoient d'autant plus fondées dans leurs demandes, qu'il n'y avoit que ſix cents Irlandois qui euſſent prouvé leur innocence, ſur quatre mille qui s'étoient préſentés.

Le bill fut ſuivi des agents de différentes parties. Le Conſeil écouta leurs demandes; on préſenta des mémoires, & on y répondit. Les particuliers pratiquerent ſecretement quelques perſonnes en crédit, entr'autres le Colonel Richard Talbot, qui leur promit de leur rendre ſervice, & d'obtenir des clauſes qui leur ſeroient avantageuſes. Le Roi ſe trouva dans une telle perplexité à l'occaſion de ces différentes demandes, qu'il fut

Carte; Orm. Vd II. p. 295.

obligé d'avoir recours au Duc d'Ormond. Pour le mettre en état de pourvoir à la ſûreté de ſon Gouvernement, il lui envoya quelque argent pour payer l'armée; on fit des levées en Irlande pour le ſervice du Portugal, & l'on ſe débarraſſa par ce moyen d'un millier de ſoldats mal-intentionnés, que l'on remplaça par d'autres que l'on fit venir d'Angleterre. Après avoir pris ces précautions, le Roi crut pouvoir donner quelque répit au Duc d'Ormond, ſans courir aucun riſque. Il le rappella en Angleterre, & nomma le Comte d'Oſſory ſon fils, Lord Député durant ſon abſence.

Ormond dreſſa le bill de maniere à ménager les intérêts des différentes parties autant que l'état actuel des affaires & la diſpoſition des particuliers pouvoient le permettre. Pour remédier aux griefs d'un nombre de demandeurs que l'on avoit refuſé d'ouir, & dont la ruine étoit inévitable, il fut d'avis que l'on donnât pouvoir au Lord Lieutenant, & à ſix membres du Conſeil-privé d'Irlande, d'abſoudre ceux de la fidélité deſquels

deſquels ils étoient aſſurés, pour qu'ils puſſent jouir des mêmes avantages que ceux dont la Cour des prétentions avoit déclaré l'innocence ; mais le Conſeil d'Angleterre rejetta ſa propoſition. Il trouva, en arrivant à Londres, toutes les parties ſi laſſes des peines & dépenſes qu'elles avoient eſſuyées, & ſi inquietes ſur leur ſort, qu'elles conſentirent à diminuer leurs prétentions, ſi on leur aſſuroit un établiſſement ſolide. Les aventuriers de Londres, qui formoient un corps puiſſant, propoſerent de réſigner leurs terres au Roi, & de lui tenir compte des droits ſeigneuriaux qu'ils avoient perçus, à condition d'être rembourſés de leur capital, avec un double intérêt, ſur le pied de trois pour cent. Les aventuriers & les ſoldats d'Irlande propoſerent d'exterminer tous les aventuriers qui avoient avancé de l'argent depuis la rupture entre le feu Roi & le Parlement. Les quarante-neuf Officiers ſe contenterent de dix ſchelings par livre. William Domville, Procureur-Général d'Irlande, découvrit qu'on avoit payé aux a-

Carte ; Orm. V. II. p. 301. A. D. 1664.

venturiers la moitié de l'argent qu'ils avoient avancé depuis la double ordonnance, & qu'on devoit par conſéquent leur retrancher la moitié des terres qu'on leur avoit aſſignées. On découvrit pluſieurs abus dans la maniere dont on les avoit rembourſés, & beaucoup de meſures clandeſtines que l'on rectifia de maniere à pouvoir augmenter les fonds, & diſpoſer les parties à des conceſſions raiſonnables.

Le Conſeil d'Angleterre donna ordre au Lord Lieutenant de prendre avec lui ceux des Conſeillers privés d'Irlande qui étoient à Londres, qu'il jugeroit à propos, les Commiſſaires des prétentions, & le Solliciteur-Général (Heneage Finch), d'examiner ce qu'on avoit délibéré relativement aux affaires d'Irlande, & de propoſer les expédients qu'il croiroit propres à rétablir le bon ordre dans le Royaume. Ils employerent près de dix mois à examiner & à répondre aux différentes requêtes qu'on leur préſenta, & à rédiger les clauſes (*)

(*) Il y avoit une clauſe en faveur du Mar-

que l'on devoit inférer dans le nouveau bill. Les agents des différentes

---

quis d'Antrim, qui occaſionna quantité de clameurs & de plaintes. -- On a vu ci-deſſus la conduite que tint ce Seigneur juſqu'au moment qu'il s'oppoſa à la paix qu'Ormond avoit conclue avec les Irlandois. On l'accuſa dans la ſuite d'être l'eſpion des Royaliſtes, de donner des avis à Jones & à Ireton, d'entretenir correſpondance avec Cromwell, de diffamer la mémoire du feu Roi, qu'il accuſoit d'avoir fomenté la rébellion d'Irlande, & de s'oppoſer au Roi régnant en Ecoſſe. On l'envoya à la Tour auſſi-tôt après la reſtauration; mais l'accuſation s'étant trouvée fauſſe, on l'élargit, & on l'envoya en Irlande. Il nia abſolument d'avoir diffamé le feu Roi; il prit la Reine à témoin qu'il n'avoit négocié avec les rebelles d'Irlande, qu'en conſéquence de l'ordre que le Roi lui avoit donné, & qu'il n'avoit agi que dans la ſeule vue de lui rendre ſervice. Comme il n'avoit point été repris en Irlande, le Roi, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus à Montroſe, & à la ſollicitation de la Reine-Mere, fit inſérer dans l'acte d'établiſſement une clauſe qui confirmoit la diſpoſition qu'il avoit faite de ſes biens pour l'acquittement de ſes dettes.

Il falloit dédommager ceux qui en étoient en poſſeſſion, & il ne pouvoit les en dépouiller qu'après avoir prouvé ſon innocence. La Reine-Mere renouvella ſi ſouvent ſes inſtances, que le Roi écrivit à Ormond d'engager le Conſeil d'Irlande à rétablir Antrim dans ſes biens, & de lui envoyer un bill pour cet effet. Le Conſeil refuſa de le faire, ſur quoi

parties firent leurs propoſitions ; & après bien des diſputes & des plain-

---

Antrim s'adreſſa au Roi. Sa cauſe fut plaidée au Conſeil d'Angleterre, qui déclara qu'il n'avoit jamais eu part à la rébellion, & qu'il n'avoit entretenu correſpondance avec les Irlandois, qu'en conſéquence des inſtructions que le Roi lui avoit données. Le Roi envoya la copie de cette ſentence au Lord Lieutenant & au Conſeil de Dublin, avec ordre de la communiquer aux Commiſſaires des prétentions. Ormond & ſon conſeil s'oppoſerent à cet ordre. Les aventuriers trouverent mauvais que l'on favoriſât un homme qui s'étoit oppoſé à tout accommodement avec les Irlandois, & dont tout le monde connoiſſoit les liaiſons avec le Nonce ; mais Antrim avoit des protecteurs. Le Roi envoya un nouveau certificat aux Commiſſaires, & Antrim ſe préſenta à la Cour des prétentions. Quelques Juges furent d'avis de l'abſoudre ſur le ſimple certificat du Roi ; d'autres de faire ouir les témoins, & ils prouverent ſon crime. Cependans les ſujets n'oſerent s'oppoſer au témoignage du Roi, & le déclarerent innocent.

Cette déciſion déplut généralement. Les aventuriers & les ſoldats s'en plaignirent au Roi, & prouverent le crime du Marquis avec la derniere évidence, ſur quoi il ſuſpendit le décret des Commiſſaires. Il leur marqua qu'il ne voyoit pas pourquoi ils s'en rapportoient à ſon ſimple certificat, & ne s'informoient point de la conduite qu'il avoit tenue depuis ſa correſpondance avec les Anglois. Il leur ordonna de juger de nouveau le Marquis. Antrim, craignant les ſuites de ce jugement, confeſſa ſon crime, & implora la clémence

tes, les Catholiques d'Irlande demanderent que les aventuriers & les ſoldats leur abandonnaſſent le tiers des terres dont ils jouiſſoient depuis le 7 de Mai 1659. Leur propoſition fut acceptée. On retrancha un tiers des conceſſions que le Roi avoit faites, avec quelques exceptions, & ſur ce principe, & du conſentement de tous les agents, on dreſſa le bill, & on le préſenta au Conſeil-Privé. Il ne fut plus queſtion que d'ajouter à la liſte les vingt perſonnes que le Roi vouloit rétablir dans leurs biens, & dont il falloit faire mention dans le nouvel acte. On en laiſſa le choix au Duc d'Ormond; ce qui lui attira quantité d'ennemis, & l'expoſa à la médiſance. Il ſe conduiſit dans cette affaire de la maniere la plus honorable & la plus déſintéreſſée. Il céda une partie de ſes droits pour faciliter un accommodement général; il acquitta généreuſement

---

du Roi. Ses protecteurs s'employerent de nouveau pour lui, & il fut rétabli dans ſes biens, en vertu de l'acte d'explication. *Carte, Orm. Vol. II. p. 277. Regiſtres du Conſeil d'Irlande, MSS.*

les dettes & les hypotheques qu'il avoit contractées ſur ſes terres, quoiqu'elles euſſent été confiſquées au profit du Roi, & qu'elles lui euſſent été cédées par l'acte d'établiſſement; mais les Irlandois, qu'on avoit fruſtrés de leurs eſpérances, étoient trop animés pour pouvoir connoître le mérite de ſa conduite. On déclara dans le nouveau bill, que les Proteſtants ſeroient les premiers rétablis; & qu'au cas qu'il ſe trouvât dans l'acte quelque ambiguité, on l'interpréteroit dans le ſens le plus favorable à leurs intérêts. Que les Papiſtes, que le défaut des qualités énoncées dans le premier acte, avoit empêchés d'être déclarés innocents, ne pourroient être réputés tels dans la ſuite, ni rentrer dans leurs poſſeſſions; ce qui ôta tout eſpoir à quantité de demandeurs, dont on n'avoit point examiné les cauſes. Ils accuſerent les Commiſſaires de parjure, & prétendirent qu'on les avoit ſubornés; mais ce reproche leur étoit commun avec beaucoup d'autres. Leur plus grand ſujet de plainte, fut qu'on avoit condamné plus de trois mille perſonnes,

Ir. Stat. 17 & 18. Car. II. cap. 2. A. D. 1665.

ſans leur accorder la juſtice qu'on accorde aux criminels les plus infâmes; je veux dire, ſans les juger. Il y en avoit ſûrement pluſieurs, & probablement le plus grand nombre qui étoient innocentes; mais il n'y en eut que vingt de rétablies. Les Irlandois alléguerent leurs ſervices, & prétendirent mériter la préférence. Ceux qu'Ormond avoit nommés furent déclarés innocents; mais d'autres l'étoient également, & ne durent imputer leur malheur qu'à la partialité du Lieutenant. Carte, Orm. V. II. p. 304.

Quoique ce bill fût très-onéreux aux Irlandois, & qu'il parût favoriſer le nouvel intérêt, cependant les Communes le déſapprouverent lorſque le Duc le leur préſenta. Quelques-uns prétendirent qu'il ne donnoit point de ſûreté ſuffiſante; d'autres trouverent qu'ils n'étoient point récompenſés proportionnément à leur mérite; & quelques-uns enfin furent ſur le point de le rejetter, dans la vue peut-être de plonger la nation dans de nouveaux troubles. Ormond n'oſa point préſenter ce bill à une Chambre ainſi diſpoſée, & Ib. p. 314.

dont les membres avoient montré tant d'emportement dans la premiere ſeſſion. Il voulut auparavant remplir les places vacantes, & y mettre des membres agréables au Gouvernement. Rien n'étoit ſi propre à les occuper que le dernier complot auquel leurs procédés avoient donné lieu. On prétendit que pluſieurs de leurs membres, & entr'autres Mervyn, leur Orateur, y avoient part; ce qui obligea ceux qui voulurent ſe laver de ce ſoupçon, à ſignaler leur zele contre les conſpirateurs. Le premier jour qu'ils s'aſſemblerent, le Duc d'Ormond reçut une lettre du Roi, par laquelle il condamnoit leur conduite & leurs votes relativement aux Commiſſaires des prétentions. La crainte qu'ils eurent d'être caſſés, & qu'on ne créât un nouveau Parlement moins affectionné à leurs intérêts, les obligea à ſe ſoumettre au Roi, à confeſſer leur faute, à ſe rétracter, & à ſévir contre les conſpirateurs. Ils caſſerent ſept de leurs membres qu'on accuſa d'être complices. Ils implorerent le pardon du Roi; mais les preuves ayant été contre eux, ils

Journ. des Commun. d'Irl. Vol. II. p. 230-256.

furent chaſſés & déclarés incapables de ſiéger dans aucun Parlement. Ils paſſerent un bill qui les déclara inhabiles à poſſéder aucun office civil, militaire ou eccléſiaſtique ; le Lord Lieutenant approuva leur zele, & leur remit l'acte en queſtion.

Ils diſcuterent ce ſujet intéreſſant ; ils propoſerent leurs doutes & leurs objections : ils les rédigerent par écrit, & les inſérerent dans une adreſſe qu'ils préſenterent au Lord Lieutenant. Il les exhorta à ne point s'arrêter à des minuties dans un temps où leurs ennemis domeſtiques & étrangers méditoient peut-être la ruine des trois Royaumes. Il leur fit part d'un avis qu'il avoit reçu du Lord Arlington, que la France méditoit une invaſion en faveur des Hollandois, qui étoient en guerre avec l'Angleterre. Il leur dit que le Lieutenant & le Conſeil, étant autoriſés à réſoudre les difficultés, & à rectifier les défauts qu'ils trouvoient dans l'acte, ils ne négligeroient rien pour les ſatisfaire, & pour lever tous les obſtacles qui s'oppoſoient au bonheur du Royau-

Carte ; Orm. V. II, p. 315.

me, par de nouveaux bills auxquels il étoit aſſuré que le Roi donneroit ſon conſentement.

Ce n'étoit-là que le commencement de ce grand ouvrage. Le reſte dépendoit de l'exécution de l'acte, & de l'application de la regle aux cas particuliers. On nomma cinq Commiſſaires, auxquels on donna ordre de conſulter le Lord Lieutenant & le Conſeil dans les cas où ils ſe trouveroient embarraſſés. Il ſurvint une infinité de cas embrouillés qui les obligerent de s'adreſſer au Gouvernement, & qui occuperent continuellement le Duc d'Ormond pendant cinq ans. Il fut non-ſeulement obligé de faire exécuter l'acte ſans partialité, mais encore de prévenir les démarches de ceux qui s'efforçoient de l'éluder, & obtenir des conceſſions & des lettres du Roi.

A. D. 1666. A peine cet acte eut-il paſſé, que les Communes d'Angleterre furent jalouſes de la proſpérité dont les Irlandois étoient à la veille de jouir; & que malgré la ſollicitude qu'elles témoignoient pour les intérêts d'une nouvelle colonie de leurs compa-

triotes, elles prirent toutes les mesures poſſibles pour les mortifier & les inquiéter.

Elles s'apperçurent que les revenus de l'Angleterre étoient diminués, depuis quelques années, de deux cents mille livres ſterling. Les cauſes de cette diminution effrayante étoient pour la plupart évidentes. La perſécution avoit obligé quantité de Puritains induſtrieux à paſſer en Hollande & dans les colonies de l'Amérique; le commerce avec l'Eſpagne avoit été interrompu; l'Angleterre avoit perdu près d'un million par an dans celui qu'elle avoit fait avec la France. La guerre avec la Hollande avoit occaſionné quantité de pertes; la peſte avoit diminué la conſommation des denrées, & les plaiſirs de la Cour avoient contribué à la détreſſe publique, en attirant la Nobleſſe à Londres; ce qui la mettoit hors d'état d'exercer l'hoſpitalité. Les vues intéreſſées de quelques Miniſtres, qui cherchoient à troubler l'adminiſtration du Duc d'Ormond, & à lui faire quitter l'Irlande, favoriſerent le deſſein qu'avoit la nation

Carte, Orm. V. II, p. 317.

R. Coke's, Detect. Vol. III.

Carte, ut ſupra.

Angloiſe d'exercer ſa ſévérité ſur les ſujets qui dépendoient d'elle, & engagerent les Communes à attribuer la diminution des revenus publics à une autre cauſe, ſavoir à l'importation du bétail. Le produit annuel de celui qu'on envoyoit en Angleterre, n'égaloit pas la non-valeur des terres d'Irlande. On en avoit importé une plus grande quantité avant les troubles de l'Angleterre, ſans que l'on s'en plaignît, & ſans que les revenus euſſent diminué; mais les Communes avoient ſi fort envie d'opprimer les Irlandois, qu'elles ne firent aucune attention à ces raiſons. Elles paſſerent, l'an 1663, un acte pour défendre l'importation du bétail d'Irlande, paſſé le premier de Juillet de la même année. On repréſenta au Roi, dans les termes les plus forts, le préjudice que cette défenſe cauſoit aux deux Royaumes; mais plus il parut convaincu de l'inconvénient de cette démarche, plus les Communes s'efforcerent de l'appuyer. Le Parlement que l'on tint à Oxford, l'an 1665, paſſa un bill qui défendoit pour toujours l'importation du

bétail d'Irlande, mort ou vif, gras ou maigre, gros ou petit.

Ce fut en vain qu'Heneage Finch oppoſa à ce bill des raiſons fondées ſur l'équité naturelle. Il leur repréſenta que les Irlandois jouiſſoient des mêmes droits que les Anglois; la miſere à laquelle on alloit réduire le Royaume d'Irlande; que l'on obligeroit les Irlandois à commercer avec les étrangers. Il ajouta que ce bill détruiroit un commerce avantageux à l'Angleterre, qui échangeroit ſes manufactures pour des vivres & des matieres brutes. Que les ouvriers d'Angleterre ne recevant plus de vivres d'Irlande, augmenteroient la main-d'œuvre, & que les manufactures devenant plus cheres, le débouché en ſeroit plus difficile; que les Irlandois étant à même de vivre à meilleur marché, ne travailleroient plus, & retomberoient inſenſiblement dans leur premiere barbarie; qu'ils ne pourroient ni payer les impôts, ni entretenir les troupes néceſſaires pour la ſûreté du Gouvernement. Ces raiſons ne produiſirent aucun effet. Quelques Gentilshommes Irlandois

prirent la défenſe de leur Pays; mais on leur refuſa une copie du bill. Il paſſa dans les Communes à la minorité des voix. Les Seigneurs, ſurtout le Comte de Caſtlehaven, s'y oppoſerent. William Petty ſe préſenta devant le Comité, & plaida la cauſe d'un Pays où il avoit acquis un crédit conſidérable par ſes talents & ſa diligence. Le rapport fut différéré, & le Parlement prorogé.

Carte, Orm. V. II. p. 323.

Dans ces entrefaites, l'Irlande ſe trouva dans une détreſſe affreuſe; privée de ſon commerce avec l'Angleterre, & hors d'état d'en faire aucun avec les étrangers, faute de vaiſſeaux, & à cauſe de la guerre avec la France & la Hollande; expoſée aux entrepriſes de ſes ennemis publics & cachés, & à des révoltes dangereuſes, à cauſe des malheurs & du mécontentement de ſes habitants. Le Duc d'Ormond ne diminua rien de ſa prudence, de ſa vigilance & de ſon activité. Il épia les démarches des Papiſtes, de même que celles que quelques Eccléſiaſtiques turbulents faiſoient pour engager la France à faire une deſcente en Irlande. Il ne

négligea rien pour découvrir la correſpondance qu'entretenoient les fanatiques avec ceux d'Angleterre & d'Ecoſſe. Il ne ſe paſſa point de jour qu'il ne reçût avis de quelque pratique & de quelque conſpiration ; mais il les recevoit avec autant de prudence que de grandeur d'ame, ſans négliger les meſures néceſſaires pour ſa ſûreté, & ſans provoquer les mécontents.

Les ſoldats n'étoient point payés, & leurs plaintes encouragerent les mécontents à former un plan de révolte, dans l'eſpérance que les troupes n'héſiteroient point à les ſeconder. La garniſon de Carricfergus ſe mutina, s'empara de la ville & du château, & ſe comporta avec un courage qui allarma le Gouvernement. Le Comte d'Arran, fils du Duc d'Ormond, eut ordre d'aller les réduire. Le Duc lui-même marcha à eux avec le peu de troupes qui lui étoient attachées. Les mutins ſe rendirent après avoir réſiſté quelque temps. Cent & dix d'entr'eux furent mis au Conſeil de guerre, qui en fit exécuter neuf, & caſſa les compagnies aux-

quelles ils appartenoient. Cette émeute, jointe au bruit qu'on faiſoit en France des préparatifs pour une deſcente en Irlande, procurerent au Duc un ſubſide de quinze mille livres ſterling. Ce ſecours le mit en état d'appaiſer l'armée, & d'exécuter le deſſein qu'il avoit d'établir un corps de milice dans les Provinces. Comme on attendoit les François dans Munſter, il viſita cette Province, examina l'état des villes & des forts ſitués ſur la côte, & fit prendre les armes à la milice, corps d'autant plus formidable, qu'il étoit compoſé de ſoldats vétérans, ſur la valeur & l'expérience deſquels on pouvoit compter. Il fut rappellé à Dublin pour prévenir les émeutes que les mécontents pouvoient y exciter, à l'occaſion de l'incendie de Londres. Le Lord Lieutenant propoſa au Conſeil-Privé, à la grande & à la petite Nobleſſe d'Irlande, une ſouſcription pour procurer du ſecours aux malheureux habitants. On approuva ſa bonne volonté, & l'on deſtina pour cet effet trente mille bœufs, qui étoient la ſeule richeſſe du Pays. Cet

Carte, Orm. V. II. p. 329-337.

acte de générosité, tout pur & tout désintéressé qu'il étoit, fut regardé en Angleterre comme un moyen dont les Irlandois se servoient pour éluder l'acte qui défendoit la sortie du bétail.

On s'apperçut au bout de trois ans des mauvais effets que cette défense avoit produits. Les revenus d'Angleterre n'augmenterent point, & l'Irlande fut hors d'état de fournir les subsides que le Parlement avoit accordés. Buckingham, Ashley, Lauderdale & leurs partisans avoient déja juré la perte du Chancelier, & haïssoient Ormond son ami, dont les vues & les principes étoient opposés aux leurs, & dont le crédit étoit un obstacle à leur ambition. Ils crurent que le plus sûr moyen pour lui faire ôter son Gouvernement, & même pour le faire arrêter, étoit d'exciter des troubles dans l'Irlande. Les hommes imprudents sont sujets à se laisser aveugler par leurs passions. Les sujets étoient généralement persuadés que tous leurs malheurs ne provenoient que de l'importation du bétail d'Irlande. Les membres des Commu-

nes du Nord & de l'Oueſt, entrerent dans une colere extrême, & l'on remit le bill de défenſe ſur le tapis.

Le Roi s'y étoit oppoſé, & avoit poſitivement déclaré qu'il n'y conſentiroit jamais. Les Communes, dont il avoit beſoin pour continuer la guerre, voulant le mortifier & lui faire ſentir leur ſupériorité, déclarerent, dans le préambule du bill, que l'importation du bétail d'Irlande étoit une *nuſance* (*), & l'empêcherent par-là de favoriſer les Irlandois. Aveuglés par leur fureur & leur opiniâtreté, elles paſſerent le bill, ſans conſulter ce que la raiſon leur dictoit. Les Lords l'amenderent en ſubſtituant les mots » *détriment* & *dommage* », à celui de *nuſance*. On le renvoya aux Communes, & leur violence parut s'appaiſer tout-à-coup. Ayant appris qu'il y avoit un ſoulevement en Ecoſſe, elles craignirent d'irriter les Irlandois; mais il

(*) On appelle *nuſance* ce qui eſt nuiſible au public, & les commodités que les particuliers ſe procurent à ſon préjudice.

ne fut pas plutôt appaiſé, qu'elles ne ſongerent plus à l'Irlande. Elles inſiſterent ſur le préambule; il y eut une conférence entre les Comités & les deux Chambres; mais ni l'une ni l'autre ne voulut céder. Ashley, avec une modération affectée, propoſa, au-lieu d'appeller l'importation une *nuſance*, de la déclarer une *félonie* ou un *premunire*. Le Chancelier propoſa un amendement également raiſonnable, & obſerva qu'on pouvoit auſſi bien la qualifier d'*adultere*.

Les Lords diſcuterent ce bill avec autant de chaleur & d'animoſité que s'il eût été queſtion de leur vie, & avec un mépris marqué pour l'ordre & la dignité de leur Chambre. Le Duc de Buckingham dit tout haut, comme pour inſulter la nation, » qu'il n'y avoit que des gens » qui avoient des biens en Irlande, » ou qui penſoient en Irlandois, qui » puſſent s'oppoſer à ce bill". Le Lord Oſſory, fils du Duc d'Ormond, piqué de cette inſulte, lui envoya un cartel, que le Duc de Buckingham refuſa d'accepter. Il s'en plaignit à

la Chambre, qui envoya Oſſory à la Tour. Le jeune Comte ne perdit point courage. Ashley ayant invectivé contre la ſouſcription d'Irlande, & contre ceux qui l'avoient approuvée, obſerva qu'une pareille façon de penſer étoit digne d'un Conſeiller de Cromwel. Les deux partis prirent feu là-deſſus, & pluſieurs furent ſur le point d'en venir aux mains. Les Communes furent plus modérées; mais refuſerent conſtamment de changer leur préambule. Elles réſolurent, plutôt que de changer leur expreſſion favorite, d'abandonner le bill, & de le paſſer ſans amendement comme une clauſe à celui de cotiſation. Elles offrirent aux Seigneurs qui avoient des terres en Irlande, de permettre l'importation du bétail pendant un an, s'ils vouloient conſentir à leur préambule. Le Roi fut allarmé de leur opiniâtreté, & craignit de perdre ſes ſubſides. Il écrivit à ceux des Seigneurs qui lui étoient attachés de leur paſſer le mot de *nuſance*, & décida par-là le ſort de ce bill. Il l'approuva; mais il ne put cacher le reſſentiment que lui

cauſoient les ſoupçons qu'on avoit conçus contre lui.

La nation Angloiſe reconnut bientôt les inconvénients d'un acte qui s'oppoſoit à un commerce avantageux. Les perſonnes ſenſées prévirent les bons effets qu'il produiroit tôt ou tard en Irlande ; mais il jetta pour le moment les ſujets dans le déſeſpoir. Le commerce fut entiérement interrompu dans un temps où il étoit néceſſaire pour s'oppoſer à une invaſion ; on avoit des ſubſides à payer, & on ne ſavoit où trouver de l'argent. Ormond jugea à propos, tant pour l'intérêt du Roi, que pour celui de ſes ſujets, d'en accepter une partie en denrées. Charles, qui étoit naturellement diſpoſé à ſoulager les Irlandois, publia, du conſentement de ſon Conſeil, un acte par lequel il leur permit de commercer avec les nations étrangeres, ſoit qu'elles fuſſent en guerre, ou en paix avec lui. Il leur permit auſſi de ſe revancher ſur les Ecoſſois, qui, à l'exemple des Anglois, avoient prohibé la ſortie du bled & du gros & menu bétail. Ils défendirent l'impor-

A. D. 1667.

Carte ; Orm. V. II. p. 345.

tation des draps, des toiles, des bas, des gants & des autres marchandiſes d'Ecoſſe, comme préjudiciable au commerce d'Irlande.

On avoit défendu aux Irlandois de porter leur laine ailleurs qu'en Angleterre, ſans une permiſſion particuliere du Lieutenant; mais elle ne fut point exceptée dans l'ordre que le Conſeil donna pour permettre l'exportation. Les Seigneurs qui avoient voulu brider les Irlandois, & qui étoient les ennemis déclarés du Duc d'Ormond, convinrent après bien des diſcuſſions, de mettre la laine au nombre des articles exportables; ce qui prouve également l'ignorance dans laquelle ils étoient des affaires de ce Royaume, & le peu d'attention qu'ils donnoient aux intérêts de l'Angleterre. Ormond craignant qu'on ne lui tendît un piege, & qu'on ne cherchât quelque prétexte pour l'accuſer, crut devoir uſer de ménagement dans une affaire auſſi délicate. Il ne fit aucune mention de la laine dans la proclamation qu'il donna, & ne voulut permettre à qui que ce fût de l'exporter. Les Irlandois, forcés

par une néceſſité qui ne connoît ni les loix, ni la contrainte, porterent leur laine par contrebande dans les Pays étrangers, & on reconnut depuis les avantages de ce commerce clandeſtin.

Le meilleur moyen que les Irlandois pouvoient employer pour éluder la violence d'une loi onéreuſe, étoit de s'appliquer aux manufactures, & ce fut à quoi le Lord Lieutenant les encouragea. Carte; Orm. V. II. p. 340.

Il pria quelques perſonnes verſées dans le commerce de lui indiquer les moyens qu'il convenoit d'employer pour encourager l'induſtrie, & mettre les Irlandois en état de ſe paſſer des étrangers. Pierre Pett propoſa au Duc d'Ormond d'établir une manufacture de draps pour l'uſage des habitants; de faire fabriquer des bas & des étoffes de Norwich, diſant que cela empêcheroit non-ſeulement l'argent de ſortir du pays, mais y attireroit encore celui des étrangers. Il lui offrit de faire venir des ouvriers de Norwich. Le Conſeil de commerce goûta ſa propoſition; le Duc d'Ormond l'appuya, & il établit une ma-

nufacture à Clonmel, capitale de ſon Comté palatin de Tipperary. Pour ſuppléer à la diſette d'ouvriers, il chargea Grant, homme connu par ſes obſervations ſur la liſte des morts, de faire venir en Irlande cinq cents familles Wallonnes Proteſtantes de Cantorbery. Le Colonel Richard Lawrence, engagea quantité de perſonnes à carder la laine, & à fabriquer des friſes, dont on établit une manufacture à Carrick, ville qui appartenoit au Duc.

Ormond protégea ſur-tout les manufactures de toiles. Jaloux d'imiter le Comte de Strafford dans la partie la plus honorable de ſa conduite, & d'ouvrir aux Irlandois une ſource de bonheur & de richeſſes que les troubles du Royaume avoient tarie, il obtint du Parlement de Dublin un acte pour encourager la culture du lin & les fabriques de toiles. Il envoya des perſonnes habiles dans les Pays-Bas pour s'informer de l'état de ce commerce, de la maniere dont on travailloit les toiles & l'on blanchiſſoit le fil, de la régie des manufactures, de la façon dont on cultivoit le

le terrein, & pour traiter avec quelques ouvriers habiles. Il engagea William Temple d'envoyer en Irlande cinq cents familles Brabançonnes. Il en fit venir d'autres de la Rochelle, de l'Iſle de Ré, de Jerſey, & des autres Iſles voiſines de la France. Il fit bâtir des maiſons pour les ouvriers à Chapel-Izod, près de Dublin, qui porterent bientôt le cordage, la toile pour les voiles, les tayes, & le linge ouvré à un degré conſidérable de perfection. Ces ſortes de ſoins font honneur à un Gouverneur, & on ne peut en lire le récit ſans être pénétré de joie & de reconnoiſſance, quelque épris que l'on ſoit d'autres objets plus brillants.

Cet illuſtre Gouverneur fut également attentif à faire fleurir les ſciences en Irlande, à en bannir la ſuperſtition qui avoit tenu ſi long-temps le peuple dans l'eſclavage, & à y introduire cette politeſſe de mœurs qui fait reſpecter une nation. Lors du rétabliſſement du Roi, il trouva l'Univerſité de Dublin dans un déſordre affreux, & tel qu'on devoit l'attendre des troubles qui avoient agi-

té le Royaume. Il chargea le Docteur Jérémie Taylor, Evêque de Downe, de la réformer, perſuadé qu'il étoit de ſon devoir de veiller ſur la diſcipline, d'encourager les études, & d'avancer les intérêts du corps & des membres qui le compoſoient. Les ennemis qu'il avoit en Angleterre, voulant diminuer ſon crédit, engagerent le Roi de nommer un Anglois à un Evêché d'Irlande, ſans le conſulter; ſur quoi il écrivit au Secretaire d'Etat la lettre que voici :

» Je dois vous faire obſerver qu'il » y a près de cette ville (de Du- » blin) une Univerſité fondée par » la Reine Eliſabeth, pour l'éduca- » tion & l'avantage des nationaux, » laquelle a produit pluſieurs hom- » mes célebres par leur piété & leur » érudition. Il s'en trouve encore de » tels dans cette Egliſe, & l'on ne » peut les oublier ſans violer les in- » tentions de la fondatrice, & ſans » éteindre l'émulation. Les naturels » ont cet avantage ſur les étrangers, » qu'ils connoiſſent le Pays, & qu'ils » y ont quantité de parents & d'a-

» mis. En avançant ceux qui le mé-
» ritent, on fait place à d'autres,
» & l'on excite l'émulation des jeu-
» nes étudiants; au-lieu qu'on l'é-
» teint entiérement, & qu'on dé-
» courage le bas Clergé, lorſqu'on
» donne les Evêchés à des incon-
» nus, qui ne ſauroient être auſſi
» utiles à l'Egliſe & au Royaume,
» que ceux qui ſont nés dans le
» Pays ".

* * * * * * * * * * *

Pendant que le Duc d'Ormond employoit l'autorité dont il jouiſſoit en Irlande à procurer le bien des ſujets, ſes ennemis travailloient continuellement en Angleterre à hâter ſa ruine. Le Chancelier qui le protégoit avoit été diſgracié. Buckingham voulut compléter ſon triomphe, & ſupplanter Ormond dans les charges de Grand-Maître de la Maiſon du Roi & de Lieutenant d'Irlande. Il falloit pour venir à bout de ce deſſein, lui faire perdre l'eſtime qu'il avoit acquiſe dans l'eſprit du public, & trouver quelque prétexte pour l'accuſer, & voici comment il s'y prit pour réuſſir. Ceux qu'Ormond avoit

offenſés pour n'avoir point acquieſcé à leurs demandes déraiſonnables, furent les vils inſtruments dont Buckingham ſe ſervit. Tout le monde ſavoit qu'il avoit donné la commiſſion de juger les mutins de Carricfergus dans un conſeil de guerre, dans ce que ſes ennemis appelloient un temps de paix, quoique on s'attendît à une invaſion, que les mutins euſſent pris les armes, & ſe fuſſent emparés des forts du Roi. On découvrit une loi ſurannée de la huitieme année du regne de Henri VI, qui » défendoit » aux Seigneurs & à telle autre perſonne que ce fût, de loger des » *Hoblers* (*), des *Kearns*, des *Hooded-men*, des Anglois rebelles, & » des ennemis Irlandois, ni telles » autres gens de cette eſpece chez » les ſujets du Roi, ſans leur conſentement, à moins que ce ne fût » à leurs dépens, & ſans nuire aux » Communes, ſous peine d'être regardés comme traîtres ". On conclut de-là, que le Lieutenant n'avoit

Carte, Orm. V. II, p. 356.

(*) Sorte de ſoldats légérement armés.

pu loger des ſoldats dans Dublin, & qu'Ormond, qui n'étoit ni un Seigneur barbare, ni un chef de rebelles, de brigands déguiſés, & d'ennemis de l'autorité royale, s'étoit rendu coupable de haute trahiſon, pour avoir conſervé les gardes du Roi, & logé les troupes néceſſaires à la ſûreté de ſon Gouvernement, ainſi que l'avoient fait ſes prédéceſſeurs. On forma de ces deux points, & de quelques autres encore plus frivoles, douze chefs d'accuſation, que Buckingham & ſes créatures préſenterent au Roi.

Charles fut indigné de la conduite que l'on tenoit envers le Duc d'Ormond, & parut diſpoſé à prendre ſa défenſe; mais cédant à l'influence que Buckingham avoit acquiſe ſur ſon eſprit, il ne daigna ni approuver la conduite qu'il avoit tenue, ni envoyer les inſtructions dont il avoit beſoin, & lui laiſſa la liberté d'agir, au riſque de s'expoſer à un procès injuſte. Les mécontents d'Irlande donnerent carriere à leurs diſcours, & furent ravis de leurs ſuccès. Ceux qui, dans les temps paſſés

Carte; Orm. V. II, p. 361. A. D. 1668.

ne vouloient point que les autres jouiſſent du bénéfice des loix, exigerent qu'on les obſervât ſtrictement dans cette occaſion-ci. Pluſieurs villes refuſerent de loger des troupes; mais Ormond, qui avoit à cœur la ſûreté du Royaume, continua de faire exécuter les ordres qu'il avoit donné. On reçut avidement en Angleterre toutes les calomnies que l'on répandit ſur ſon compte. Ses ennemis & ſes amis furent tentés de fournir des chefs d'accuſation contre lui. Le Comte d'Angleſey rejetta les propoſitions de Buckingham avec indignation, & avertit Ormond des deſſeins que l'on tramoit contre lui. Le Comte d'Orrery, qui étoit dans ce temps-là Préſident de Munſter, & qui viſoit au Gouvernement de l'Irlande, ne fut pas auſſi généreux que lui. Il balança entre la crainte qu'il avoit du pouvoir d'Ormond, & la connoiſſance qu'il avoit de ſon intégrité, & l'envie de plaire au Miniſtere d'Angleterre. Après l'avoir aſſuré de ſon amitié & de ſon attachement, il adopta peu-à-peu les vues de ceux qui tramoient ſa perte. Le Comte ſe diſ-

posa à passer en Angleterre. Ormond, qui craignoit les démarches d'un ennemi déguisé, se rendit à la Cour, & remit pour la seconde fois le Gouvernement de l'Irlande au Comte d'Ossory son fils.

Le Duc étant arrivé à Londres, trouva que l'on travailloit toujours avec la même assiduité à le faire disgracier, malgré les belles protestations que lui fit le Duc de Buckingham, son ennemi capital. Si le Roi ne conservoit aucune reconnoissance de ses services, il n'avoit point encore dépouillé la honte au point d'abandonner tout-à-coup un serviteur dont il connoissoit l'attachement. On s'efforça de lui persuader que le Duc avoit fait un mauvais emploi des revenus de l'Irlande; ce qui étoit un article qui ne pouvoit que l'irriter contre son Lieutenant, vu la détresse dans laquelle il se trouvoit. On fit quantité de recherches à ce sujet, sans qu'on pût trouver aucune preuve de ce qu'on avançoit. On usa de mille artifices pour l'engager à se démettre volontairement de son Gouvernement; & ses ennemis voyant qu'ils

Carte; Orm. V. II, p. 367.

ne réuſſiſſoient point, ne ceſſerent de preſſer le Roi de le révoquer. La cabale étoit trop puiſſante pour pouvoir lui réſiſter. Ormond ayant appris les bruits que l'on répandoit ſur ſon compte, s'en plaignit au Roi. Charles l'aſſura de nouveau de ſon attachement & de ſa protection. Il lui témoigna tant d'amitié dans une entrevue qu'il eut avec lui, que le Duc ne douta point qu'il ne le ſoutînt contre tous ſes ennemis, & ne le continuât dans ſon Gouvernement d'Irlande; mais il apprit que le Roi avoit promis la veille au Duc de Buckingham de le rappeller. Il s'en plaignit de nouveau, & Charles lui avoua qu'il avoit eu deſſein de le faire. Il chargea immédiatement après le Lord Arlington de lui dire, qu'il avoit réſolu de nommer le Lord Robarts, Garde du petit Sceau, Lord Lieutenant d'Irlande.

Carte, Orm. V. II, p. 374.

Ormond ne pouvoit imputer ce changement à une inimitié perſonnelle. Il eut aſſez de diſcernement (*) pour s'appercevoir qu'il devoit

(*) Voici ce que le Duc écrivit à Arthur

avoir des ſuites extraordinaires, quoiqu'il ne pût pénétrer les deſſeins de ſes

---

Forbes, immédiatement après ſon rappel :

White-Hall, 15 *Mars* 68.

MONSIEUR,

» Je ſuis perſuadé que vous êtes parfaitement inſtruit de ce que j'ai écrit à mon fils » Oſſory ; car vous tenez le premier rang parmi les amis que j'ai coutume de conſulter » ſur ce qui concerne le ſervice du Roi & » les intérêts de ma famille, qui en ſont inſéparables, quoique ceux qui ont opéré ce » changement dans le gouvernement de ce » Royaume, n'ayent eu en vue que de les » ſéparer. Le porteur vous inſtruira de tout » ce qui s'eſt paſſé ; mais ſi vous êtes curieux de ſavoir ce qui doit arriver, vous » n'avez qu'à vous rendre à Donaghadee, ou » dans quelqu'autre ville plus reculée d'Ecoſſe, où les prédictions ſont plus communes. Les regles ordinaires de la prudence » ne ſauroient être d'aucun uſage dans ce » temps-ci ; mais celle de la probité & de la » fidélité ſont ſûres dans toutes les occaſions, » lorſqu'elles ſont dirigées par la prudence & » l'induſtrie. Je ſuis ſincérement, votre très-» humble & très-affectionné ſerviteur ",

ORMOND.

Il communiqua plus clairement ſes ſoupçons au Lord Oſſory, quoique ce fuſſent les ſoupçons d'un homme qui ignoroit le fond des affaires. » Si je ne me trompe, lui dit-il,

ennemis ; deſſeins qu'ils cachoient ; en attendant qu'ils puſſent les exécuter. On chargea le Lord Robarts d'éplucher la conduite de ſon prédéceſſeur ; il la trouva irréprochable, & il eut aſſez de probité pour l'approuver. Il s'en falloit beaucoup qu'il fût auſſi poli, auſſi modeſte & auſſi affable que le Duc d'Ormond ; & il ſe fit haïr & mépriſer des Irlandois, pour avoir ſuivi dans ſon adminiſtration d'autres principes que les ſiens. Mépriſé en Irlande, & inutile à la faction qu'il avoit en Angleterre, il fut rappellé peu de temps après, & on lui donna pour ſucceſſeur Jean, Lord Berkley de Stratton.

Carte, Orm. V. II. p. 378-411.

» on cherche à ôter le commandement de l'A-
» mirauté au Duc d'Yorck, & à affoiblir ſon au-
» torité par l'effet du reſſentiment de certaines
» gens qui ne tarderont pas à en faire uſage ; je
» veux parler du Duc de Bucks, de votre frere
» Arlington, & de Thomas Clifford, qui ſe ſont
» ſervis du garde pour venir à bout de leur deſ-
» ſein ". Ils craignent tous le crédit du Duc auprès du Roi. Quand au Duc de Bucks, je ſuis perſuadé qu'il mépriſe & hait également le Roi & ſon frere, & qu'il a ſes vues à part, ſi tant eſt qu'il ne cherche point à les perdre tous deux. *Carte, Orm. Vol. II, p. 377.*

Fin du Tome ſixieme.

VAI 15377556

142 B33